

Les  
mondes  
DE LA  
mobilité

Sous la direction de

FRANÇOISE DUREAU  
et de MARIE-ANTOINETTE HILY



PUR

Presses Universitaires de Rennes



## LES MONDES DE LA MOBILITÉ

Collection « Essais »

Nicolas WEILL (dir.),

*L'esprit des Lumières est-il perdu ?*, 2007, 296 p.

Anne Yvonne GUILLOU, Stéphane de TAPIA et Pôleth M. WADBLED (dir.),

*Migrations turques dans un monde globalisé. Le poids du local*, 2007, 244 p.

Michel DROUIN, André HÉLARD, Philippe ORIOL et Gérard PROVOST (dir.),

*L'affaire Dreyfus. Nouveaux regards, nouveaux problèmes*, 2007, 216 p.

Ronan LE COADIC (dir.),

*Identités et société. De Plougastel à Okinawa*, 2007, 378 p.

Nathalie DUGALÈS, Yann FOURNIS et Tudi KERNALEGENN (dir.),

*Bretagne plurielle. Culture, territoire et politique*, 2007, 326 p.

Jean-Pierre GÉLARD (dir.),

*Travailler plus, travailler moins, travail autrement*, 2007, 296 p.

Ronan BARRÉ,

*Les langues celtiques. Entre survivance populaire et renouveau élitiste ?*, 2007, 234 p.

Nicolas WEILL (dir.),

*La musique, un art du penser ? 17<sup>e</sup> forum « Le Monde », Le Mans, 21-23 octobre 2005, 2006, 296 p.*

Norberto BOBBIO et Maurizio VIROLI (trad. Guillaume Lagrée), *Dialogue autour de la République*, 2006, 112 p.

Yves MORVAN (dir.),

*La formation tout au long de la vie. Nouvelles questions, nouvelles perspectives. Colloque Rennes Métropole, 6 et 7 mars 2006, 2006, 312 p.*

Pierre-Jean SIMON,

*Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités*, 2006, 350 p.

Yves LE BERRE (textes rassemblés par Nelly Blanchard et Ronan Calvez),

*Qu'est-ce que la littérature bretonne ? Essai de critique littéraire, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, 2006, 240 p.

Jean-Pierre GÉLARD (dir.),

*L'eau. Source de vie, source de conflits*, 2006, 288 p.

Sylvie KOLLER,

*L'un part, l'autre reste. Jeunes Équatoriens sur la scène migratoire*, 2006, 176 p.

Sous la direction de  
Françoise DUREAU et Marie-Antoinette HILY

# Les mondes de la mobilité

Collection « Essais »

PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES  
2009

---

© Presses universitaires de Rennes  
UHB Rennes 2 – Campus La Harpe  
2, rue du doyen Denis-Leroy – 35044 Rennes Cedex  
*www.pur-editions.fr*

Mise en page: Mélanie CHIAPPINI pour le compte des PUR

Imprimé en France  
Dépôt légal: 1<sup>er</sup> semestre 2009  
ISBN 978-2-7535-0902-3

Les textes rassemblés dans cet ouvrage ont été suscités par le séminaire « Les mondes de la mobilité : exploration d'un paradigme », organisé par Migrinter (UMR 6588 CNRS – Université de Poitiers) entre octobre 2005 et juin 2007. Dix séances de séminaire ont rassemblé, à un rythme régulier, une trentaine de participants. L'organisation du séminaire a été assurée par Françoise Dureau, Marie-Antoinette Hily et Aurélie Varrel.

L'ouvrage est composé d'une sélection des contributions au séminaire et d'un texte proposant une lecture transversale.





## PRÉSENTATION DES AUTEURS

Michel AGIER est anthropologue, directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD, Paris) et directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS, Paris), où il dirige actuellement le Centre d'études africaines (UMR EHESS-IRD 194). De 2004 à 2008, il a coordonné *ASILES*, un vaste programme de recherches sur les réfugiés, sinistrés et clandestins dans le monde. Il a notamment publié *Aux bords du monde, les réfugiés* (Flammarion, 2002 et Polity Press, 2008), *La Sagesse de l'ethnologue* (L'Œil neuf, 2004), et *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire* (Flammarion, 2008).

William BERTHOMIÈRE est titulaire d'un doctorat de géographie intitulé « *Israël et l'immigration. Les juifs ex-soviétiques, acteurs des enjeux territoriaux et identitaires* ». Il a été post-doctorant Lavoisier à l'Université hébraïque de Jérusalem et au Centre de recherche français de Jérusalem. Il est aujourd'hui chargé de recherche au CNRS, directeur du laboratoire Migrinter (UMR CNRS – Université de Poitiers 6588). Ses travaux sont plus particulièrement orientés vers les questions de mondialisation des migrations internationales, de diasporas et de production de territoires circulatoires. Il a notamment codirigé avec Christine Chivallon, *Les diasporas dans le monde contemporain*, Paris, Karthala (coll. Hommes et sociétés), 2006.

Christophe DAUM, anthropologue et maître de conférences à l'université de Rouen, est en délégation à l'IRD (2006-2010) comme chargé de recherche. Il est membre de l'UMR 201 Développement et sociétés (Université de Paris 1 – IRD). Ses travaux portent sur les migrations internationales Sud-Nord, en particulier depuis le Mali, sur le changement social dans les pays d'origine, et sur les questions de la citoyenneté. Il a publié plusieurs ouvrages, dont: *Les associations de Maliens en France: immigration, développement et démocratie* (Karthala, 1998), et contribué à plusieurs autres: « Les paradoxes du regard français sur la migration malienne », in *Mali - France, regards sur une histoire partagée* (Karthala, GEMDEV – Université de Bamako, 2005) et « Migration, retour, non retour et gestion des conflits locaux », in *Migrations internationales de retour et pays d'origine* (Les collections du CEPED, V. Petit éd, 2007).

Françoise DUREAU, géographe et démographe, directrice de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), est membre du laboratoire Migrinter à Poitiers (UMR 6588-MITI) et de l'UMR 201 de l'IRD. Ses travaux portent sur les pratiques de mobilité spatiale des populations et les transformations des terri-

toires urbains, en particulier en Colombie. Elle a publié ou co-édité plusieurs ouvrages, dont : *Métropoles en mouvement*, Anthropos, 2000 ; *Aguaitacaminos*, Tercer Mundo editores – Uniandes, 2000 ; *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*, L'Harmattan, 2002 ; *Villes et sociétés en mutation. Lectures croisées sur la Colombie*, L'Harmattan, 2004 ; *Géographies de l'Amérique latine*, PUR, 2006.

Marie-Antoinette HILY, sociologue, chargée de recherche au CNRS est membre du laboratoire Migrinter à Poitiers (UMR CNRS – Université de Poitiers 6588) et directrice de la Revue Européenne des Migrations Internationales. Ses recherches actuelles portent sur les circulations migratoires et sur les réfugiés et migrants à Beyrouth. Elle a récemment publié en 2006 en collaboration avec William Berthomière, « Décrire les migrations internationales. Les expériences de la co-présence », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 22 n° 2 ; « Migrants dans une banlieue beyrouthine » *Maghreb/Machrek* Printemps 2009 ; (en collaboration avec W. Berthomière) « Les migrations internationales », in *Altérité et dynamiques sociales*, collection Droit et Société.

Jean-Pierre LÉVY, géographe est directeur de recherche au CNRS. Il dirige le Centre de Recherche sur l'Habitat, unité de l'UMR MCC/CNRS LOUEST dont il est le directeur adjoint. Il est également directeur adjoint du Programme Interdisciplinaire de Recherche Ville et Environnement (PIRVE) du CNRS. Ses travaux portent sur les dynamiques de peuplements résidentiels, les pratiques de l'habitat, les mobilités urbaines et les politiques de l'habitat. Il a publié de nombreux articles et coédité plusieurs ouvrages : *La ville éclatée. Quartiers et peuplement*, L'Harmattan, 1998 ; *Métropoles en mouvement*, Anthropos, 2000 ; *Du domicile à la ville. Vivre en quartiers anciens*, Anthropos, 2001 ; *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*, L'Harmattan, 2002. Il prépare actuellement la co-édition de deux ouvrages collectifs, l'un portant sur *Les choix résidentiels* (PUL, 2009) et l'autre présentant un état des lieux des recherches sur la ville et l'environnement.

Emmanuel MA MUNG est géographe, directeur de recherche au CNRS, membre du laboratoire Migrinter (UMR CNRS – Université de Poitiers 6588). Ses recherches portent sur l'autonomie sociale appréhendée dans ses manifestations chez les populations migrantes, principalement maghrébines et chinoises. Il s'intéresse aux initiatives, individuelles et collectives, aux processus de différenciation introduits par les mobilités spatiales et sociales, à l'organisation spatiale de ces mobilités et à leurs manifestations localisées. Pour cela il étudie l'entrepreneuriat et l'économie ethniques, les organisations diasporiques et les circulations migratoires. Il a publié ou dirigé plusieurs ouvrages dont *La Diaspora Chinoise, Géographie d'une Migration*, Paris, Ophrys, 2000 ; *L'asile politique entre deux chaises*, Paris, L'Harmattan, 2004 (avec M. Guillon et L. Legoux) ; *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles*, Bilbao, Presses de l'université de Deusto, 2007 (avec C. Audebert) ; *Les nouveaux territoires migratoires : entre logiques globales et dynamiques locales*, Bilbao, Presses de l'université de Deusto, 2007 (avec C. Audebert).

André QUESNEL, démographe, directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), est membre de l'UMR 201 Développement et sociétés (Université de Paris 1 – IRD). Ses travaux portent sur la dynamique de peuplement, la mobilité et les dynamiques familiales en milieu rural, en Afrique de l'ouest et plus récemment au Mexique et en Amérique latine. Il a publié ou co-édité : *Dynamique de population en économie de plantation. Le cas du plateau de Dayes (Togo)*, Édition Orstom, 1988 ; *Las dinámicas de la población indígena. Cuestiones y debates en México*. Ediciones CIESAS-IRD- Angel Porrúa, 2003.

Thierry RAMADIER, psychologue, chargé de recherche au CNRS, est membre du Laboratoire Image et Ville à Strasbourg (UMR 7011). Co-responsable de l'axe Mobilité géographique, ses travaux portent sur la lisibilité sociale de l'espace urbain et l'incidence de cette dimension socio-cognitive du rapport à l'espace sur les mobilités quotidiennes, dans l'objectif d'éclairer sous l'angle des mobilités quotidiennes les ségrégations socio-spatiales urbaines. Il a respectivement co-édité et co-publié : *La mobilité généralisée : formes et valeurs de la mobilité quotidienne*, Louvain-La-Neuve, Éditions Académia-Bruylant, 2007 ; « Les usages paysagers de la ville : le paysage urbain comme régulateur des mobilités quotidiennes », in J.-C. Wieber et T. Brossard (dir.), *Paysage et information géographique*, Édition Lavoisier-Hermès Science, 2008.



## INTRODUCTION

---

Françoise DUREAU et Marie-Antoinette HILY

« La modernité, c'est le mouvement plus l'incertitude »  
(Balandier G., *Le détour*, Paris, Fayard, 1985 : 14).

Proposer de parler de mobilité, c'est d'abord interroger les déplacements dans l'espace, mais aussi les facilités dont ils jouissent ou à l'inverse les freins qui les entravent. Interroger la mobilité, c'est aussi considérer les transformations sociales qu'elle produit et les nouvelles formes de socialisation qu'elle peut établir. Cette question sociologique, Georg Simmel l'avait déjà posée à propos des personnes migrantes. Il envisageait notamment les effets sociaux des migrations pour les rapports entre groupes mobiles et groupes fixes. Alors que la mobilité ne peut se concevoir sans l'immobilité, il en pensait les effets paradoxaux dans la « période moderne » : alors que le sédentaire peut facilement se déplacer, il se trouve alors mieux doté et plus libre de mouvement que « l'homme sans attaches », qui se trouve privé des ressources de la sédentarité (Simmel, 1999 [1908] : 662). Cette proposition offre là matière à débat à l'appui de travaux empiriques dans divers champs des sciences sociales, mais aussi sur ce qu'elle permet de dire sur l'« ouverture/clôture » des sociétés à l'autre au regard des expériences du déplacement dans le monde contemporain. John Urry (2005) considère même que les processus de mobilité dans leur complexité géographique et sociale, invitent à élaborer de nouveaux objets d'analyse construits « autour des réseaux, des mobilités et des fluidités horizontales » qui s'inscriraient dans « une sociologie de la mobilité ». Il écrit : « les processus sociaux doivent donc être repensés en fonction des multiples mobilités qu'ils comportent, ainsi que des nouveaux espaces de temporalités » (2005 : 189). Pour ce faire, il en appelle d'abord à une « sociologie mobile » remettant en question les découpages disciplinaires et invite ensuite à porter l'attention sur la transformation de la sphère publique et l'apparition d'une « scène de médiation publique » où de nouveaux « groupements sociaux » innovent à une échelle transnationale (2005 : 211).

Pour sa part Alain Bourdin (2005) propose de traiter des faits de mobilité selon trois directions qui cependant ne justifient pas la constitution d'un domaine sociologique spécialisé : étudier « l'individu social en mouvement », s'intéresser à la « gestion des dispositifs de proximité et de distance relationnelle », analyser « le déplacement consommatoire » et ses conséquences (2005 : 18-19). Dans cette perspective, la mobilité est à la fois « analyseur » des dimensions du social et se voit doter de la capacité méthodologique de desserrer « les contraintes classiques des sciences sociales ». Il faut, écrit Alain Bourdin, « radicaliser et complexifier l'étude des faits de mobilité, mettre le questionnement transversal sur la mobilité au sens large – et en particulier l'idée d'une mobilité généralisée – en tête du programme de la sociologie, car il est théoriquement très productif, mais (...) il ne faut certainement pas développer une sociologie « spécialisée » des mobilités » (2005 : 20).

Faire des phénomènes de mobilité une question pour les sciences sociales nous renvoie donc au débat abordé par John Urry, Alain Bourdin et les différents auteurs qui ont contribué à l'enrichissement des problématiques. On peut se référer aux ouvrages collectifs publiés ces vingt dernières années : ARU, 1993 ; Hirschhorn et Berthelot, 1996 ; Bonnet et Desjeux, 2000 ; Allemand *et al.*, 2004 ; Vodoz *et al.*, 2004 ; Bourdin, 2005 ; Bonnet et Aubertel, 2006.

Mais il est bien difficile de rendre compte de la notion de mobilité et de ses usages dans les sciences sociales comme il est difficile d'énumérer les objets qu'elle désigne, tant ses champs d'application sont vastes, allant du sujet migrant qui évolue dans plusieurs cercles culturels et se trouve en mesure de maîtriser différents contextes économiques et sociaux, aux catégories de populations pratiquant la ville dans leurs capacités à l'habiter et la parcourir, en passant par les enjeux classiques de la sociologie autour de la mobilité sociale. C'est d'ailleurs en se démarquant de la prise en compte des mobilités verticales que John Urry tente de construire une autre approche de la mobilité qui explore les liens entre personnes mobiles, motifs des mouvements et effets sur la vie et l'organisation sociales.

Et c'est bien là, le sujet de cet ouvrage collectif dont les auteurs se sont emparés, chacun à leur manière, pour analyser quelques pièces du puzzle que composent les déplacements. Quels territoires, localités, lieux, les hommes dessinent dans leur mouvement, pourrait être l'interrogation principale qui rassemble les différents textes que nous publions, mais pour être complet on doit lui associer une autre idée sous-jacente : quels sont les ressorts de l'action et comment les hommes dans leurs déplacements produisent du social. Soutenues par des travaux empiriques, les interrogations théoriques qui animent les auteurs visent à réfléchir à différentes échelles spatiales et temporelles aux modalités d'articulation des conditions matérielles et sociales de la mobilité avec les projets des hommes inscrits

dans des rapports sociaux : parenté, famille, voisinage, groupe de pairs, réseaux professionnels, etc.

De ces propositions issues de différents « mondes de la mobilité » et qui s'appliquent à des objets variés, nous en retiendrons deux qui composent les deux parties de l'ouvrage et qui correspondent aussi à des sujets de connaissances privilégiés (les migrations internationales ; les mobilités dans la ville et la production de localité), en ce sens où ils permettent d'informer les pratiques et les motifs de l'action de mobilité et de comprendre ce qui se passe lors du déplacement.

La première partie de cet ouvrage aborde *la mobilité et le projet migratoire*. Les points de vue développés par les auteurs informent ici un aspect particulier des processus de mobilité, celui qui relève des formes de la migration et de leurs réalisations.

Tout d'abord vient le texte de Emmanuel Ma Mung sur « les mondes migratoires » et la migration comme action. Il nous invite d'entrée de jeu à une rupture dans la compréhension des migrations, rupture qui écarte de l'analyse la recherche de causalités, les déterminants de la migration, pour privilégier ce qu'il nomme « un point de vue » – un paradigme – de l'autonomie. C'est en plaçant la distance au cœur de la constitution de la migration comme objet que peut s'appréhender la question du rapport : rapport aux espaces de l'ici et du là-bas, rapport aux espaces parcourus et enfin rapport à l'autre et à soi. Les conséquences qu'entraîne cette posture sont de plusieurs ordres. Elle nécessite d'abord de redonner une place aux actions des hommes (« la façon dont les groupes aménagent pour eux-mêmes les "conditions" extérieures ») ; elle conduit ensuite à prendre en compte le point de vue du sujet (comment il organise pour lui « l'extériorité matérielle »). Dans cette logique, un autre chemin peut permettre de mieux comprendre comment en partant du point de vue du migrant (« penser de l'intérieur »), on accède non pas *a posteriori*, histoire migratoire faite, aux intentions rétrospectivement formulées, mais à des activités perceptibles, descriptibles et racontables : se déplacer, commercer, s'associer, etc. La notion de projet migratoire, telle que la formule Emmanuel Ma Mung devient alors un cadre suffisamment large pour rendre compte à la fois des intentions de mobilité et des conditions de réalisation de cette mobilité.

On peut lire le texte suivant de Christophe Daum « Le travail de la terre et le salaire du chantier : logiques migratoires en région de Kayes au Mali » non pas strictement dans la problématique proposée par Emmanuel Ma Mung, mais dans celle des logiques migratoires décryptées sur une durée suffisamment longue pour mesurer des changements dans les décisions d'émigrer pour de jeunes villageois vivant dans la région de Kayes, espace malien fortement touché par les départs. Le vocabulaire de Christophe Daum est celui des attentes, des objectifs et des stratégies déployés par

ceux qui ne souhaitent que « partir » qu'ils justifient par « Ici il n'y a rien » et 10 ans plus tard par « Ici il n'y a (toujours) rien ». On retrouve ainsi questionné le « projet migratoire » tel que l'auteur précédent en décrit les caractères particuliers, mais la démarche explicative de Christophe Daum s'inscrit dans des changements de contextes économiques et surtout politiques. En revisitant son terrain avec l'idée de cerner les évolutions ou les modifications dans les stratégies migratoires, l'auteur montre que les deux bouts de la chaîne migratoire, au Mali et en France, sont imbriqués de telle manière que l'enquête en 1995 concluait que l'absence de formation ici et la possibilité d'autonomisation là-bas s'affirmaient comme les ressorts des départs. Dix ans plus tard et bien que la situation économique se soit améliorée grâce notamment aux remises des émigrés, les désirs de départ rencontrent l'hypothèse de l'auteur : la recherche d'un travail salarié pour soi. Ainsi l'opposition « travail de noir »/« travail de blanc » donne du sens à l'émigration dans l'aspiration à s'émanciper par les normes du salariat, du travail aux champs. Ce n'est d'ailleurs pas le rêve d'une ascension sociale rapide (peu croient encore à l'argent facile) que poursuivent ces jeunes villageois en 2005, mais celui d'un emploi mensualisé, tout en connaissant bien le raidissement des politiques migratoires en Europe : l'intérim du « col bleu » contre le travail aux champs. Cette vision du travail, saillante dans le projet migratoire de ces jeunes, est aussi un moyen d'assumer un statut d'adulte. Mais que devient ce projet, quand ces jeunes, inscrits dans des rapports familiaux et largement dépendants des ressources des aînés, ne disposent de rien en propre ?

Les contraintes familiales qui pèsent sur les jeunes en âge de travailler sont à mettre en relation avec les notions de devoir et d'obligations nous dit André Quesnel dans sa contribution « De la communauté territoriale à l'organisation familiale en archipel : la mobilité spatiale des familles rurales en Afrique de l'Ouest et au Mexique ». C'est à propos des relations contractuelles entre les « migrants » et la famille ou le groupe domestique que l'auteur discute de ce qu'il appelle le « contrat migratoire ». Il aborde dans cette perspective la question des déterminations contextuelles de la mobilité et de la contextualisation du projet migratoire. André Quesnel revisite ainsi trois recherches qu'il a menées au cours des trente dernières années (dans les années 1970 dans des régions rurales du Burkina Faso et du Togo, et tout récemment dans l'État de Veracruz au Mexique) sous l'angle de la complexification spatiale et temporelle des mobilités que génèrent et structurent des espaces économiques de forte attraction.

Une des originalités de la démarche est de saisir sur le temps long les déplacements internationaux de travail en les inscrivant dans des structures de production différentes (économie de plantation, système de production agricole, exploitation pétrolière) et dans des dynamiques d'installation et/ou de pratiques de territoires-circulatoires. Le « projet migratoire » est lié



au « contrat migratoire » passé avec la famille qui contraint le migrant dans son parcours migratoire et dans des finalités quasi-imposées : stratégies de survie ou de capitalisation. Certaines familles en arrivent à développer une « économie familiale d'archipel » contrôlant ainsi les mécanismes de circulation en vue d'une redistribution matérielle et symbolique de biens acquis dans la migration. Le concept d'archipel, très présent également dans les travaux de Jean Rémy sur la mobilité (2004), permet à André Quesnel de tenir dans une même analyse, espaces, parcours et modalités d'organisation sociale et économique. Dans cette logique, la mobilité est une ressource plus ou moins accessible et rentable, selon la composition de la famille, le rôle des pères dans la gestion et l'échange des retombées économiques de la migration. Mais, dans la réalité, ce modèle de référence souffre de variations importantes : à un pôle, les « héritiers » qui participent de cette économie familiale, à l'autre pôle les « désobligés », les nombreux jeunes gens qui s'émancipent des contraintes familiales. André Quesnel montre bien comment la famille riche ou pauvre est en quelque sorte productrice de nouveaux migrants. Mais ce sont les lieux d'ancrage et de mobilité qui retiennent l'attention, parce qu'ils constituent « la figure de l'archipel », qui ne peut s'organiser en milieu rural particulièrement et dans les régions enquêtées que dans le rapport sédentarité/possession d'une terre et mobilité/emploi. Dès lors la mobilité questionne de façon radicale le rapport au foncier et par extension au territoire.

Après avoir examiné la migration comme projet, la deuxième partie de l'ouvrage, *Mobilité et production de localité*, tente de saisir sur le terrain de la ville les pratiques de mobilité (qui ne concernent pas uniquement des migrants qui font une entrée dans la ville), mais aussi les modes de spatiation et la production subjective de l'environnement. L'attention portée ici au rapport des individus à l'espace et à la production des lieux illustre bien le positionnement des différentes sciences sociales engagées depuis la fin des années 1970 dans une « analyse moderne de la mobilité » (Brun, 1993 : 6), non spécifique d'ailleurs à la recherche urbaine : les réflexions proposées par André Quesnel sur « la mobilité et la construction des lieux », à propos de travaux menés dans différentes régions rurales des pays du Sud en constituent un bon exemple.

Dans son texte « Mobilités urbaines : des pratiques sociales aux évolutions territoriales », Jean-Pierre Lévy part de l'idée que la « mobilité urbaine » est à considérer comme un fait social qui doit s'envisager en tenant compte des dispositions des individus et des capitaux dont ils sont dotés et qui comprend l'ensemble des déplacements urbains. Cette posture, également défendue par des auteurs tels que Bassand et Kaufmann (2000) conduit Jean-Pierre Lévy à envisager trois pôles de la mobilité : l'accessibilité, le comportement, intégrant le capital social, et les facteurs économiques et temporels. Son

propos est d'appréhender les mobilités urbaines en intégrant dans une même approche, mobilités résidentielles et mobilités quotidiennes, qui ont donné lieu au cours des dernières décennies à « la constitution de champs de recherche cloisonnés » (Bassand et Kaufmann, 2000 : 131). Sa démarche permet de montrer en s'appuyant sur le cas de l'agglomération parisienne que mobilités et territoires sont indissociablement liés pour rendre compte notamment des processus de confinement spatial. Dès lors la mobilité est déterminante dans l'accès aux ressources comme l'emploi, les loisirs, etc., et l'auteur de conclure que loin des injonctions à la mixité sociale dans les espaces résidentiels pour résoudre les inégalités, c'est bien au contraire la « possibilité de mobilité » qui permet de desserrer la quasi contrainte de ne pouvoir sortir de son lieu de résidence ; ce qui revient à dire que l'« égalité spatiale appelle à davantage de mobilité et que, en bien des aspects la mobilité s'impose comme une norme de l'intégration sociale ». Ces conceptions de la mobilité urbaine s'inscrivent dans une logique compréhensive des processus de métropolisation où les formes d'habiter dépendent largement des capitaux dont les citoyens disposent. Comment alors se comporte l'individu dans l'espace urbain ? Quels rapports entretiennent le capital culturel incorporé ou acquis et les comportements spatiaux ?

C'est en psychologue de l'environnement que Thierry Ramadier tente de répondre à ces questions. Sa contribution « Capital culturel, lisibilité sociale de l'espace urbain et mobilité quotidienne » informe donc sur la mobilité quotidienne et son rapport à l'insertion sociale et spatiale. L'auteur aborde le sujet sous un angle particulier, celui des citoyens qui non seulement se déplacent mais se positionnent socialement dans l'espace. Au départ de l'analyse, le concept de représentation qui est un outil cognitif permettant d'appréhender le rapport entre caractéristiques de l'espace et comportements spatiaux. La lisibilité sociale (représentation sociale de l'espace) devient centrale pour comprendre les déplacements mais aussi le rapport à un espace non familier notamment quand on a affaire à des migrants dont les « capitaux culturels du rapport à l'espace » varient significativement. Pour Thierry Ramadier, il apparaît aux termes d'expérimentation avec des groupes d'étudiants étrangers en résidence à Paris de différentes origines culturelles, qu'il semble plus pertinent d'analyser la mobilité quotidienne non pas comme un capital qui permet de comprendre les modes d'insertion sociale, mais plutôt comme mode d'insertion sociale et spatiale qui dépend de capitaux nécessaires à sa mise en œuvre. Ce jeu entre déplacement et (re)placement s'inscrit dans un double rapport individu/espace et individus entre eux, lequel donne sens à l'espace. Résultat important qui s'écarte d'un déterminisme de compétences culturelles incorporées pour s'insérer socialement dans des mondes inconnus, pour s'engager sur une autre voie : la production sociale collective de significations environnementales qui deviennent un enjeu de lutte. Dans cette logique, « la mobilité quotidienne

s'appuie et contribue à renforcer les ségrégations socio-spatiales », résultat à discuter en regard des conclusions du texte de Jean-Pierre Lévy.

Le dernier texte publié dans cette deuxième partie « Quel temps aujourd'hui en ces lieux incertains ? », proposé par Michel Agier, s'écarte quelque peu de la logique des précédents. Parce qu'il aborde une autre forme d'occupation de l'espace vouée au provisoire mais qui perd de son caractère éphémère quand la mobilité forcée devient une immobilité tout aussi forcée, il nous conduit « dans quelques espaces marginaux », là où se construisent des localités nouvelles. C'est en anthropologue que Michel Agier pose la question des déplacements et des stratégies d'emplacement de populations qui contribuent à former des espaces parfois inédits avec pour nom, zones, refuges, squat, camps, etc. De la mondialisation, découlent des formes de mobilités qui signifient le départ, la rupture, la séparation et tout un vocabulaire de l'instable et de l'incertain dont se fait le témoin l'auteur dans sa caractérisation des « hors-lieux » : lieux pour « déplacés internes », lieux pour « réfugiés » géographiquement et socialement « à part ». Ces lieux conçus comme de passages durent ; s'installent alors des relations sociales qui inscrivent la « mobilité arrêtée » dans un espace effectivement construit. Pour Michel Agier saisir ces espaces intermédiaires c'est aussi interroger la production plus ou moins durable de marges et en définitive les fêlures dans le monopole des lieux de la définition des identités.

Enfin, William Berthomière nous livre dans « Pas de monde sans mobilités » sa lecture des contributions de cet ouvrage collectif, lecture libre et digressive qui vient encore enrichir les approches de nos auteurs en convoquant deux scènes de la mobilité : la rue comme lieu où se déploient et s'observent les mouvements des gens ; et le cyberspace comme lieu où s'expérimentent des échanges d'une autre nature que ceux qu'autorisent le face à face, le côtoisement, etc., à la faveur des temps de la rue, ceux que ponctuent les heures des affaires dans l'espace public et celui intime du privé. Spectacles de la rue, spectacles d'internet qui modifient les façons d'être.

Les formes de mobilité décrites dans cet ouvrage plurivoque mettent en lumière de nouveaux processus dont celui que décrivait Richard Sennett quand il écrivait que « dans la nouvelle économie l'expérience dominante est celle de la dérive de lieu en lieu, de job en job » (2000 : 31). Le migrant est devenu aujourd'hui la figure contemporaine exemplaire de l'effacement des repères stables que proposaient les groupes ancrés dans des territoires à l'histoire faite et celle, déroutante, de l'expérience active du déplacement. C'est pourquoi la grande ville est l'espace par excellence de la mobilité, du déplacement/replacement, espace qui aujourd'hui ne peut se saisir comme totalité selon Lamia Missaoui et Alain Tarrus « tant sa mise en

forme dépend désormais d'espaces et de populations *qui lui sont extérieurs* » (2006: 45), indiquant par là, le glissement de conception qu'entraîne la considération de la ville comme lieu-monde à celle de lieu-passage.

L'analyse des enjeux contemporains des mobilités appelle à poursuivre les recherches empiriques et à interroger les transformations qu'elles génèrent dans une ville considérée non pas comme une entité close mais en tenant compte d'autres échelles territoriales. Les textes publiés dans cet ouvrage ont tous contribué à leur manière à une lecture des pratiques de mobilité qui s'écarte de l'opposition classique entre ancrage et mobilité et réinterroge les divisions disciplinaires et thématiques traditionnelles. C'est bien une appréhension globale des formes de mobilité et de leurs relations qui est en jeu dans la compréhension des transformations sociales et spatiales produites par la mobilité et constitue le défi de cet ouvrage : faire dialoguer « les mondes de la mobilité ».

## Références bibliographiques

- ALLEMAND S., ASCHER F., LÉVY J., 2004, *Les sens du mouvement. Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, Paris, Belin – Institut pour la ville en mouvement.
- BASSAND M. et KAUFMANN V., 2000, « Mobilité spatiale et processus de métropolisation : quelles interactions? », in BONNET M. et DESJEUX D. (dir.), *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, p. 130-140.
- BONNET M. et AUBERTEL P. (dir.), 2006, *La ville aux limites de la mobilité*, Paris, PUF, Sciences sociales et sociétés.
- BONNET M. et DESJEUX D. (dir.), 2000, *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF.
- BOURDIN A., 2005, « Les mobilités et le programme de la sociologie », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 118, n° 1, p. 5-21.  
([http://www.cairn.info/article.php?ID\\_ARTICLE=CIS\\_118\\_0005](http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=CIS_118_0005))
- BOURDIN A. (dir.), 2005, Mobilité et modernité, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 118, n° 1.
- BRUN J., 1993, « La mobilité résidentielle et les sciences sociales. Transfert de concept et questions de méthodes », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 59-60, *Les mobilités*, p. 2-14.
- HIRSCHHORN M., BERTHELOT J.-M. (éd.), 1996, *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, coll. Villes et entreprises.
- MISSAOU L. et TARRIUS A., 2006, « Villes et migrants, du lieu-monde au lieu-passage », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 22, n° 2, p. 43-63.
- LES ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE, 1993, n° 59-60, *Les mobilités*.

- RÉMY J., 2004, « Cultures de la mobilité et nouvelles formes de territorialité », in VODOZ L., PFISTER GIAUQUE B., et JEMELIN C. (éd.), *Les territoires de la mobilité: l'aire du temps*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 13-42.
- SENNET R., 2000, *Le travail sans qualités. Les conséquences humaines de la flexibilité*, Paris, Albin Michel (Référence originale: 1998, *The Corrosion of Character. The Personal Consequences of Work in the New Capitalism*, New York, W.W. Norton and Company).
- SIMMEL G., 1908, traduction française en 1999, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF.
- TARRIUS A., 2007, *La remontée des Sud. Afghans et Marocains en Europe méridionale*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- URRY J., 2005, *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?* Paris, Armand Colin.
- VODOZ L., PFISTER GIAUQUE B., JEMELIN C. (dir.), 2004, *Les territoires de la mobilité. L'aire du temps*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.



*Première partie*

## **Mobilité et projet migratoire**





**LE POINT DE VUE DE L'AUTONOMIE DANS L'ÉTUDE  
DES MIGRATIONS INTERNATIONALES :  
« PENSER DE L'INTÉRIEUR »  
LES PHÉNOMÈNES DE MOBILITÉ**

---

Emmanuel MA MUNG

Lorsqu'elles cherchent à les expliquer, les recherches sur les migrations internationales oscillent entre les explications par les déterminations extérieures (les migrations sont provoquées par les différentiels de niveau de vie entre pays d'origine et de destination) et celles qui privilégient les déterminations intérieures (les individus choisissent de partir à la suite d'un calcul entre les coûts et les avantages que procure la migration). Ces explications ne sont pas satisfaisantes car on peut facilement leur opposer des exemples qui les contredisent. Dans un pays à faible niveau de vie où l'on pourrait s'attendre, si l'argument du différentiel fonctionne idéalement selon le modèle, à ce que toute la population migre, on observe que seule une partie d'entre elle le fait. Même chose à l'échelle individuelle, tous les individus qui auraient un avantage à migrer ne le font pas. Ajoutons à ces critiques bien connues que ces théories exposent deux visions à la fois opposées et réductrices des migrants. Ils sont, soit des objets balistiques mus par les différentiels des niveaux de vie entre pays émetteurs et pays récepteurs, soit des calculateurs acharnés visant à maximiser leurs gains tout en minimisant leur effort; autrement dit soit un ensemble d'agents n'ayant aucune prise sur leurs actions, soit des individus disposant de toutes les informations et moyens leur permettant de choisir entre rester sur place ou se déplacer, et de la connaissance à l'avance des effets de leurs actions.

Pour différentes qu'elles soient dans leur conception des migrants (objets balistiques ou sempiternels calculateurs), ces explications partagent un socle commun de schèmes explicatifs rarement explicités par leurs auteurs. Le raisonnement qui leur est sous-jacent repose sur l'idée générale qu'il y a un bien (économique, culturel, politique...) dont l'inégalité de la répartition dans l'espace provoque le déplacement d'individus ou de populations.

Deux idées connexes s'ensuivent. Les migrations sont *déterminées* par des *facteurs*. La connaissance de ces déterminants devrait permettre d'expliquer les migrations (et le cas échéant d'agir sur celles-ci pour les freiner ou les encourager et de mettre au point des politiques migratoires). Une autre idée solidaire de la précédente est que les migrations sont le résultat de *mécanismes* qui jouent soit à l'échelle macro-économique – des différences dans la distribution des richesses entre deux endroits provoquent le déplacement de populations vers celui où ces richesses sont les plus nombreuses – soit à l'échelle individuelle – considérant ces différences dans la distribution des richesses, un individu décidera, après une évaluation positive des gains par rapport aux pertes que provoquerait son déplacement, de se rendre à l'endroit où elles sont les plus nombreuses. La différence entre ces explications – généralement données comme des évidences – tient dans le niveau macro ou micro-économique auquel on estime que les mécanismes agissent prioritairement.

Des explications alternatives ont été fournies qui mettent l'accent sur une échelle intermédiaire, l'échelle mésoscopique<sup>1</sup> (*meso level*), en faisant intervenir la famille dans la décision de migrer (Stark et Bloom, 1985)<sup>2</sup>, et en proposant une analyse (Faist, 1997) privilégiant un niveau situé entre l'analyse macro-structurale et microsociologique fondée sur l'étude des ménages, de la famille et des réseaux, l'objectif étant de mettre en rapport les réseaux et le capital social dans la décision de migrer (Doraï, Hily *et al.*, 1998, p. 144). Ces propositions relèvent plutôt de l'explication par les déterminations intérieures, à ceci près qu'il ne s'agit plus d'un individu isolé mais d'un groupe.

Il serait un peu facile de souligner qu'il s'agit là d'une conception économiciste des migrations (la rareté d'un bien explique le comportement de collectifs ou d'individus) et, par voie de conséquence, une conception déterministe de ces migrations (cette rareté provoque ces comportements). Mais en rester là serait insuffisant, car il est difficile de nier que les différences dans les conditions de vie ou l'espoir d'une vie meilleure ont des effets sur le déplacement de collectifs ou d'individus.

Mon objectif ici n'est pas de présenter une théorie unifiée des migrations ou de fournir une méta-explication qui subsumerait les autres. Il s'agit plutôt, pour commencer, de modifier le regard que l'on porte sur les phénomènes migratoires en amendant le vocabulaire utilisé. Plutôt que de parler de déterminations, extérieures ou intérieures, on peut désigner la situation,

---

1. Nous aborderons la proposition de Paul-André Rosental plus loin.

2. Pour la « nouvelle théorie des migrations » de Stark et Bloom, les décisions de migrer ne sont pas prises par des individus isolés comme dans la théorie classique mais par des familles dans le cadre d'une stratégie migratoire familiale incluant migrants et non-migrants. Voir également : Collectif, 1999, *Les dossiers de CERC association*, n° 3, p. 29-30.

l'environnement dans lesquels se réalisent les migrations comme les *conditions* extérieures, et l'examen, le calcul, l'évaluation de ces conditions auxquels procèdent l'individu ou le collectif comme les *dispositions* intérieures. Ainsi on ne préjuge pas du caractère déterminant de l'une ou l'autre partie. On ne peut pour autant négliger ni les « conditions extérieures », ni les « dispositions intérieures ». D'où la question : est-il possible faire tenir ensemble les deux ?

Une solution est de considérer que les conditions extérieures sont les contextes que les individus ou les collectifs organisent pour la réalisation de leur projet (dispositions intérieures). Mais cette solution a des implications importantes, car dire que les individus ou les collectifs aménagent les contextes revient à mettre l'accent sur leur savoir-faire (ils n'agissent pas de n'importe quelle manière). Et par voie de conséquence sur leur capacité d'initiative : leur pouvoir-faire (ils n'agissent pas pour n'importe quelle raison). Savoir-faire et pouvoir-faire sont deux dimensions de l'autonomie (aspect qui sera développé *infra*). Mettre l'accent sur cette dernière c'est déjà privilégier « un point de vue » – un paradigme – de l'autonomie. Dans ce cas, l'autonomie doit être posée comme présupposé explicite qui oriente les observations, et à partir duquel on élabore sciemment un point de vue. Après avoir défini celui-ci, nous évoquerons quelques implications méthodologiques puis nous verrons s'il est possible d'articuler deux idées, celle de projet migratoire et celle de création migratoire afin de comprendre le processus migratoire du point de vue de l'autonomie.

## Sens et point de vue de l'autonomie

La question de l'autonomie a rarement été abordée dans la recherche sur les migrations internationales à l'exception notable de Constance De Gourcy (2005) qui la traite toutefois dans une perspective différente de celle privilégiée dans ce texte. Le sens que je lui attribue est celui que j'ai dégagé à partir d'une réflexion sur la façon dont la question de l'autonomie s'est imposée dans mes travaux de recherches (Ma Mung, 1999 : 37-49) <sup>3</sup>.

### *Sens de l'autonomie*

Deux ensembles de sens peuvent être retenus : l'autonomie comme différenciation et distinction, l'autonomie comme affirmation et initiative. Ces deux sens sont solidaires car concomitants et dans la réalité, indissociables. Ils se traduisent dans la pratique par un savoir-faire et un pouvoir-faire.

---

3. Les considérations qui suivent pourront paraître péremptoires, elles demanderaient un développement qu'il n'est pas possible de faire ici, je renvoie donc aux références mentionnées.

L'autonomie comme différenciation et distinction tient dans l'idée que faire groupe c'est déjà manifester une forme d'autonomie en ceci qu'établir des relations avec les uns plutôt qu'avec les autres contribuent à créer un monde imaginaire et une entité « physique » distincte et différente. Il y a autonomie vis-à-vis de la société englobante et des groupes qui la constituent dès lors qu'il y a constitution d'une entité distincte par différenciation de l'ensemble. La constitution de cette entité se traduit dans le même mouvement par l'institution d'une identité particulière construite dans une interaction avec celle des autres groupes, lesquels sont indispensables à la manifestation de l'identité de ce groupe en tant qu'éléments lui permettant de creuser sa différence vis-à-vis de ceux-ci. L'autonomie comme affirmation est également autonomie comme initiative dans la mesure où il y a action délibérée, explicite de sortir de son monde pour transformer sa situation et modifier le cours de son existence. La migration consiste à quitter un univers social pour un autre, il y a donc comme une rupture du cercle social dans lequel on se tient. L'autonomie est ici accomplissement d'une action délibérée – délibérée étant à prendre dans ses différents sens d'action intentionnelle et d'action ayant fait l'objet d'un examen, d'une discussion.

Ces deux ensembles de sens (comme distinction et différenciation, et comme affirmation et initiative) sont inséparables et solidaires parce que pour qu'il y ait autonomie, il faut plus qu'une simple distinction et différence entre une partie et un tout mais que celle-ci soit active, qu'il y ait une initiative, un pouvoir-faire qui exprime une mobilisation du sujet pour la différence. Mais pour que ce pouvoir-faire se réalise, il faut un savoir-faire. Cette circularité est intrinsèque à l'autonomie. L'autonomie comme savoir-faire pourrait être alors définie comme la capacité d'un sujet, individuel ou collectif, à constituer et maintenir un monde, et l'autonomie comme pouvoir-faire comme la capacité de ce même sujet à agir sur et à transformer ce monde. Résumons: distinction et différenciation d'une part, affirmation et initiative de l'autre sont les deux ensembles de sens que nous pouvons donner à l'autonomie. Ils ne correspondent pas à deux aspects séparés de celle-ci, ils en décrivent plutôt le double mouvement, la double forme qu'elle prend simultanément. Cette double forme s'exprime dans l'action et la pratique par un *savoir-faire* comme capacité de distinction et de différenciation du sujet (individuel ou collectif) et de constitution d'un monde, et par un *pouvoir-faire* comme capacité d'affirmation et d'initiative du sujet et de transformation de ce monde.

### ***Point de vue de l'autonomie***

Définir un point de vue de l'autonomie au sens le plus large (*ibid.*: 3-24) consiste à se demander comment un être-pour-soi (être vivant, sujet individuel ou collectif) se construit et se maintient en tant que tel dans ses

relations avec ce qui lui est extérieur, ce qui est autre que lui<sup>4</sup> : comment son identité se tient et se maintient dans une relation à l'altérité. Cela implique de porter l'attention sur la façon dont une entité (individu ou collectif) agit pour elle-même et sur la manière dont elle se « donne » ces contraintes – se les présente – de telle sorte qu'elles lui permettent de se maintenir en tant qu'entité distincte ayant une identité particulière, et de telle manière qu'elle puisse les aménager à son profit. Le point de vue de l'autonomie dans l'étude de groupes ou d'individus consiste donc à voir comment ils se constituent et se maintiennent dans leurs relations avec ce qu'ils ne sont pas (autres groupes, autres individus, autres espaces) ; comment ils se définissent dans leurs rapports avec ce qui leur apparaît – et qu'ils se donnent – comme leur altérité sociale et spatiale : leur extériorité matérielle-sociale.

Cela revient à considérer que les entités que nous observons (pratiques sociales, organisations de l'espace, activités humaines, productions, culturelles, économiques, formes politiques...) sont des arrangements créés par et pour le sujet, individuel et collectif, et donc que ceux-ci ne sont pas la résultante de lois inscrites dans une eschatologie divine, naturelle ou encore historique qui de ce fait les « détermineraient » (loi de Dieu, loi de la Nature, loi de l'Histoire), mais le produit de la loi propre du sujet : de lois sociales, au sens de productions de la société.

Une autre implication de ce point de vue est que l'autonomie se trouve dans les processus-mêmes de la connaissance, dans leur récursivité – ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle se trouve dans la connaissance elle-même. Il est donc antinomique avec une démarche scientifique qui établit que la vérité est en un lieu hors du monde et qui reconnaît ainsi une puissance extérieure dictant les canons du vrai et du juste.

Il y a impossibilité de sortir de l'univers dans lequel nous sommes immergés puisqu'il est celui que nous avons construit de l'intérieur et que la vision que nous en avons ne peut être qu'interne et la position d'extériorité que revendique le chercheur est à l'intérieur de cet univers. La réflexivité elle-même est – et n'est que – une possibilité qu'offre ce monde. Mais en tant qu'examen de soi par soi, elle est auto-nome (propre-loi). En sorte qu'elle est définition de soi dans l'interrogation des manières de l'observation. D'où la nécessité pour l'observateur de s'intéresser à la façon dont il introduit une définition de soi dans ses descriptions.

Car l'autonomie sur le plan de la connaissance a quelque chose de paradoxal (comme le serpent qui se mord la queue), quelque chose d'*auto-référentiel* dont on ne peut se dégager à moins d'avoir une trappe de sortie épistémologique vers le soleil du savoir absolu – une conscience supérieure qui viendrait dans le dos de la conscience regarder ce qu'elle fait. Or, fixer

4. Cette formulation, dans son esprit, rejoint celle de Francisco VARELA (1989) qui écrit (par exemple p. 37) que l'autonomie est la capacité des unités vivantes à affirmer et à maintenir leur identité.

un tel point extérieur ce serait ne plus être dans cet examen circulaire, intrinsèque lui aussi de l'autonomie. Si un individu ou un corps social est autoréférentiel c'est par définition qu'il a ses propres références. Mais quelles sont-elles ? L'ensemble des règles ou lois qui le font être et se maintenir comme être distinct, à la manière des organismes vivants. Pour une société ce seraient donc ses propres lois. Et, c'est là que nous rencontrons une difficulté. Lorsque nous passons de l'autonomie des organismes vivants à l'autonomie individuelle ou sociale, nous n'avons plus affaire à des lois de la nature mais à des lois de la société : celles de la nature s'imposent (y compris à la société), celles de la société sont celles qu'elle s'impose. Elles sont créées et n'existent que dans l'esprit des gens. La question d'un point de vue de l'autonomie est à poser par rapport à cette considération essentielle. Les lois de la nature sont données, celles de la société sont celles qu'elle se donne. Une des conséquences que cela devrait avoir sur notre façon d'appréhender les choses est la suivante : à savoir que quel que soit le poids des contraintes et conditions (naturelles et sociales), il y a une part d'initiative dans les actions des sujets. Il faut alors mettre l'accent sur les initiatives plutôt que sur les contraintes. Mais dire cela n'est pas ignorer ces dernières, bien au contraire, puisque s'il y a une initiative c'est qu'il y a aussi une contrainte – sinon on se demande bien comment et pourquoi se manifesterait l'initiative. L'initiative, le pouvoir-faire, est précisément la capacité de transformer ces contraintes en un pour-soi du sujet.

### **Les approches des migrations internationales du point de vue de l'autonomie**

Les migrations internationales se présentent comme des cas exemplaires, des cas-limites, car leur étude soumet à l'examen, peut-être plus que d'autres thématiques de recherche, deux dimensions essentielles des phénomènes socio-spatiaux : la distance, puisque la migration est l'expression la plus forte de son franchissement (certes, la distance intervient dans tous les phénomènes sociaux dès lors que l'on prend en compte leur dimension spatiale, mais ici elle devient centrale car constitutive de la migration) ; l'identité, puisque les migrants en passant d'un monde à un autre modifient les conditions de sa formation dans les différents univers qu'ils traversent. Certes, là aussi, l'identité intervient dans tous les phénomènes sociaux, mais ici la tension entre le même et l'autre, constitutive des identités et subjectivités est accentuée.

Quelles sont les implications sur le plan des postures et des méthodes de recherche sur les migrations internationales ? Il s'agit de mettre l'accent sur les initiatives plutôt que sur les déterminations et d'étudier la façon dont les individus et les groupes aménagent pour eux-mêmes, les « conditions extérieures ». Il s'agit donc de « penser de l'intérieur », c'est-à-dire du point

de vue du sujet, les phénomènes de mobilité et de s'intéresser à la façon dont un « intérieur », à partir de ses propres dispositions, organise pour lui l'extériorité matérielle-sociale.

Penser de l'intérieur implique d'identifier et de comprendre le sens et les significations que l'individu donne à ses actions. Cela renvoie à la démarche compréhensive, dans ses différentes variantes, principalement utilisée dans la sociologie (approches phénoménologiques, ethnométhodologie, interactionnisme symbolique...), mais qui depuis quelques années apparaît en géographie (*ibid.*: 340-341). Penser de l'intérieur implique également de s'intéresser à la façon dont les sujets définissent et spécifient la frontière qui les distingue de ce qu'ils ne sont pas, de ce qu'ils constituent comme extériorité. Sur le plan social, cela relève sans doute des approches sociologiques qui s'inspirent de Fredrik Barth (1995). Penser de l'intérieur suppose également d'identifier l'extériorité matérielle-sociale dans laquelle le sujet agit. D'où une approche en termes de dimensionnement et de positionnement (nombre, extension spatiale, dimension temporelle et temporalités, volumes...) puisque cette extériorité est le monde dans lequel vit l'individu et qu'il construit, « l'objectivité » sur laquelle il a prise. Cela implique également de porter l'attention sur la façon dont une entité (individu ou collectif) agit pour elle-même, c'est-à-dire ici sur la manière dont elle « se » donne et « se » présente l'extériorité matérielle-sociale de telle sorte qu'elle lui permette de se maintenir en tant qu'entité distincte ayant une identité particulière et de telle manière qu'elle puisse l'organiser à son profit. On rejoint ici les approches cognitives.

Ces quelques remarques méthodologiques ne dessinent que la trame d'une approche articulant les dimensions compréhensive, quantitative, cognitive et réflexive, sur laquelle il faudra assurément tisser des motifs plus précis. Parmi ceux qui participent d'un point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales, l'idée de projet migratoire et celle, qui me semble lui être intrinsèquement liée comme j'essaierai de le montrer, de création migratoire méritent l'attention.

## Projet migratoire et création migratoire

Poser l'autonomie comme présupposé explicite orientant les observations et à partir duquel on élabore sciemment un point de vue implique donc de « penser de l'intérieur » les phénomènes de mobilité : de s'intéresser à la façon dont cet « intérieur », à partir de ses propres dispositions, organise pour lui l'extériorité matérielle-sociale. Comment « penser de l'intérieur » et qu'est-ce qui permettrait de le faire ? Comment la capacité d'initiative et de réalisation – de pouvoir-faire et de savoir-faire – des migrants s'exprime-t-elle ?

Une première réponse, intuitive, à cette question est le projet migratoire. C'est cette intuition que nous allons essayer d'éclaircir.

### *Le projet migratoire*

L'expression « projet migratoire » est d'utilisation de plus en plus fréquente mais d'apparition relativement récente dans la littérature francophone, hispanophone ou anglophone consacrée aux migrations internationales. Elle est rarement explicitée et désigne généralement l'intention de quitter un lieu pour un autre et/ou l'accomplissement même de la migration avant que celle-ci ait atteint son terme. Plusieurs travaux néanmoins font une place importante au projet migratoire, non pas tant pour préciser le sens de l'expression que pour l'élaborer comme notion pour l'analyse des migrations. C'est le cas, par exemple, des travaux de Paul-André Rosental et de Florence Boyer.

Dans un ouvrage paru en 1999 et consacré aux migrations internes dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle, Paul-André Rosental (1999) adopte une perspective critique générale sur les théories des migrations. Selon lui, deux approches s'opposent : la « vision mécaniste » des migrations qui se concentre sur les causes de la mobilité géographique intervenant à l'échelle macroscopique, et la « vision diffusionniste » qui privilégie les conditions de possibilité de la migration appréhendables à l'échelle microscopique, mais aucune ne fournit une explication satisfaisante de la mobilité. Les mécanistes voient les migrations comme le résultat de causes extérieures tandis que les diffusionnistes, à l'inverse, portent leur attention sur les migrants, sur « l'univers des possibles dont ils disposent » ; ils mettent l'accent sur les conditions de possibilité des migrations mais sans tenir compte selon l'auteur de ce qui les « détermine » et qui est pour lui l'objet de sa recherche. Pour échapper à l'alternative causes/conditions de possibilité, Paul-André Rosental développe un modèle d'inspiration diffusionniste – partant donc de l'individu et de l'échelle micro – qui retourne en quelque sorte en conditions de possibilité ce que les mécanistes tiennent pour causalité (par exemple les écarts de salaires entre régions d'origine et de destination sont les conditions de possibilité de la migration plutôt que sa cause). Il y ajoute un autre niveau – celui de la famille et plus précisément de la lignée familiale, introduisant ainsi la dimension temporelle – qui fait la médiation entre causalités intervenant l'échelle macroscopique et trajectoires individuelles. C'est à ce niveau familial mésoscopique que s'élaborent les projets migratoires, mécanismes de maturation souvent longs qui aboutissent à la décision de partir. L'autre apport de cet ouvrage est la prise en compte de la dimension spatiale, non pas seulement en termes de distance mais d'appartenance spatiale. Ce qui conduit l'auteur à parler d'appartenance à un territoire – compris comme configuration de différents lieux propres au sujet – plutôt que d'appartenance à un seul lieu tel que la résidence. Sans entrer dans le détail de cet ouvrage, retenons pour ce qui nous intéresse ici que la notion de projet migratoire permet selon Paul-André Rosental deux choses



essentielles : l'articulation des échelles macroscopique et microscopique et l'introduction de la dimension temporelle dans les actes migratoires. Les déterminants et les migrations ne sont plus considérés comme des phénomènes simultanés et des conditions favorables provoquant instantanément les migrations mais comme le résultat de visées de groupes d'individus. Le projet migratoire – dont P-A Rosental veut faire un objet central de l'analyse des migrations (p. 106) et auquel il consacre un chapitre entier<sup>5</sup> – est avant tout dans cette recherche une notion, un outil, permettant de donner une explication des migrations, plus pertinente que celle des modèles habituels, et de rendre compte de leur complexité.

Dans ses travaux sur les migrations des Touaregs du Niger, Florence Boyer (2005a, 2005b) part également d'une critique des théories migratoires classiques pour proposer la notion de projet migratoire. Cette notion présente selon elle deux sortes d'avantages. Elle permet d'une part de rendre compte de la complexité des migrations en articulant les différentes échelles spatiales et temporelles, et d'autre part de s'interroger non pas sur le « pourquoi » mais sur le « comment » de la migration et de remettre ainsi en question l'approche par les déterminants et la logique cause-effet. Le projet migratoire doit s'envisager comme une « procédure stratégique, pragmatique et contextuelle » dont la fabrication est intentionnelle, une projection dans l'avenir ayant ainsi une dimension temporelle fondamentale dont le contenu, par là-même, est en redéfinition constante en fonction de l'histoire, des parcours et de l'expérience migratoires. La notion permet selon elle d'éclairer différemment les éléments de contexte classique tels que la situation économique supposée propice à la migration. Florence Boyer insiste également sur le fait que la notion de projet migratoire permet d'articuler les différentes échelles sociales (individu, groupe de parenté, groupe de migrants et groupe social de référence) dans la mesure où chacun intervient dans sa formulation. Florence Boyer aboutit à propos de la notion de projet migratoire à des conclusions contrastées par rapport à celles de Paul-André Rosental. D'un côté elle permet d'articuler les différentes échelles spatiales et temporelles, et de montrer que le projet implique les membres du groupe d'appartenance (famille, parenté ou migrants selon les cas) ; Florence Boyer rejoint ici Paul-André Rosental. Mais elle s'en éloigne sur un autre plan car la dite-notion permet selon elle de remettre en question l'approche par les déterminants, déterminants que précisément Paul-André Rosental cherche à identifier.

L'utilisation croissante de l'expression projet migratoire suggère quelques remarques. Elle atteste l'existence de ce qu'elle désigne (les projets migratoires), existence elle-même révélatrice de la capacité de pouvoir-faire

5. Il semble que dans ses publications ultérieures Paul-André Rosental ne fasse plus allusion au projet migratoire que ce soit en tant qu'intention de migrer ou en tant que notion ou concept.

des migrants<sup>6</sup>. D'autre part, l'expression, même lorsqu'elle est employée sans qu'en soit précisé le sens, indique une position de l'observateur qui privilégie une approche centrée sur les migrants en tant qu'acteurs supposés avoir des visées, des intentions. Position qui, elle aussi, présuppose cette capacité.

Dans les travaux où le projet migratoire est élaboré en tant que notion, celle-ci permet de comprendre les migrations non plus comme résultats de mécanismes agissant à l'insu du migrant (combinaison de forces économiques ou calcul machinique coûts-avantages), mais comme réalisation d'une intention propre au migrant: ce ne sont plus des mécanismes qui agissent sur le migrant mais le migrant qui agit de lui-même.

Le projet migratoire en tant que projection dans le futur est une façon d'organiser et surtout d'imaginer l'avenir<sup>7</sup>. Il apparaît dans la perspective autonome adoptée ici comme la formalisation des dispositions intérieures (initiative et savoir-faire) des sujets. Et se présente comme interface – ombilic pourrait-on dire – entre dispositions internes et conditions externes, entre intériorité du sujet comme être-pour-soi et extériorité matérielle-sociale.

Le projet migratoire est-il une entité observable? On sait que son contenu évolue amplement au cours de la migration<sup>8</sup>. La connaissance précise de celui-ci ne fournit donc pas une donnée utile puisqu'elle est sujette à modification. Elle est d'ailleurs d'une certaine manière irréalisable car elle supposerait qu'il soit possible d'identifier l'intégralité des représentations, des affects et des intentions du sujet, ce qui ne peut certainement pas s'obtenir par une question du type: quel est votre projet migratoire? L'important à retenir est la persistance d'une intention générale de mobilité.

La notion de projet migratoire est donc plus une prescription méthodologique/épistémologique qu'une notion opératoire susceptible de fournir des données empiriques consistantes. Elle demande à être articulée à celle de création migratoire.

### ***La création (de mondes) migratoire(s)***

La notion de projet migratoire est secondaire dans les travaux d'Alain Tarrius, il y fait d'ailleurs rarement allusion. Pourtant, ses travaux sont marqués par la préoccupation constante – et réitérée depuis vingt ans (Tarrius, 1989) – d'articuler les échelles spatiales – ou plus précisément les « étages territoriaux » pour reprendre sa formulation – et les échelles

6. Bien entendu, le caractère relativement récent de cette utilisation n'indique pas pour autant que les projets migratoires n'existaient pas auparavant.

7. Tristan BRUSLÉ (2006) dans sa thèse sur la migration des Népalais en Inde insiste également à plusieurs reprises sur cette imagination du futur.

8. ARAB (2007), CERIANI-SEBREGONDI (2007) et BOULY DE LESDAIN, (1999), pour ne citer que quelques travaux. Florence Boyer quant à elle souligne que le projet migratoire est difficile à décrire tant il peut être protéiforme.

temporelles, quotidiennes, biographiques, intergénérationnelles, à l'instar des travaux cités plus haut. Ce n'est donc pas en ayant recours à la notion de projet migratoire qu'il y parvient. Ses observations le conduisent à des descriptions de situations migratoires, d'univers sociaux et territoriaux qui, précisément, articulent ces différentes échelles<sup>9</sup>. La question se déplace et change de registre: elle n'est plus « comment articuler les différentes échelles dans l'observation? » au moyen éventuellement de la notion de projet migratoire mais « comment les migrants procèdent effectivement à cette articulation? ».

Ces univers sociaux et territoriaux – ces « territoires circulatoires » comme il les désigne – correspondent à ce que nous pourrions appeler des « mondes migratoires » produits par les migrants, et à proprement parler, créés dans la migration. On pourrait alors parler de la création de mondes migratoires et porter notre attention sur cette « création migratoire » qui apparaît ainsi comme une autre dimension fondamentale du processus migratoire. Cette création migratoire est création d'univers de représentations, de normes, de codes, propres aux migrants, qui diffèrent, du fait de leur engagement dans la migration, de ceux des sociétés d'origine et de départ.

Nous en venons ainsi à un autre aspect du processus migratoire qui nous renvoie à la proposition, déjà examinée, concernant la façon dont, à partir de ses propres dispositions intérieures, le sujet organise pour lui l'extériorité matérielle-sociale. Il s'agit maintenant de voir comment il la constitue comme monde migratoire, arrange et institue contraintes et opportunités de mouvement comme univers prédisposé à réaliser la migration. Cette imagination, cette création d'un monde prédisposé à accueillir la migration est concomitante de l'élaboration d'un projet migratoire comme intention de quitter un lieu pour un autre. Création et élaboration se nourrissent l'une l'autre jusqu'à concrétiser le projet. Les informations transmises par différents canaux (récits, média divers...) mais aussi l'expérience personnelle fournissent à l'imagination la trame sur laquelle l'individu construit l'extériorité matérielle-sociale en un monde prédisposé à la migration. La migration entamée, création migratoire et projet migratoire se poursuivent selon des configurations de plus en plus complexes. Ils sont redéfinis en fonction de leur réalisation du moment. Les migrants engrangent et capitalisent les expériences, les savoirs (informations, réseaux sociaux, itinéraires) qui permettent la transformation du monde et du projet. En sorte que le projet migratoire est sans cesse alimenté par l'acte migratoire. La migration comme action est concomitante de la migration comme intention plutôt que son résultat. Le projet migratoire ne déclenche pas la migration dans une

9. Cette perspective d'articulation des différentes échelles spatiales et temporelles est également développée dans des recherches sur les mobilités urbaines, cf. LÉVY et DUREAU (2002).

séquence linéaire du type formation du projet puis réalisation, c'est dans une certaine mesure l'action de migrer qui permet d'en avoir l'intention.

## Conclusion

Ces remarques sur le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations nous ont conduit à nous interroger sur la façon dont un sujet constitue l'extériorité matérielle sociale en un pour-soi – en un univers prédisposé à la migration – et y mettre en lumière la co-construction – la construction réciproque – du sujet comme migrant et du monde comme migratoire. Cela nous invite à approfondir la connaissance de ces mondes et de la façon dont ils se créent.

Plusieurs travaux se sont intéressés à ces mondes migratoires. Alain Tarrus (2007) par exemple décrit la constitution de tels univers par les Afghans et les Marocains en Europe du sud. De même que Constance De Gourcy (2005a, 2008) dans un cadre très différent ou Marie-Antoinette Hily et Christian Rinaudo (2002) à propos des commerçants du marché de Vintimille. Ainsi que Tristan Bruslé dans sa thèse dont le sous-titre est évocateur sur ce plan : la construction du monde des Népalais en Inde. Ou encore Claire Escoffier (2006) à propos de la formation de communautés d'itinérance chez les clandestins sub-sahariens au Maroc, ou Camille Schmoll (2004) chez les femmes tunisiennes commerçantes occasionnelles en Italie. Cette liste est loin d'être exhaustive. Par ailleurs des recherches sont en cours à propos de la constitution de tels mondes à travers les usages de l'Internet (Diminescu, 2008 ; Nedelcu, 2004). Ajoutons que l'imagination joue un rôle essentiel dans la création de ces mondes sur laquelle il faut sans doute porter l'attention. Cela participerait à la connaissance de « l'imaginaire migratoire » que certains appellent de leurs vœux ayant l'intuition qu'il a un rôle décisif (Simon, 2008). Ces travaux, récents, participent à l'élaboration d'un point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales. Ils traduisent un renversement de perspective qui abandonne la question insoluble – car inadéquate – des déterminants de la migration, laquelle supposerait une connaissance exhaustive des « causes » de la migration et que celles-ci soient posées une fois pour toutes. Si causalité il y a, elle est multiple, complexe et réversible, autant dire impossible à saisir à moins de croire que les pensées, les désirs, les affects et les représentations puissent être articulés telles les pièces d'un mécanisme. L'étude des « mondes » de la mobilité en contournant cette impasse ouvre à n'en pas douter des perspectives de recherche prometteuses.

## Références bibliographiques

- ARAB C., 2007, *La circulation migratoire des Aït Ayad. Construction d'un espace migratoire entre le Maroc, la France, l'Espagne et l'Italie*, thèse de Géographie, Université de Poitiers, Poitiers, 392 p.
- BARTH F., 1995, « Les groupes ethniques et leurs frontières » (1969 pour l'édition anglaise), in POUTIGNAT P. et STREIFF-FENART J. (éd.), *Théories de l'ethnicité*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 203-249.
- BOULY DE LESDAIN S., 1999, « Projet migratoire des étudiantes camerounaises et attitude face à l'emploi », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 15, n° 2, p. 189-202.
- BOYER F., 2005a, *Être migrant et Touareg de Bankilaré (Niger) à Abidjan (Côte d'Ivoire): des parcours fixes, une spatialité nomade*, thèse de Géographie, Université de Poitiers, Poitiers, 506 p.
- BOYER F., 2005b, « Le projet migratoire des migrants touaregs de la zone de Bankilaré: la pauvreté désavouée », *Stichproben*, n° 8, *Special Issue on African Migrations, Historical Perspectives and Contemporary Dynamics*, p. 47-67.
- BRUSLÉ T., 2006, *Aller et venir pour survivre ou s'enrichir. Circulations de travail, logiques migratoires et construction du monde des Népalais en Inde*, thèse de Géographie, Université de Poitiers, Poitiers, 651 p.
- CERIANI SEBREGONDI G., 2007, *Quand la mobilité change le rapport au Monde. Migrants marocains en Méditerranée*, thèse de Géographie, Université de Paris I, Poitiers, 562 p.
- COLLECTIF, 1999, *Immigration, emploi et chômage: Un état des lieux empirique et théorique*, Les dossiers de CERC-Association n° 3, 123 p.
- DE GOURCY C., 2005, *L'autonomie dans la migration. Réflexion autour d'une énigme*, Paris, L'Harmattan, 347 p.
- DIMINESCU D., 2008, *Projet ANR: E-diasporas atlas, exploration et cartographie des diasporas sur les réseaux numériques*.
- DORAÏ K., HILY M.-A., MA MUNG E., 1998, *Bilan des travaux sur la circulation migratoire*. Rapport final pour le ministère de la Solidarité et de l'Emploi, Direction de la Population et des Migrations, MIGRINTER, CNRS-Université de Poitiers, 247 p.
- ESCOFFIER C., 2006, *Communautés d'itinérance et savoir-circuler des transmigrantes-s au Maghreb*, thèse de doctorat d'anthropologie, Université Toulouse le Mirail, 281 p.
- FAIST T., 1997, « The crucial meso-level », in HAMMAR T., BROCHMANN G., TAMAS K. ET FAIST T. (éd.) *International Migration, immobility and development. Multidisciplinary perspectives*, Oxford, New York: Berg. p. 187-218.
- HILY M.-A., RINAUDO C., 2002, « Entrepreneurs migrants sur le marché de Vintimille », in PÉRALDI M. (éd.), *La fin des noria? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve & Larose - Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, p. 335-351.

- LÉVY J.-P., DUREAU F. (éd.), 2002, *L'accès à la ville: les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, 411 p.
- MA MUNG E., 1999, *Autonomie, migrations et altérité*, habilitation à diriger des recherches en géographie, Université de Poitiers, 448 p.  
<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00337679/fr/>
- NEDELUCU M., 2004, « Vers une nouvelle culture du lien: les e-pratiques locales et transnationales des migrants roumains hautement qualifiés », in NEDELUCU M. (éd.) *La mobilité internationale des compétences. Situations récentes, approches nouvelles*, Paris, L'Harmattan, p. 77-103.
- PERALDI M. (éd.) *La fin des noria ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve & Larose, p. 335-351.
- ROSENTAL P.-A., 1999, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 255 p.
- SCHMOLL C., 2004, *Une place marchande cosmopolite, Dynamiques migratoires et circulations commerciales à Naples*, thèse de Géographie, Université Paris X, Nanterre, 550 p.
- SIMON G., 2008, *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 256 p.
- STARK O., BLOOM D.E., 1985, « The New Economics of Labor Migration », *American Economic Review*, vol. 75, p. 173-178.
- TARRIUS A., 1989, « Perspectives phénoménologiques dans l'étude de la mobilité », in *Transports et sciences sociales, questions de méthodes*. Caen, Paradigme.
- TARRIUS A., 2007, *La remontée des Sud. Afghans et Marocains en Europe méridionale*, Éditions de l'Aube, 202 p.
- VARELA F., 1989, *Autonomie et connaissance*, Paris, Seuil, 250 p.

## ***LE TRAVAIL DE LA TERRE ET LE SALAIRE DU CHANTIER : LOGIQUES MIGRATOIRES EN RÉGION DE KAYES AU MALI***

---

Christophe DAUM

Cet article vise à présenter certaines des logiques sociales qui amènent, encore aujourd'hui, les jeunes hommes de la région de Kayes, foyer de l'émigration malienne, à vouloir quitter leur pays pour aller s'embaucher en France, ce malgré leur connaissance des durcissements de la politique de fermeture des frontières européennes. Il s'appuie sur deux recherches menées à plus de 10 ans de distance sur un même groupe de villages. La première, « Du village à la ville<sup>1</sup> », avait fait l'objet d'un rapport, de quelques articles et d'une intervention dans le colloque conclusif du programme<sup>2</sup>. La seconde, menée de la fin 2005 à 2007<sup>3</sup>, consistait à revenir sur ce terrain en y posant les mêmes questions, pour chercher à cerner les transformations et les permanences.

En 1994-1995, l'objectif principal était de prendre la mesure des positionnements des jeunes de cette région au regard de leur devenir et d'analyser les déterminants à l'émigration. Environ cent jeunes avaient été enquêtés, dont nous avons gardé la liste ainsi que la transcription des entretiens. Dix ans plus tard, le retour dans ces villages visait à savoir ce qu'ils étaient devenus. Nous voulions également questionner leurs cadets appartenant à la tranche d'âge rencontrée en 1994. L'enquête a été prolongée à Bamako,

- 
1. Recherche menée avec Mahamet Timéra en 1994-1995 dans le cadre du programme Jeunes Villes Emplois (ministère de la Coopération, sous la responsabilité scientifique d'Émile Le Bris – IRD). Rapport final (mai 1995) : *Du village à la ville, immigration et développement*.
  2. « Les associations de développement des immigrés de la vallée du fleuve Sénégal », in *Actes du colloque Jeunes, Villes, Emploi, octobre 1992*, Ministère de la Coopération et du développement, Paris, p. 285-288.
  3. Dans le cadre d'une mission de trois mois pour l'unité de recherche « Migrations, mobilités et dynamique du peuplement » de l'Institut de recherche pour le développement, au dernier trimestre 2005, puis d'une délégation auprès de cette même unité de recherche (septembre 2006-août 2008).

dans les « maisons de passage<sup>4</sup> » fréquentées par les ressortissants des villages lors de leurs transits, plus ou moins durables, dans la capitale. Les analyses proposées ici s'inscrivent donc dans la durée et interrogent les transformations comme les permanences du contexte migratoire.

Ce retour sur le terrain révélera de nombreuses surprises nous conduisant à relativiser certaines des interprétations que nous avons formulées en 1995. Certaines de ces surprises sont consécutives aux transformations sociales et politiques qu'a connues la région – et le Mali plus généralement – depuis dix ans. D'autres sont liées à une entrée sur le terrain et dans le milieu différents, comme on le verra: d'une recherche à l'autre, c'est bien l'approche méthodologique qui mérite d'être discutée.

Après la présentation du contexte de la région et de certaines de ses transformations, puis de nos différentes options méthodologiques, nous présenterons les principaux résultats de ces deux étapes, avant d'en discuter l'analyse rétrospective.

## **Des changements justifiant le retour sur le terrain**

Le contexte de nos recherches, tant au Mali qu'en France, a connu entre ces deux étapes divers changements importants. On pouvait alors faire l'hypothèse qu'ils étaient susceptibles d'avoir modifié les comportements sociaux en matière d'émigration. Ce questionnement aura guidé la première partie de notre retour sur le terrain. En effet, les migrations internationales sont souvent, et classiquement, analysées comme se situant à la croisée d'un double mouvement: mouvement tendant à l'émigration, depuis le pays d'origine, mouvement tendant à l'immigration, vers le pays de destination. La décennie qui sépare les deux phases de la recherche se distingue en apparence par une relative inversion des tendances. Sur le plan sociopolitique en effet, le Mali dans le cas présent, a sensiblement progressé, au moins par rapport à certains des facteurs, qui nous semblaient en 1994 inciter à l'émigration; tandis que le pays de destination – la France – a notablement régressé en fait d'ouverture et d'accueil de l'étranger. Pourtant, l'émigration perdure, et les propos d'Alejandro Portes demeurent encore d'actualité malgré la rhétorique dominante en Europe: « Contrairement aux idées répandues, les immigrants viennent dans les nations les plus riches

---

4. Les gens de la région de Kayes avaient, depuis l'entre-deux-guerres, établi des maisons de passage (de type foyer) à Dakar en vue de servir de points de chute à leurs ressortissants en transit dans cette ville. À Bamako par contre (devenue avec la baisse des coûts de transports aériens l'alternative à la voie maritime pour la France via Dakar), les lieux de résidence étaient, encore récemment, exclusivement offerts par des personnes établies dans la capitale, en fonction soit de l'appartenance commune au village, soit de relations inter-lignagères voire directement familiales.



moins parce qu'ils le souhaitent que parce qu'on y a besoin d'eux » (Portes, 1999).

Dans le cas du Mali, les changements enregistrés concernent tant l'environnement socio-économique dans les villages d'émigration que le contexte national politique et ses répercussions dans la zone de Kayes.

Dans les villages, la crise croissante du système d'agriculture de subsistance en vigueur dans la région va brutalement se révéler au tournant des années 1970. Les jeunes de cette région, qui avaient commencé au tournant des années soixante à emprunter des routes ouvertes par leurs aînés<sup>5</sup>, vont émigrer de plus en plus nombreux vers la France et constituer l'émigration de travail moderne, puis, les séjours s'allongeant, s'installer durablement. Demeurés très liés au village d'origine, les émigrés joueront un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des villageois par le biais d'associations. On retrouve là un phénomène observé dans la plupart des pays d'émigration. Ainsi « les Salvadoriens à l'étranger conservent des liens extrêmement forts avec leurs villages natals. Des dizaines de *comités de pueblo* (comités villageois) ont vu le jour à Los Angeles, Washington et Houston pour soutenir ces communautés d'origine et faire avancer des projets locaux de développement », écrit Alejandro Portes (1999). Telle est bien la situation des Maliens. Dès les années 1980, des associations villageoises sont créées en France, déclarées sous la loi de 1901, formalisant les pratiques de solidarités mises en place dès les débuts de l'immigration : entre les ressortissants (en cas de chômage ou de rapatriement d'un défunt), mais aussi en direction du village (avec des achats de céréales dans les périodes de sécheresse, la construction de mosquées, de puits, etc.). Il n'est guère de village malien représenté en France par un nombre significatif d'immigrés à ne pas être impliqué dans cette histoire.

Au début des années 1990, certaines de ces associations villageoises vont, en France d'abord, se regrouper afin d'initier des projets demandant des investissements importants : dispensaires, maternités, programme de forage de puits, etc. Ces regroupements (association 1901), se feront soit sur la base de l'appartenance à une même collectivité territoriale (généralement l'arrondissement) soit sur la base de la proximité de leurs terroirs et de réseaux d'affinités anciens.

Ce sera le cas pour les villages enquêtés, qui fondent leur association, d'abord en France puis au Mali, à partir des liens tissés en immigration et de la mise en commun de leurs expériences de développement local.

En 2005, des écoles fondamentales fonctionnent dans tous les villages visités : dix ans plutôt, celles-ci étaient encore très peu nombreuses ; en outre, là où un seul collègue existait, un deuxième a été ouvert. On le verra

---

5. Voir sur ce point MANCHUELLE (1997, 2004 pour l'édition française) qui analyse la formation de l'émigration à l'époque coloniale, émigration d'abord sous-régionale puis internationale.

plus loin, ces ouvertures d'écoles ont eu des conséquences sur notre objet de recherche. Dans tous les villages également, l'accès à l'eau potable était en passe d'être considérablement modifié. Lors de nos enquêtes de 1994, les immigrés commençaient à financer des puits à grand diamètre pour certains villages qui n'en étaient pas encore équipés. En 2006 et 2007, un vaste programme de forage (financé par la coopération allemande) était en cours dans l'ensemble de la région, et de nombreux villages où nous avons résidé se préparaient à la mise en fonction d'un château d'eau et d'un réseau alimentant des bornes fontaines. Changement d'époque donc, et les immigrés étaient impliqués dans le financement des adductions d'eau potable. Autre exemple, sur le plan de la couverture sanitaire cette fois : nos enquêtes, effectuées pour partie en fin de saison des pluies (octobre-décembre), ont coïncidé avec une épidémie de choléra et nous avons été témoins de l'efficacité de l'organisation de la prévention et des vaccinations, ainsi que de la prise en charge des malades. Enfin, l'un des villages était électrifié<sup>6</sup>, tandis que d'autres se préparaient à s'équiper de générateurs. En matière de communications, l'opérateur public de téléphonie a installé des postes satellitaires reliés au réseau national dans de nombreux villages. Mais cet équipement relativement lourd est largement concurrencé par le téléphone portable, que l'on rencontre dans toutes les concessions, l'un ou l'autre des réseaux maliens voire les deux « passant » dans l'ensemble des villages que nous avons visités. Les échanges sont fréquents, y compris entre les émigrés et les membres de leur famille au village. À plusieurs reprises au cours de nos enquêtes de 2005-2006, nous serons nous-mêmes salués depuis Paris par l'une ou l'autre expatrié de la maison, de nos connaissances. C'est dire si la circulation de l'information et de la communication s'est considérablement fluidifiée d'une époque à l'autre<sup>7</sup>.

Les indicateurs statistiques officiels attestent, pour l'ensemble de la région, de ce que nous constatons au cours de ce retour sur le terrain. En effet, le taux de scolarisation dans le premier cycle est passé de 42,5 % en 1998-1999 à 75,5 % en 2005-2006; dans le second cycle et pour la même période, il est passé de 10,2 % à 27 % (le taux de scolarisation des filles dans le second cycle, en décalage certain, passe néanmoins de 5 % à 15,5 % dans la même période). Les centres de santé communautaire ont été multipliés

---

6. De façon encore prudente : le groupe d'une capacité importante, demeure sous-utilisé et les gestionnaires envisageaient de distribuer sur d'autres villages afin de rentabiliser l'investissement important que représente ce générateur. Néanmoins, ampoules électriques et postes de télévision se répandent.

7. Notons que les villages n'étaient nullement coupés du monde avant l'arrivée du téléphone cellulaire : la Radio Rurale de Kayes, historiquement la première radio FM « libre » dans le paysage ouest africain, portée par une ONG italienne puis par les associations locales, constituait à l'époque un vecteur d'information fort écouté, et encore de nos jours. Pour exemple, notre tournée de 1994 sera annoncée dans les villages par ce canal, et nous étions attendus à l'heure indiquée.

par trois, et 41 % de la population est désormais à moins de trois kilomètres d'un centre, 60 % à moins de 15 kilomètres. Enfin, on compte en moyenne 350 habitants pour un point d'eau moderne (borne-fontaine sur un réseau d'adduction), alors que ce type d'équipement était auparavant exclusivement réservé aux espaces urbains, sauf très rares exceptions !

Toutes ces transformations sont à porter au bilan de l'activité des associations d'émigrés. Elles ont en effet su proposer des réalisations dans leur village, après y avoir cerné les besoins prioritaires. Elles ont su également en trouver les financements : à partir de leurs cotisations en fonds propres, dans le partenariat avec des organisations de solidarité internationales financées par les pouvoirs publics (coopération française, communauté européenne), mais aussi en obtenant le soutien de collectivités territoriales françaises<sup>8</sup>. Enfin, ces associations ont su identifier les opérateurs techniques et mener les négociations avec ces derniers puis, bien souvent, avec les administrations et les autorités locales (santé, éducation nationale...) pour la conduite de leurs projets.

Au plan national, le Mali nouvellement démocratique va mettre en place à partir de 1993 une réforme fondamentale, la décentralisation. En effet, lors de nos premières enquêtes, le découpage territorial, en vigueur depuis l'indépendance, héritage direct de l'époque coloniale, était le suivant : les régions, dont celle de Kayes, les cercles (correspondant approximativement aux départements français), ayant conservé les frontières d'avant l'indépendance, puis les arrondissements (subdivisions correspondant à celle de la sous-préfecture) issus de la rupture voulue par les pères de l'indépendance avec les cantons coloniaux, qui en reprenaient également le territoire. Ces trois circonscriptions étaient alors sous l'administration directe d'un fonctionnaire, nommé par le ministre des Affaires territoriales. Enfin, les villages regroupés dans chacun des arrondissements étaient dotés de leurs chefs, formellement nommés par l'administration sur proposition des villageois, en réalité choisis parmi les aînés du lignage fondateur du village, chefs entourés d'un conseil des notables. Le pouvoir de ces chefs était limité pour l'essentiel à la gestion des terres, à celle des affaires locales et à la collecte de l'impôt. Ce mode de nomination des chefs de village ainsi que leurs attributions demeuraient relativement inchangées depuis l'époque coloniale. La seule rupture en ce qui concerne les arrondissements portait sur le déplacement éventuel du chef-lieu d'un village à un autre, afin de réduire le pouvoir de telle ou telle grande famille ayant par exemple fait les mauvais choix politiques lors des premières élections présidentielles à l'indépendance. Ces différents niveaux, décisionnels, administratifs ou de

---

8. Dans le cas présent, la région Ile-de-France mène des actions de coopération décentralisée en lien avec les émigrés de la région de Kayes depuis le milieu des années 1990.

représentation formelle, étaient en conséquence peu à même de penser de façon dynamique le développement local.

Après 1993 et avec la promulgation de la loi de décentralisation en 1996, sept cent une communes seront créées (à peine dix-neuf auparavant), dont plus de six cents communes rurales et un certain nombre de missions leur seront attribuées concernant le développement local, ainsi que la maîtrise d'un budget issu de l'impôt. En 2000, puis 2005, les premières élections communales ont eu lieu. Les dernières datent de 2009.

Dans la région de Kayes, les immigrés seront impliqués dans cette réforme, à plusieurs titres. Pour ce qui est de la zone de nos enquêtes, neuf de ses onze villages, rattachés auparavant à deux arrondissements voisins, relèvent maintenant d'une même commune (un autre ayant obtenu le statut de commune urbaine, en association avec le dernier, enclavé sur le territoire de celui-ci). Les expériences de développement local conduites en commun, les réflexions collectives qui en sont issues, ont certainement constitué un point d'appui important lors des discussions ayant conduit au regroupement de ces villages en vue de créer une commune : celle-ci regroupe donc la quasi-totalité des villages auparavant réunis par l'association intervillageoise et la commune a repris le même nom (en langue locale) que celui que s'était donné l'association. Ajoutons que nombre de ses cadres villageois sont devenus conseillers communaux, adjoints, voire maires<sup>9</sup>, élément important qui aura des conséquences sur notre enquête par la suite. Ainsi, dans le processus de décentralisation mis en place par le nouveau régime malien, les émigrés établis en France tiennent une place tout à fait originale. En lançant les associations intervillageoises de développement à l'époque de la dictature, ils ont autant contribué au mouvement de démocratisation du Mali qu'au changement social dans leurs régions d'origines<sup>10</sup>. Et, il est important de le relever, leurs interventions porteront particulièrement sur les domaines de compétence des futures communes : l'enseignement de base, l'hydraulique villageoise ou encore la santé communautaire.

Ces nombreux changements dans la région, où certes, nombre de problèmes sont loin d'être résolus, constituent néanmoins l'un des contrastes les plus remarquables entre ces deux phases d'enquête. Et nous étions alors en droit d'interroger les conséquences de ces dynamismes sur les logiques migratoires.

En France, inversement et pour ce qui concerne les politiques migratoires, la décennie a été marquée par l'accentuation des mesures de contrôle de l'immigration, tant aux frontières que dans l'espace national. Deux ans

---

9. Ce processus, particulier à cette région d'émigration, se retrouve dans de nombreuses autres communes de la région de Kayes. Catherine QUIMINAL (2006) qui le décrit montre ainsi combien les émigrés « avaient anticipé la décentralisation ».

10. Voir à ce sujet DAUM et LEGUAY, 2005.

à peine après notre passage sur le terrain, à l'été 1996, des immigrés sans-papiers occuperont l'église Saint Bernard à Paris, dont ils seront expulsés à la fin du moins d'août. La présence en France d'immigrés illégaux au regard de la législation sur le séjour, est devenue depuis un fait repris dans le débat public de façon récurrente et passionnelle, en particulier lors des échéances électorales. Ce mouvement social – les sans-papiers – ne concernait pas que des Maliens bien entendu. Mais personne n'ignore, dans les villages de la région de Kayes, que cette expulsion s'est traduite par le renvoi en charter d'une centaine de personnes vers Bamako. Après 1997, il sera question du codéveloppement, officiellement défini comme : « Toute action d'aide au développement à laquelle participent des migrants vivant en France<sup>11</sup>. » Enfin, en mai 2007, l'affaire a pris une ampleur certaine, avec la création d'un « ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire » : intitulé indiquant une volonté politique nette. Le regroupement sous un même ministère d'administrations, agences ou autres directions autrefois sous la tutelle de différents ministères et apportant leur budget<sup>12</sup> marque en effet la volonté d'un dispositif cohérent au regard de sa gouvernance. Auparavant, le codéveloppement avait d'abord reposé sur un cadre beaucoup plus souple, avec une délégation interministérielle (1997-2005), puis une simple mission placée sous l'autorité du premier ministre<sup>13</sup>.

Concrètement au Mali, le codéveloppement se traduira – pour l'essentiel – par des mesures d'aide au retour et par l'appui à un certain nombre de projets collectifs initiés par les immigrés, ou en lien avec ces derniers. L'actuel ministère poursuit ce dispositif, complété par l'objectif de signer avec les autorités maliennes un accord de gestion concerté des migrations, dont l'objectif principal, concernant la partie française, serait de faciliter les « réadmissions » de Maliens sans-papiers<sup>14</sup>. Les réadmissions ont lieu néanmoins (environ 500 Maliens ont été raccompagnés sur l'un ou l'autre des deux vols quotidiens qui relient Paris à Bamako en 2007), et l'on rencontre dans tous les villages des expulsés qui racontent leur expérience.

Ce contexte concerne aussi l'échelle européenne. Et l'on connaît également dans les villages les difficultés et les dangers des routes migratoires passant par le désert pour gagner la côte, puis l'Espagne ou l'Italie. Les images des événements de Ceuta et Melilla en septembre 2005 ont été diffu-

---

11. Brigitte GIRARDIN, Intervention de madame le ministre délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, Forum national des acteurs du codéveloppement, 18 décembre 2006.

12. L'Intérieur, pour la police de l'Air et des frontières, les Affaires sociales, pour la Direction des populations et des migrations, entre autres exemples.

13. Le lecteur pourra se reporter, pour une lecture critique des objectifs du ministère de l'immigration, à DAUM, 2007.

14. Voir : « Discussions à flux tendus entre Paris et Bamako sur les expulsions », Catherine COROLLER et Célian MACÉ, *Libération* du samedi 22 mars 2008.

sées par la télévision malienne, de même que celles des *pateras* naufragées. Dans les enquêtes auprès de jeunes candidats à l'émigration, à Bamako ou au village, notre questionnement pour savoir s'ils envisageraient d'emprunter la voie maritime a généralement suscité un vif débat entre eux, se soldant par un consensus sans doute ambigu : « Nous, on cherche la vie, pas la mort, on va partir par des routes sûres. » Mais les embûches de ces routes sécurisées (en fait la voie aérienne) sont connues pour être de plus en plus redoutables : là encore, de nombreuses anecdotes circulent, relatant tel ou tel échec ayant mis fin à l'espérance de passer avec la perte de la mise de fonds consacrée au voyage et généralement payée par un grand frère déjà établi en France. À la honte de l'échec lors du « passage » s'ajoute alors celle de ne pouvoir rembourser la dette envers l'aîné et tout ceci constitue un lourd poids à porter socialement. Dans l'un des villages de notre enquête, on nous dira en 2006 que, suite à la noyade de deux jeunes au large de Gibraltar, l'assemblée des chefs de famille avait pris la décision d'interdire à leurs enfants cette direction. Mais un an plus tard, un autre ressortissant de ce même village expliquera, désabusé, « on peut interdire ce que l'on veut aux jeunes, mais on ne peut pas être avec eux quand ils voyagent ».

La situation en Europe est donc l'un des facteurs analysés dans la prise de décision d'émigrer puis dans l'élaboration des stratégies correspondant à cet objectif. Les pressions mises à l'entrée en Europe puis dans le cours du séjour sont fortement ressenties au Mali. Mais, on le verra, les difficultés d'entrer sont aussi mises en relation avec les possibilités d'emploi et avec les réseaux familiaux et villageois à même de garantir l'intégration (logement, emploi) à l'arrivée.

Au sortir de ce rapide exposé des transformations des contextes, pour le pays de départ comme pour le pays d'arrivée, le retour sur le terrain offrirait donc l'opportunité d'évaluer si et comment les ressortissants de la région de Kayes s'étaient adaptés – ou non – à cette nouvelle donne. Tant il est vrai que « l'observation sur le terrain, des causes de l'émigration tend à prouver que les flux s'inscrivent dans le temps et l'espace, et qu'ils dépendent largement des politiques menées dans d'autres sphères » (Sassen, 2000).

Dans cet objectif, notre projet était double. Nous voulions d'une part retrouver la trace des personnes enquêtées en 1994 et d'autre part, questionner les jeunes de la classe d'âge 18-30 ans, éventuels candidats à l'émigration. Il s'agissait de prendre la mesure d'éventuels changements dans les stratégies migratoires de cette région du Mali.

## Question de méthode

L'approche du terrain que nous avons suivie en 1994 ne pouvait pas être reproduite en 2005 pour différentes raisons tenant à la fois à notre propre cheminement dans la recherche et au cadre dans lequel nos enquêtes

se sont déroulées. On le sait, ces positions ne donnent pas à voir les faits sociaux de la même façon, et le chercheur en sciences sociales est bien « un acteur, parmi les autres, du champ social dont il cherche à rendre compte » (Althabe, 1969). Nous sommes donc confrontés à une situation où les attentes et les stratégies des uns et des autres ne sont pas immédiatement lisibles, où ce qui nous est dit dépend aussi de la perception que se fait de nous l'interlocuteur. L'important est donc de situer notre démarche, afin d'explicitier ce qui a pu influencer sur notre observation des situations.

Au début des années 1990, nous étions impliqués dans une recherche, démarrée en 1988 et rythmée par une succession de programmes sur ces sujets. Nous étions alors en contact avec différents réseaux villageois et assez bien connus dans le milieu associatif malien, nous alternions régulièrement des séjours au Mali avec les enquêtes en France dans les foyers africains. Il s'agissait de construire notre terrain en cernant les deux pôles de la chaîne migratoire : « ainsi que deux faces d'une réalité, l'émigration demeure l'autre versant de l'immigration, en laquelle elle se prolonge et survit (...) » (Sayad, 2006). Prendre en compte cette proposition supposait bien que seule l'interaction entre les deux contextes – le pays d'origine comme celui d'arrivée – permettait de cerner la complexité des dynamiques sociales.

Cette phase conclue, et avec la rentrée universitaire 1999-2000, nous serons vite en prise avec les contraintes professionnelles de l'enseignement à plein temps. Nous réorienterons alors nos activités de recherche sur des sujets concernant l'immigration en France<sup>15</sup> : la citoyenneté des étrangers dans un premier temps, les discriminations ensuite. Le manque de disponibilité pour un séjour de longue durée au Mali, concourait à cette reconversion thématique. Malgré une certaine « veille » sur le Mali, nos réseaux vont progressivement se réduire à un petit noyau de vieilles connaissances, « informateurs » devenus des amis. De leur côté, les cadres associatifs vont se renouveler, certaines associations vont également se mettre en sommeil quand d'autres se créaient. Nous reviendrons au Mali pour deux courtes occasions en avril 2004 puis en janvier 2005, et ce dernier séjour nous permettra d'enchaîner sur la phase actuelle de recherche dont il est question ici<sup>16</sup>.

Revenant dans des villages où nous n'avions plus séjourné depuis six et parfois dix ans, la connaissance réciproque n'existait plus nécessairement et la relation de confiance qui prévalait autrefois demandait à être reconstruite sur des bases nouvelles. À ces raisons, liées au temps qui passe et

15. Pour 2001-2003, recherche Citoyenneté, engagement public et espace urbain, avec Numa MURARD (université de Paris 7) ; pour 2005-2007 : La production des discriminations à l'égard des publics immigrés ou descendants d'immigrés dans l'accès aux services collectifs, sous la direction d'Albert GUEISSAZ (université du Havre – université de Rouen).

16. Je tiens ici à rendre hommage à Claude Fay de l'IRD, disparu brutalement en mars 2008, et qui n'est pas étranger à ce « retour sur le terrain ».

aux préoccupations qui se transforment, s'ajoutaient également des raisons institutionnelles, introduisant nécessairement un autre rapport au terrain et d'autres formes de distanciation.

### ***1994 : une observation participante***

La première phase de notre recherche avait été conduite dans un cadre particulier, puisque menée dans une relation étroite avec l'association inter-villageoise dont il a été question plus haut. Dans le cas présent, les ressortissants de ces villages, situés sur le fleuve Sénégal et pour certains riverains de ce cours d'eau, majeur dans la région, avaient décidé de regrouper leurs efforts en vue d'une gestion concertée de leurs terroirs. La première priorité de leur région était celle de l'accès à une eau potable, les villageois étant souvent obligés de « surcreuser » les mares environnantes ou de s'alimenter dans le fleuve, pratiques incontournables alors mais véhiculant de nombreux problèmes sanitaires dont l'épidémie de choléra régulière.

L'association s'était d'abord constituée dans les foyers de la région parisienne, où résidaient la majorité de ses membres. Lors de notre prise de contact, les cadres associatifs se relayaient dans les villages pour organiser son bureau au Mali.

Ainsi, deux objectifs très différents vont converger : pour le bureau de l'association, il s'agissait de faire de l'animation dans les villages ; pour notre équipe, il s'agissait d'enquêter sur une population et un espace identifiés. Les discussions entre les responsables associatifs et l'équipe de recherche que nous avons constituée aboutiront à une convention formelle. Ses termes prévoyaient que l'association nous introduirait auprès des immigrés en France puis dans les villages, tandis que les enquêtes au Mali permettraient également à ces responsables de faire une tournée sur le terrain et d'y susciter l'organisation du bureau malien.

Cette approche avait indéniablement facilité la recherche, dans une période où les immigrés se montraient enthousiastes pour l'association naissante et très ouverts à notre recherche, tandis que les villageois étaient également très attentifs à une situation porteuse d'espoir.

En France, nous aurons ainsi accès aux représentants des chefs de famille<sup>17</sup>, ce qui nous permettra un recensement quasi exhaustif de leurs familles, tant en immigration qu'au Mali. Au total, nous aurons rencontré près de trois cent chefs de familles en France et dénombré neuf cent dix immigrés (760 hommes et 150 femmes), soit 56 % du total des immigrés recensés par l'association. Six cent quarante-neuf jeunes hommes (18-28 ans), enfin, avaient été identifiés dans ces familles, déclarés comme

---

17. La hiérarchie familiale est représentée en France, où les plus jeunes d'une même famille répondent devant leur aîné pour différents actes, notamment les envois d'argent au village.



résidant au Mali, nombre à partir duquel nous avons tiré un échantillon aléatoire dans l'objectif de l'enquête au Mali. Dans cette première enquête auprès des immigrés, une série de questions concernait l'installation des membres de la famille à Bamako. Et nous constaterons à l'époque combien la bipolarisation des lieux de résidence des individus, majoritairement établis entre la France et le village, était forte.

Dans l'enquête au Mali, le contact avec les villageois était d'emblée légitimé par ce compagnonnage. Notre équipe était annoncée et nous étions attendus et pris en charge dans les villages, orientés parfois vers les uns et les autres. Mais surtout, la connaissance par les responsables de leur région nous avait permis de prendre en compte les statuts sociaux<sup>18</sup> des personnes enquêtées, afin d'éviter que certaines catégories soient écartées ou au contraire surestimées.

Ce contexte était néanmoins porteur d'un biais potentiel, les jeunes interrogés associant éventuellement notre recherche à l'opportunité de projets d'ordre économique susceptibles de leur être attribués, ou même, de façon plus irréaliste encore, à l'octroi de visas pour la France. Nous avons eu à l'époque à expliquer de façon patiente les objectifs de notre recherche pour nous démarquer de ces attentes. Plus généralement, notre présence dans les villages simultanément à celle des responsables de l'association, à différents moments de l'enquête, aura parfois induit une certaine confusion sur la spécificité de nos objectifs et l'amalgame entre recherche appliquée et recherche fondamentale. Nous retrouverons partiellement la trace de cette confusion dix ans plus tard, et nous aurons à en gérer les conséquences.

### *2005-2007, ou la redécouverte du terrain*

Pour ce retour sur le terrain, l'approche telle qu'elle avait été envisagée en 1994 n'était guère applicable. En outre, et au plan pratique, l'association avec laquelle nous avons passé contrat s'est avérée moins active. On observe là un phénomène assez général depuis la montée en puissance de la décentralisation au Mali et la mise en place des communes rurales. Les cadres associatifs se sont en effet souvent impliqués dans les conseils communaux, dès 2000 et les premières élections municipales. Formés par les expériences multiples de la vie associative, ils ont occupé des fonctions

---

18. Sans rentrer dans le détail de la hiérarchie sociale propre à ces villages, un clivage fort existe entre les descendants de familles libres – par opposition à celles qui descendent des familles d'esclaves – et au sein des libres, entre les statuts relevant de la hiérarchie religieuse ou – autrefois – guerrière, et les statuts relevant d'un corps de métier (forgeron, « griot », etc.). Ces assignations sociales jouaient encore un rôle dans le droit à la prise de parole et de décision ; la pratique de la vie associative, puis par la suite la décentralisation, induisent progressivement un assouplissement certain de ces positions figées. Voir à ce sujet, QUIMINAL, 1991 ; DAUM, 1998.

qu'ils étaient souvent les seuls à pouvoir occuper. Ainsi notre association intervillageoise s'est progressivement effacée dans les villages, tout du moins sous les formes qui marquaient la région depuis le début des années 1980<sup>19</sup>. Si de nombreuses traces de cette association demeurent visibles, dont son nom repris par la commune, cette structure ne paraissait plus en mesure d'assumer le rôle qu'elle avait tenu en 1995.

Nous avons conservé les fichiers des questionnaires passés en 1994, et dispositions ainsi de la liste des gens rencontrés alors. Cette liste nous a servis d'introduction, permettant d'expliquer le sens de notre présence. D'autre part, nous possédions l'ensemble des réponses, saisies au mot à mot, ce qui nous donnait une base de comparaison sur différentes dimensions : niveau de scolarité, expérience du voyage, discours sur l'émigration, motifs invoqués, appuis potentiels et capital social mobilisable.

Néanmoins, pour ce retour sur le terrain, il convenait de réactualiser notre connaissance de la région et d'être autorisés à enquêter. Dans certains villages, il a été possible de retrouver d'anciens contacts, dans d'autres au contraire, il a fallu nous faire accepter. Nous nous sommes alors laissés guider par la (re)construction d'un réseau, en nous prêtant au jeu des acteurs sociaux dans la mise en place de telle ou telle situation d'entretien, en rencontrant de nouveaux interlocuteurs susceptibles de nous introduire dans un contexte villageois que nous ne connaissions plus. Nous n'avons pu revisiter que sept des villages, sur lesquels nous avons eu des précisions concernant la quasi-totalité des personnes rencontrées en 1994, une dizaine de celles-ci étant présentes lors de notre passage. Disons tout de suite que l'enquête sur ces sept villages nous a fourni une information convergente et significative.

#### *Une information croisée auprès de groupes différents*

Notre enquête avait comme objectif de faire le point sur la situation des personnes interrogées en 1994 et de cerner les tendances actuelles du phénomène migratoire. Il s'agissait donc d'avoir des nouvelles des « jeunes » rencontrés il y a dix ans et de les revoir lorsqu'ils étaient présents au village ou à Kayes. Pour ce faire nous nous sommes adressés à des chefs de famille, des enseignants ou des personnes impliqués dans la vie du village à des titres divers (association, conseillers communaux). Une petite minorité de ceux rencontrés en 1994 était présente dans les villages enquêtés.

Enfin, nous avons rencontré une cinquantaine de jeunes membres des classes d'âge de 18 à 25 ans dans les villages ainsi qu'à Bamako dans les

---

19. À noter que les associations féminines et de jeunes semblent avoir occupé l'espace laissé libre (cf. communication personnelle de Catherine QUIMINAL pour ce qui est des associations de femmes ; en ce qui concerne les associations de jeunes, plusieurs ont été rencontrées dans le cadre de notre enquête).

« maisons d'accueil » des villages enquêtés. Dans un second temps, nous avons exploré plus avant ces maisons d'accueil bamakoises afin d'y mener des entretiens avec les ressortissants d'autres villages et d'identifier les raisons de leur séjour dans la capitale.

Les entretiens ont généralement été menés en groupe, avec les conseils de village ou les associations de jeunes; les uns ou les autres tenant d'une part à parler sous le contrôle de leurs pairs et d'autre part à ce que « la majorité » soit présente. Nos interlocuteurs justifiaient cette décision par leur souci de démocratie et le besoin de faire circuler l'information. De même, lors des entretiens avec les « jeunes » demeurés au village le tête à tête n'aura été que rarement possible, l'ensemble de la fratrie ou le groupe d'amis présents tenant à participer aux échanges.

D'un point de vue méthodologique, nous étions en situation de « *focus group* » improvisés par les acteurs sociaux, en fonction du type de questionnement qui leur était administré. Néanmoins, ces situations d'enquête collective rassemblaient en général un petit groupe homogène selon l'appartenance: conseil de village, conseillers communaux, membres d'un bureau associatif, membres d'une même classe d'âge, cultivateurs d'une même maison, chefs de famille. Comme toute situation d'enquête, celle-ci présente des avantages et des inconvénients. Si le discours de l'interviewé est contrôlé par les participants, ces derniers peuvent aussi induire une auto censure, soit par crainte de révéler un moment difficile de sa vie, soit à l'inverse pour se valoriser.

Les échanges ont eu lieu dans le cadre de situations informelles: le thé pris après le dîner par exemple, où l'on peut questionner sur les sujets qui nous ont amenés au village. Il va de soi que, dans ces contextes, le magnétophone est exclu et la prise de notes rétrospective, quitte à revenir le lendemain pour se faire préciser des détails: chronologies, toponymes, patronymes, informations d'ordre quantitatif.

Dans le premier cas de figure, les prises de parole étaient généralement assez codifiées, fonction d'un protocole strict: chefs de village (pour remercier et donner la parole à un autre), puis ses conseillers ou les notables par exemple, président de l'association des jeunes, puis les autres membres du bureau.

Dans les deux situations où ce sont les conseillers et chefs de village qui ont dans un premier temps « capté » la situation d'enquête, le discours tenu était assez nivelé et consensuel: instructif sur les positionnements des notables, il devenait pourtant assez vite répétitif; et il nous a fallu interroger d'autres interlocuteurs (immigrés en congés, jeunes, enseignants) de façon beaucoup moins formelle pour mieux comprendre la situation. *A contrario* avec les jeunes ou, dans un cas, avec des chefs de famille réunis hors situation de notabilité et de représentation, les tours de table ont été beaucoup plus ouverts. Enfin, la présence de tierces personnes lors des entretiens avec

les anciens émigrés rentrés au Mali après 1995 aura permis également à ces derniers de moduler leurs propos : tel qui « féérise » sa vie en France se voit aussitôt mis en boîte par ses amis, dont un émigré en congés rappelant les plaisirs du chantier froid et humide en hiver, de l'entassement dans les foyers d'immigrés souvent insalubre, de l'angoisse des contrôles de police..., autant d'instantanés faisant le quotidien de la vie d'un immigré, qu'il soit en règle ou sans papiers.

### *De la légitimité de l'enquête*

Notre présence n'était pas discutée dans les villages en 1994, car légitimée par le compagnonnage avec les responsables associatifs qui nous avaient annoncés ou qui nous accompagnaient. En 2005 au contraire, on nous a posé à plusieurs reprises la question – pertinente et instructive – des raisons de notre enquête. Il nous a fallu gagner la confiance de nos interlocuteurs, sur deux questions de fond tout à fait importantes.

Le sujet des migrations dans la région de Kayes (plus généralement d'ailleurs au Mali) est, tout d'abord, très sensible. Et les gens que nous sollicitons pour savoir ce qu'était devenu tel jeune de leur village ou de leur famille ont parfois été surpris, amusés ou intrigués par la production d'une « liste informatique » datant de dix années. Dans tous les cas, il a été nécessaire d'expliquer le protocole qui avait conduit à la confection de cet échantillon sur lequel nous faisons retour dix ans plus tard. À une ou deux reprises, certains ont exprimé de la méfiance, et il a fallu les rassurer sur le caractère anonyme de cette liste et le fait qu'aucun nom (*a fortiori* de résident illégal en France) ne serait divulgué. Dans un cas, nous avons même été pris à partie par un jeune qui avait été expulsé de France : « Tu es un agent de l'ambassade qui vient ici pour repérer nos clandestins. » Si le caractère peu envisageable d'une telle démarche a vite été entendu par les témoins de la scène, qui se sont ensuite prêtés au jeu de l'enquête, il n'en demeure pas moins que ce type d'interpellation est révélateur de l'attitude des villageois face à la pression exercée en France à l'encontre des émigrés maliens, et africains en général.

Un autre type de discussion portait sur les retombées, en termes pratiques, de la recherche que nous menions. Deux types de formulations auront été employés dans ce sens, selon que nos interlocuteurs se souvenaient de nous ou pas. Dans un cas, un ancien responsable de l'association devenu conseiller communal, qui avait contribué à nous introduire dans son village, nous le rappellera de façon directe : « Tu reviens après dix ans, à quoi a servi ce que tu as fait alors, quels sont les changements pour nous ? » Avec la variante pour ceux qui ne nous connaissaient pas : « En quoi ce que tu viens faire ici va nous aider ? »

L'explication de la dimension « gratuite », sans application directe et pratique, d'une recherche universitaire ne paraissait pas convaincante d'emblée. Ces diverses réactions ne sont pas faites pour surprendre, interrogeant en effet la légitimité de notre présence dans cette région. En effet, ces populations sont habituées au passage d'experts en vue d'étude de faisabilité, voire saturées de visiteurs passant leur questionnaire, et s'attendent en conséquence sinon à des retombées immédiates, du moins à des effets mesurables à plus ou moins court terme. À plusieurs reprises, lors de nos déplacements, des compagnons de route nous demanderont « pour quel projet » nous étions là : l'absence de « projet » suscitera discussion et incrédulité. Et nous retrouvons là, en particulier pour la première réaction mentionnée, les effets de la confusion entre expertise de type développementaliste et recherche fondamentale.

Finalement le terme qui fera consensus en justifiant de la pertinence de cette recherche aura été celui de témoin : « Quand tu rentreras en France, tu diras ce que tu as vu et entendu chez nous ! » C'est dire aussi combien nos interlocuteurs estimaient avoir un certain nombre de messages à faire passer, messages que notre distanciation permet de relativiser mais qui constituent autant d'informations concernant les logiques sociales de la région. D'une certaine façon, ces derniers nous signifiaient là ce que l'enquête, qui progressait, commençait à nous montrer, que la situation de leurs jeunes était globalement inchangée. Reste à comprendre, à cette étape, de quoi « nous étions témoins » ? Sans doute ne s'agit-il pas de prendre au pied de la lettre le discours tenu, par ailleurs dans des termes similaires en 1994 et 2005, puis après. On le verra plus loin, c'est bien l'évocation de la misère qui justifie, dans le sens commun partagé dans la région, l'émigration. Au contraire, la confrontation entre ce que nous entendons et ce que nous voyons permet de distancier ce sens commun pour tenter d'approcher le fond des choses.

## De quelques résultats de la recherche

### *Au village en 1995, un même leitmotiv : « Ici, il n'y a rien... »*

En 1995, l'objectif scientifique de la recherche était d'éclairer les tendances et stratégies concernant les cadets des villages. L'idée de base était que les immigrés, à même de financer le voyage d'un de leurs cadets, étaient à ce titre l'objet de demandes et de pressions de leur part. Il s'agissait donc de comprendre la façon dont ils répondaient à ces sollicitations. Enfin, nous cherchions à comprendre les projets et les motivations des jeunes, notamment face au durcissement de la politique française d'immigration, déjà bien annoncé.

À l'époque, nous avons repéré dans l'enquête auprès des émigrés en France que près d'une centaine d'entre eux projetait ou avait réalisé des petits investissements destinés à leurs cadets : machine à coudre pour un tailleur, jardin maraîcher, pirogue ou véhicule en vue du transport des personnes ou des marchandises, etc. Une de nos hypothèses était que ces émigrés recherchaient des alternatives à l'émigration de leurs jeunes frères, en visant à leur financer un outil de travail plutôt que le passage en France. Et cette interrogation avait constitué l'un des repères de notre enquête. Néanmoins nous la nuancions déjà. Nous suggérions en effet que les émigrés n'étaient sans doute pas en mesure d'intervenir sur la dépendance à l'émigration, leur potentiel étant sans doute plus celui d'améliorer collectivement les conditions de vie des populations villageoises que de fournir des alternatives individuellement. Néanmoins, le débat persiste : en, 2008, nous serons témoins d'une discussion entre un ancien et un actuel émigré à propos des avantages comparés entre « payer le visa » pour l'émigration d'un jeune frère, et le financer pour une activité au pays.

La totalité des jeunes enquêtés alors parlaient de leur projet migratoire, et en majorité « cherchaient la route pour la France », selon l'expression souvent entendue. Ils indiquaient généralement compter sur l'aide de l'un des membres de leur famille émigrés en France pour financer leur voyage. Ce projet migratoire avait été parfois précédé d'un premier séjour, le temps d'une saison agricole dans un village voisin afin de gagner quelques subsides le plus souvent destinés à des achats (vêtements, poste de radio) et, en partie, à être remis au chef de famille. Enfin, plus de la moitié de notre échantillon avait déjà séjourné à Bamako, dans l'attente du visa et du billet d'avion pour la France. Notre observation dans les maisons de passage à Bamako ou au grand marché, à l'occasion de la remise du courrier par un immigré de passage, nous montrait combien leur attente était forte.

La grande majorité d'entre eux n'avait pas été scolarisée : treize annonçaient avoir suivi l'école fondamentale (école primaire) une année, deux de ceux-là comptant une deuxième année. Douze autres avaient fréquenté pendant un an la *madersa* (et tous avaient suivi l'école coranique, le temps des apprentissages des obligations musulmanes). Aucun n'avait suivi un apprentissage professionnel, qui leur aurait permis une activité rémunérée. Seuls quelques rares interlocuteurs faisaient état d'un métier (tailleur, commerce à la table, réparateur de vélo) permettant de dégager un petit revenu, lequel était néanmoins loin de répondre à leurs besoins. Il s'agissait en général d'une activité d'attente (au sens strict du terme : l'activité de commerce par exemple consistant dans l'attente du client sur le pas de la porte, en réunion avec quelques amis et gens de passage), destinée à payer le thé ou les cigarettes, en un mot à se procurer un peu d'argent de poche.

La totalité des enquêtés déclaraient cultiver le champ familial pendant l'hivernage. Enfin, les immigrés de France étaient nombreux à financer

diverses activités au village autant afin de diversifier les revenus de leur famille que de procurer une occupation rémunératrice à leurs cadets demeurés au village afin de tenter de fournir une alternative à l'exode des jeunes. Mais nous relevions à l'époque que les revenus de ces activités (par exemple le maraîchage, qui commençait à se répandre dans la région de Kayes) étaient généralement appropriés par les chefs de famille.

Nos conclusions portaient à l'époque sur deux éléments principaux.

Tout d'abord, la société (familiale, villageoise) de ces jeunes gens maintenait ces derniers dans une forte dépendance, tels des « incapables majeurs ». L'intérêt des chefs de famille demeure en effet de contrôler la force de travail de leurs cadets et, plus généralement, de capter les ressources issues du travail des membres de leur famille. Ainsi, écrivions nous « les jeunes se trouvent privés de la gestion d'un espace économique individuel et privé quand bien même ils seraient pris en charge pour la nourriture et l'hébergement. Tous les autres besoins qui dépassent la sustentation immédiate sont pour ainsi dire éludés. Or, l'économie marchande pénètre de plus en plus leur espace à travers des objets de consommation devenus à la longue indispensables. » C'est ainsi que l'on peut également expliquer l'émigration par « la pénétration des pays périphériques par les investissements productifs, les modèles consuméristes et la culture populaire des sociétés avancées » (Portes, 1999). Dans le cas du Mali ce sont principalement ces deux dernières caractéristiques qui s'appliquent.

Plus généralement, l'absence d'horizon social semblait être devenue insupportable pour ces jeunes, confinés aux travaux agricoles au sein de la famille. Mais leur non-scolarisation, ou encore l'absence de formation professionnelle, relevées dans notre enquête, fermaient évidemment les portes à toute promotion localisée au Mali, de type concours de la fonction publique ou installation à leur compte comme artisan par exemple.

Dans ces conditions, l'émigration apparaissait comme la seule possibilité d'autonomisation au regard des pressions familiales et l'accession à une promotion sociale. Finalement, nous concluons en formulant l'hypothèse d'une étroite concordance entre l'absence de toute formation (générale ou professionnelle), autre que la simple reproduction des savoir-faire agricoles, et le projet fortement affirmé d'émigrer.

### *Retour sur le terrain: en 2006, « ici, il n'y a (toujours) rien »*

Dans un premier temps, ce qui nous frappera assez vite dans cette nouvelle recherche est l'énonciation d'une situation présentée comme inchangée. Certes, en ce qui concerne la France, tout le monde indiquait bien que le contexte s'était durci; mais ce constat partagé n'impliquait pas que la migration doive s'arrêter bien au contraire. En ce qui concerne le Mali, malgré les nouveaux dynamismes décrits plus haut, malgré toutes les

transformations enregistrées là encore, les différentes personnes interrogées indiquaient de façon unanime que « rien n'avait changé », voire que la situation avait empiré.

Nous retrouverons, tout d'abord, la trace de près de soixante des « jeunes » rencontrés en 1994 (voir situations dans le tableau 1)

**Tableau 1 : Situations en 2006 des jeunes enquêtés en 1994**

Situation	Nombre
En France (dont revenus)	40 (5)
Au village	12
À Bamako	4
À Kayes	1
<b>Ensemble</b>	<b>57</b>

Quarante d'entre eux sont arrivés en France après l'enquête de 1994, soit les deux tiers de ceux dont nous avons eu des nouvelles précises. Six d'entre eux sont de nationalité française, originaires d'un même village, membres de 3 groupes familiaux et installés dans une ville de l'est de la France. Ajoutons, pour compléter cette présentation, que leur ville de résidence mène des actions de coopération décentralisée avec leur village d'origine. L'entretien avec l'un de ces émigrés, en congés au village lors de notre enquête, nous permettra de comprendre cette situation assez atypique : il y a visiblement eu là une stratégie concertée de réintégration dans la nationalité française mais aussi d'intégration particulière dans le pays d'accueil.

Pour les situations où nos interlocuteurs sont en mesure de donner les dates de départ, soit 10 cas, celles-ci s'échelonnent entre 1996 et 2001. Cinq de ces 40 émigrés sont par ailleurs rentrés au village, un pour des raisons personnelles (devenu chef de famille), les quatre autres ayant été refoulés.

Pour les autres restés au Mali (17, outre les cinq « retours »), plusieurs cas de figure se présentent :

- 4 sont actuellement à Bamako ; on nous indique qu'ils y « cherchent la route » ;

- 1 est à Kayes où il a été rencontré, après un cursus scolaire (CAP) interrompu, il envisage de partir pour Bamako ;

- 12 sont au village et il a été possible d'en rencontrer 11. Ils étaient occupés, lors de notre passage, à rentrer les récoltes de mil ou de maïs.

Enfin, cinq sont inconnus de nos interlocuteurs, soit que ces derniers ne connaissent pas les gens en question, soit encore qu'il y ait eu erreur de saisie il y a dix ans, soit enfin que les jeunes, nommés par leurs aînés immigrés en France, soient connus au village sous leur prénom musulman



(désignés par le « prénom de la famille<sup>20</sup> » ; ils auraient alors répondu à l'appel il y a dix ans car présents alors).

Ceux qui demeurent au village expriment le sentiment d'échec de leur vie, souvent de façon assez désespérée. Dans leur discours, l'échec de ce projet migratoire ne se traduit pas par un changement de perspective. Tous ceux qui ont été rencontrés disent n'avoir comme seul but que d'aller en France : « un jour tu me trouveras à Paris ». Dans les faits, ils occupent une place dans la famille qui leur octroie généralement un certain nombre de responsabilités leur permettant néanmoins de tenir leur rang.

Les chefs de famille et les notables, souvent anciens émigrés eux-mêmes, reprennent unanimement ce discours sur la misère. En outre, les chefs de famille invoquent « la dette de la France », leur vie active en émigration, les deux guerres mondiales, auxquelles leurs parents ont pu participer, la longue présence française au Mali, en un mot ils évoquaient bien la *situation coloniale*. Finalement, une question revient souvent : « dis-nous pourquoi la France nous lâche maintenant ? ». Ils expliquent que leurs jeunes sont désemparés devant l'actuel durcissement des politiques migratoires européennes et l'absence d'emploi salarié dans la région de Kayes. Plusieurs témoignent de la difficulté pour « ceux qui sont en France », souvent sans carte de séjour, de revenir au village pour des congés, dans l'incertitude complète de pouvoir repartir : on compte des « plus de dix ans » d'absence, nous dit-on. Ceci a des conséquences sur les alliances matrimoniales et le mariage des jeunes : de cette jeune fille de 23 ans, on nous dit qu'elle n'est pas encore mariée car son fiancé (celui choisi par la famille, souvent un cousin croisé) est sans papier en France. Tel Pénélope faisant et défaisant son ouvrage, cette jeune femme en est encore à broder son drap de mariage, tandis que ses amies de même classe d'âge sont déjà mères. Celle-ci se sent dévalorisée socialement, par rapport à la norme légitimée dans sa société, et le montre, ainsi que ses pairs rencontrées au fil de nos visites dans les familles. Ce genre de rencontre, relativement improbable en 1994 (à moins que nous n'ayons pas observé le fait à l'époque), devient presque banal en 2006.

Les jeunes de ces maisons, ou ceux d'autres familles croisés au hasard des causeries du soir au village ou encore lors des visites dans les « chambres de passage » de Bamako évoquent de façon très animée la « route du Maroc ». Ils débattent vivement entre eux des risques qu'ils refusent (« La route du Maroc, c'est entre la vie et la mort, nous on veut la fortune pour la famille ») et des difficultés d'avoir un visa. La fourchette avancée tourne de 3 à 4 millions de CFA, soit de 4500 à 6000 euros. Enfin, les histoires de

---

20. Source de confusion dans l'état civil d'une personne, un enfant reçoit à sa naissance, un premier prénom, celui dit « de la mère », qui sera utilisé dans la famille proche et par les intimes, dans des contextes plus privés où l'affection prime ; tandis que le prénom musulman est dévoilé lors du baptême du nouveau né une semaine plus tard et sera utilisé dans les situations publiques.

« coxeurs<sup>21</sup> » abondent ainsi que les témoignages de gens abandonnés en plein désert ou sur une plage de Mauritanie par des escrocs. Mais les jeunes enquêtés affirment unanimement vouloir émigrer.

L'enquête faite à Bamako dans les maisons de passage donne des indications sur la profondeur du phénomène. Cette enquête, complémentaire au retour dans les villages, porte sur trente-cinq villages (situés sur 18 communes) de la zone de nos investigations, dont quatre de ceux-là. Nous avons d'une part fait passer un questionnaire auprès des responsables de ces maisons, afin de dénombrer leurs hôtes, d'autre part enquêté directement (entretiens collectifs) avec les jeunes que nous y rencontrons. Le questionnaire distingue les occupants de ces maisons par genre, puis par motif du séjour à Bamako<sup>22</sup>, pour une population dénombrée de 351 personnes.

Les femmes sont minoritaires (moins du quart du total) ; le motif de leur séjour est, majoritairement, celui du séjour pour soin. Il s'agit là d'une stratégie déjà identifiée (Quiminal, 1991) des femmes mariées à des émigrés, qui prétextent leur santé pour échapper à la vie dans le village de leur belle famille et, éventuellement, pour faire pression sur leurs époux afin que ces derniers s'engagent dans le regroupement familial en France.

La catégorie des élèves et étudiants représente environ un cinquième des ressortissants des villages résidant à Bamako pour les maisons enquêtées, dont seulement sept femmes. Cette fréquence témoigne sans doute d'un glissement de stratégies chez les émigrés de Kayes, qui incitent maintenant<sup>23</sup> leurs enfants ou leurs jeunes frères à un cursus scolaire afin de leur offrir la possibilité d'une formation professionnelle au Mali. Ceux de ces jeunes que nous rencontrons directement nous indiquent que ce sont leurs grands frères qui financent ces études. Dans les villages nous observons parfois certains de ces jeunes ayant étudié se tenir à l'écart des travaux des champs : comme s'ils étaient au-dessus de la mêlée et se réclamaient d'un autre statut. Leur attitude, leur habillement (chaussures propres et vêtements repassés, pendant que leurs frères reviennent pieds nus des champs et se moquent d'eux) rendent visible cette stratégie de démarquage, liée à l'apprentissage d'un métier. Néanmoins, qu'ils soient vus au village ou à Bamako, ces jeunes

---

21. En Afrique de l'Ouest, le coxeur est celui qui racole les clients pour les transports en commun ; par extension, c'est celui qui rabat les migrants vers les réseaux de passeurs.

22. Les cinq catégories que nous avons identifiées sont les suivantes : Écoliers et étudiants ; Séjour pour soins ; Séjour pour affaire ; Transit à Bamako pour les émigrés « réguliers » ; enfin, Candidats à l'émigration.

23. Nous avons échangé, suite à ces constats, avec Mahamet Timéra, co-auteur de la recherche de 1994, sur le fait de savoir si cette catégorie était alors réellement inexistante ou bien si, ne la cherchant pas à l'époque, nous étions passés à côté. Tout semble indiquer qu'il s'agit vraiment d'une situation nouvelle, en tout cas par la dimension importante et visible. Celle-ci correspond bien également tant à nos observations sur l'accroissement du nombre des infrastructures scolaires dans la région qu'à la statistique évoquée plus haut.

ajoutent aussitôt qu'ils préféreraient que leurs frères financent leur visa pour la France, et ce statut d'élève ou d'étudiant apparaît beaucoup plus emprunté par défaut que par conviction personnelle.

Si les migrants réguliers en transit sont rares (14 personnes), par contre les candidats à l'émigration représentent plus du tiers des personnes accueillies, avec 136 « migrants en instance » (dont seulement 10 femmes). En outre, ils comptent pour environ la moitié des hommes (126 migrants pour 268 hommes dénombrés). Il convient de préciser que l'enquête dans ces maisons de Bamako a été faite dans la période des cultures, pendant laquelle, tous les responsables des maisons d'accueil nous le signalent, les jeunes sont plus souvent au village : en pleine saison des cultures, ils sont réclamés pour leur travail aux champs. Le nombre important des jeunes hommes présents à Bamako, ce malgré les sollicitations dont ils sont l'objet au village, témoigne bien de la prégnance constante de l'émigration dans la région.

Au final, « c'est toute la communauté locale qui vit comme "suspendue" à son émigration » (Sayad, 1975). Et tous ceux que nous avons rencontrés, que ce soit au village ou à Bamako tiennent le même discours, parfois termes à termes, qu'il y a dix ans : « ici il n'y a rien », « c'est la misère », « on ne peut pas gagner d'argent », « il n'y a pas de travail », « il nous faut partir ».

Les deux premiers éléments du discours, « il n'y a rien, c'est la misère », paraissent relativement en décalage avec la réalité observable. En effet, les ressources monétaires envoyées depuis la France, ou encore l'achat de produits de consommation par les émigrés compensent largement des récoltes généralement déficitaires ainsi que l'absence, autrement que ponctuellement, de commercialisation d'une partie de la production autre que céréalière (l'élevage par exemple), sauf situations rares. La production locale couvre donc de façon très partielle les besoins alimentaires ; mais tout ce qui arrive en complément, de même que toutes les dépenses liées aux autres postes de dépenses domestiques est financé par les émigrés de la maison.

On ne manque donc pas dans les familles qui comptent des émigrés, non seulement de biens de première nécessité mais aussi de produits importés : télévisions, motos, téléphone portable, vêtements, sont des biens courants, financés pour l'essentiel par les émigrés. Enfin, rappelons que l'accès à la santé ou à la scolarité ne sont plus complètement un luxe rare dans cette région. Comparativement à bien d'autres régions du Mali, la région de Kayes apparaît au contraire relativement aisée, disposant en tout cas de ressources souvent inexistantes ailleurs au Mali.

Mais tous ces jeunes donnent un peu la même impression que celle décrite par Sayad en d'autres temps et d'autres lieux, à propos de la migration des Kabyles : « En fait, les uns comme les autres (...), dans la mesure où c'est toute leur pratique quotidienne qui est déterminée par le projet de l'émigration, ne vivent au village que "provisoirement", comme "s'ils avaient à y passer que des vacances". » (Sayad, 1975).

Finalement, le rapport au travail et à l'argent nous paraît, par-delà les discours, significatif des difficultés de la région et au cœur même du processus migratoire.

*Le travail de la terre et l'argent au Mali*

La période de notre enquête n'a pas été choisie au hasard. C'est celle où les récoltes arrivent à maturation et où les cultures de contre-saison démarrent. En outre, les paysans indiquent que la pluviométrie cette année est exceptionnelle, ils s'attendent à une bonne récolte. Dans ces circonstances où la pluie est au rendez-vous, les gens ne ménagent pas leurs efforts et la région est de façon très visible « au travail » lors de nos enquêtes. Mais tous savent que les récoltes, quand elles sont bonnes, ne suffisent pas à satisfaire la totalité des besoins familiaux, loin s'en faut. D'autre part, et comme nous l'avions relevé en 1994, les jeunes, inclus dans la production et la consommation familiale, ne disposent pas d'un minimum d'indépendance économique et sociale. Tout ce dont ils peuvent disposer aura été négocié, discuté, et ceci participe encore de leur mise sous tutelle.

Nous avons dans les enquêtes tenté de questionner les jeunes ou les adultes sur d'éventuelles « alternatives à l'émigration », en évoquant le maraîchage et sa commercialisation, le transport par pirogue sur le fleuve ou le taxi rural, les tailleurs, toutes activités que nous observons dans les villages, généralement financées par des frères en France. Il y a dix ans, ces pistes étaient mentionnées et expérimentées. Aujourd'hui la pratique est assez banalisée et tout le monde connaît l'un ou l'autre rentré (éventuellement avec les aides françaises du « codéveloppement ») ou encore un jeune financé par les immigrés du groupe familial. Mais ces activités participent plus de la diversification des activités économiques au sein de l'unité familiale qu'elles ne donnent un revenu. Et les jeunes n'y trouvent donc pas plus leur compte que dans le travail des champs.

Aussi, l'évocation de ces « petits projets » a parfois fâché de façon très nette des gens de statuts différents : anciens émigrés, demeurés au pays, immigrés en congé. « Tout cela ce n'est rien, on ne fait pas vivre la famille avec cela ». À Bamako, l'activité des jeunes rencontrés se résume souvent à l'attente de l'improbable visa. Afin de provoquer l'échange avec l'un de ces groupes, nous attirerons l'attention sur un maçon, occupé à réparer la porte d'entrée de leur maison de passage, en leur demandant pourquoi ils étaient prêts à s'expatrier pour travailler dans le bâtiment en France et n'exerçaient pas au Mali. Le différentiel de revenu sera alors invoqué pour justifier la nécessité d'émigrer.

Ces réactions parfois vives changeront nos modalités de questionnement dans la suite de notre enquête. Elles sont néanmoins fortement révélatrices de l'actualité de la dépendance à l'émigration. De fait, ces activités ne

constituent évidemment pas une ressource suffisamment fiable et pérenne pour compenser les bénéfices tirés du travail en émigration.

*Le travail en Europe et le salariat*

Nous avons été frappés, lors des entretiens avec les groupes de jeunes, que ce soit dans les villages ou à Bamako, de la relativement bonne information qu'avaient nos interlocuteurs de la situation de l'emploi en France. Tous savent que l'on peut encore y trouver du travail<sup>24</sup>, en particulier dans les secteurs qui, soit réclament une main-d'œuvre diffuse et dispersée (nettoyage industriel, restauration), soit au contraire qui réclament une main-d'œuvre nombreuse et concentrée mais pour des « coups de feu » ramassés dans le temps (BTP). Et nos interlocuteurs produisent des cartes de visite de maisons d'intérim, indiquent parfois un revenu (« on peut économiser jusqu'à 800 euros par mois »), expliquent par quel biais ils parviendront à se faire embaucher. En France, on nous dit à ce sujet qu'« il faut vraiment être asocial pour ne pas trouver du boulot ». Certes, ces emplois sont des plus précaires, mal rémunérés, et ceux qui les occupent se savent à la merci de leur employeur à cause de leur situation administrative. Ces éléments sont connus par les candidats à l'émigration, qui indiquent « vouloir tenter la chance ». Tenter la chance, c'est d'abord arriver à « passer », c'est ensuite arriver à se maintenir en France. C'est aussi durer en espérant que la situation s'assouplisse en France et en Europe : lors d'enquêtes dans la région de Kayes, nous sommes interrogés par des chefs de famille sur une rumeur de régularisation en France, qui circule jusque dans les villages. La connaissance collective du contexte politique français, mais aussi les spéculations à son sujet, est intégrée dans la prise de décision d'émigrer ou non ; tout montre néanmoins que ce n'est pas le contexte français qui détermine les réponses, quand bien même il ralentit et rend plus difficile l'émigration.

C'est finalement à un revenu régulier et gagné en propre que les jeunes aspirent. Cette tension pose la question de savoir s'il n'y a pas là l'expression d'un changement notable dans la région concernant la relation entre l'argent et le travail qui permet de le gagner.

En 1991, Catherine Quiminal notait que « les villageois ne font aucun rapport entre l'argent reçu et le travail des émigrés ». Quinze ans plus tard, cette analyse conserve certainement une part de vérité. Néanmoins la tendance semble avoir évolué : on sait souvent que l'argent qui rentre au village est lié au salariat. Il peut s'agir du minimum vieillesse français perçu par le chef de famille, consécutif aux années salariées en France. En 1991, une enquête sur une quarantaine de villages au Mali (autant au Sénégal et

24. Au jour où nous terminons ce texte, le journal *Le Monde* du 15 avril 2008 titre : « Grève simultanée de plusieurs centaines de salariés sans-papiers en Ile-de-France ».

vingt en Mauritanie dans les zones d'émigration) montrait que les retraités et pensionnés de France constituaient l'exception. De nos jours les émigrés se sont organisés. Une association des retraités de France a ouvert une permanence à Kayes et aide les anciens émigrés à constituer leur dossier. Dans les villages, lors d'entretiens avec les maires des communes, nous voyons régulièrement des retraités venir faire viser « l'attestation de vie » réclamée par leur caisse de retraite en France. Et ces anciens émigrés interrogés nous expliquent comment ils s'organisent pour toucher une retraite versée sur un compte en banque en France. Au final, ce minimum vieillesse, qui mettrait leur titulaire à la limite du seuil de pauvreté en France, constitue un complément de ressources souvent non négligeable au Mali. Plus classiquement, la réception des envois d'argent des émigrés est souvent en relation directe avec leur situation en France : au chômage, ou travaillant.

## Conclusions provisoires

Au sortir de ces enquêtes, il ne paraît plus possible d'établir une relation aussi étroite entre émigration et absence de scolarité, telle que nous en faisons l'hypothèse en 1995. Certainement, l'autonomisation sociale demeure un objectif fort pour tous ces jeunes rencontrés, mais celle-ci ne passe pas, ou pas encore, par la recherche d'un emploi au Mali. La situation du marché du travail y est, de toutes façons, déprimée : pour un seul exemple en 2005, le nombre de postes de la fonction publique malienne mis au concours (tous métiers confondus), était équivalent au nombre d'étudiants en première année de géographie, soit 3 000 postes. D'autre part, il nous semble que les transformations sociales et politiques dans la région, exposées en première partie, mettent d'autant plus en exergue la situation actuelle des jeunes, beaucoup plus en crise qu'auparavant et également mise « en miroir » avec toutes ces nouveautés, produites pour une bonne partie par leurs aînés. Enfin, et ceci apparaît encore plus fondamental, ces jeunes aspirent également à prendre leur tour dans le jeu générationnel, en assumant leurs responsabilités d'adultes devant leur famille et en assumant tous ces efforts, collectifs, familiaux et individuels, et il y a là une frustration grandissante.

Une hypothèse possible est que l'immigration n'est plus simplement « l'Eldorado », l'argent « facile » et sans mise en relation avec le travail. Au village, on est conscient des difficultés du travail et de la vie quotidienne en France. Les nombreux expulsés rencontrés dans les villages ont vulgarisé ces informations. Mais la région est, peut-être, rentrée socialement, de façon consciente et irréversible, dans la logique des sociétés industrielles, quoique de façon bridée, contenue, frustrée. Dans les entretiens, la formule revient parfois : « Ici, on travaille sans paie. » Cette formulation est parfois accompagnée des variantes ou compléments suivants : « On n'a pas la sécurité

sociale, les congés payés, ni les indemnités de chômage ou de maladie et pas la retraite. » C'est donc la sécurité et la rémunération de l'emploi salarié qui nous paraît au centre des préoccupations, tandis que les difficultés pour aller en Europe s'accroissent.

D'autre part, on est « au chômage » au Mali parce que l'on travaille aux champs sans en tirer un revenu qui serait individualisé. Cette conscience nous rappelle ce qu'observaient Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad (Bourdieu et Sayad, 1964) dans leurs enquêtes en Algérie, auprès de paysans de deux régions différentes. Les uns connaissaient l'émigration depuis longtemps tandis que les autres non. À conditions de travail agricole égales et à revenus équivalents, les premiers se disaient au chômage tandis que les seconds s'affirmaient en situation de plein emploi.

Isaïe Dougnon (2007) montre, dans une autre région du Mali et à propos de l'émigration de travail des Dogons, comment l'aspiration des migrants est d'échapper au travail traditionnel pour accéder à un emploi éventuellement qualifié (mécanicien pour l'entretien des machines dans les régions de riziculture de l'Office du Niger), mais surtout salarié au sens moderne du terme. Ce qu'il appelle le « travail de blanc » par opposition avec le « travail de noir », reprenant alors la formulation des personnes auprès de qui il mène ses enquêtes.

Finalement, le projet migratoire s'inscrirait alors non seulement dans l'aspiration des jeunes à accéder au statut d'adulte en prenant leur charge dans les ressources familiales, mais aussi dans la conscience que ceci ne peut passer que par le glissement statutaire, du paysan astreint à un revenu annualisé par le cycle agricole – combien fragilisé et aléatoire – au salarié dont le revenu est mensualisé et qui espère le stabiliser voire l'augmenter. Une recherche en cours<sup>25</sup> qui interroge environ un millier d'émigrés, montre d'ailleurs que, dans des proportions importantes, la recherche d'un emploi constitue l'un des premiers motifs invoqué pour émigrer (après le soutien à la famille). Et ces mêmes émigrés sont majoritaires pour indiquer qu'ils n'avaient pas de travail au village : l'agriculture qu'ils y pratiquaient pourtant intensément en saison des pluies ne leur procurant pas un revenu individualisé, n'est donc pas pour eux « du travail ».

Enfin, la structure familiale semble aussi travaillée par le phénomène migratoire. Ainsi, certains de nos enquêtés justifient aussi leur volonté d'émigrer par la grande taille de leur famille, comparée aux familles « bambaras » qu'ils ont pu découvrir à Bamako. La statistique nationale leur donne raison sur ce constat. En effet, nous disposons des données

---

25. Migrations internationales maliennes et recompositions territoriales, P. CISSÉ (ISFRA) et C. DAUM (IRD), pour le compte du ministère des Affaires étrangères, 2007-2009. Cette recherche a permis d'enquêter auprès d'environ 500 familles, pour moitié dans la région de Kayes et celle de Sikasso, puis auprès des émigrés de ces familles établis en Espagne et en France.

du dernier recensement national, réalisé en 1999. Une caractéristique de la région d'émigration est l'importance du nombre de personnes vivant dans la même unité d'habitation (la « concession », selon le terme français devenu une catégorie du recensement malien), qui peut aussi être une unité de production et de consommation : c'est généralement le cas dans la région de nos enquêtes. Ainsi, pour le Mali dans son ensemble, 1,8 ménage en moyenne sont dénombrés par concession. Pour la région de Kayes, c'est 2,3 ménages par concession, ratio le plus élevé de l'ensemble des 8 régions<sup>26</sup> du Mali. Si l'on examine plus finement ce ratio, et sachant que toutes les communes de la région de Kayes n'ont pas développé l'émigration, on atteint la moyenne de 2,8 ménages par concession, presque 3 dans les villages dont il a été question ici. De même, on trouve une moyenne de 11 personnes par concession pour l'ensemble du Mali, 15 pour la région de Kayes et 17 pour les villages enquêtés.

Certes, « différents éléments, conséquences négatives de la migration ou passage obligés de ces sociétés, concourent à mettre en crise la famille au village » (Quiminal, 1995). Dans l'espace villageois, nous avons évoqué plus haut, par exemple, la pression sur les femmes demeurées au village ou encore celle exercée sur les cadets. Mais un constat s'impose dans nos enquêtes, celui de la forte cohésion de ces familles. La recherche en cours évoquée plus haut montre un lien direct entre le nombre d'émigrés et la taille des familles. Les familles sans émigrés que nous rencontrons dans ces mêmes villages conservent comme référent le chef de famille, père ou frère le plus âgé. Mais la concession a pu être partagée, pour des questions matrimoniales par exemple, en autant de courettes intérieures qu'il y a d'hommes mariés. Chacun, dans ce cas, paie l'impôt qui lui incombe, se contente de ses revenus ; travaux des champs ou autres, cuisines et greniers sont séparés. Inversement, plus le nombre d'émigrés de la famille augmente, plus celle-ci est nombreuse : et dans ce cas, l'ensemble des ressources et des charges sont gérées collectivement.

---

26. Avec le district de Bamako, mais pour des raisons tenant à la mobilité des campagnes vers la ville et aux pressions sur le foncier en milieu urbain.



## Références bibliographiques

- ALTHABE G., 1969, *Oppression et libération dans l'imaginaire*, Paris, Maspéro.
- BOURDIEU P. et SAYAD A., 1964 (2001), *Le déracinement (la crise de l'économie traditionnelle en Algérie)*, Paris, Éditions de Minuit.
- DAUM C., 1998, *Les associations de Maliens en France*, Paris, Karthala.
- DAUM C. et LEGUAY C., 2005, « Le Mali, sa démocratisation et ses émigrés », *Les migrants et la démocratie, Hommes et Migrations*, n° 1256 - juillet août 2005, p. 103-114.
- DAUM C., 2007, « Le codéveloppement, grandeur et décadence d'une idée généreuse », *La revue internationale et stratégique*, n° 68, hiver 2007-2008, p. 49-60.
- DOUGNON I., 2007, *Travail de blanc, travail de noir (la migration des paysans dogons vers l'office du Niger et au Ghana, 1910-1980)*, Paris, Karthala – Sepsis.
- MANCHUELLE F., 2004, *Les diasporas des travailleurs soninké (1848-1960), Migrants volontaires*, Paris, Karthala.
- PORTES A., 1999, « La mondialisation par le bas (l'émergence des communautés transnationales) », *Actes de la recherche en science sociale*, vol. 129-1, p. 15-25.
- QUIMINAL C., 1991, *Gens d'ici, gens d'ailleurs (migrations soninké et transformations villageoises)*, Paris, Christian Bourgois.
- QUIMINAL C., 1995, « La famille soninkée en France », *Hommes et Migrations*, n° 1185, p. 26-31.
- QUIMINAL C., 2006, « Décentralisation, démocratie et migrations dans la région de Kayes », in FAY C., KONÉ Y.F. et QUIMINAL C. (dir.), *Décentralisation et pouvoirs en Afrique*, IRD Éditions, p. 239-262.
- SASSEN S., 2000, « Mais pourquoi émigrent-ils », in *Le travail mondialisé*, dossier pour *Le Monde Diplomatique*, novembre 2000, p. 4-5.
- SAYAD A., 1975, « Elghorba: le mécanisme de reproduction de l'émigration », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 2, p. 50-66.
- SAYAD A., 2006, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, tome 1, Raisons d'agir.



**DE LA COMMUNAUTÉ TERRITORIALE À L'ORGANISATION  
FAMILIALE EN ARCHIPEL : LA MOBILITÉ SPATIALE  
DES FAMILLES RURALES  
EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU MEXIQUE**

---

André QUESNEL

On s'accorde à dire que la mobilité spatiale des individus connaît une intensification et une complexification dans le cadre de la mondialisation, du fait de la modernisation des conditions de vie, de la transformation des systèmes d'activités, de la facilité des transports et des modes de communication. Force est de constater que différentes formes de mobilité se superposent, se juxtaposent, s'articulent depuis les lieux de départ, de transit et d'installation, selon des temporalités diverses, qui amènent à parler de circulation migratoire plutôt que de mouvements migratoires.

L'appréhension de la mobilité, qu'il s'agisse de ses formes spatio-temporelles, de ses composantes sociologiques, de ses déterminants ou de ses effets ne peut donc se satisfaire des catégories qui ont été construites pour analyser des mouvements que l'on inscrit essentiellement dans la transformation des systèmes de production et des localisations des marchés du travail. En effet, les études menées dans les années 1970-1980, notamment en Afrique et en Amérique latine, se sont centrées sur les migrations dites de travail et tout particulièrement sur les migrations internationales de travail (Massey *et al.*, 1993). Deux paradigmes, l'un marxiste, l'autre néoclassique, sont fortement confrontés afin d'expliquer les migrations de la campagne vers la ville et les zones d'exploitation des produits de rente (miniers, agricoles) ; l'un se plaçant au niveau macroéconomique de la relation centre-périphérie (Amin, 1974), l'autre, au niveau individuel, du différentiel salarial des marchés du travail (Todaro, 1969). La distinction heuristique, souvent opérée, entre les migrations de travail et les autres formes de déplacement que l'on décline ensuite en termes de lieux et de durées, peut sembler aujourd'hui insuffisante, voire inopérante, face à la complexification de la mobilité, pour comprendre la place qu'elle occupe dans l'organisation et la reproduction

de la vie matérielle et sociale des groupes humains. Cependant, déjà à cette époque, il apparaissait à certains auteurs que la mobilisation de la force de travail procédait de dimensions institutionnelles plus complexes et que le déplacement des travailleurs renvoyait à un procès migratoire au sein des sociétés (Amselle, 1976). En outre, les études menées intégraient plus ou moins explicitement le caractère multidimensionnel de la mobilité, même si cela ne se traduisait pas dans leurs approches et leurs enquêtes. Pour dépasser l'approche macroéconomique, le plus souvent de nature systémique, on s'intéresse depuis plus de deux décennies aux acteurs des réseaux sociaux et des espaces réticulaires qui se construisent du fait des déplacements, et notamment aux acteurs des espaces transnationaux. Enfin, une attention nouvelle est portée à l'individu, à travers « la figure du migrant » et son « projet migratoire », en référence aux différents groupes dont il participe, en premier lieu l'instance domestique ou familiale.

Aujourd'hui les études différencient dans la mesure du possible ces trois niveaux – macroéconomique, institutionnel, et individuel – sans toutefois les expliciter clairement du point de vue de leur articulation sur le temps long. Nombre d'entre elles ont intégré dans leur approche la multilocalisation des activités sociales et économiques, tant des groupes que des individus, et ont donné lieu à une production conceptuelle importante, faisant référence aux territoires de la circulation migratoire : espace migratoire, champ migratoire, territoires de la mobilité, territoires-circulatoires, installation de la mobilité, etc. (Simon, 2006). Cependant, elles ne se préoccupent pas encore suffisamment, nous semble-t-il, de la construction territoriale dont la mobilité procède et qu'elle génère à la fois, surtout lorsqu'elle est sous-tendue par une croissance démographique qui multiplie par près de quatre la population, comme durant le dernier demi-siècle en Afrique subsaharienne et en Amérique latine. À cette spatialisation du regard porté à la mobilité, à laquelle nous invite Gildas Simon, il conviendrait également d'ajouter la nécessité de mieux prendre en compte la temporalité et les changements de temporalité des flux migratoires, qui impliquent une « densification de la durée » (Dureau, 1991) dans les lieux investis par les migrants ; cette dernière notion permettant d'aborder les processus d'appropriation, d'intégration, d'exclusion et de déshérence de ceux-ci par les migrants. La temporalité et la localisation du déplacement sont indissociables, on le sait ; elles renvoient à la situation du migrant au sein des instances institutionnelles desquelles il participe ; elles distinguent de ce fait différentes formes de mobilité. En effet, les déplacements, définis par leurs lieux et leur durée, trouvent du sens dès lors que l'on restitue le positionnement du migrant dans une relation contractuelle avec un ensemble plus large comme la famille, la communauté, la localité d'origine, etc., et qu'on les analyse à ce niveau en termes de risque, d'engagement, d'obligations et de devoirs ; en bref, spécifiquement en termes de contrat migratoire, comme il

est fait dans les études menées dans le cadre de l'économie institutionnelle concernant les migrations (Rosenzweig, 1988; Stark, 1991), et comme nous le rappellent Christophe Guilmoto et Frédéric Sandron (1999). Enfin, ne conviendrait-il pas d'aborder la mobilité, à la fois comme une contrainte et une ressource des individus et des sociétés, c'est-à-dire comme partie prenante sur le temps long d'une dynamique de peuplement des lieux et de la transformation des sociétés qui les construisent, les habitent et les exploitent. Autrement dit, d'interroger, aux niveaux des groupes sociaux, des familles et des individus, comment ces derniers construisent et reconstruisent le temps d'une vie leur espace de vie (Delaunay, 2005) et comment ils intègrent les lieux de migration de leurs ascendants et de leur fratrie à cet espace de vie, qu'ils soient migrants ou non, qu'ils soient ici ou là-bas.

Partant d'une interrogation qui ne perd jamais de son actualité - le devenir des petites agricultures - on propose donc, ici, de porter le regard sur les territoires qui produisent les mouvements de travail, en les considérant sur le temps long, du point de vue de leur dynamique de peuplement et des recompositions de tout ordre (démographique, social et économique) qui sont générées par les déplacements à l'extérieur des localités. Par un retour sur les études menées au Burkina Faso (1972-1973), au Togo (1975-1976), et plus récemment au Mexique (1999-2002), on se propose d'aborder la question de la complexification de la mobilité au cours du temps du point de vue de ses composantes en termes de temporalité, de lieu et de projet migratoire. Lors de ces trois études, une contextualisation préalable<sup>1</sup>, en se situant aux niveaux local, familial, domestique et individuel, a permis d'appréhender la genèse des déplacements, d'une part, et de comprendre la transformation des espaces ruraux et des sociétés impliquées sous l'effet de la mobilité des plus jeunes générations et de son évolution, d'autre part. L'approche contextuelle est entendue ici au sens de l'analyse statistique dite « multiniveau », c'est-à-dire l'analyse d'un processus considéré dans des contextes spécifiques de natures et d'échelles différentes, afin d'appréhender les logiques à l'œuvre, leur poids et leurs interactions dans la réalisation du phénomène. On peut, pour simplifier, en considérer trois qui recouvrent ce que l'on appelle communément les niveaux macro, meso, micro, qui représentent : le contexte historique et économique de la mobilité et des migrations de travail, le niveau institutionnel communautaire et familial et, enfin, le niveau individuel. Ces niveaux sont de nature différente, dépassent l'emboîtement d'échelles des géographes et exigent pour chacun d'eux une

---

1. Comme le rappelle Bernard Lahire : « la notion de contexte en sciences sociales est à la fois l'une des plus floues et l'une des plus utiles. » Il faut reconnaître qu'il n'y a pas de contextes en tant que tels, mais des procédures de contextualisation et « c'est la variation des contextes qui permet de produire des effets de connaissance. La question de l'échelle contextuelle est toujours posée. » (LAHIRE, 1996 : 401).

approche spécifique afin d'appréhender la logique qui sous-tend le phénomène étudié.

À partir d'un lieu donné, replacé dans un contexte spatio-économique, institutionnel, politique plus large (régional, national, supra-national) et toujours à travers les différents groupes, familles et individus, il s'agit, d'abord, de s'interroger sur la transformation de la mobilité (localisation et temporalité) et sur l'articulation des différentes formes qui en résulte. Pour chacune des études, nous sommes donc amenés à considérer le contexte national, régional et local du point de vue des systèmes d'activités, de la dynamique de peuplement et des possibilités d'ancrage des plus jeunes générations. Dans une mise en perspective historique de la construction des espaces migratoires, l'analyse porte sur les déterminations d'échelle des composants de la mobilité : lieux, temporalités, familles et statut des individus. Enfin, l'analyse est centrée sur les différentes formes de mobilité en ce qui concerne leur articulation, juxtaposition, superposition, selon le statut des localités, des familles et des individus. Seuls certains aspects de la démarche analytique, qui, elle-même, a évolué dans le temps, peuvent être abordés ici. Avec l'étude des migrations de travail à partir du pays mossi et bisa, au Burkina Faso, nous insistons plus particulièrement sur les changements de temporalité des flux migratoires. Avec celle des déplacements à partir du Plateau de Dayes, au Togo, nous mettons l'accent sur la mise en espace de l'économie de plantation. Enfin, nous accordons une plus grande place à la dernière étude dans l'État du Veracruz, au Mexique, dans la mesure où nous avons été amenés à nous interroger – à propos du devenir des agricultures familiales et des espaces ruraux de cette région – sur les dépendances intergénérationnelles liées à l'intensification des déplacements à l'extérieur de la région, notamment vers la frontière nord et les États-Unis. L'analyse porte, tout d'abord, sur les déterminations contextuelles du « choix des lieux » et des projets migratoires, en considérant la mobilité comme ressource inégalement répartie entre les familles à l'intérieur des localités et entre les localités. Elle porte ensuite, dans le cadre d'une problématique d'ancrage ou de désengagement des plus jeunes générations, sur les effets de la déterritorialisation de leurs activités économiques et sociales, ainsi que de leur multilocalisation avec la mise en interdépendance avec d'autres lieux, jusqu'à former un système de lieux. Pour ce faire, et pour dépasser les impasses du localisme, afin d'aborder à la fois les différentes formes de mobilité et les lieux dont elles sont non seulement parties prenantes mais aussi constituantes, on a recouru à la figure de l'archipel. On se réfère à l'archipel dont la constitution, le fonctionnement, la reproduction sociale et identitaire ont été analysés par les géographes et les anthropologues à propos de l'archipel mélanésien (Bonnemaison, 1996), mais aussi à la figure de l'archipel telle qu'elle a été utilisée pour considérer l'organisation spatio-économique, à la fois polarisée et réticulaire, des firmes transnationales

(Veltz, 1996). Dès lors, nous voyons que la mobilité est considérée comme une ressource et que tant les familles que les tenants des pouvoirs locaux sont contraints aujourd'hui à une organisation en archipel pour assurer leur reproduction sociale et économique.

## **Contextualisation des espaces et de la temporalité des mouvements migratoires: une nécessaire mise en perspective historique**

### *L'étude du pays mossi et bisa (Burkina Faso, ex Haute Volta), 1972-1973: la transformation des flux en termes de temporalité et de destination*

Le pays mossi, en zone soudano-sahélienne, présente une organisation territoriale fortement hiérarchisée. Durant la période coloniale, il connaît des déplacements liés aux situations politiques et fiscales (paiement de l'impôt), principalement vers les zones d'exploitations minières et des cultures de rente de la Gold Coast (Ghana). Les premiers déplacements forcés vers l'est de la Côte-d'Ivoire commencent à cette période. Il s'agit essentiellement de déplacements saisonniers correspondant à la saison sèche au Burkina Faso, qui dure près de neuf mois: les jeunes hommes célibataires partent en octobre-novembre et sont de retour avant le mois de juin. Au moment des Indépendances, la mise en valeur de la Côte-d'Ivoire se poursuit avec l'extension de l'économie de plantation au Centre-Ouest puis au Sud-Ouest du pays. La croissance démographique aidant, le nombre de jeunes coexistant dans le groupe domestique sont chaque fois plus nombreux et prêts à partir vers la Côte-d'Ivoire, d'autant plus que les difficultés politiques et économiques du Ghana les dissuadent de s'y rendre (figure 1). Au début des années 1970, les aménagements agricoles de colonisation à l'Ouest du Burkina Faso mobilisent de nombreuses familles tout en devenant à leur tour des lieux de départ de migrations saisonnières pour les plus jeunes générations. Les déplacements internationaux sont clairement posés dans le cadre de la dépendance de l'économie de plantation de la Côte-d'Ivoire (Amin, 1974), et de l'articulation entre l'espace sahélien et celui des cultures de rente; il reste cependant une mobilité composée de divers déplacements qui méritent d'être explicités.

La mesure des déplacements est possible dès lors que l'on opère une catégorisation qui distingue déplacements de colonisation agricole et déplacements de travail: la première renvoie à un déplacement qui suppose la création ou la participation à une exploitation agricole à l'intérieur du pays; la seconde est un déplacement de travail en ville ou à l'étranger. Ces déplacements sont analysés en référence à l'unité domestique<sup>2</sup> d'un aîné,

---

2. Il s'agit d'une unité résidentielle, le *zaka*, qui peut contenir plusieurs unités domestiques de production et de consommation. Il s'agit de l'unité de collecte de données

le père le plus souvent présent au village. Une enquête renouvelée en 1973 sur un intervalle de 12 ans, permet de saisir les sorties et les entrées dans la population entre deux dates. Doublée d'une enquête biographique, il est alors possible de saisir les déplacements (suivis d'un retour) survenus dans l'intervalle (Quesnel, Vaugelade, 1975).

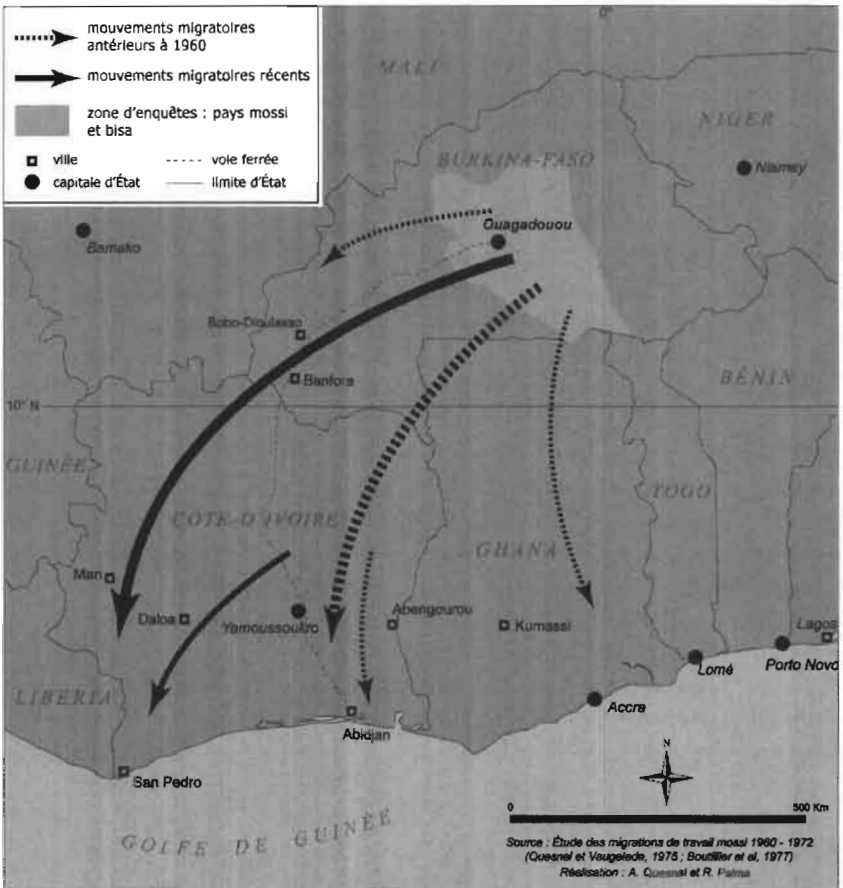


Figure 1 : Réorientation des flux migratoires à partir du pays mossi et bisa vers la Côte-d'Ivoire et le Ghana dans les années 1960-1970

familiales et individuelles la plus facile à saisir, d'autant mieux qu'elle est matériellement circonscrite.



Parmi cette population mossi, dont on n'avait aucune donnée statistique avant 1960, on a pu mesurer l'ampleur des différents déplacements selon les particularismes régionaux<sup>3</sup>. Les résultats montrent une transformation de la composition des déplacements d'une cohorte de départs du pays mossi. Les déplacements de travail ne sont plus seulement le fait des célibataires; ils ne sont plus uniquement saisonniers: même si ceux-ci sont encore prépondérants, un nombre important de déplacements ont des durées de plus en plus longues; la durée d'absence s'allonge indiquant que le retour est différé (le non-retour depuis 5 ans ou 10 ans signifiant la rétention d'une proportion croissante de migrants dans les cohortes de départs les plus anciennes). Les cohortes de départs de 1960 à 1973 révèlent, elles, une destination inédite jusqu'alors: le Sud-Ouest ivoirien.

Les résultats de l'analyse confirment ainsi une plus grande diversité des déplacements du point de vue de leur temporalité et de leur localisation en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso, diversité qui accompagne leur intensification (Boutillier *et al.*, 1977). L'allongement des durées d'absence signifie aussi que les migrants trouvent à s'installer en économie de plantation dans le Centre-Ouest ivoirien, à moins qu'ils migrent vers le sud-ouest où les autochtones leur concèdent plus facilement des terres sous différentes formes de contrat. On comprend ainsi comment les premières générations de migrants en Côte-d'Ivoire, voyant sans cesse différée leur accession par le mariage au statut de responsable d'unité d'exploitation, puis d'unité résidentielle dans leur village d'origine, ont tendance à demeurer pour des durées plus longues dans les différentes régions de l'économie de plantation et finir par s'y installer. Dans tous les cas, la mise en exploitation exige de faire appel à la main-d'œuvre familiale en provenance du village d'origine, ou directement de ces régions de Côte-d'Ivoire, comme nous l'indiquent les biographies des jeunes saisonniers revenus au village au moment de l'enquête. On relève ainsi les déplacements (que l'on ne nomme pas encore circulation) des membres de la parentèle dans les différents lieux de l'économie de plantation, des plus anciens aux plus récents.

Cette distinction entre différents déplacements permet finalement de comprendre comment ils s'inscrivent dans les systèmes sociaux et économiques de chacune des cinq grandes régions du pays mossi et bisa ainsi que dans le processus de reproduction sociale des unités domestiques. Cependant, pour l'ensemble, c'est le changement dans la composition des flux, qui sera à terme déterminante: une proportion croissante se déconnecte du calendrier de la production agricole du village d'origine; les

---

3. L'enquête statistique est partie prenante d'un ensemble d'études conduites par les chercheurs de l'Orstom entre 1970 et 1975, tant sur le pays mossi et bisa, que dans les zones de colonisation agricole: *Les mouvements de population à partir du pays mossi, Haute-Volta*. Elles sont accessibles sur le site de la base horizon de l'IRD et téléchargeables: <http://horizon.documentation.ird.fr>.

hommes mariés sont plus nombreux et ils s'installent seuls ou avec leur femme en Côte-d'Ivoire. La rétention des cohortes de départs entraîne une augmentation de la population mossi en Côte-d'Ivoire, en particulier dans le Sud-Ouest ivoirien. On relèvera plus tard que les migrants installés comme planteurs résisteront mieux que les autochtones à la crise des années 1990, surtout aux difficultés de paiement des manœuvres, dans la mesure où ils pourront encore mobiliser les plus jeunes générations des villages d'origine (Balac et Léonard, 2005). De la même façon, d'autres études montreront que les familles « délocalisent » leur terroir en Côte-d'Ivoire, de façon à pourvoir en vivriers les parents restés au pays (Drabo, 1993). De même, lors d'une courte étude en 1995, nous constaterons que, dans les vallées aménagées du Sud-Est du pays, les migrants reviennent « installer leur mobilité », autrement dit sont de retour par mesure de sécurité face à la détérioration du climat politique et économique en Côte-d'Ivoire, réinvestissent leurs biens fonciers ou placent leur épargne, confortent ainsi leur réinstallation, mais continuent toutefois à effectuer des voyages en Côte-d'Ivoire (Marchal, Quesnel, 1997). Enfin, concernant cette dernière zone, l'on voit se développer aujourd'hui une migration de retour, ou tout au moins des investissements « de retour » de la part d'enfants de migrants installés en Côte-d'Ivoire depuis longtemps, et ayant effectué un ou plusieurs séjours en Italie (Hazard, 2007).

***Le Plateau de Dayes (Togo), 1975-1976 : la mise en espace de l'économie de plantation et la mobilité comme entropie du système d'économie de plantation***

Le Plateau de Dayes appartient à la Région des Plateaux, au Sud-Ouest du Togo (figure 2). Bénéficiant de conditions écologiques et climatiques favorables à la fois aux cultures vivrières et aux cultures de rente, cette région sera l'objet d'attention particulière durant la colonisation allemande puis du mandat et de la tutelle française après la première et seconde guerre mondiale, respectivement.

Durant la colonisation allemande, les premiers mouvements de fuite vers les régions minières mais aussi les régions cacaoyères de la Gold Coast ont pour conséquence de conforter les implantations des populations ewe et ahlon du Plateau de Dayes de l'autre côté de la frontière. Ces flux se maintiennent durant la première partie du mandat français sur le Togo (1919-1945) dans la mesure où la population résiste au développement sous la contrainte de la culture caféière en lui préférant la culture cacaoyère. Pour cette raison, les plus jeunes vont s'installer au Litimé au nord du Plateau de Dayes. Cependant, à la fin du mandat et plus encore lors de la Tutelle (1945-1960), le maintien de l'économie de plantation caféière et son extension exigent de faire appel à la main-d'œuvre de la

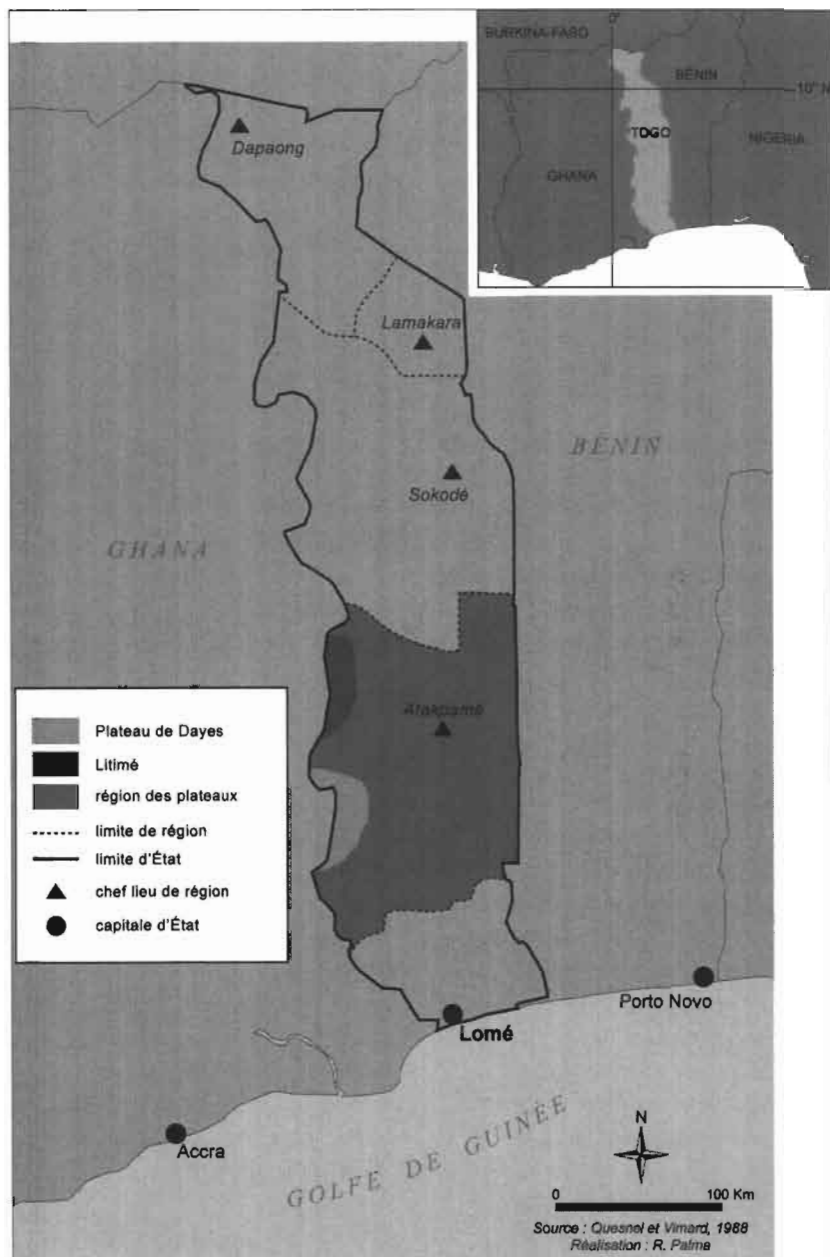


Figure 2: Les espaces de l'économie de plantation du Plateau de Days (Togo)

Région des Savanes, selon les mêmes modalités que celles que l'on a décrites à propos des déplacements de la Haute Volta vers la Côte-d'Ivoire. Il s'ensuit, tout d'abord, un repliement vers le Plateau de Dayes d'une partie des migrants installés dans les zones cacaoyères en Gold Coast ou dans le Litimé, sans pour autant abandonner leur exploitation agricole, exigeant d'eux, par la suite, en contrepartie, plusieurs visites annuelles dans ces régions. L'économie caféière poursuit son extension après l'Indépendance et sa « mise en espace » : les autochtones s'ancrent alors plus durablement dans les villages du Plateau de Dayes et mettent en exploitation toutes leurs terres ; la mobilisation de la force de travail à l'extérieur est au cœur de cette problématique ; elle se fait d'autant plus aiguë que s'accroît le départ de jeunes scolarisés des exploitations autochtones vers les centres urbains de la région des Plateaux, et la capitale, Lomé.

Une approche systémique est alors possible (Quesnel, Vimard, 1987). En effet, on peut distinguer les éléments d'un système d'économie de plantation : la mise en culture de rente continue des terres oblige à transformer le système de cultures et les systèmes domestiques d'exploitation agricole, tandis que les besoins en main-d'œuvre exigent la mobilisation de la force de travail à l'extérieur de la région. L'analyse, au niveau des unités de production et d'exploitation, tant autochtones qu'allochtones, permet de comprendre les rapports qui se recomposent entre hommes et femmes et entre aînés et cadets, dans le cadre de l'accès aux ressources de tout ordre, notamment foncières, et aux différents statuts sociaux et économiques. L'exploitation agricole des autochtones subit le détournement de la force de travail familiale (féminine principalement) des cultures vivrières mais, plus globalement, le cycle de vie démographique de l'institution familiale, comme de toutes les institutions locales, devient dysfonctionnel du fait de la croissance démographique ; d'une part, il génère des déplacements à l'extérieur du cadre familial, local et régional et, d'autre part, l'émigration de la population scolarisée, exige chaque fois plus l'appel à de la main-d'œuvre extérieure au groupe domestique. Et comme cette main-d'œuvre doit être stabilisée pour assurer la mise en plantations des réserves forestières, selon le principe que l'on connaît en Côte-d'Ivoire (l'échange terre-travail), la main-d'œuvre en provenance des régions du Nord du Togo (pays Kabye, principalement) tend à s'installer à demeure. Autrement dit, la mobilité des jeunes autochtones constitue l'entropie du système agraire ; celle des jeunes allochtones, sa néguentropie.

Au final, on est amené à considérer un espace qui s'agrandit au cours du temps comprenant les lieux de l'économie cacaoyère en Gold Coast (devenu le Ghana) et au Litimé, ceux d'où provient la main-d'œuvre allochtone, principalement la Région de Lama-Kara, ainsi que les villes où se rendent les plus jeunes générations (les capitales régionales des Plateaux et Lomé). On est ainsi conduit à distinguer trois grandes catégories de

déplacements : les déplacements directement liés à la mise en place de l'économie de plantation et son développement, les mouvements engendrés par l'économie de plantation et les déplacements à caractère social (mariage, famille, religion, etc.).

Le dispositif d'étude mis en place s'apparente à celui que nous avons mobilisé pour l'étude du pays mossi. Il y a tout d'abord une enquête renouvelée 1970-1976 qui s'appuie sur les données du recensement de 1970 dans un échantillon de villages, puis une approche biographique. Celle-ci vise à saisir : 1) les différentes formes de mobilité dans le cadre de ce que l'on a appelé un système d'économie de plantation (selon le statut agraire des familles et des individus) ; et 2) les territoires de l'économie de plantation, au cours du temps, pour chacune de ces familles. On reprend ainsi la notion d'espace de vie au sens de Daniel Courgeau (1975), où il s'agit de saisir le changement au fil du temps des implantations spatiales d'un individu, implantations constitutives de son espace de vie à différents moments et pas seulement la succession des résidences de sa trajectoire migratoire. Cependant, pour chacune de celles-ci sont relevés, selon leurs caractéristiques, l'usage qu'il en est fait et les liens qui y sont maintenus. Le repérage de ces différents lieux permet de mieux appréhender ensuite ceux où l'individu et les autres membres de sa famille réalisent leurs activités économiques et sociales au moment de l'enquête de 1976. En prenant en compte, d'une certaine manière, l'ensemble des déplacements des membres de l'unité domestique et en les qualifiant en référence aux lieux de résidence des ascendants, des collatéraux et des descendants, il est possible alors d'appréhender les différentes formes de mobilité.

On retiendra de ces études, d'abord, la nécessité d'appréhender la spatialisation d'un système économique, celui de l'économie de plantation. Elle passe tout d'abord par l'articulation de zones écologiques – et donc de structures de production – différentes qui vont servir de cadre de référence à l'ensemble des déplacements : le pays mossi et les régions côtières de Côte-d'Ivoire, d'une part, la région des Savanes et le Plateau de Dayes, au Togo, d'autre part. D'autres lieux, les villes notamment, sont englobés dans ce système migratoire.

On ne peut s'empêcher de faire le parallèle avec la construction des espaces migratoires entre les zones sèches du Mexique et les zones agricoles des États-Unis, durant le « programme *Bracero* 1942-1964 », programme de recrutement de main-d'œuvre temporaire issu d'un accord entre le Mexique et les États-Unis qui concernera officiellement les états de la zone tropicale sèche de l'Ouest, du Centre-Ouest et du Sud-Ouest du Mexique. Ce sont les conditions écologiques de la production agricole qui permettront ces mouvements organisés pendulaires ou, tout au moins, aux durées relativement courtes, où le retour reste inscrit dans le mouvement. Les régions tropicales humides du Golfe et du Sud-Est restent, elles, à l'écart de cette

mise en place de l'espace migratoire et ce jusqu'à la fin des années 1980 (Delaunay, 1999). Or, dans les années récentes, comme on le verra plus loin dans le cas du sud Veracruz, suite aux politiques économiques qui accompagnent l'intégration régionale de l'Alena, les zones tropicales humides sont à leur tour touchées, les durées d'absence sont plus longues et la rétention d'une partie des flux de départs, plus importante.

On retiendra également des deux études africaines, l'analyse à différentes échelles, notamment au niveau des localités et des groupes domestiques, ainsi que la mobilisation de différents concepts de collecte et d'analyse.

D'une manière plus générale, en se référant aux contextes de déplacements de travailleurs sur le temps long, on a montré comment, à partir des déplacements saisonniers et des migrations de colonisation agricole se sont construits les espaces migratoires des communautés rurales. En se situant sur le temps de la transition démographique qui débute dans les années 1940, créant une pression démographique sans précédent quant à l'accès aux différents statuts dans le cadre de la communauté et de la famille, on a montré comment les déplacements saisonniers sont devenus des migrations de plus longue durée et comment celles-ci, en élargissant l'espace migratoire des communautés d'origine, ont généré des formes de circulation entre les différents lieux, circulation qui n'a cessé de les recomposer.

## **L'étude du Sotavento (sud Veracruz, Mexique) 1999-2002 : mobilité, construction des espaces de vie de la population rurale et devenir des petites agricultures**

### *Les déterminants démographiques, agraires et institutionnels du devenir des agricultures familiales*

Les travaux réalisés dans le cadre du projet intitulé MORESO (mobilité et reproduction sociale des familles rurales du sud de l'État du Veracruz, 1999) visaient à appréhender le devenir des agricultures familiales et, plus largement, des familles rurales vivant dans les localités de moins de 15 000 habitants, qu'elles soient ou non en liaison avec des pôles urbains. Du point de vue du monde agricole et rural, il s'agit d'appréhender l'impact des processus majeurs de la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle et, notamment, de la fin de cette période des années 1980 et 1990, que l'on appelle en Amérique latine les « deux décennies perdues », qui correspondent au Mexique à une transformation radicale du milieu rural. Parmi ces processus, on en soulignera trois qui participent de la mise en espace de la mobilité dans cette région.

Le premier est la croissance démographique et la dynamique de peuplement qui l'accompagne. Elles correspondent à la transition démographique et au fait que l'État du Veracruz et notamment sa partie sud, le Sotavento,

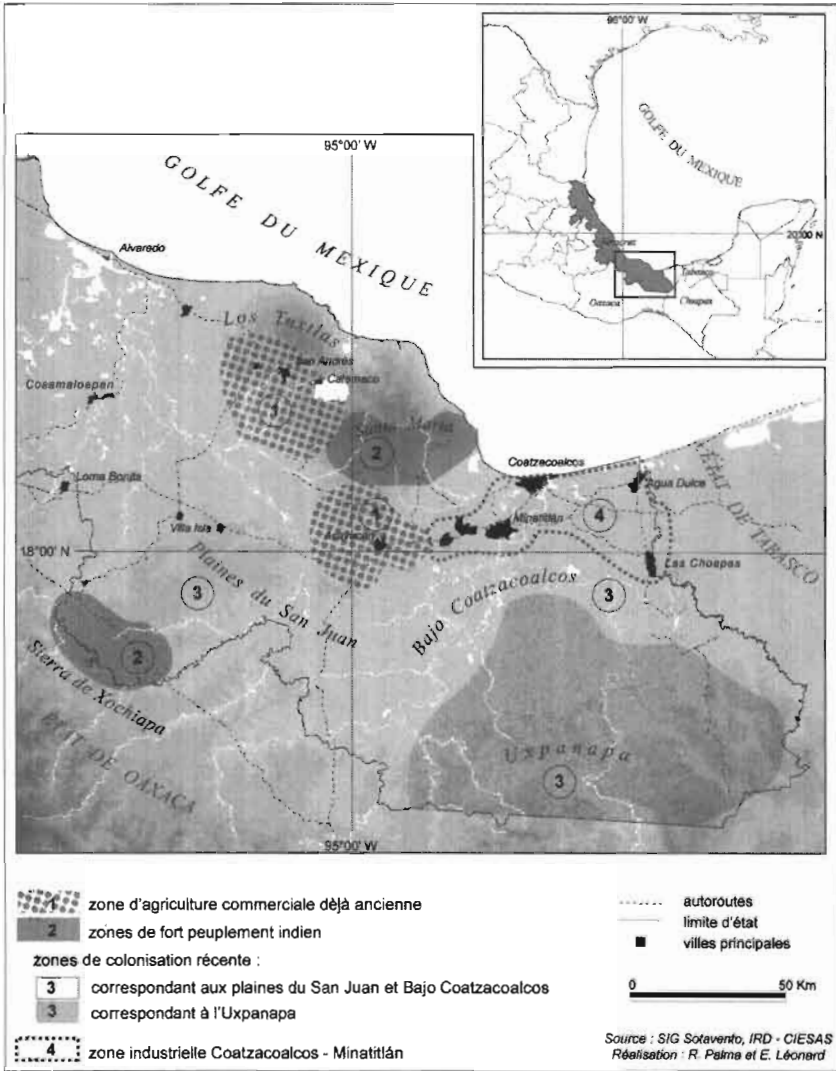


Figure 3: Les contextes agraires du Sotavento (Veracruz, Mexique)

aient été le siège d'un intense peuplement tout au long de la période qui suit la Révolution (Palma, Quesnel *et al.*, 2000). Le sud de l'État du Veracruz, région bien dotée en ressources naturelles, est en effet le cadre, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, d'une importante mise en valeur qui n'est pas démentie tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. On voit se développer, tout d'abord, les cultures de rente comme la canne à sucre, le café et le tabac puis, dans la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle, l'élevage ainsi que l'ananas. À partir de 1930, la mise en œuvre de la Réforme agraire post-révolutionnaire se révèle être, avec la création

des *ejidos*<sup>4</sup> et des *colonias*<sup>5</sup> sur l'ensemble de la zone, une politique d'occupation territoriale autant qu'une politique de justice sociale. Cependant, c'est principalement à partir des années 1950 que les activités liées à l'exploitation du pétrole vont générer un important besoin de main-d'œuvre et permettre de retenir la population, ainsi que d'accélérer les processus d'immigration et d'urbanisation. Entre 1930 et 2000, alors que la population mexicaine a été multipliée par 6 (de 16,5 à 97,5 millions d'habitants) celle du Sotavento l'a été par 9, pour atteindre plus de 1,5 million d'habitants en 2000.

Le deuxième est la politique de modernisation de l'agriculture (notamment l'irrigation) qui intervient dans les années 1970, entraînant une dualité de celle-ci difficilement surmontable jusqu'à aujourd'hui. Les politiques économiques et les crises de l'agriculture restructurent les zones de production et les marchés du travail sur l'ensemble du territoire national entraînant d'importants mouvements migratoires vers les grandes métropoles régionales et la ville de Mexico. Cependant, au cours de cette période, le Sotavento réussit à retenir sa population dans l'ensemble régional du Veracruz. Il faut attendre la fin des années 1980, la crise pétrolière et la rupture avec le modèle économique de soutien aux produits agricoles (y compris le maïs), correspondant au processus d'intégration à l'Alena, pour que l'émigration à partir de la région prenne de l'importance.

Ce phénomène s'initie en effet dans les années 1980 et 1990, quand les politiques économiques libérales et les réformes institutionnelles, visant l'intégration du Mexique à l'Alena, provoquent une restructuration des espaces économiques nationaux et internationaux ; restructuration spatio-économique qui est accompagnée d'une intensification et d'une réorientation des mouvements migratoires. Parmi les réformes institutionnelles, la réforme foncière de 1992 est de première importance et constitue le troisième processus majeur. Ce n'est qu'au début des années 1990, comme le montre l'analyse des données du recensement 2000, et notre enquête en 1999, que les migrations vers la frontière nord et les États-Unis commencent à se manifester dans le Veracruz et que les espaces migratoires des familles, rurales comme urbaines, se redéfinissent. On relève dans l'État du Veracruz, et tout particulièrement dans sa région sud, des taux de croissance de la population extrêmement faibles (1,05 % l'an entre 1995 et 2000, et 0,5 % entre 2000 et 2005), signes d'une très forte émigration (figure 4).

---

4. *Lejido* est une institution agraire, regroupant un nombre de chefs de famille autour d'un patrimoine foncier, d'abord collectif, puis en parcelles individualisées. *Lejido* s'organise jusqu'en 1992 autour d'une assemblée *ejidale*, où seuls les détenteurs du droit agraire (les *ejidatarios*) ont le droit de contrôle et de vote.

5. La *colonia* rassemble un ensemble d'individus, chefs de famille (les colons), qui ont obtenu des parcelles individuelles lors de la création de la colonie dans le cadre d'une demande collective auprès de l'État, ou par héritage ou achat.



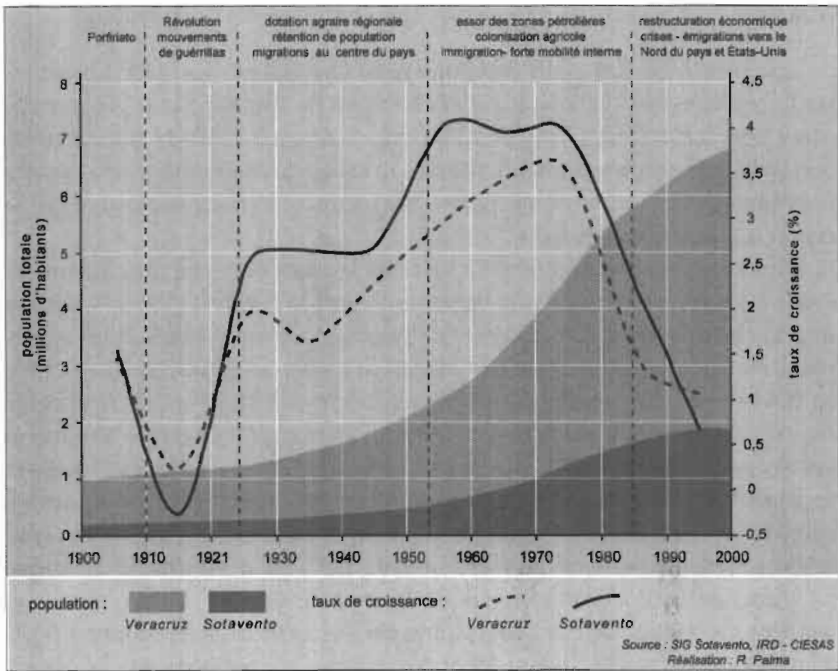


Figure 4: Dynamique démographique intercensitaire (1900-2000) de l'État du Veracruz et du Sotavento

La migration depuis cette région, vers la frontière nord et vers les États-Unis, va attirer l'attention dès lors qu'elle se présente, au plan national en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, comme enjeu international et source de devises<sup>6</sup>. Pour le Sotavento, elle est avant tout une composante de la reproduction sociale des familles, notamment avec le soutien aux familles rurales, aux localités rurales et aux agricultures familiales.

Face à ces phénomènes de grande ampleur, les agricultures familiales vont se différencier très fortement selon le contexte historique, institutionnel et économique dans lequel elles se sont construites (cf. figure 3 et *infra* les trois sous-contextes considérés). Tout particulièrement, les modes de régulation démographique et sociale mis en œuvre tant au niveau des localités que des familles, se singularisent selon le cadre institutionnel de détention, de gestion et de transmission du patrimoine foncier, c'est-à-dire selon que le statut agraire des localités et des familles ressortisse de l'*ejido*, de la *colonia* ou de la propriété privée.

6. L'augmentation des transferts financiers des migrants mexicains – *remesas* – est spectaculaire à partir de 2000, dès lors qu'ils sont opérés par voie électronique : de moins de 4 milliards de dollars en 1995, ils atteignent 6,5 milliards en 2000, puis plus de 23 milliards en 2006 (source : Banco de Mexico).

### *L'approche en termes de déterminations contextuelles de la mobilité*

L'approche contextuelle, telle que nous l'entendons, permet d'incorporer dans l'analyse, à la fois, la restructuration de l'économie et des espaces (dans le cadre l'Alena), les modalités régionales et locales de cette restructuration, les recompositions familiales liées aux activités économiques des membres de la famille et, enfin, les interactions de ces contraintes qui se répercutent sur l'individu.

Plus particulièrement, on peut restituer la place occupée par chacun des ensembles socio-économiques régionaux dans la construction des espaces migratoires au cours des différentes transitions économiques et démographiques. On a vu dans le cas des situations analysées plus haut, pays mossi au Burkina et Plateau de Dayes au Togo comment, au cours du temps, ces régions s'insèrent dans un ensemble national et supranational et comment s'opèrent une différenciation et une articulation des différentes formes de mobilité. Dans le cas de l'État du Veracruz, nous sommes amenés à considérer dans le cadre de l'Alena la restructuration des espaces économiques, celle du secteur de la production, agricole notamment, ainsi que les réformes institutionnelles (la Réforme foncière de 1992) qui se sont opérées au niveau national. Mais l'État du Veracruz est déjà un cas d'école au cours du xx<sup>e</sup> siècle. Il connaît une transition économique qui fait de lui un pôle économique et une zone de peuplement intense (attraction des migrants avec l'exploitation du pétrole et la colonisation agricole) soutenant ainsi la transition démographique, ce qui le différencie des autres régions. À partir des années 1980, la crise économique nationale et la mise en place des réformes institutionnelles provoquent une mobilité qui s'exprime par la redistribution de la population et la migration à l'extérieur. C'est en prenant en compte ces processus que l'on a défini, de manière heuristique, trois contextes agraires, correspondant à la situation de l'agriculture, tels qu'ils pouvaient ressortir des analyses (Léonard et Velasquez, 2000 ; Palma, Quesnel *et al.*, 2000) : un contexte d'agriculture centrée sur le marché ; un contexte où les agricultures sont enclavées ou dites « de refuge » comme dans un grand nombre de régions indiennes du Mexique ; et, enfin, un contexte où le secteur agricole est sous-tendu par les dynamiques de peuplement et de colonisation agricole (exemple de la sous-région de l'Uxpanapa). Dans chacun de ces trois contextes, nous avons ensuite distingué les localités selon leur caractère institutionnel dominant, à savoir leur appartenance au secteur *ejidal* ou celui des *colonias*, d'une part, et selon la proportion de la population active engagée dans le secteur agricole, d'autre part.

Dans chaque cas, la mobilité est considérée comme un mode de régulation, tant au niveau des localités que des familles, dont il s'agit de préciser la localisation et les formes au cours du temps. Concernant les différentes institutions agraires de la région étudiée en analysant la localisation des

membres de la fratrie et de la descendance des chefs de famille, on note une plus forte rétention de la population dans les *ejidos*; cela tant dans les familles détentrice d'un titre agraire comme *ejidatario* ou fils d'*ejidatario* que dans les familles n'ayant pas de terre. Au contraire, on observe une forte dispersion des membres des familles vivant dans les colonies.

On est amené ensuite à considérer (et appréhender) la mobilité comme une ressource familiale et locale, au même titre que les autres ressources extra-locales, qui permet aux familles soit de faire face à des situations économiques de précarité (stratégie de survie avec un risque de désengagement et de désaffiliation de leurs membres), soit, au contraire, de renforcer leurs positions économiques et politiques (patrimonialisation au sein des familles et des localités et ancrage des plus jeunes générations).

À partir de là, l'analyse porte sur le mode d'inscription des projets migratoires des individus dans leur famille et leur localité, afin de préciser la transformation des espaces migratoires et la différenciation des formes de mobilité au cours du temps.

*Une approche de la mobilité et de la construction des lieux  
à travers la dynamique de peuplement*

L'analyse de la dynamique de peuplement sur le territoire national (non considérée ici) s'attache, par le biais de l'analyse géoréférencée des données censitaires de population, à repérer les reconfigurations spatiales en milieu urbain, périurbain, le long des routes, etc., dans le but d'identifier les processus de concentration, de dispersion ou d'émergence de nouvelles localisations, qui correspondent à une intensification de la mobilité, de la migration interne notamment, considérable au regard de la migration internationale. Elle correspond en effet à la redistribution du croît démographique (au Mexique, rappelons-le, on est passé de 48 à près de 100 millions d'habitants entre 1970 et 2000) favorisant des processus de polarisation ou de dispersion de la population, dorénavant concomitants. Ceux-ci accompagnent la restructuration des espaces économiques qui s'est opérée sous l'effet des politiques économiques et des réformes institutionnelles du début des années 1990. L'État du Veracruz en est une très bonne illustration au simple examen de l'évolution des taux de croissance démographique dans les différents contextes considérés depuis 1930 (figure 4). Aujourd'hui, cette transformation structurelle « travaille » par le biais de la mobilité le devenir de toutes les régions et villes du territoire national, en premier l'agglomération de Mexico.

Polarisation, périurbanisation, circulation et déshérence soutenues par la mobilité conduisent à une configuration spatiale marquée par une forte instabilité du peuplement et des activités. Il en découle une singularité des régions et des localités, qui doit être examinée. Tout d'abord on assiste à

un déficit des générations les plus jeunes (20-39 ans), notamment dans la population masculine, ce qui entraîne une féminisation des activités productives et sociales, ainsi qu'un vieillissement généralisé de la population de ces localités. Par ailleurs, le départ peut se trouver compensé par l'arrivée de nouveaux acteurs de la migration, pour des durées très diverses et des objectifs différenciés; cette compensation démographique accélère alors la recomposition des activités. Quoi qu'il en soit, la migration accompagne la tertiarisation des activités de l'espace rural et le renforcement des bourgs ruraux et des petites villes dont les activités sont tournées désormais vers les secteurs commerciaux et les services, notamment éducatifs et sanitaires. Cependant, si toutes les localités sont touchées par l'absence des jeunes actifs et leur circulation, la ressource migratoire qui est susceptible d'en découler achève cette transformation, la migration devenant une ressource très différenciée d'une localité à l'autre.

Selon les contextes agro-économiques, l'émergence du déplacement de longue durée et tout particulièrement la migration internationale, provoque la remise en cause de la hiérarchie des localités, selon leur place dans les systèmes d'activités régionaux et selon que ces derniers aient été en crise (canne à sucre, café, tabac, maïs) ou en restructuration (activités pétrolières) dans les années 1990, systèmes d'activités qui étaient mobilisateurs de main-d'œuvre auprès de toutes les localités de la région. Dès lors, celles-ci se reconstruisent selon la manière dont elles peuvent assumer la mobilité des plus jeunes générations vers la frontière nord et les États-Unis. Et plus particulièrement comment les tenants du pouvoir dans ces localités assurent la gestion et la patrimonialisation de la rente migratoire vers de nouveaux secteurs.

Au bout du compte, c'est la nature de l'inscription de la mobilité dans le territoire qui nous intéresse (Faret, 2003). Les diverses formes de mobilité expriment la nature de l'engagement des migrants dans les localités et les divers lieux qu'ils investissent. À l'extrême, le migrant participe de la construction d'un territoire-circulatoire, sans se préoccuper des lieux, au-delà de ce qu'ils représentent pour assurer ses activités, où il vit un temps donné (Tarrus, 1989; 2001<sup>7</sup>). Généralement, les lieux occupés en transit ou pour des durées plus ou moins longues, voire même les lieux de rétention, constituent des espaces de socialisation et deviennent, paradoxalement, des points d'appui pour « installer sa mobilité » ou « s'installer dans la mobilité ». Il en va souvent ainsi des déplacements de travail agricole. Dans le cas du Veracruz, on constate que les travailleurs utilisent

---

7. En introduisant la notion de « territoire-circulatoire » à propos d'acteurs circulant en différents endroits où se nouent leurs activités commerciales, acteurs d'origines diverses qui créent entre eux des liens organiques et sociaux, indépendamment des nombreuses autres fonctions du territoire où ils se trouvent, Tarrus montre bien que le lien à un lieu considéré comme un espace géopolitique, peut-être extrêmement ténu.

le recrutement saisonnier dans les grandes zones de cultures d'exportation du Nord-Ouest (États du Sinaloa et du Sonora) pour aller plus loin au nord, aux États-Unis. Au-delà de l'articulation de ces deux formes de mobilité, qui reste à analyser, c'est cet espace de socialisation du migrant (qui crée du territoire) qui doit retenir notre attention. Il est clair que d'une manière générale la difficulté rencontrée pour maîtriser l'espace urbain, quelle que soit son ampleur, est liée à cette construction de quartiers, de « bouts » de territoires, de campements, de dortoirs, de camps de rétention, etc., tous caractérisés par l'instabilité de leur peuplement.

Soulignons également que les mobilités mettent en relation d'interdépendance différents lieux et cela d'une manière plus complexe qu'auparavant, dans la mesure où les individus s'y inscrivent d'une façon singulière, en fonction de leur statut dans la famille et de la situation de celle-ci dans la localité et la région d'origine. Autrement dit, « le choix des lieux de destination » – comme l'espace de socialisation qui s'y construit – ressortit à la situation de l'individu dans sa famille et sa communauté.

*Contextualisations locales et institutionnelles du « choix des lieux »  
de la migration de travail*

Lors de l'étude des migrations de travail mossi, l'analyse de la signification du déplacement dans le cadre des institutions lignagères, foncières, résidentielles, productives, avait permis de mettre en évidence que l'allongement de la durée d'absence en migration était lié aux difficultés d'accéder, par le mariage, au statut de responsable de ces différentes institutions productives et résidentielles. Elle avait surtout permis de souligner que l'épargne constituée lors des migrations saisonnières, voire de plus longues durées, ne pouvait être réinvestie au sein de la famille et au village, autrement dit qu'elle ne constituait pas « un pouvoir libérateur de règlement » (Ancey, 1983). Ceci pouvait expliquer alors, en même temps, l'accroissement des durées de la migration, la réorientation des flux de départs vers des zones de Côte-d'Ivoire où les jeunes générations avaient l'opportunité de s'installer, tout particulièrement dans le Sud-Ouest du pays. De la même façon l'analyse de l'organisation familiale dans l'économie de plantation du Plateau de Dayes a permis de comprendre l'établissement des lieux de ce système et l'évolution des différents flux d'échange entre eux. En se situant dans cette perspective et plus généralement dans celle de l'économie institutionnelle, on fait l'hypothèse que les lieux de la migration de travail renvoient au statut des migrants dans des ensembles institutionnels et aux relations qu'ils y développent. L'idée ici est simple : le choix des lieux par les individus est le résultat d'un ensemble de contraintes de tout ordre qui pèsent sur eux et qui renvoient à leur statut dans la famille et au statut de celle-ci dans la localité et dans tout l'ensemble institutionnel local et régional.

Au Sotavento, on distingue les lieux de la migration de travail selon les espaces migratoires qui ont été construits par les politiques économiques sur la période de la transition démographique (commencée dans les années 1930 et en voie d'achèvement), c'est-à-dire 1) les marchés du travail traditionnels incluant la ville de Mexico; 2) la frontière nord du Mexique où ont été installées les *maquiladoras*; et 3) les États-Unis (tableau 1). Ensuite, au niveau de chacune des échelles contextuelles, on cherche à identifier les éléments qui pèsent dans l'occurrence de ces lieux dans les biographies migratoires des individus (Del Rey, Quesnel, 2006; Del Rey, 2007). Le modèle analytique ainsi construit permet de montrer que les lieux-marchés du travail, heuristiquement différenciés, renvoient au statut de l'individu dans sa communauté agraire, la localité, son groupe domestique d'appartenance. Ainsi, peut-on rendre compte que la migration aux États-Unis est principalement le fait d'hommes célibataires, bénéficiant du capital foncier et social de leur père, colon ou petit propriétaire; ils s'inscrivent, comme nous l'analyserons plus loin, dans une stratégie de patrimonialisation. Pour ceux-ci, les lieux aux États-Unis, sont plus importants que les lieux-marchés de la frontière nord où le profil prédominant est celui d'hommes mariés ou célibataires, qui appartiennent à des localités aux conditions économiques précaires et qui ne bénéficient pas, dans la majorité des cas, de capital foncier, ou encore qu'ils ne peuvent mobiliser facilement dans le cadre de l'*ejido*; ils relèvent d'une stratégie de survie. Enfin, les déplacements vers les lieux-marchés traditionnels sont liés essentiellement aux caractéristiques locales d'accès aux emplois et aux caractéristiques individuelles qui favorisent le déplacement vers les villes et leurs marchés du travail; ces caractéristiques sont favorables au déplacement plutôt qu'elles n'en sont la cause.

**Tableau 1 : Les nouveaux espaces migratoires des familles rurales.  
Distribution des déplacements de travail\* de la population rurale  
du Sotavento par période (%)**

	Avant 1970	1970-1989	1990-1995	Après 1995
<b>Municipe</b>	29,3	19,2	8,7	4,2
<b>Région du Sotavento</b>	28,8	41,8	32,8	13,2
<b>État de Veracruz</b>	16,2	12,4	10,4	9,5
<b>États voisins</b>	22,7	15,2	23,5	19,4
<b>Ville de Mexico</b>	2,5	9,3	19,1	13,2
<b>Frontière nord</b>	0,0	1,5	3,3	27,9
<b>États-Unis</b>	0,5	0,6	2,2	12,6
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Migration d'une durée d'au moins un an de séjour.

Source : MORESO 1999, IRD-CIESAS

**Tableau 2 : Destinations depuis 1995 des migrations de travail\* à partir du sud de l'État du Veracruz selon le statut agraire (%)**

	EJIDOS		COLONIES/PP		Ensemble
	<i>Ejidatarios</i>	Sans titre foncier agricole	Colons	Sans titre foncier agricole	
<b>Municipe</b>	0,0	13,3	2,4	5,1	4,2
<b>Région du Sotavento</b>	6,8	16,7	16,7	15,3	13,2
<b>État du Veracruz</b>	5,1	10,0	11,9	11,9	9,5
<b>Autres états</b>	18,6	6,7	23,8	23,7	19,4
<b>Mexico</b>	15,3	3,3	7,1	20,3	13,2
<b>États de la frontière nord</b>	45,8	40,0	11,9	15,3	27,9
<b>États-Unis</b>	8,5	10,0	26,2	8,5	12,6
<b>Total des déplacements</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Migration d'une durée d'au moins un an de séjour.  
Source : MORESO 1999, IRD-CIESAS

**Tableau 3 : Profils migratoires.**  
**Situation familiale du migrant vers les marchés émergents selon le statut agraire (%). Dernier déplacement de travail (1998-1999) \***

	EJIDOS		COLONIES/PP		Ensemble
	<i>Ejidatarios</i>	Sans titre foncier agricole	Colons	Sans titre foncier agricole	
<b>Chef de famille</b>	15,0	52,8	17,5	41,7	29,1
<b>Fils célibataire</b>	48,3	33,3	65,0	44,3	48,2
<b>Fille célibataire</b>	20,0	8,3	7,5	2,8	11,0
<b>Fils marié</b>	5,0	0,0	7,5	5,6	4,7
<b>Fille mariée</b>	3,3	5,6	0,0	0,0	2,3
<b>Autres personnes</b>	8,4	0,0	2,5	5,6	4,7
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Déplacements de moins d'un an au moment de l'enquête.  
Source : MORESO 1999, IRD-CIESAS

L'importance du capital foncier montre que le fait d'appartenir à une famille de colons favorise le déplacement aux États-Unis (tableaux 2 et 3). La détention d'un bien foncier permet en effet la mise en gage pour dégager un prêt auprès des commerçants, d'autres colons ou d'anciens migrants afin d'organiser le voyage d'un fils célibataire généralement, d'obtenir un emploi sans attendre, une fois parvenu aux États-Unis et, qu'au final, le déplacement se révèle rapidement efficace en termes d'épargne pour s'acquitter de la dette, aider la famille et s'engager dans une voie de patrimonialisation. Dès lors, on comprend comment la détention d'un bien foncier définit, dès le départ, le profil des migrants et, notamment, la nature du projet migratoire.

### *Contextualisation du projet migratoire*

Comme on vient de le voir, le lieu de la migration renvoie à un certain profil migratoire qui est surdéterminé par la situation familiale. En précisant ce profil par les itinéraires migratoires, on cherche à identifier le projet correspondant aux différentes situations familiales et locales. L'identification des profils de migrants, leur inscription dans les différents marchés du travail et dans des stratégies de survie ou bien de patrimonialisation, nous conduit à prendre en compte les relations contractuelles qui s'établissent entre les individus et leurs institutions sociales d'appartenance, aux premiers rangs desquelles la famille et le groupe domestique. On peut ainsi aborder le « contrat migratoire » établi entre leurs membres, notamment entre le père et ses enfants. Cette notion de projet migratoire nous permet d'aborder les conditions du déplacement, ainsi que les modalités de sa mise en œuvre et de son déroulement (durée totale, trajectoire professionnelle, événements familiaux, transferts financiers effectués, etc.) dans l'un ou l'autre lieu.

On a vu que la distinction des temporalités du déplacement de travail à partir du pays mossi permettait d'identifier l'engagement (ou *a contrario* la dépendance) du migrant par rapport à l'organisation de la production agricole et, plus largement, aux activités sociales de sa famille d'origine. Dans le cas de l'étude du Sotavento, l'analyse des différentes temporalités de l'itinéraire migratoire renseigne encore sur les conditions de départ, la situation du migrant et donc la signification que prend ce déplacement pour le migrant par rapport à sa famille.

On note, tout d'abord, qu'à travers la temporalité des itinéraires migratoires, notamment les itinéraires des migrations de travail, dès lors qu'on les décompose en différentes modalités à chacune de leurs étapes, une meilleure différenciation des migrants s'opère, qu'il s'agisse du voyage, de la durée de ce dernier pour passer la frontière, du lieu de passage et surtout de la localisation du point de chute, des modalités de l'insertion sur le marché



du travail, de la circulation à partir du lieu d'arrivée, des trajectoires professionnelles, etc. et plus avant de la durée totale d'absence et des modalités du retour. L'analyse des différents moments de la trajectoire migratoire nous permet donc de distinguer au final les projets migratoires qui s'inscrivent dans des stratégies de survie ou bien dans des stratégies de capitalisation et de patrimonialisation.

Cette notion en référence à la localité et à la famille permet d'aborder la dépendance (ou l'autonomie) du migrant en termes de devoirs et d'obligations. En même temps, elle permet d'identifier les familles qui ont recours à la migration pour leur reproduction matérielle et sociale, ce qui les oblige à mettre en place des dispositifs de contrôle et de gestion de la mobilité de leurs membres. L'objectif est d'analyser comment elles sont conduites à mettre en œuvre une économie familiale d'archipel à laquelle elles seraient implicitement contraintes, c'est-à-dire, des mécanismes de circulation, d'échange et de redistribution des biens matériels et symboliques. Par ces contrats et au-delà des lieux-marchés du travail, on considère les lieux qui constituent l'espace *de* vie et l'espace *d'une* vie des migrants (Delaunay, 2005) : espaces construits au cours du temps, qui se présentent, tant pour les migrants que pour les institutions, comme offrant des ressources qui peuvent être mobilisées pour assurer leur vie et leur reproduction matérielle et sociale. Ces lieux construits par les activités, souvent temporaires, sont devenus au cours du temps des territoires circulatoires (cf. Tarrus, 1989) mais aussi des appuis de peuplement plus ou moins stabilisés (lieux d'installation, de résidence, de transit, de production, de commerce et de consommation). Se pose alors ensuite la question des dispositifs collectifs en archipel que les différentes catégories de la population sont susceptibles de mettre en œuvre, selon qu'elles s'inscrivent dans des stratégies de patrimonialisation des ressources migratoires ou des stratégies de survie. L'étude menée dans le Sotavento permet d'analyser cette construction.

***L'approche de la recomposition des territoires  
et des espaces de vie des sociétés au moyen de la figure  
de l'archipel et de l'économie d'archipel***

*Une problématique de l'ancrage et du désengagement des jeunes générations  
pour aborder le devenir des petites agricultures et la transformation  
des espaces ruraux*

L'engagement des jeunes générations dans l'agriculture ou, au contraire, la déshérence des exploitations agricoles et des activités rurales, nous a semblé constituer un point d'entrée important pour comprendre le positionnement des individus et de leur famille par rapport à la production agricole de leur localité d'origine et, en conséquence, la situation et le devenir de

chacune des localités concernées. Dans cette perspective, la nature de la mobilité des générations successives en relation à l'activité de la famille d'origine devient centrale dès lors que la déterritorialisation des activités économiques des plus jeunes générations des sociétés rurales s'accroît dans le temps. Il en résulte une diversité de mouvements migratoires, aux temporalités et modalités différenciées comme on l'a vu dans les sections antérieures : les mouvements migratoires de longue durée se juxtaposant aux mouvements de courte durée, voire s'y articulant, et ce aussi bien depuis les régions d'origine qu'à partir des lieux investis. De nombreuses études ont considéré ces mouvements sous le terme de circulation migratoire ; elles ont rendu compte de ce processus de circulation le plus souvent à partir d'une résidence base dans la mesure où, pour nombre de familles, ce mouvement s'intégrait dans le cycle de vie familiale (Massey *et al*, 1987) et qu'il semblait que le projet migratoire du migrant était de conforter son exploitation agricole « partir pour rester » (Cortes, 2000) ou bien améliorer les conditions d'existence de sa famille « *se fue a volver*, il est parti pour revenir » (Pispal, 1986) ou bien encore afin de pouvoir s'installer définitivement dans un des lieux de son espace migratoire (Marchal, Quesnel, 1997).

La mobilité et les lieux investis se révèlent comme une ressource pour les familles, ressource à laquelle elles ont un accès inégal. Dans le cas de l'étude du Veracruz, force est de constater que la migration de longue durée et à longue distance, notamment la migration internationale, s'impose non seulement comme une forme de régulation de la recomposition de la famille et des institutions agraires au cours de leur cycle de vie, mais bien comme une ressource nouvelle qui entre dans la mise en œuvre des échanges. D'une part, au sein des localités, les tenants des pouvoirs sont contraints à un nouveau rôle entre les familles et les acteurs extérieurs et, d'autre part, au sein des familles, les relations intrafamiliales et intergénérationnelles sont bouleversées et exigent une nouvelle organisation familiale. La circulation migratoire a surtout pour effet une mise en interdépendance des différents lieux et territoires investis par les migrants. En effet, elle permet l'intégration de ces lieux au système migratoire ou, pour le moins, à un système de lieux qui apparaît comme une ressource globale pour un ensemble de migrants provenant du même village ou de la même région, voire comme un lieu de vie où ils se sont installés au bout du voyage.

Pour tous ces lieux, et – si l'on peut dire – en premier pour le lieu d'origine, il est alors possible, au niveau des familles, d'appréhender les processus d'ancrage ou de désengagement (de désaffiliation pour reprendre le terme de Robert Castel, 1995) des individus du groupe d'origine en se centrant sur la circulation de la terre entre les individus mais également sur celle des biens de tout ordre (monétaires, matériels, information, etc.) entre les membres de la parentèle. Ceci permet de mesurer, par l'identité des acteurs et l'intensité de leurs échanges, la transformation des relations

intrafamiliales et intergénérationnelles, qui va déterminer le devenir des unités domestiques et des localités enquêtées. Dans le cas des sociétés agraires, cette évolution des relations intergénérationnelles autour de la gestion et de la transmission du patrimoine foncier est particulièrement sensible du fait du contexte d'élargissement de la parentèle et de la coexistence plus longue de ses membres, tout particulièrement des parents et des enfants, qui résulte de la survie des parents et des frères et sœurs en plus grand nombre (Del Rey, 2004). D'où l'intérêt porté à l'espace familial et à l'espace de vie, à travers la survie, la résidence et l'activité des parents, de la fratrie et de la descendance d'ego et de son épouse dans notre approche.

### *La construction de l'archipel familial*

Le recours au concept de l'archipel vise à analyser les formes d'organisation qui accompagnent les processus de déterritorialisation à l'œuvre dans les sociétés du Sud et du Nord. Il devrait permettre également de rendre compte des lieux par la mobilité qui les recompose continuellement. Le concept permet de dépasser non seulement la stricte approche territoriale, mais également l'approche réticulaire des processus sociaux et, tout particulièrement, la mobilité, pour les mener simultanément. En effet, en se référant aux travaux des anthropologues et des géographes qui ont étudié les espaces insulaires, on mesure l'intérêt de saisir à la fois les lieux d'origine des migrants, ceux où les parents ou connaissances ont résidé ou résident encore, et les différents lieux qu'ils fréquentent au cours de leur trajectoire migratoire. Les travaux de Joël Bonnemaïson, sur l'archipel du Vanuatu (1996), nous offrent une image du fonctionnement de nos sociétés aujourd'hui, sociétés du réseau et de l'espace réticulé : « l'image qui ressort est celle d'un tissu de nexus : un ensemble de points autonomes reliés les uns aux autres par un processus de relations en chaîne. » Les territoires de l'archipel sont des territoires-pirogues, « terme métaphorique qui désigne à la fois un espace, ses routes et les gens qui l'habitent... Chaque lieu est un nœud, une maille plus ou moins stable qui n'existe que par la relation structurelle qu'elle entretient avec les autres lieux » (Bonnemaïson, 1996 : 115)

Nous retenons cette figure de l'archipel dans la mesure où elle permet de prendre en compte les territoires (les lieux) et les flux de personnes et de biens (entre les lieux) sous différents aspects (économiques, sociaux, religieux, symboliques). Nous la retenons comme axe analyseur dès lors qu'il nous semble que les contraintes de toutes sortes qui pèsent sur les sociétés les obligent à une ouverture plus importante sur l'extérieur, et exigent d'elles une construction en archipel comme forme d'organisation et comme forme spatiale d'habiter, de produire et de consommer, pour mieux vivre ou survivre. L'archipel apparaît, alors, non pas comme un donné morphologique, résultant de la polarisation et de la dispersion des acteurs, autrefois

organisés sur la base d'une communauté territoriale d'intérêts, mais plutôt comme une organisation à laquelle sont contraints les différents groupes, les communautés, les familles. Tout particulièrement les tenants des institutions doivent mettre en œuvre de nouvelles relations entre leurs membres afin de garantir un contrôle, une captation et une pérennité des ressources générées par les acteurs à l'extérieur du lieu d'origine ou de chacun des lieux (chacune des îles de l'archipel) qu'ils ont investis. Plus largement, la figure de l'archipel devrait nous permettre d'appréhender, au niveau de chacun des lieux : les institutions, les acteurs locaux qui contrôlent et qui mobilisent les ressources. Comme le souligne Pierre Veltz : chacun des lieux de l'archipel, « entre dans le jeu économique comme une matrice d'organisation et d'interaction sociales » (Veltz, 1996). Pour cette raison, nous avons considéré dans notre enquête chacun des lieux où les ascendants, la fratrie, la descendance des responsables de l'unité domestique avaient résidé. On peut ainsi aborder par ce moyen les différents échanges qu'effectuent les individus à partir des différents lieux qui constituent leurs espaces de vie. Tout particulièrement, il nous permet d'aborder au niveau des localités et des familles étudiées, les liens qu'elles entretiennent avec différents acteurs dans l'espace et dans le temps ; il nous permet d'aborder les groupes familiaux en interaction dépassant ainsi la notion d'espace familial souvent réduit à l'unité domestique et/ou l'unité de production (Quesnel, Lerner, 1989). Cependant, la captation des bénéfices de la migration est plus ou moins difficile selon les familles et les localités. La mise en œuvre d'une telle organisation n'est pas, le plus souvent, à la portée de ceux qui sont restés sur place et de moins en moins dans les intentions de ceux qui ne sont plus là. La mobilité s'avère comme toutes les autres ressources d'un accès inégal, dans la mesure où elle est gérée par quelques familles seulement au sein des localités (Léonard, Quesnel *et al.*, 2004 ; Quesnel et del Rey, 2005).

***La mobilité comme ressource : sa gestion au niveau des individus, des familles et des localités***

*Au niveau de l'individu et des familles : le projet migratoire et la mise en jeu des relations intergénérationnelles*

En prenant en compte ces nouveaux espaces de reproduction sociale, en les distinguant, nous avons voulu montrer comment derrière le « choix des lieux », se concrétisent différents « projets migratoires » de la part des migrants et de leurs familles selon leur situation respective et selon la relation intergénérationnelle qu'ils entretiennent. De la même façon, la durée du déplacement autorise à repérer les projets migratoires, leur inscription et leur sens dans la dynamique familiale comme nous l'a appris la transformation des flux migratoires au Burkina Faso, au cours de la

période de confortation de l'économie de plantation en Côte-d'Ivoire. Mais, dans le cas de la migration aux États-Unis, la distinction des temporalités, qui se situe entre un et quatre ans, nous renvoie à la situation dans laquelle est entrepris et se déroule le projet migratoire. La situation familiale définit en effet une échelle de nécessités et un horizon de possibilités qui conditionnent: 1) les objectifs du déplacement; 2) le profil du migrant; 3) le financement du déplacement; 4) la durée du séjour; ainsi que 5) le retour (ou non) du migrant. Chacun de ces éléments différencie au bout du compte les familles et renseigne sur les conditions dans lesquelles elles entreprennent la migration.

Aujourd'hui, le déplacement international s'insère soit dans un projet familial partagé entre les différentes parties (supposant un renforcement des relations entre le migrant et le reste de sa famille d'origine), soit, au contraire, conduit, à plus ou moins long terme, sinon à une rupture, tout au moins à un désengagement de la sphère familiale. Les conséquences de la migration sont, de ce point de vue, liées en grande mesure à l'implication du père dans le projet migratoire de ses enfants. Notre étude montre clairement que selon le statut des familles – le statut agraire (*ejidatarios* ou colons) – les projets migratoires se différencient. Par exemple, les familles de colons ont été les premières à s'engager dans la migration internationale et à mettre en œuvre des comportements de patrimonialisation des revenus migratoires. Dans les familles d'*ejidatrios* et avec la réforme foncière de 1992, l'héritage (avec l'obligation de la transmission de la terre à un seul héritier) est au centre d'une nouvelle problématique des relations intra-familiales et migratoires. Dans ce cas, on constate une véritable inversion de la relation père-fils: les parents deviennent dépendants de leur descendance à une étape précoce du cycle familial et pour une durée plus longue du fait de l'allongement de leur durée de vie, ce qui entraîne de nouveaux contrats et de nouveaux acteurs dans l'ordre de la succession (Del Rey, 2004). L'engagement du père dans le projet migratoire est aussi fondamental dans le déroulement de la migration s'il veut avoir quelque contrôle sur elle; mais cet engagement reste dépendant du capital foncier. Enfin, une incertitude vient de l'absence prolongée du migrant de son unité familiale et communautaire; l'absence devient un élément important de la problématique migratoire dans les familles<sup>8</sup>, dès lors qu'elle intègre un retour

8. Les migrants ruraux, en provenance des localités du sud de l'État du Veracruz, sont contraints à des séjours de longue durée aux États-Unis, du fait du manque de maturité de leurs réseaux migratoires face aux difficultés d'entrée qu'ils rencontrent. Ces coûts ne permettent pas des déplacements de courte durée et répétés comme cela a été observé jusqu'à une date récente dans l'Ouest mexicain (ALBA, 1978 et 2000; BUSTAMANTE et MARTÍNEZ, 1979; LÓPEZ, 1986; MASSEY, Alarcón *et al.*, 1987; CORNELIUS, 1992; PORTES et BÖRÖCZ, 1998; CANALES, 1999; ESCOBAR, BEAN *et al.*, 1999). Cependant, la durée de migration dépend d'autres contraintes. Tout d'abord, elle est liée aux objectifs, implicites ou explicites, du projet migratoire,

toujours différé. Et, plus globalement, l'absence s'impose comme un nouvel espace de socialisation pour les migrants, d'une part, et, comme un espace de reconstruction des rapports sociaux avec la famille, la communauté et les institutions politiques de sa région d'origine, d'autre part. Pour appréhender les conditions de l'absence, il faut donc rechercher les éléments dans les trajectoires migratoires qui nous permettent de définir et reconnaître les différentes situations familiales et la manière dont se jouent les relations intergénérationnelles : le coût du voyage, son financement et surtout les conditions d'insertion sur le marché du travail à l'étranger, le destinataire et l'utilisation des envois d'argent, les modalités de remboursement de la dette contractée s'il en est, ainsi que la prise en charge des dépendants (épouse et/ou enfants restés au village) dans le cas des migrants mariés (Quesnel et Del Rey, 2004).

Lorsqu'il peut impliquer l'ensemble de la descendance dans un projet familial, le père crée une économie familiale d'archipel, où la migration de l'un au moins des enfants génère des revenus suffisamment importants pour être redistribués à l'intérieur de la famille, avec le souhait d'assurer le futur de tous hors de l'activité agricole. Seules les familles qui disposent d'un patrimoine relativement important et dont la majorité des enfants est encore partie prenante de l'unité domestique sont capables de faire face aux perturbations que ne peut manquer de provoquer la migration. Il se construit ainsi une organisation où le père se met au centre des échanges entre les différents membres, même si ceux-ci habitent des lieux distincts. Par lui, ressources et informations circulent entre les différents lieux. D'une économie territorialisée, centrée sur la production agricole, on passe à une économie familiale diversifiée et distribuée entre lieux éloignés, en réseau.

Face à ce modèle de référence, on rencontre des situations diverses qui concourent, la plupart du temps, à un processus de désaffiliation et à de nouveaux rôles pour les enfants migrants. Si à une extrémité nous avons les « héritiers », les moins nombreux, qui participent de cette économie familiale en réseau, à l'autre extrémité, nous avons la plus forte proportion de migrants, les plus jeunes, les « désobligés<sup>9</sup> », ceux qui sont partis

---

lesquels sont établis sur une certaine échelle de temps et détermineront finalement la durée d'absence. Une fois la première obligation remplie vis-à-vis de sa famille et de lui-même (montrer qu'il a réussi), autrement dit la construction de la « *casa de material* » réalisée, le migrant a une gamme de possibilités qui déterminent la durée d'absence : acheter de la terre et/ou du bétail, payer les études des enfants ou des plus jeunes frères, faire face aux besoins de la famille en matière de santé, etc. Pour les migrants célibataires, la durée d'absence est liée strictement aux objectifs à atteindre alors que, pour ceux ayant des responsabilités domestiques, les objectifs de départ sont sacrifiés à la durée globale d'absence ; elle ne peut s'étendre indéfiniment.

9. *Desobligados*, pour reprendre le terme rencontré dans de nombreuses populations indigènes qui désigne justement les individus sans-terre, ceux qui ne souffrent pas d'obligation vis-à-vis de la communauté.

sans aucun appui ou bien, ayant accompli leurs obligations au bout de la première migration, se désengagent de l'unité domestique parentale car elle ne leur offre aucune perspective économique (Quesnel et del Rey, 2005). Enfin, le déplacement de longue durée des jeunes hommes, qu'ils soient célibataires ou mariés, signifie aussi un bouleversement profond de la place et du rôle de la femme, qu'elle soit mère, épouse ou sœur dans l'organisation de l'unité domestique et dans le processus de reproduction sociale<sup>10</sup>.

#### *Gestion de la ressource migratoire au niveau des localités*

À la différence des processus migratoires vers les États-Unis observés dans les régions du Centre-Ouest et de l'Ouest du Mexique (Bustamante, 1977; Cornelius, 1992; Massey, Alarcón *et al.*, 1987), dans le sud du Veracruz, la massification de la migration internationale se réalise en une dizaine d'années, touchant toutes les localités: elle apparaît comme la voie de l'ascension sociale. Toutefois, l'information n'est pas totalement diffusée dans toutes les localités, ni même à l'intérieur de celles-ci. On assiste plutôt à la production d'une ressource de la part de quelques-uns, à sa diffusion et à sa socialisation en plusieurs étapes, sur la base des formes collectives locales (Quesnel et del Rey, 2005). Dans un premier temps, les familles qui bénéficient d'un capital foncier, peuvent réaliser des déplacements aux États-Unis<sup>11</sup>. Dans un deuxième temps, les effets de la migration sont visibles, la migration aux États-Unis s'impose à tous, chacun veut savoir où et comment. Mais seuls ceux qui disposent de ressources suffisantes, principalement d'un capital foncier, peuvent entreprendre le déplacement<sup>12</sup>. Cependant, rapidement, la construction de maisons, l'inflation qui se porte sur les parcelles constructibles<sup>13</sup>, les investissements dans l'élevage que réali-

10. Évoquons deux cas: 1) face à l'incertitude qui pèse sur le devenir de leur relation avec leurs fils, nombre de chefs de famille sont enclins à instaurer des relations privilégiées avec une de leurs filles, qu'elle reste au foyer ou s'installe à proximité; 2) les filles célibataires qui ont émigré avec l'accord paternel, ne manquent ou ne manqueront pas d'envoyer régulièrement de l'argent d'autant plus que, célibataires, mariées ou divorcées, elles sont ou seront amenées à confier leurs enfants à leurs parents pour se déplacer et continuer à travailler.

11. À l'échelle régionale, les colons ont pu mettre en garantie leur titre de propriété afin de financer la migration alors que les *ejidatarios* ont dû attendre, pour le faire, la Réforme foncière de 1992 et le programme de cadastrage et de titularisation (Procede, 1994-2000). Cela dit, à partir de ce moment, les déplacements vers les États-Unis se sont intensifiés de la même façon, c'est-à-dire principalement parmi les familles qui disposaient d'un capital foncier et d'une position socio-économique importants.

12. Parmi ceux disposant de ressources, on constate que les familles ayant des relations de parenté avec les pionniers s'incorporent mieux au marché du travail. Cette phase correspondant à une seconde génération de migrants ou au second déplacement des pionniers, dure entre 5 et 7 ans.

13. Il se produit une forte revalorisation des parcelles constructibles, à tel point que leur prix peut dépasser celui des parcelles agricoles, et devenir un bien d'investissement

sent certains colons ou *éjidatarios* les plus aisés, sont autant d'éléments enviables qui amènent des candidats au départ, indépendamment des ressources dont ils disposent. Au final, la migration s'impose comme une ressource familiale, certes mal répartie au sein de la localité, qui en conditionne la dynamique. Désormais, la migration s'inscrit dans la famille comme un passage obligé au cours du cycle familial pour ses membres les plus jeunes, comme on a pu l'observer dans les régions migratoires les plus anciennes du Mexique (Lopez, 1986; Massey *et al.*, 1987). Tout projet familial ou individuel passe, de plus en plus, par le déplacement aux États-Unis.

La migration internationale s'impose comme la ressource que quelques familles, déjà dotées d'un important patrimoine foncier, ont su gérer d'abord à leur profit et celui de leurs membres, puis celui des autres familles afin de renforcer leur position et leur pouvoir auprès des institutions locales. La diffusion de la migration internationale, comme ressource offerte à tous, a surtout mis à jour la fragilité de nombreuses familles rurales.

Non seulement les institutions locales jouent leur rôle parmi les facteurs de la socialisation de la migration, mais elles interviennent également dans la phase du retour de l'émigré. On a vu que pour le chef de famille, limiter l'indépendance du migrant consistait à s'inscrire, à participer, dès le début à son projet (financement du voyage), afin d'être assuré, en retour, de la pérennité des envois d'argent, et de pouvoir placer cet apport dans l'achat ou la location de terre pour la mise en pâturage et l'acquisition de bétail; l'objectif étant de consolider le patrimoine familial ou, pour le moins, constituer celui du migrant. Cependant, le « retour sur investissement » du projet migratoire peut s'extraire de la stricte localité de départ pour s'ouvrir sur un cadre spatial plus large et aboutir au choix d'un nouveau lieu pour se réinstaller, qui offrirait davantage de commodités ou d'opportunités économiques, sociales (éducation, santé), voire politiques (Léonard, Quesnel et Del Rey, 2004).

Quelles que soient les possibilités offertes au sein de la famille de trouver une place et de conforter sa position économique, le retour du migrant et, pour le moins, les perspectives de sa réinstallation sont différents d'une petite localité rurale, isolée, à une autre se présentant comme un centre de peuplement dont la situation et la taille permettent d'offrir un nombre d'opportunités en termes d'investissements dans les activités non agricoles et de formation de capital humain. Tout au long de leur trajectoire, les investissements des migrants, leur retour et leur réinsertion dans la localité ou la région d'origine, sont liés aux conditions de développement de celles-ci; c'est-à-dire, implicitement, à la capacité des tenants du pouvoir local de canaliser des aides extérieures, publiques et privées, et de mettre en œuvre des projets de développement susceptibles d'inté-

préférés à ces dernières et une garantie plus acceptable pour financer le départ en migration.



resser non seulement les membres de leur famille mais tous les migrants, autrement dit, à leur capacité de mettre en œuvre des projets de patrimonialisation de la rente migratoire au niveau de la localité et, le plus souvent, au-delà. L'institutionnalisation du contrat migratoire est liée au final à la capacité des tenants des pouvoirs locaux à jeter des ponts en direction des acteurs des archipels familiaux afin d'asseoir leurs intérêts réciproques, qu'ils résident dans la localité ou qu'ils soient installés ailleurs. Selon l'efficacité des médiations réalisées par ces organisations, certaines localités sont en position de se convertir en pôles de rétention et d'attraction des nouvelles générations et de leurs biens, alors que d'autres se trouvent affaiblies aux plans démographique, économique et politique. La captation et le réinvestissement des transferts financiers opérés par les migrants, d'une part, et l'attraction de projets d'infrastructures de services publics, notamment en matière de santé et d'éducation, d'autre part, apparaissent comme des phénomènes contingents et liés entre eux. Le premier reflète l'ancrage d'une population demandeuse de services publics, le second renforce la perspective des politiques publiques visant à y répondre avec la création de centres pourvoyeurs de services en milieu rural<sup>14</sup>. Enfin, dès lors que les organisations supra-familiales renvoient à des lieux – des *nexus*: lieux de référence socialement circonscrits, structurés et relativement stables –, et qu'elles offrent les moyens de circuler entre ceux-ci (les îles de l'archipel), elles sont en situation de construire des réseaux migratoires fonctionnels de longue durée dans les dynamiques familiales et locales.

## En conclusion

En revisitant trois études menées sur un intervalle de trente ans, nous avons voulu restituer l'importance des différentes dimensions – historique, spatiale, temporelle, institutionnelle et intergénérationnelle – des déplacements de travail et plus particulièrement des déplacements internationaux de travail dans le contexte général des transitions économiques et démographiques de régions rurales du Burkina Faso, du Togo, et du Mexique. Pour chacune de ces études, nous avons insisté sur l'une ou l'autre des dimensions, celle qui nous a semblé la plus saillante tant en ce qui concerne la transformation du processus migratoire que le contexte du moment de l'étude. Du point de vue d'une région rurale donnée, le contexte du moment de l'étude est fait des dimensions considérées dans ce travail, et de bien d'autres tout aussi importantes, comme la dimension politique ou comme la relation de genre que le déséquilibre du *sex-ratio*, dû à la migration, vient troubler en exigeant d'autres organisations de la vie productive, sociale et reproduc-

14. Le programme mexicain « *Dos por uno* » ou « *Tres por uno* » où les associations de migrants investissent un peso et l'État deux pesos et qui fait aujourd'hui référence dans les politiques de co-développement ne fait que réifier cette relation.

tive. Mais le contexte du moment est aussi fait de paradigmes et de modes d'appréhension du processus migratoire. Dire ce qu'ils sont d'une part, restituer les opérations de contextualisation et préciser les autres modes opératoires mobilisés et mis en œuvre, d'autre part, est aujourd'hui plus que jamais nécessaire si l'on veut clairement rendre compte de cette complexité, que l'on dit croissante, de la mobilité spatiale, notamment de la migration internationale.

Dans les trois études, la mise en perspective historique est un mode opératoire obligé. Pour le pays mossi, il permet de comprendre l'évolution de la composition des flux de travail des jeunes hommes – du point de vue de leur temporalité – en direction des régions de colonisation agricole et des régions de mise en exploitation des produits de rente au Ghana, puis en Côte-d'Ivoire. Pour le Plateau de Dayes, c'est la mise en espace de l'économie caféière et cacaoyère, qui permet d'identifier les lieux concernés par les différents groupes de population, et le type de déplacements dont ces lieux sont investis au cours du temps. Pour le Sotavento, c'est à travers les processus de mise en valeur de la région, ses crises économiques, les politiques de réformes institutionnelles, et, surtout de la dynamique de la localisation du peuplement qui en résulte, que l'on peut aborder la construction de la dépendance intergénérationnelle des familles – où qu'elles se trouvent. Ceci facilitant l'appréhension, du même coup, de la construction de l'interdépendance des lieux, leur consolidation et leur devenir selon ce qu'ils représentent pour les populations migrantes.

Dans nos démarches nous avons porté une moindre attention aux espaces réticulaires où s'organisent également les déplacements, comme bien des études l'ont montré. Nous avons fait le choix de nous intéresser aux lieux, aux régions, et à la transformation de leur peuplement dans la mesure où tous les déplacements, avec la transition démographique, soutiennent une dynamique de peuplement d'une très forte intensité et d'une instabilité sans précédent. Cela exige d'abord d'interroger les espaces économiques et les lieux des déplacements de travail, dans la mesure où c'est en effet à partir de ces lieux que se génèrent, le plus souvent, les autres formes de mobilité. De fait nous n'avons pas non plus considéré les formes de déplacements autres que les déplacements de travail, sinon de manière résiduelle, même si en volume, dans certains cas, elles sont beaucoup plus importantes. Ainsi, avons-nous négligé, en ce qui concerne le pays mossi, les déplacements de courte durée qui n'étaient pas liés au travail ou à l'installation sur une autre parcelle, manquant du coup les visites aux familles installées en Côte-d'Ivoire, visites qui étaient souvent source de transferts financiers vers le village d'origine. De même, à Dayes, nous n'avons pas prêté suffisamment attention aux déplacements des femmes vers les centres urbains de la région ou vers la capitale, en quête de débouchés commerciaux ou de services sanitaires et éducatifs pour leurs enfants, participant ainsi de la croissance des villes et de leur féminisa-

tion. Dans le cas du Sotavento, si tous les déplacements ont été appréhendés, il n'en demeure pas moins que les déplacements des jeunes générations à la frontière nord et à l'étranger sont encore en majorité, en milieu rural, le fait des hommes; leur absence perturbant toutes les instances sociales du milieu d'origine, notre attention s'est portée vers celles de la localité et la famille. D'ailleurs, dans les contextes ruraux considérés, on a vu que c'est au niveau des familles à travers les relations intra-familiales et intergénérationnelles que l'on a pu donner du sens aux déplacements des individus et que l'on a pu mesurer leur impact et leur devenir en terme d'ancrage et de déshérence par rapport à leur lieu d'origine, aux différents lieux de résidence et de transit qu'ils ont connus. La notion de projet migratoire des individus s'est révélée alors opératoire: en connaissance de cause et en référence à la situation familiale et de genre ainsi qu'au groupe social, au quartier et à la localité d'appartenance. La recherche de déterminations contextuelles, à différents niveaux, des formes de la mobilité ne saurait être suffisante si « en retour » on ne s'intéressait pas aux lieux, dont les mobilités sont constituantes tout autant que contraintes sur le long terme; la figure de l'archipel autorisant cette double analyse. En effet, dès lors que la mobilité est considérée comme une ressource pour les familles et les localités du monde rural, ressource à laquelle elles ont un accès inégal, se pose la question de l'accès aux réseaux de la migration et de la pérennité des relations matérielles et sociales au sein de l'archipel familial.

Pour aller dans ce sens, et pour conclure sur le devenir des petites agricultures familiales et des espaces ruraux qui soutient notre principale interrogation au cours de ces trois études, on soulignera la nécessité de mieux considérer les interactions entre les différentes formes de mobilité et la dynamique de peuplement qui affectent les lieux. En tout état de cause, étant donné les liens que nous avons pu établir entre migration et détention d'un bien foncier, il nous semble que les politiques de développement des espaces ruraux et des régions devraient mieux les considérer ensemble. En effet, dans bien des cas, voire dans les situations de précarité, il s'avère que la détention d'un bien foncier au sein d'une famille permet à ses membres d'avoir une certaine stabilité dans un lieu, leur offrant l'accès aux services ainsi qu'aux aides de l'État, et leur permettant, en même temps, de se déplacer à la recherche d'emploi à l'extérieur. Le foncier rural, un des instruments pour « installer la mobilité » des familles et la patrimonialisation des ressources extérieures: rente migratoire, aides publiques, investissements spéculatifs?

## Références bibliographiques

- ALBA F., 1978, « Mexico's international migration as a manifestation of its development patterns », *International Migration Review*, n° 12, p. 502-513.
- ALBA F., 2000, « Migración internacional. Consolidación de los patrones emergentes », *Demos*, p. 10-11.
- AMIN S., 1974, *Modern migration in Western Africa*, Oxford, Oxford University Press.
- AMSELLE J.-L., 1976, *Les migrations africaines: réseaux et processus migratoires*, Paris, Coll. Dossiers africains, Maspéro.
- ANCEY G. (1983) *Monnaie et structures d'exploitation en pays mossi, Haute Volta*, Paris, Éditions de l'ORSTOM.
- BALAC R. et LÉONARD E., 2005, « Colonisation agraire et construction de clientèle: la mise en place d'un nouvel ordre économique 1960-1990 en Côte-d'Ivoire », in LÉONARD E. et VIMARD P., (éd.) *Crises et recompositions d'une agriculture pionnière en Côte-d'Ivoire: Dynamiques démographiques et changements économiques dans le Bas-Sassandra*, Paris, Kharthala, p. 94-148.
- BONNEMAISON J., 1996, *Gens de pirogue et gens de la terre. Les fondations géographiques d'une identité. L'archipel du Vanuatu*, livre 1, Paris, Éditions de l'Orstom.
- BOUTILLIER J.-L., QUESNEL A. et VAUGELADE J., 1977, « Systèmes socio-économiques mossi et migrations », *Cahiers des sciences humaines de l'Orstom*, vol. XIV, n° 4, p. 361-381.
- BUSTAMANTE J. A., 1977, « Undocumented immigration from Mexico: Research Report », *International Migration Review*, vol. 11, n° 2, (Summer), p. 149-177.
- BUSTAMANTE J. A. et MARTÍNEZ G.G., 1979, « Undocumented immigration from Mexico: beyond borders but within system », *Journal of International Affairs*, n° 33, p. 265-284.
- CANALES A., 1999, « Migración circular y procesos de asentamiento. Las nuevas modalidades de la migración de mexicanos a Estados Unidos », *Carta economía regional*, INESER, Universidad de Guadalajara (año 11), n° 64, p. 39-46.
- CASTEL R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- CORNELIUS W. A., 1992, « From sojourners to settlers: the changing profile of mexican immigration to the United States », in BUSTAMANTE J. A., REYNOLDS C. et HINOJOSA R. (eds), *US-Mexico Relations. Labor markets interdependence*, Stanford, Stanford University Press, p. 155-195.
- CORTES G., 2000, *Partir pour rester. Survie et mutation de sociétés paysannes andines (Bolivie)*, Paris, IRD Éditions.

- COURGEAU D., 1975, « Le concept de migration », in *Actes du IV Colloque de démographie africaine: Migration, État-civil, Recensements, Ouagadougou*, 24-25 janvier 1975, p. 27-32.
- DEL REY A., 2004, *Movilidad y longevidad en las dinámicas familiares multigeneracionales. Aplicación al medio rural del Sotavento veracruzano*, Tesis de doctorado en demografía, CED, Universidad Autónoma de Barcelona, 750 p.
- DEL REY A., 2007, « Determinants and consequences of internal and international migration. The case of rural populations in the South of Veracruz, Mexico », *Demographic Research*, vol. 16, n° 10, p. 287-314.
- DEL REY A. et QUESNEL A., 2006, « Migración interna y migración internacional en las estrategias familiares de reproducción. El caso de las poblaciones rurales del sur del estado de Veracruz, México », in CANALES A., *Panorama de las migraciones internacionales en América Latina*, p. 427-453.
- DELAUNAY D., 1999, « La dimension régionale de la emigration mexicaine hacia los Estados Unidos », *Estudios demográficos y urbanos*, vol. 14, n° 1, p. 117-163.
- DELAUNAY D., 2005, « Dynamiques biographiques et des espaces vécus: cartographie et analyses statistiques », *XXV Congrès de l'UESP Session 136, Dynamiques des espaces de vie*, Tours, France, 18-23 juillet 2005.
- DRABO I., 1993, *Comment se nourrit le Yatenga aujourd'hui ? Un exemple de transfert de céréales avec la Kossi*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris X, 390 p.
- DUREAU F., 1991, « Recueil et analyse de biographies migratoires et professionnelles à Quito (Équateur) », *Pratiques sociales et travail en milieu urbain. Les Cahiers n° 14*, p. 51-60.
- ESCOBAR LATAPÍ A. et BEAN WEINTRAUB F.D.S., 1999, *La dinámica de la emigración mexicana*, México D.F., CIESAS-Miguel Angel Porrúa.
- FARET L., 2003, *Les territoires de la mobilité. Migrations et communautés transnationales entre le Mexique et les États-Unis*, Paris, CNRS Éditions, 351 p.
- GUILMOTO C.Z. et SANDRON F., 1999, « Approche institutionnelle de la migration dans les pays en développement », *Économie Rurale*, n° 252, juillet-août, p. 47-54.
- HAZARD B., 2007, *L'aventure des Bisa dans les ghettos de "l'Or rouge" (Burkina Faso-Italie). Trajectoire historique et recomposition des réseaux migratoires burkinabe dans la région des Pouilles*, thèse de doctorat en anthropologie sociale de l'EHESS, 680 p.
- LAHIRE B., 1996, « La variation des contextes dans les sciences sociales. Remarques épistémologiques », *Annales EHESS*, mars-avril 1996, n° 2, p. 381-407.
- LÉONARD E. et VELASQUEZ E., 2000, « Introduction », in LÉONARD E. et VELASQUEZ E. (éd.), *El Sotavento veracruzano. Procesos sociales y dinámicas territoriales*, México, CIESAS-IRD, p. 11-24.
- LÉONARD E., QUESNEL A. et DEL REY A., 2004, « De la comunidad territorial al archipiélago familiar: Movilidad, contractualización de las relaciones

- inter-generacionales y desarrollo local en el sur del estado de Veracruz », *Estudios Sociológicos*, n° XXII-66 (septiembre-diciembre), p. 557-589.
- LÓPEZ G., 1986, *La casa dividida*. Colegio de Michoacán, AMEP, Zamora.
- MARCHAL J.-Y. et QUESNEL A., 1997, « Dans les vallées du Burkina Faso, l'installation de la mobilité », GASTELLU J.-M. et MARCHAL J.-Y. (éd.), *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions de l'Orstom, p. 495-614.
- MASSEY D. S., ALARCÓN R., DURÁN J. et al., 1987, *Return to Aztlan. The Social Process of International Migration from Western Mexico*, Berkeley, University of California Press.
- MASSEY D., ARANGO J., HUGO G., KOUAOUCI A., PELLEGRINO A., TAYLOR J.E., 1993, « Theories of international migration: a review and appraisal », *Population and Development Review*, 1993, vol. 19, n° 3, p. 431-466.
- PALMA R., QUESNEL A., DELAUNAY D., 2000, « Una nueva dinámica de poblamiento rural en México: el caso del sur de Veracruz (1970-1995) », in LÉONARD E. et VELÁZQUEZ E (éd.), *El Sotavento veracruzano. Procesos sociales y dinámicas territoriales*, México, CIESAS-IRD, p. 83-108.
- PISPAL 1986, *Se fue a volver. Seminario sobre las migraciones temporales en America latina*, Mexico, Pispal-Ciudad-Cenep.
- PORTES A., BÖRÖCZ J., 1998, « Migración contemporánea. Perspectivas teóricas sobre sus determinantes y sus modalidades de incorporación », in MALGESINI G. (éd.), *Cruzando fronteras. Migraciones en el sistema mundial*, Barcelona, Icaria, p. 43-73.
- QUESNEL A. et LERNER S., 1989, « El espacio familiar en la reproducción social: grupos domesticos residenciales y grupos de interacción », in OLIVEIRA O., PEPIN-LEHALLEUR M. et SALLES V. (coord.), *Grupos domesticos y reproducción cotidiana*, Mexico, UNAM – El Colegio de Mexico – Ed. Porrúa, p. 39-79.
- QUESNEL A. et VAUGELADE J., 1975, « Les mouvements de population mossi. 1. Démographie et migrations. 2. Méthodologie de l'enquête par sondage », in *Enquêtes sur les mouvements de population à partir du pays mossi*, t. II, fasc. 1 et annexe, Ouagadougou, Ministère du Travail et Fonction publique.
- QUESNEL A. et VIMARD P., 1987, « Systèmes de production et dynamiques de populations en économie de plantation, Dayes (Togo) », *Cahiers des sciences humaines de l'Orstom*, vol. XXIII, n° 3-4, p. 483-503
- QUESNEL A. et DEL REY A., 2004, « Mobilité, absence de longue durée et relations intergénérationnelles en milieu rural mexicain (Veracruz, Mexique) », *Cahiers d'Amérique Latine*, n° 45, p. 75-90.
- QUESNEL A. et DEL REY A., 2005, « La construcción de una economía familiar de archipiélago. Movilidad y recomposición de las relaciones intergeneracionales en el medio rural mexicano », *Estudios demográficos y urbanos*, vol. 20, n° 59 (mayo-agosto), p. 197-228.

- ROSENZWEIG M. R., 1988, « Risk, implicit contracts and the family in rural areas of low-income countries », *The Economic Journal*, n° 98, p. 1148-1170.
- SIMON G., 2006, « Migrations, la spatialisation du regard », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22, n° 2, p. 9-21.
- STARK O., 1991, *The Migration of Labour*, Cambridge, Basic Blackwell.
- TARRIUS A., 1989, *Anthropologie du mouvement*. Caen, Paradigme.
- TARRIUS A., 2001, *Les nouveaux cosmopolitismes*, Paris, Éditions de l'Aube.
- TODARO M.P., 1969, « A model of labor migration and urban unemployment in less-development countries », *American Economic Review*, n° 59, p. 138-148.
- VELTZ P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Paris, PUF.





*Deuxième partie*

**Mobilité dans la ville  
et production de localité**



## **MOBILITÉS URBAINES : DES PRATIQUES SOCIALES AUX ÉVOLUTIONS TERRITORIALES<sup>1</sup>**

Jean-Pierre LÉVY

La mobilité implique à la fois un mouvement et une distance. *Mouvement*, car par définition, le terme désigne « le caractère de ce qui peut se mouvoir ou être mû, changer de place, de position (*Petit Robert*) ». *Distance*, car le changement de position en question s'effectue dans l'espace et peut être mesuré par l'écart métrique qui sépare la nouvelle position de l'ancienne. Ces quelques éléments de définition, dans lesquels s'intègre la « mobilité urbaine » c'est-à-dire l'ensemble des déplacements effectués par les individus et les groupes au sein des espaces urbanisés, ne parviennent cependant pas à traduire toute la complexité de la notion.

Cette complexité relève d'abord de la diversité des facteurs qui peuvent expliquer les déplacements dans la ville. On peut en effet circuler dans l'espace urbain pour se rendre au travail, faire les courses, accompagner les enfants à l'école, aller au cinéma, au restaurant ou dans un centre de loisirs par exemple. Les causes des déplacements impliquent également qu'ils

1. Une conférence réalisée le 17 avril 2000 à Bordeaux à la demande de Francis Cuillier responsable du cycle de conférences de l'Agence d'Urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine (LÉVY, 2000) est à l'origine de ce texte. Son contenu a été actualisé et considérablement enrichi grâce à l'apport de travaux collectifs réalisés depuis au sein d'ateliers, de séminaires ou de colloques. Cette contribution doit notamment beaucoup aux travaux de l'Atelier *Dynamiques des rapports résidentiels et transformations des espaces urbains* effectués avec Jean-Yves Authier, Bernard Bensoussan, Yves Grafmeyer et Claire Lévy-Vroelant (AUTHIER *et al.*, 2001), à ceux de l'Atelier International *Métropoles en mouvement* coordonné avec Françoise Dureau, Véronique Dupont, Eva Lelièvre et Thierry Lulle (DUREAU *et al.*, 2000), au colloque *Mobilité* organisé par l'UMR LOUEST en 1999 (LÉVY et DUREAU, 2002) et aux travaux réalisés par l'Atelier *Pratiques des espaces non résidentiels* de l'ACI *Espaces et Territoires* auxquels ont participé : Sylvie Bredeloup, Laurence Buffet, Olivier Coutard, Françoise Dureau, Mathieu Giroud, Marie-Antoinette Hily, Vincent Kaufmann, Pascal Pochet, Nadine Roudil, Dominique Royoux, Djemila Zeneidi-Henry et moi-même (Atelier pratiques des espaces non résidentiels, 2006). Enfin, les échanges continus avec Jean-Yves Authier sur les questions de constructions sociales des pratiques spatiales et avec Françoise Dureau sur la problématique des mobilités urbaines ont eu une influence certaine sur sa construction.

s'effectuent à des rythmes différenciés, pouvant aller du trajet quotidien (le travail) au trajet occasionnel (une invitation exceptionnelle par exemple). La façon dont l'individu organise son trajet en fonction de la localisation des tâches à accomplir contribue également à multiplier les agencements des trajectoires envisageables : une succession de trajets spécifiques effectués à différents moments de la journée, ou bien leur enchaînement afin de se rendre vers diverses destinations en un seul déplacement (revenir du travail, prendre les enfants à l'école, faire les courses et rentrer à la maison par exemple). Selon les cas de figure enfin, les modes de déplacement peuvent évoluer : un seul trajet réalisé en voiture, prendre la voiture et le train, le bus et le métro, etc. Le spectre des combinaisons pouvant être ici très large.

L'évocation de « la mobilité urbaine » dans un sens générique lisse généralement la multiplicité des cas de figure envisageables et simplifie à l'extrême des processus en réalité très complexes, en ce qu'ils associent des localisations, des motivations, des choix et des arbitrages, des modes de circulation, des contraintes temporelles, sociales, familiales ou économiques notamment. Plus encore, évoquée comme telle, la mobilité urbaine ne tient compte que des trajets réversibles, dans lesquels sont exclus les déplacements de très longues distances, comme la migration internationale ou interrégionale, ou ceux imposant une sédentarité plus ou moins longue en un lieu, comme la mobilité résidentielle (Bassand et Kaufmann, 2000). Dans ces cadres, la mobilité urbaine ne concerne que les mouvements quotidiens, des allers-retours à partir d'un point fixe (généralement le domicile) effectués au sein d'un espace délimité par convention (les limites de la ville).

Un des objectifs de ce texte est d'élargir cette vision de la mobilité urbaine en la considérant, après d'autres (Lévy J., 2000), comme un fait social c'est-à-dire comme un processus s'inscrivant dans un contexte historique et spatial déterminé et engageant les différents capitaux dont disposent les individus. Définie comme telle, la mobilité urbaine ne se réduit plus aux trajets quotidiens, mais englobe l'ensemble des déplacements urbains, quels que soient leurs rythmes, leur distance, leur motivation ou les dimensions de la vie sociale des individus qu'ils engagent. Il s'agira donc de considérer dans une même approche les mobilités résidentielles et les mobilités quotidiennes en les abordant comme une thématique commune. En procédant ainsi, nous nous inscrivons dans un courant de recherche qui considère que les mobilités, prises dans leur ensemble, sont au cœur « d'une approche compréhensive de la métropolisation » (Dureau *et al.*, 2000 : 9). Cette démarche repose sur le constat que seule la totalité des mouvements spatiaux des citadins permettent d'associer les logiques des habitants aux recompositions spatiales (relevant du politique et de l'économique) pour appréhender les dynamiques urbaines contemporaines (Lévy et Dureau, 2002). Par là même, l'objectif ne sera pas tant d'approcher plus finement la connaissance de la mobilité urbaine, que de tenter de comprendre en quoi

la rencontre entre l'action des opérateurs et les mouvements spatiaux des citadins – qui affectent leur répartition résidentielle et leurs modes d'appropriation de l'espace urbain – agit sur les dynamiques et les évolutions socio-territoriales des agglomérations contemporaines.

En s'appuyant sur une proposition de grille de lecture théorique permettant d'appréhender comme un ensemble des mobilités urbaines complexes et diverses, on présentera dans un premier temps les raisons pour lesquelles les conditions sociétales contemporaines rendent nécessaire une approche globale des mobilités pour rendre compte des évolutions urbaines récentes. Dans un second temps, des résultats de recherche seront mobilisés dans une perspective cumulative afin de contribuer au renouvellement des approches épistémologiques et des cadres méthodologiques des études portant sur les mobilités spatiales et les évolutions urbaines. En s'appuyant sur ces cadres, une troisième partie tentera d'identifier les perspectives d'évolution portées par le modèle socio-spatial des agglomérations contemporaines et discutera de sa pérennité. Cette démarche nous conduira à nous interroger en conclusion sur le caractère opératoire de ces travaux de recherche, en les confrontant notamment aux catégories de l'action publique dans le domaine de la gestion sociale des espaces urbains. Les cas de figure présentés porteront exclusivement sur des travaux réalisés dans le contexte français et plus particulièrement dans celui de l'Ile-de-France.

## **Une grille de lecture de la mobilité urbaine**

Le fait que les mobilités quotidiennes et résidentielles soient interdépendantes ne constitue pas à proprement parler une nouveauté, ne serait-ce que parce que le lieu de résidence détermine le trajet vers le lieu d'emploi et vice-versa. C'est d'ailleurs l'un des fondements de l'économie urbaine que de modéliser la production des valeurs foncières des secteurs résidentiels en intégrant les distances aux centres et les déplacements vers les bassins d'emploi (Alonso, 1964; Muth, 1969, notamment). Mais, si l'on sort de ce strict cadre pour considérer les logiques individuelles et collectives des habitants comme des éléments compréhensifs majeurs des processus de mobilité, la mise en relation n'est plus aussi évidente à mettre en œuvre. Il devient dès lors délicat de discerner les imbrications entre les deux types de mobilité, d'une part parce qu'elles apparaissent très distinctes dans les logiques individuelles et collectives qui les motivent et d'autre part parce que l'on dispose de très peu de recherches permettant de construire leurs relations comme un objet scientifique, tant du point de vue empirique que théorique.

Les raisons de cette difficulté relèvent d'abord du fait que, depuis une trentaine d'années, les recherches sur ces deux types de mobilité sont restées extrêmement atomisées et ont donné lieu à la création de champs discipli-

naires très cloisonnés, développés le plus souvent au sein d'unités ou d'instituts de recherche spécialisées sur l'une ou l'autre de ces thématiques. Ces obstacles relèvent ensuite et plus structurellement des variations entre les facteurs qui participent à construire chacune de ces mobilités. Par exemple et sans souci d'exhaustivité, les types de pratiques, surtout individuelles dans le cas de la mobilité quotidienne et beaucoup plus familiales dans le cas de la mobilité résidentielle, sont difficilement comparables; l'individu ou la famille ne mobilise pas les mêmes expériences ou ressources selon qu'une personne s'engage dans un trajet journalier et répétitif, comme lorsqu'il se rend à son travail, ou dans une mobilité plus exceptionnelle qui implique un changement de mode de vie durable, comme lorsqu'une famille déménage; par là même, les cycles ou les durées de réalisation d'un déplacement réversible ou irréversible sont également distincts.

Néanmoins, qu'il s'agisse du domaine résidentiel ou de celui des transports, la plupart des analyses convergent sur les facteurs à prendre en compte pour restituer et analyser la nature de ces déplacements. Il est notamment possible de s'appuyer sur les réflexions de J. Lévy qui propose d'aborder la mobilité spatiale (sans y intégrer les déménagements) comme « un système de mouvements potentiels » (2000: 158) reposant sur une offre de mobilité (accessibilité) qui la rend possible, sur les compétences des opérateurs qui la rendent effective, sur la composition du capital social des individus qui lui donne un sens. Sans reprendre totalement ces trois catégories, il semble envisageable de prolonger cette proposition en y intégrant la mobilité résidentielle et en définissant trois pôles dont les relations sont susceptibles de traduire toutes formes de mobilité urbaine.

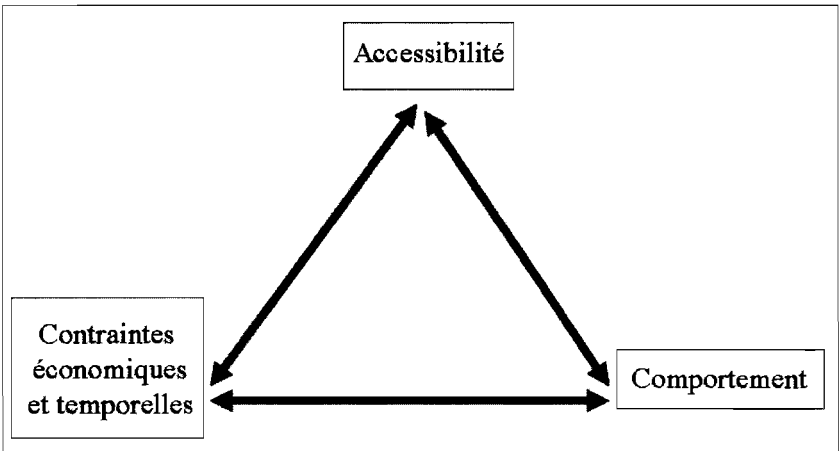


Figure 1: Les trois pôles de la mobilité

Un premier pôle reprend le concept d'*accessibilité* au sens où Jacques Lévy l'entend, c'est-à-dire comme une notion traduisant l'offre permettant à la mobilité de se réaliser. Évidemment, cette *offre* n'est pas la même selon que l'on traite de la mobilité quotidienne ou de la mobilité résidentielle. Dans le premier cas de figure, il s'agit plutôt des infrastructures routières ou des réseaux de transport en commun, et dans l'autre, du logement. En tout état de cause, dans les deux cas, cette offre renvoie aux politiques urbaines menées aux différents échelons d'intervention.

Un second pôle est celui du *comportement*, qui intègre le capital social des individus évoqué par Jacques Lévy, mais n'y est pas réductible. Ce pôle permet de prendre en compte le caractère distinctif et culturel des deux types de mobilité. Il est connu que les pratiques du logement, et donc en partie le choix résidentiel et l'accès aux différents types de logement évoluent selon le groupe social, les habitus ou les modèles culturels (Haumont N., 1966; Bernard et Jambu, 1978). Il en va de même des déplacements quotidiens régis, comme pour le logement, par des habitus et des modèles culturels qui conduisent les individus à préférer et à s'approprier différemment chacun des modes de transport : voiture, train, métro, vélo, marche à pied, etc. (Haumont A., 1977).

Enfin, un troisième pôle concerne les *facteurs économiques et temporels* qui contraignent les choix résidentiels des individus et leurs modes de déplacement. Le constat est évident dans le domaine du logement dont la localisation et la qualité dépendent des ressources financières des ménages. Le temps d'accès (plus que la distance) au lieu d'emploi intervient également et explique en partie les arbitrages entre la double résidence et les trajets quotidiens de longue distance (Kaufmann, 2009). Ce facteur n'est pas moins évident en ce qui concerne les transports, dans la mesure où certains modes sont moins onéreux que d'autres et que, entre autres, tous les ménages n'ont pas les possibilités d'acquérir une, voire deux voitures.

Dans la suite de ce texte, on ne reviendra pas dans le détail sur la façon dont chacun de ces trois pôles a pu être mobilisé pour mieux connaître la mobilité quotidienne, ou la mobilité résidentielle (Bonvalet et Brun, 2002; Orfeuill, 2002). Par contre, une approche organisée à partir des relations entre chacun de ces pôles rend possible une analyse des évolutions de l'espace urbain qui tienne compte des effets conjoints de la mobilité résidentielle et de la mobilité quotidienne sur les recompositions socio-spatiales des agglomérations. On abordera ainsi dans un premier temps les mécanismes par lesquels les relations entre une offre d'*accessibilité* et des comportements sociaux et culturels produisent des déplacements susceptibles d'agir sur les évolutions urbaines.

## Évolutions sociétales et accès à la ville

Dès lors que l'on associe des politiques d'acteurs aux logiques individuelles et collectives des citoyens, il est nécessaire de situer l'objet étudié dans son contexte social, économique et politique. Les effets spatiaux de la mobilité urbaine se prêtent assez bien à cet exercice dans la mesure où, comme l'a notamment souligné Antoine Haumont, « les variations historiques et contemporaines de la mobilité quotidienne sont liées aux effets des évolutions du rapport social salarial et de la division du travail » (2000 : 142).

### *De l'autonomisation des espaces de travail à la précarisation de la société salariale*

Paradoxalement, pour que les relations entre la mobilité quotidienne et la mobilité résidentielle apparaissent comme un enjeu pour la connaissance de l'organisation et des pratiques spatiales, il est nécessaire que le lieu du domicile, le lieu de travail et les bassins de vie soient spatialement disjoints. Or, cette déconnexion n'apparaît pas dans toutes les sociétés contemporaines pas plus qu'elle n'est une constante historique. Antoine Haumont (2000) toujours, constate ainsi que « dans les sociétés où la mobilité quotidienne est peu importante (...) un élément central est la fréquence d'un système domestique du travail, structuré avant tout par la famille et aussi par d'autres liens organiques entre les individus (par exemple dans les communautés villageoises ou dans les corporations urbaines) » (142). Pour que cette déconnexion puisse se réaliser et, qu'en conséquence, il existe des trajets quotidiens – qui ne soient pas de proximité – entre le domicile et l'emploi, il a donc fallu que « les rapports sociaux sortent du périmètre domestique (...). Que l'espace physique des usines, des bureaux et des équipements se détache de l'habitat et s'en différencie complètement » (144). Ce qui, en France, n'était pas le cas jusqu'au début du xx<sup>e</sup> siècle, période durant laquelle la société était encore majoritairement rurale et, comme l'ont bien montré Guy Groux et Catherine Lévy (1993) en traitant de la propriété ouvrière, le patronat industriel tentait par la construction de logements à proximité de l'usine de stabiliser une main-d'œuvre ouvrière mouvante. Tout au long du xx<sup>e</sup> siècle, la diminution du travail rural, la baisse d'un encadrement social par le patronat industriel, l'introduction des relations contractuelles dans le travail et le développement des garanties dans la société salariale ont eu raison de cette organisation spatiale. Peu à peu *l'État providence* a pris le relais du patronat dans la mise en place d'une politique du logement destinée aux catégories populaires.

Depuis une vingtaine d'années, la mondialisation des marchés et les pressions économiques qu'elle génère sur le système d'organisation produc-



tif, se sont cumulées à ces facteurs initiaux pour amplifier, voire généraliser, l'autonomie de la sphère de l'habitat par rapport à celle du travail. Les structures sociales en ont été profondément modifiées par la diminution du poids des ouvriers et la croissance des couches moyennes et intermédiaires au sein de la population active. C'est même l'ensemble du rapport au travail qui a évolué du fait de la montée du chômage et de la généralisation de la précarité et de la flexibilité professionnelle chez les salariés (Topalov, 1994 ; Castel, 1995 ; Gautié, 2002). Face aux incertitudes pesant sur l'emploi, il devient rare de pouvoir envisager réaliser une carrière professionnelle dans une seule entreprise et un seul lieu. L'appréhension d'un parcours professionnel rythmé par des changements d'emplois, la succession des contrats à durée déterminée ou des périodes de chômage plus ou moins longues, se propage largement dans toutes les couches de la société salariale<sup>2</sup>.

L'instabilité de l'emploi a eu des impacts non négligeables sur les choix de localisation résidentielle. Dorénavant les raisons liées au travail, et notamment le rapprochement au lieu d'emploi, n'y interviennent plus que de façon marginale, excepté cependant pour les mobilités résidentielles de longue distance. Ce sont des causes propres à la sphère du logement (taille, confort, accession à la propriété, voisinage et environnement...) qui motivent majoritairement les déménagements (tableau 1).

**Tableau 1 : Évolution des raisons du déménagement en France entre 1988 et 2002**

En % (Réponses multiples)	1988-1992	1992-1996	1996-2002
Professionnelles ou liées aux études	<b>28,9</b>	<b>25,8</b>	<b>19,4</b>
Personnelles ou familiales	31,1	30,6	27,2
Liées au logement ou à son environnement	<b>45,2</b>	<b>49,9</b>	<b>51,1</b>
Déménagement forcé	7,3	8,8	9,5
Autres raisons	12,8	15,4	7,7
Total/répondants	125,2	130,5	114,9

Sources : Traitements secondaires des enquêtes nationales sur le logement (INSEE) 1999, 1996, 2002

« Alors qu'auparavant l'éloignement du domicile par rapport à l'emploi diminuait les opportunités d'emploi, c'est, aujourd'hui, l'impossibilité ou le refus de s'éloigner du domicile qui crée les contraintes » (Haumont, 2000 : 146) car, « les garanties offertes par l'habitat social locatif ou par un patrimoine immobilier prennent d'autant plus de valeur que l'emploi est instable et incertain » (Haumont, 2000 : 148). Dit autrement, dans une période de flexibilité professionnelle, les ménages préfèrent l'accession à la propriété

2. On ne reviendra pas ici sur les sondages d'opinion récurrents réalisés par différents instituts, notamment en période électorale, qui montrent que la montée et la persistance du chômage sont parmi les premières préoccupations des Français.

au détriment du rapprochement du lieu de travail. D'une certaine manière, l'habitat s'est donc substitué à l'emploi comme garantie sociale. Face aux menaces de la précarité et du chômage, l'accession à la propriété apparaît aujourd'hui comme un paravent.

### *De la substitution à l'accessibilité*

Mais l'accroissement du taux de propriétaires français (42 % des ménages en 1963 et 56 % en 2002) n'est pas uniquement imputable aux incertitudes du marché de l'emploi. Certes, les politiques de crédit successives y ont joué un rôle en facilitant l'achat d'une maison aux couches populaires et moyennes. Mais ce développement n'aurait pas été possible sans un éloignement des centres urbains dans lesquels l'habitat individuel se fait rare et cher. La déconnexion spatiale entre domicile et emploi a donc été également encouragée par le développement des infrastructures routières qui, depuis le milieu des années 1960, a accompagné l'augmentation du taux d'équipement en automobile des ménages français.

**Tableau 2: Évolution de l'accès à l'automobile selon l'âge et le sexe (France – 1982 à 1994)**

	Possession du permis de conduire				Taux de multi-équipement (1)	
	Hommes		Femmes		1994 (%)	Évol. 1982-1994 (%)
Âges	1994 (%)	Évol. 1982-1994 (%)	1994 (%)	Évol. 1982-1994 (%)		
18-29	80	+5	67	+15	37	+19
30-39	94	+3	83	+14	40	+18
40-49	94	+7	80	+33	50	+28
50-59	91	+10	69	<b>+92</b>	43	+39
60-69	88	+24	48	<b>+100</b>	24	<b>+100</b>
70-79	77	+32	32	<b>+113</b>	8	<b>+160</b>
80 et +	70	+37	21	<b>+91</b>	2	-
Ensemble	88	+10	64	+36	<b>34</b>	+26

(1) % de ménages multiéquipés parmi les ménages équipés. L'âge est celui de la personne pour le permis, de la personne de référence du ménage pour la motorisation.

Source: Orfeuill, 2000: 61.

On pourrait penser que, compte tenu de la très forte augmentation de l'usage de l'automobile chez les ménages durant ces vingt dernières années, le taux d'équipement devrait atteindre un seuil proche de la saturation. Jean-Pierre Orfeuill (2000) montre qu'il n'en est rien et qu'il devrait au contraire continuer à augmenter dans les prochaines décennies. Le développement de l'achat de plusieurs voitures par ménage intervient

dans cet accroissement, mais les causes sont plus structurelles. La croissance actuelle vient en effet de la diffusion de l'utilisation de l'automobile durant les années 1960-1970 parmi les femmes des ménages populaires, aujourd'hui à la retraite, et qui renouvellent une population qui n'avait pas le permis de conduire aux mêmes âges (tableau 2). Ce processus démographique devrait aboutir à maintenir la croissance du taux d'équipement des ménages de retraités dans les prochaines années.

Or, selon le modèle bien connu de Zahavi (1980), dans un contexte d'augmentation des vitesses, les individus tendent à maximiser les distances parcourues sous la contrainte d'un temps de déplacement stable. C'est-à-dire qu'en allant plus vite, ils passent autant de temps dans les transports, mais parcourent davantage de distance. Ce modèle est tout à fait applicable à l'évolution de la mobilité quotidienne en France en ce que la démocratisation de l'usage de l'automobile a permis la réalisation de trajets plus longs sur des durées de trajet relativement identiques. Alors que le temps moyen de trajet entre le domicile et le travail est resté relativement stable – environ 55 minutes – au cours de ces vingt dernières années, les distances parcourues ont en revanche sensiblement augmenté, passant pour la seule période 1982-1994 de 19 à 25 kilomètres par jour en moyenne.

**Tableau 3 : Évolution des déplacements selon les zones de résidence (France – 1982 à 1994)**

	Nombre de déplacements /jour		Budget-temps (mn/jour)		Distance (km/jour)		Distance en voiture particulière (km/jour)	
	1994	Évol. 1982-1994	1994	Évol. 1982-1994	1994	Évol. 1982-1994	1994	Évol. 1982-1994
<i>Centre</i>	3,4	-6 %	57	-31 %	18,0	+17 %	12,8	+20 %
<i>Banlieue</i>	3,2	-6 %	60	+2 %	21,8	<b>+23 %</b>	16,4	+38 %
<i>Périphérie</i>	3,0	-6 %	49	+2 %	27,6	<b>+46 %</b>	24,0	+65 %

Source : Synthèse à partir de RTS n° 5. D'après : Orfeuil, 1999.

Mais cette évolution est très variable selon les zones de résidence des individus (tableau 3). Car le développement de l'accès à la propriété en périphérie urbaine n'a pas été accompagné par un déplacement des bassins d'emploi qui restent très localisés dans les secteurs centraux des agglomérations (figure 3). De ce fait, le modèle de Zahavi ne s'applique réellement qu'aux habitants de la banlieue et de la périphérie (Orfeuil, 1999). Pour eux, le gain de temps permis par l'amélioration des infrastructures de transports n'a pas profité au développement d'activités extérieures au travail, mais à une localisation résidentielle de plus en plus éloignée des

centres urbains. Leur accessibilité à l'emploi en est rendue plus difficile, le recours à l'automobile et souvent le multi-équipement des ménages deviennent nécessaires.

En conséquence, les tensions foncières dans les centres urbains, l'amélioration des transports et le désir d'accéder à la propriété ont donc favorisé l'éloignement du lieu de résidence des pôles d'emploi et la mise en place de stratégies résidentielles de plus en plus autonomes par rapport à la localisation du lieu de travail. Ce mouvement n'a cessé de s'accroître au cours de ces dernières années. Face à des mécanismes de substitution, il devient de plus en plus difficile de distinguer les effets de la mobilité résidentielle de ceux de la mobilité quotidienne dans les pratiques spatiales des individus et des ménages. Ce processus appelle à développer la connaissance des pratiques urbaines et de l'organisation spatiale dans le cadre général d'une association entre ces deux mobilités, en abordant leur liaison comme un objet d'étude à part entière.

## Usages et systèmes de lieux

Les impacts du développement des infrastructures routières et de l'utilisation de l'automobile sur les évolutions socio-territoriales ne se cantonnent pas aux localisations résidentielles de plus en plus éloignées des centres urbains et des bassins d'emploi.

En effet, parallèlement à la déconnexion entre l'emploi et la résidence, ce mouvement a également favorisé la localisation de biens de consommation et de services en périphérie urbaine, dans des lieux facilement accessibles en voiture. Il en résulte une dissociation géographique, une « dissémination<sup>3</sup> » des fonctions urbaines autrefois regroupées dans un même lieu central : centres administratifs, de loisirs, d'activités, ou commerciaux se répartissent dorénavant dans différentes zones urbaines.

Dans ce contexte, les deux mobilités ont vu leur fonction évoluer.

- La mobilité résidentielle exprime les processus d'expansion urbaine dans la mesure où elle se développe au-delà des limites actuelles de la ville. C'est elle qui participe à la construction des métropoles et met à mal la distinction traditionnelle entre l'urbain et le rural ; c'est elle qui va construire les points fixes à partir desquels vont s'organiser les réseaux de circulation.

- Quant à la mobilité quotidienne, elle permet de construire un continuum dans un espace de plus en plus éclaté en unités résidentielles ou de consommation. Les réseaux de circulation permettent de relier entre elles les différentes unités et d'assurer une continuité urbaine dans les pratiques et l'organisation de l'espace ; cette forme de mobilité quotidienne bouleverse donc l'organisation spatiale traditionnelle entre le centre et la périphérie.

---

3. Expression empruntée à Jean Rémy ; voir notamment RÉMY, 1996.

### ***Des comportements socio-spatiaux distinctifs***

En première approche, il semblerait donc que l'on assiste à une évolution de fond, qui interroge la maintenance du modèle urbain européen dans lequel la ville est organisée en quartiers, où le rapprochement domicile-travail est un élément de la doctrine urbaine, où la sociabilité urbaine et l'enracinement résidentiel vont de pair. Un autre modèle (nord américain pour certains) émerge, dans lequel le niveau de mobilité quotidienne est élevé grâce à l'existence de moyens de transport importants, ce qui permet aux habitants de s'engager dans des stratégies résidentielles beaucoup plus affirmées (Haumont, 1993). L'importance accrue de la mobilité dans le mode de vie citadin peut-elle pour autant conduire à un changement radical de société où l'espace s'effacerait au profit des flux matériels et immatériels (Urry, 2005). Ce changement du sens des termes peut-il pour autant nous conduire à évoquer l'existence d'une hégémonie d'un modèle sur un autre (Ascher, 1995 ; Chalas et Dubois-Taine, 1997), ou d'une « transition urbaine » qui condamnerait inexorablement les centres villes (Wiel, 1999) ?

En fait, il est probable que ces deux modèles coexistent dans l'espace urbain plus qu'ils ne s'opposent et, qu'en tout état de cause, ils ne constituent que des points de référence. Si ce passage exprime une tendance, il ne peut en aucun cas être considéré comme représentatif de l'ensemble des évolutions spatiales, ni comme un fait social total, dans la mesure où l'émergence d'un des modèles ne signifie pas forcément la disparition de l'autre. La réalité est sans doute beaucoup plus complexe et cette mutation doit donc être relativisée.

Un des premiers éléments qui incitent à moduler une vision radicale d'un transfert d'un modèle urbain vers un autre est que tous les ménages ne participent pas à l'accentuation des flux, pas plus qu'ils ne contribuent dans leur ensemble à l'implantation périurbaine, à la désertion des centres villes ou à l'allongement des navettes quotidiennes. La probabilité de réaliser des longues navettes varie sensiblement selon la catégorie socioprofessionnelle (les catégories supérieures et populaires sont plus concernées que les couches intermédiaires), le genre (les arbitrages résidentiels des couples biactifs s'effectuent généralement en faveur de la localisation de l'emploi de la femme), l'âge (les jeunes effectuent des trajets plus longs que les plus âgés), le niveau d'études (les diplômés plus que les sans diplôme), les revenus (les plus aisés davantage que les moins aisés), le statut d'occupation (les propriétaires plus que les locataires) (Berger et Beaucire, 2002 ; Berger, 2004 ; Baccaini, 1996). Il en va de même des types de logement occupés (Lévy, 1993) ou des choix de localisation résidentielle (Authier *et al.*, 2009) qui peuvent varier selon des critères sensiblement identiques à ceux des longueurs des navettes effectuées. Les mobilités résidentielles, comme les trajets quotidiens, sont donc socialement et économiquement distinctifs.

Au-delà des navettes domicile-travail, d'autres travaux convergent sur ce constat, notamment lorsqu'il s'agit d'observer les mobilités relatives aux pratiques et aux univers d'approvisionnement des individus. René-Paul Desse (2002) signale ainsi que les études sur les comportements des clientèles des centres commerciaux montrent que les cadres et les professions intermédiaires ont tendance à les considérer comme des lieux rationnellement organisés pour effectuer les courses dans le minimum de temps. Les familles populaires profitent au contraire des espaces de déambulation et de restauration rapide, considérant le lieu comme un espace de vie et négligeant le centre-ville et ses commerces. Cette observation ne dément pas celle de René Péron (1998), qui signalait que l'augmentation des écarts entre les revenus et les cultures débouche sur des univers de consommation et de pratiques urbaines de plus en plus séparés. Ce qui est une autre façon de dire que le centre commercial est tout à la fois le lieu d'une certaine mixité sociale et de pratiques d'achats distinctes.

Il existe donc un lien étroit entre l'univers d'approvisionnement d'une personne et son appartenance socioprofessionnelle nous dit également Sophie Lestrade (2002). D'une certaine manière, la mixité de l'usage des centres commerciaux tient au fait que leur pratique n'est pas dissociée des autres lieux de consommation. Le consommateur d'aujourd'hui, précise-t-elle, segmente ses achats, mais également les significations qu'il rattache à l'approvisionnement (entre le centre-ville de « luxe » et le centre commercial d'achats courants par exemple). Comme dans l'univers résidentiel (Chamboredon et Lemaire, 1970), la proximité géographique dans les espaces publics n'implique pas nécessairement la production d'une *mixité sociale*. Des usages de mêmes lieux peuvent révéler des pratiques très différentes dans les rythmes ou les significations attachées aux actions.

Ce système a des impacts spatiaux. Alain Metton (1998) note ainsi que, face à la concurrence des centres périphériques, les centres-villes évoluent vers une fragmentation de l'activité commerciale en sous-centres spécialisés qui ségrèguent la clientèle dans des espaces aux qualités et aux caractéristiques commerciales plus conformes aux besoins de chacune des catégories de consommateurs. Il en conclut que l'hyper-centre comme creuset de toutes les formes de rencontres sociales est appelé à disparaître.

Le brassage social semble donc être l'exception. Dans ces pratiques d'achat socialement segmentées, seuls les marchés semblent résister. Au marché comme au café *du coin* par exemple, on joue à être tous pareil écrit Michèle de la Pradelle (1998) au sujet du marché de Carpentras. Le fréquenter c'est, écrivent Sabine Mazzela et Nadine Roudil (1998), pour les catégories les moins aisées et les populations en voie d'intégration une possibilité de fréquenter et d'utiliser les mêmes lieux que la (moyenne) bourgeoisie marseillaise. De nombreux auteurs (Semi, 2002; Hily et Rinaudo, 2002; Manry, 2002) soulignent par ailleurs que les marchés en tant que scènes

sociales participent d'un double mouvement : celui d'une homogénéisation sociale et celui d'une affirmation des identités territoriales et ethniques, donnant à voir ainsi de nouvelles formes de cosmopolitisme, sans nécessairement remettre en cause la logique segmentée des pratiques sociales.

Ces travaux montrent ainsi que les pratiques des espaces *a priori* les plus accessibles s'inscrivent dans une logique de réseaux. Les mobilités vers les univers d'approvisionnement s'intègrent dans des systèmes de lieux, appuyés sur des logiques d'achats et de représentation qui, au même titre que les navettes quotidiennes où les choix résidentiels, sont socialement et économiquement distinctives.

### *Un renouvellement épistémologique et méthodologique*

Ces logiques de réseaux tendent ainsi à montrer que l'émergence de nouveaux types d'espaces résidentiels, l'expansion urbaine associée à l'allongement des navettes et à celle des pratiques de réseaux ne signifient pas forcément que les pratiques de proximité s'amenuisent ou que le milieu local n'existe plus. Amener les enfants à l'école, acheter son pain, voisiner restent des pratiques courantes, et l'on aurait tort de ne considérer la mobilité quotidienne qu'à travers le prisme des navettes entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi ou des seuls accès aux lieux de consommation périphériques.

L'enjeu posé par les pratiques de proximité et les segmentations sociales n'est donc pas de se situer dans une perspective de « fin de » – fin d'un modèle spatial ou fin des quartiers, par exemple – mais plutôt de saisir les pratiques urbaines et leur relation à l'espace, la géographie sociale, les rapports entre les limites spatiales et les limites sociales que traduisent ces différentes formes de mobilité. Ce qui suppose un effort à la fois conceptuel et méthodologique.

C'est dans cette logique que différents concepts ont été proposés ces dernières années afin d'appréhender globalement les pratiques des différents espaces. Parmi eux, le concept de *systèmes résidentiels* a été introduit par des chercheurs travaillant sur la ville africaine pour rendre compte des pratiques de familles géographiquement éclatées (Le Bris *et al.*, 1987). Il a été récemment repris par Françoise Dureau (1999 et 2002) et Véronique Dupont (Delaunay, Dupont, Dureau, 2002), pour étudier la mobilité résidentielle dans les métropoles d'Amérique latine et d'Asie. Le *système résidentiel* permet d'articuler les différents lieux à partir des pratiques de mobilité. D'autres concepts, comme celui de *rapport résidentiel* a été également proposé par un groupe de chercheurs (Authier *et al.*, 2001) pour étudier les pratiques des citadins dans cinq quartiers anciens français de centre-ville. Le *rapport résidentiel* renvoie aux formes d'appropriation et au type de représentations du logement articulées à celles du quartier et de la ville, dont les usages sont abordés dans un continuum, comme des pratiques spatiales (plus que

des déplacements géographiques) considérées comme des constructions sociales. À travers ces deux exemples, on voit bien que le logement peut être dorénavant considéré comme un point fixe à partir duquel s'organisent l'ensemble des pratiques spatiales, en associant donc l'habitat aux mobilités quotidiennes des individus.

Plusieurs propositions tentent également de qualifier l'organisation spatiale en tenant compte à la fois des pratiques observées en différents lieux et des continuités entre les différentes échelles spatiales. Ainsi, le concept de *système résidentiel* a un corollaire spatial qui est celui d'*espace résidentiel* dans lequel le logement est défini « par sa position relative au sein de la structure urbaine » (Dureau, 1999 et 2002). Jean Rémy a, quant à lui, proposé le concept de « réseaux aréolaires » pour associer dans une continuité d'usage des pratiques mobilisant différentes échelles spatiales. Ce concept vise à traduire la dissémination des centres, déjà évoquée, et la connexion des lieux par des réseaux, mais en considérant l'existence d'un effet de milieu structuré par la morphologie de l'habitat. Pour Jean Rémy, cette notion permet d'étudier à la fois les relations entre les différentes villes globales, mais aussi les mini-réseaux d'un milieu local en passant par tous les niveaux intermédiaires : espaces métropolitains, villes moyennes, etc. (Rémy, 1996 et 2002).

Ces différents travaux ont en commun de ne pas appréhender le logement de façon isolée de son contexte spatial, au sens large. Ni la mobilité résidentielle, ni la mobilité quotidienne n'y sont définies en tant que telles, même si elles constituent une des composantes des concepts proposés. On ne parlera donc plus de mobilité, mais de *système*, de *réseau* ou de *rappports résidentiels*. Les pratiques, et donc les déplacements, dans les différents espaces habités sont alors abordés dans leur association, bousculant ainsi les notions d'échelle ou de lieu fixe.

Au-delà des concepts eux-mêmes, ces approches intégrées des pratiques spatiales, des échelles et déplacements imposent des innovations méthodologiques. En France, les travaux les plus significatifs dans ce domaine ont été proposés dès 1964 par l'Institut National d'Études Démographiques (INED). À cette date, les liens entre changement de profession et déplacement avaient été étudiés par le démographe Guy Pourcher, à partir d'une enquête visant à comparer la mobilité vers Paris avec celle se produisant à l'intérieur des provinces. Dans cette lignée, d'autres travaux ont depuis permis d'affiner le recueil et le traitement des données afin de saisir l'interaction des phénomènes (GRAB, 1999). Par exemple, « l'enquête triple biographie », visait à associer les biographies familiales, professionnelles et migratoires des différents individus enquêtés (Bonvalet éd., 1994 et Bonvalet *et al.*, 1999). Aujourd'hui, de nouvelles générations d'enquêtes, plus ambitieuses, vont encore plus loin, et l'on peut signaler, par exemple, l'enquête « Biographie et Entourage », qui vise à associer l'histoire familiale,



résidentielle et professionnelle de 6 000 personnes interrogées, mais également de l'ensemble de leur entourage (Lelièvre et Vivier, 2001 et 2002).

On le voit, ces travaux récents permettent de renouveler la connaissance et les modes d'appréhension des pratiques spatiales, dont les mobilités font partie intégrante. Ils modifient également les conceptions traditionnelles des structures spatiales en ouvrant la voie à des approches globales permettant d'associer, dans un même processus, ce qui se joue à des échelles fines et à des échelles larges. Par là même, ils interpellent également la gestion sociale des métropoles contemporaines.

## **La configuration socio-territoriale métropolitaine**

Quelles formes prennent alors les structures socio-spatiales des métropoles contemporaines ? En prenant appui sur le cas de l'agglomération parisienne, en bien des points exemplaires, on constate effectivement que la vitesse des transports est devenue un facteur du desserrement urbain et de flexibilité des frontières urbaines. Mais, loin d'effacer les spécialisations sociales antérieures de l'espace, l'étalement a au contraire participé à la construction d'une nouvelle configuration qui les intègre tout en les remodelant.

### *Un modèle socio-spatial contemporain : le cas francilien*

Très grossièrement, on pourrait décrire le modèle résidentiel francilien actuel à partir de cercles concentriques autour de la capitale. Dans le premier cercle constituant le cœur de l'agglomération, on trouve d'abord les familles de la bourgeoisie très aisée installée de longue date. Par ailleurs, depuis les années 1970 la spéculation foncière et la rareté d'une offre d'habitat individuel ont poussé les familles hors de la capitale. Mais les couples sans enfant, les personnes seules, les étudiants, à la recherche d'un mode de vie urbain sont peu attirés par les lotissements périphériques. De même, certaines familles de cadres, une partie des couches moyennes issues de la nouvelle société de services, les artistes également, sont davantage à la recherche d'un environnement urbain susceptible de traduire les ambiances de « l'urbain village », de permettre la mise en œuvre de pratiques d'entre soi tout en revendiquant la mixité sociale dans des quartiers historiquement populaires (Bidou, 1982 ; Bidou-Zachariasen, 2003). Ces différentes catégories de population ont récemment trouvé dans les quartiers ouvriers de la proche couronne, bien desservis par les transports en commun urbains, de petits logements adaptés à la taille des ménages (pour les étudiants, les jeunes actifs ou les couples de cadres sans enfant), des maisons ouvrières bon marché qu'ils peuvent facilement réhabiliter (pour les familles), de vastes locaux d'entreprises désaffectés à la suite de délocalisations industrielles

pouvant être utilisés en loft ou en atelier d'artistes. Les municipalités, qui ont vu dans ce changement de population une opportunité pour modifier l'image de marque de leur commune et attirer les emplois tertiaires, ont accompagné le changement social, en facilitant les réhabilitations des immeubles et en construisant des logements sociaux centraux souvent filtrés socialement (Bacqué et Fol, 1997).

Le second cercle correspond aux premières phases d'expansion périurbaines. Au milieu des années 1990, l'habitat individuel occupait 60 % du territoire urbain bâti de la région. Quasi inexistant à Paris, il constitue un tiers des surfaces bâties de la proche couronne, dans neuf cas sur dix déjà occupées par des pavillons en 1960, et s'étend de façon de plus en plus systématique au fur et à mesure de l'éloignement au centre de Paris. Sa formation doit être située dans les cadres des politiques du logement nationales menées en France depuis plus de trente ans. En 1977, la réforme Barre instaure une transformation profonde du système du logement en unifiant les catégories de logements sociaux. Mais cette réforme vise également à favoriser l'accession à la propriété en créant une aide à l'achat d'un logement pour les couches moyennes et modestes. Les rythmes de construction des lotissements vont alors s'envoler. Mais, ni Paris, ni la première couronne ne disposent des surfaces nécessaires pour accompagner ce développement : c'est la porte ouverte à l'expansion périurbaine et au desserrement de la population francilienne favorisés par un développement parallèle des infrastructures routières et ferroviaires (et notamment du RER).

Mais, les prémisses de la périurbanisation francilienne sont antérieures à la loi Barre. Cette expansion avait déjà été amorcée dans les années 1960 par les familles de cadres parisiens qui l'ont amplifiée jusque dans les années 1980. Elles se sont généralement installées à une vingtaine de kilomètres du centre de Paris, dans des zones qui n'ont pas été urbanisées par les grands ensembles, des secteurs pavillonnaires coûteux, localisés à proximité des nœuds de transports ou d'une gare leur permettant un accès facile à leur emploi central : à l'Ouest et au Sud de la région, dans les Hauts-de-Seine ou les Yvelines, mais aussi le long des voies rapides du nord-ouest de la Seine-et-Marne (figure 3). Les couches moyennes ont ensuite relayé ce desserrement en allant occuper des lotissements répartis de façon plus diffuse dans la région, avec des concentrations au nord et à l'est, dans des zones qui n'avaient pas été investies par les cadres (figure 3). Parallèlement, le développement des infrastructures commerciales ou de loisirs en dehors de la zone centrale, localisées dans des espaces facilement accessibles, a accompagné ce desserrement et valorisé ces espaces (Mangin, 2004).

Un troisième cercle se forme aujourd'hui aux franges des zones rurales, dans les zones les moins équipées et les moins bien desservies, ce sont les secteurs périurbains dans lesquels les couches populaires accèdent à la propriété d'une maison (figure 3). La propriété ouvrière en région

parisienne n'est certes pas un phénomène nouveau. Mais, l'achat ou la construction d'une maison dans les secteurs pavillonnaires des banlieues populaires de la première couronne constituait l'un des rares modèles d'accession à la propriété des ouvriers et des employés franciliens. Dans les années 1980, les choix résidentiels des couches populaires voulant devenir propriétaire se réduisent. La proche couronne est et nord s'embourgeoise, le coût du foncier et le marché du logement sont de plus en plus difficilement maîtrisés par les municipalités de gauche. Dans un rayon de 20 kilomètres autour du centre de Paris, l'achat d'une maison est tout aussi problématique. Devenues attractives, les zones périurbaines bien desservies se sont valorisées socialement et économiquement. Dans les années 1990 pourtant, les couches populaires vont relayer le desserrement urbain entamé par les cadres et les couches moyennes vingt ans auparavant, en s'éloignant davantage du centre, dans les espaces les moins équipés parfois aux limites des franges rurales (Berger et Beaucire, 2002).

Enfin entre ces espaces subsistent des zones de pauvreté dans des cités d'habitat social dévalorisé (figure 4). On sait que le mouvement de construction des grands ensembles s'est développé durant les années 1960 et 1970 pour palier à la grave crise du logement qu'a connue la France d'après-guerre. À l'époque, le parc immobilier de la capitale, marqué par sa vétusté et son étroitesse, est favorable à l'entassement des familles. Celui des banlieues commence à dater, les municipalités, telle celle de Nanterre, doivent, en plus de l'insalubrité des immeubles, assumer l'installation des bidonvilles sur leur territoire, dans lesquels viennent s'entasser les immigrés venus soutenir l'activité économique intense des Trente Glorieuses. Pour lutter contre la crise du logement, barres et tours sont construites dans des communes de la proche couronne, mais également sur les terrains vierges de la grande couronne de l'est et du nord de la région. Ce sont ces dernières qui ont été aujourd'hui englobées dans la périurbanisation.

Mais, à l'époque, les grands ensembles s'adressaient à un large spectre de population. Le développement de l'accession à la propriété périphérique va transformer sensiblement leur occupation. Durant les Trente glorieuses, les couches moyennes s'accroissent à un rythme soutenu. Inscrites dans une trajectoire sociale ascendante, les familles d'employés d'un secteur tertiaire en pleine expansion ou d'ouvriers qualifiés peuvent enfin mettre en adéquation leur projet social à leur projet résidentiel, en devenant propriétaire d'une maison dans des lotissements périphériques. Or, ces familles constituaient une grande partie de la première génération des occupants des grands ensembles. Le développement de l'accession à la propriété va montrer que la mixité sociale dans les grands ensembles des années 1960 n'était en fait qu'un mode de cohabitation transitoire de familles socialement différenciées (Chamboredon et Lemaire, 1970). Alors que les couches moyennes en ascension sociale les quittent, les familles immigrées venues

soutenir le développement économique et ayant bénéficié du regroupement familial, et plus généralement l'ensemble des familles appartenant aux catégories sociales les plus basses vont rester bloquer dans ces ensembles résidentiels. En une quinzaine d'années, les barres et tours construites dans les années 1960 et 1970 vont basculer dans la pauvreté et devenir les espaces urbains symboliques de l'exclusion et du rejet social. Ils constituent aujourd'hui l'essentiel des poches de pauvreté disséminées sur le territoire régional, dans la proche comme dans la grande couronne, et bien souvent d'ailleurs à proximité des lotissements huppés des couches moyennes et supérieures (figure 3).

### *Quel devenir pour l'étalement urbain ?*

L'exemple francilien confirme donc que le formidable développement des infrastructures de transport et la diffusion de l'automobile ont permis en une trentaine d'années de généraliser un modèle de localisation qui était autrefois l'apanage des cadres : la dissociation entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi. Dans Paris et sa banlieue, on ne choisit plus son logement en fonction de son lieu de travail. L'augmentation des vitesses n'a pas tant été utilisée pour libérer du temps libre, qu'à augmenter la durée des navettes quotidiennes. La vitesse des transports est devenue un facteur du desserrement urbain et de flexibilité des frontières urbaines. Ce mécanisme a de nombreux impacts sur l'organisation socio-territoriale des métropoles et, en corollaire, sur nos façons de les aborder.

En premier lieu, l'étalement et l'éloignement résidentiel du noyau central des métropoles (figure 3) associent étroitement l'accès au logement et l'accès à la mobilité. Pour ceux qui n'habitent pas le premier cercle, et notamment les ménages les plus éloignés des emplois et des services centraux, le recours à l'automobile devient une nécessité (Coutard, Dupuy et Fol, 2002). Certes, la possession d'une automobile se généralise au fur et à mesure que l'on s'éloigne des centres des agglomérations. Mais son accès reste très inégalitaire selon les revenus, les tranches d'âge (peu de jeunes y ont accès), les catégories sociales (en 2001, le taux de motorisation d'un chômeur francilien était deux fois moins élevé que celui d'un cadre) et selon les types d'habitat occupé : en 2001, les ménages franciliens occupant un logement individuel avaient un taux de motorisation deux fois plus élevé que les ménages occupant un logement collectif, le phénomène étant plus marqué en grande couronne qu'en petite couronne (Bertrand, 2005).

Il en résulte que la mobilité des citoyens détermine dorénavant l'accès à l'emploi, à la consommation et aux loisirs des individus et des ménages, ainsi que leur capacité à mettre en œuvre des véritables stratégies résidentielles. Associée aux localisations résidentielles, elle bouscule les approches classiques des inégalités spatiales qui reposent encore trop souvent sur l'étude

des seules concentrations de la pauvreté ou de l'inégale distribution spatiale des catégories sociales. Or, comme nous avons pu déjà le souligner, il n'est plus rare aujourd'hui de voir des lotissements huppés côtoyer des grands ensembles autrefois situés dans des zones peu denses (Lévy et Brun, 2000). L'inégalité spatiale s'observe donc moins aujourd'hui par la localisation résidentielle que par les capacités des individus à pouvoir accéder aux ressources urbaines. Le fait de posséder une voiture, la proximité de la résidence aux transports en commun rapides deviennent des indicateurs de position sociale.

En second lieu, les processus d'emménagement dans les métropoles reposent moins sur l'apport de populations nouvelles que sur les mobilités résidentielles de familles préalablement installées dans la ville. Ces redistributions résidentielles s'appuient à la fois sur le maintien de la construction neuve à la périphérie et sur le stock de logements existants, libérés et renouvelés, situé dans les espaces centraux. Dans ce double mouvement, l'étalement urbain prend largement le dessus. On assiste ainsi à une densification rapide et massive des espaces périurbains et à un déclin relatif de la fonction résidentielle des quartiers centraux, qui provoquent des formes de répartitions spatiales de peuplement inédites dans lesquelles les centres urbains peuvent parfois constituer des « creux » par rapport aux densités périphériques (Dupont et Pumain, 2000).

Reste donc en question le devenir de ce processus d'étalement tant décrié, dans un contexte où le développement durable est devenu une norme dominante de la gestion urbaine, où le retour aux densités centrales apparaît pour certains comme une réponse incontournable (Wiel, 1999). En filigrane de cette interrogation en demeure une autre : pourquoi et comment le périurbain continue-t-il à se densifier dans un contexte de mobilités intra-urbaines dominantes et de faibles polarisations des métropoles ? Comment expliquer l'apparition de processus en apparence contradictoires qui transforment en profondeur les formes physiques et sociales des villes ?

Sans vouloir apporter des réponses définitives, il semble que l'on ne puisse plus écarter l'hypothèse d'une *normalisation* du périurbain – c'est-à-dire d'un espace dont les usages et le développement seraient en voie d'automatisation par rapport aux noyaux centraux des agglomérations – qui, de fait, éloignerait celle couramment admise de l'émergence d'un « nouveau modèle spatial » dans ses configurations et ses usages. Si l'on dispose de peu d'études sur cette question *stricto-sensu*, un faisceau d'indicateurs concernant les domaines de la mobilité résidentielle, de la mobilité quotidienne et de l'emploi, convergent pour étayer la validité d'une telle évolution qui, loin de faire apparaître la périurbanisation comme un nouveau modèle d'urbanité annonçant la fin des proximités et des sociabilités « traditionnelles »,

la situerait comme une séquence somme toute classique des cycles urbains s'inscrivant dans le temps long de l'histoire des villes.

C'est d'abord par le constat d'un maintien dans le périurbain des ménages qui y résident que l'on peut étayer cette hypothèse. Loin de provoquer, comme certains l'annonçaient, un rejet de citadins en mal d'urbanité qui les conduirait à nouveau vers les « centres » des villes, les données les plus récentes montrent au contraire des formes soutenues d'enracinement dans les espaces périphériques. Cette sédentarité apparaît par exemple dans les taux de déménagement en France : l'enquête nationale logement révèle ainsi que près de 3 ménages périurbains sur 4 sont restés dans le même logement entre 1997 et 2002 (ce qui est proche du taux des ménages habitant une commune rurale), alors que ce n'est le cas que de 2 ménages vivant dans une commune d'un pôle urbain sur 3. Plus stables dans leur logement que les habitants des pôles urbains, ils demeurent aussi et pour nombre d'entre eux dans l'espace périurbain lorsqu'ils changent de résidence : près de la moitié des habitants du périurbain ayant déménagé entre 1997 et 2002 reste dans un secteur résidentiel du même type (29 % en résidant dans la même commune et 20 % en changeant). Certes ces chiffres restent encore éloignés de ceux concernant les ménages mobiles vivant dans un pôle urbain, dont plus de 80 % y résident encore après avoir changé de logement. Mais ils doivent aussi être considérés au regard des seuls 38 % de périurbains mobiles qui se dirigent vers un logement situé dans un pôle urbain, et de l'amplification de ces formes d'ancrage dans certains contextes, comme celui du grand bassin parisien dans lequel 63 % des périurbains ayant déménagé y restent, dont plus du tiers dans la même commune (figure 5).

Ces mouvements résidentiels sont donc marquants et significatifs d'un ancrage résidentiel dans la grande périphérie des métropoles. Une fois installés dans le périurbain, nombre de ménages poursuivent leur parcours résidentiel dans ce type d'espace en préservant probablement les liens sociaux (et sans doutes familiaux) qu'ils y ont établis. Ils contribuent ainsi à la pérennisation de la densification des espaces périphériques.

À cet effet strictement résidentiel, se cumule le constat que dans les agglomérations ayant connu une périurbanisation précoce, les zones d'emplois se décentrent faisant émerger des bassins secondaires autour desquels s'implantent des services de proximité (figure 6). Cette configuration spatiale ne remet pas en cause l'intensité des navettes domicile-travail vers les bassins principaux, mais elles provoquent une nette augmentation des mobilités infra-périphériques. Au sein des grandes couronnes métropolitaines comme en région parisienne, on assiste ainsi à une intensification des mobilités de courtes distances et à une diminution du nombre de trajets vers les centres, sans pour autant que cela n'entraîne une diminution significative de l'usage de l'automobile (Dreif, 2006 ; Courel *et al.*, 2005).

Au final, ces évolutions font donc apparaître une densification du périurbain persistante, reposant sur des mobilités résidentielles et quotidiennes de proximité. La spécificité des espaces périurbains au sein des métropoles tend alors à disparaître, au profit d'un fonctionnement plus interne et autonome qui, en bien des aspects, reproduit à l'identique les inégalités socio-spatiales engendrées par leur constitution.

## Conclusion

Les approches associant la mobilité résidentielle et la mobilité quotidienne ne condamnent pas, évidemment, les travaux plus spécifiques portant sur l'une ou l'autre de ces mobilités. Mais, les aborder dans leur globalité et leur relation nous conduit à des redéfinitions et à souligner les innovations dans les méthodes et les concepts susceptibles d'appréhender la complexité des lieux et des échelles urbaines. Au-delà, les mobilités sont apparues comme des facteurs importants à prendre en compte pour affiner notre connaissance des évolutions de la ville contemporaine. Nous avons ainsi pu mettre en évidence l'impact des segmentations de la société globale et des pratiques des citoyens sur l'organisation socio-territoriale des métropoles.

Celle-ci fait apparaître la formation de secteurs résidentiels de plus en plus homogènes, socialement et économiquement, dans la mesure où les pratiques spatiales distinctives poussent à des regroupements affinitaires en produisant des milieux sociaux géographiquement délimités. Parallèlement à ces zones résidentielles se développent des pôles de consommation et de services localisés aux nœuds périphériques. Reliés entre eux et aux espaces résidentiels centraux et périurbains par des réseaux routiers, ils sont facilement accessibles et attirent des habitants divers.

Le continuum et l'unité spatiale imposent donc la production de réseaux afin de rendre accessibles des fonctions urbaines éclatées dans l'espace métropolitain. Leur utilisation devient la condition *sine qua non* pour sortir de son milieu résidentiel, accéder à la ville et côtoyer d'autres catégories de citoyens. Si tel n'est pas le cas, la consommation des biens et des services – de proximités ou plus lointains –, l'amélioration des conditions de logement, l'accès au travail et aux loisirs deviennent difficiles. On reste alors cantonné, de manière plus subie que choisie, dans un milieu local, qui s'apparente à une enclave sociale dès lors que l'immobilité empêche l'accès à des ressources urbaines géographiquement dispersées.

Au bout du compte, les liens entre mobilités et territoire nous contraignent à appréhender différemment les normes et les doctrines de la gestion urbaine. Les formes sociales et spatiales de la ville contemporaine montrent que la coexistence sociale ne relève plus tant du champ résidentiel, que de l'usage de systèmes de lieux intégrant autant les commerces de proximité

que les pôles de consommation et de loisir périphériques, même si leurs pratiques peuvent diverger sensiblement selon les appartenances sociales et les positions démographiques. Ce constat entre en contradiction avec l'appel à la mixité sociale dans les espaces résidentiels évoqués depuis les années 1980 dans de nombreux textes législatifs (Lévy, 2006). Car, si l'on se situe dans les cadres d'une pensée dominante appelant au brassage social et à la mixité urbaine, ce n'est pas tant la dimension résidentielle qui est au centre de la question, que celle de l'accès aux réseaux et à la ville. Ce qui revient à dire que l'égalité spatiale appelle à davantage de mobilité. En bien des aspects, la mobilité s'impose alors comme une norme de l'intégration urbaine et sociale.

Ce qui précède conduit les opérateurs de la ville à devoir affronter une situation paradoxale. Doit-on favoriser la mobilité au risque d'aller à l'encontre d'une protection environnementale réclamée par le plus grand nombre? Lutter contre la mobilité en développant les inégalités spatiales et en affaiblissant l'équité sociale? Comment favoriser la mobilité afin d'assurer à une population qui s'éparpille et se regroupe dans des espaces affinitaires l'accès aux ressources urbaines, tout en gérant les aspirations des usagers à un meilleur environnement et à un cadre de vie de qualité? Autant de questions qui placent le devenir de la mobilité au centre des enjeux sociétaux et urbains.



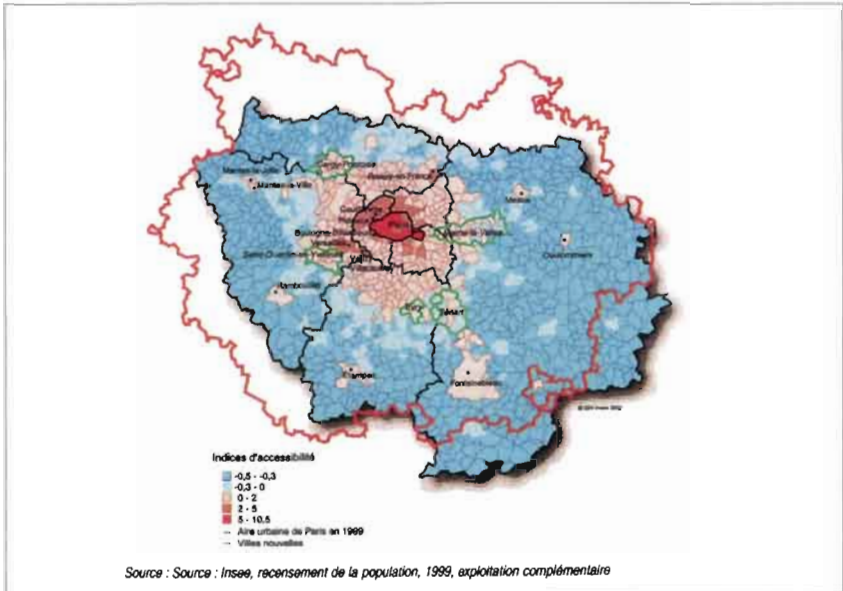


Figure 2: Accessibilité à l'emploi en Ile-de-France  
Source: Brière L. et Guilbert Y., 2002: 13.

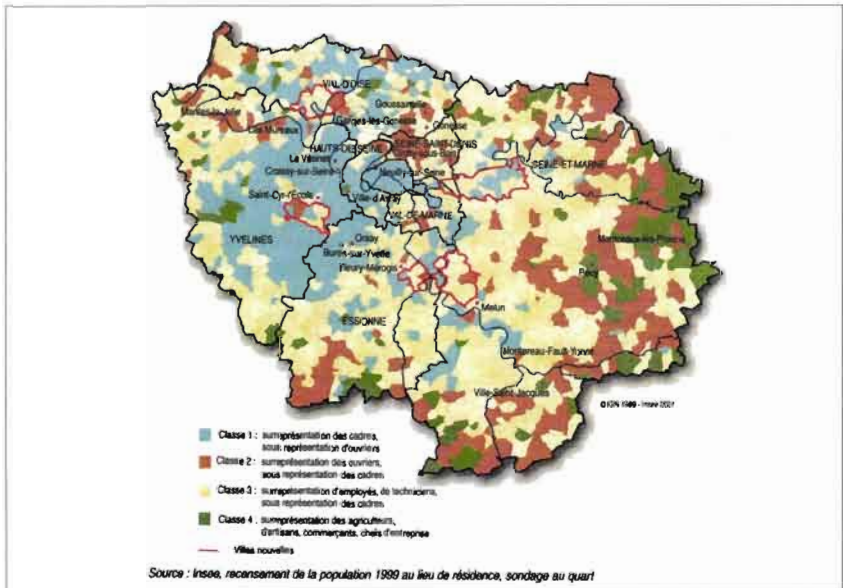


Figure 3: Structures sociales en Ile-de-France au recensement 1999  
Source: Rakotomalala J. et Resplandy M., 2001: 20.

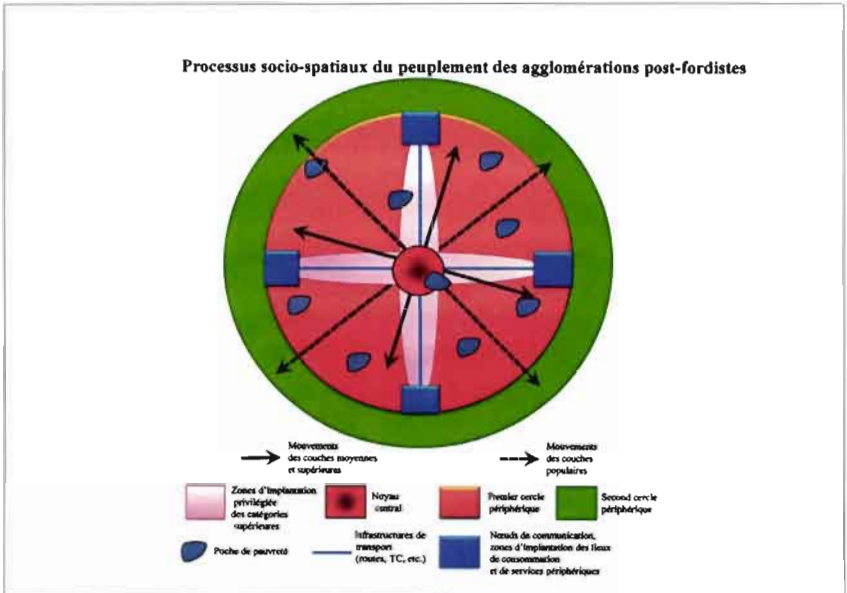


Figure 4: Schéma de l'organisation socio-spatiale des agglomérations

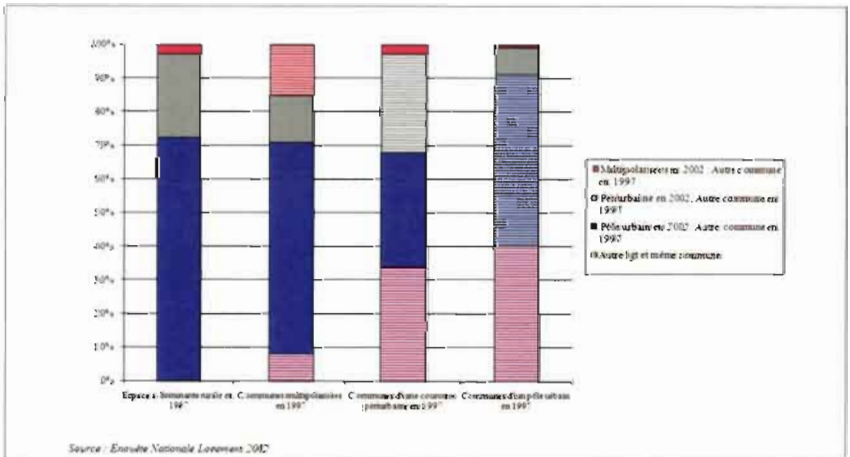


Figure 5: Types de communes d'origine et de destination des ménages ayant changé de logement dans le grand Bassin parisien entre 1997 et 2002

Les hachures indiquent le total des mouvements entre des communes de même type. Exemple de lecture : parmi les ménages ayant changé de logement entre 1997 et 2002 et habitant une commune d'une couronne périurbaine en 1997, 34 % sont restés dans la même commune et 29 % se sont dirigés vers une autre commune périurbaine. Au total 63 % sont restés dans une commune du même type (indiqués par des hachures).

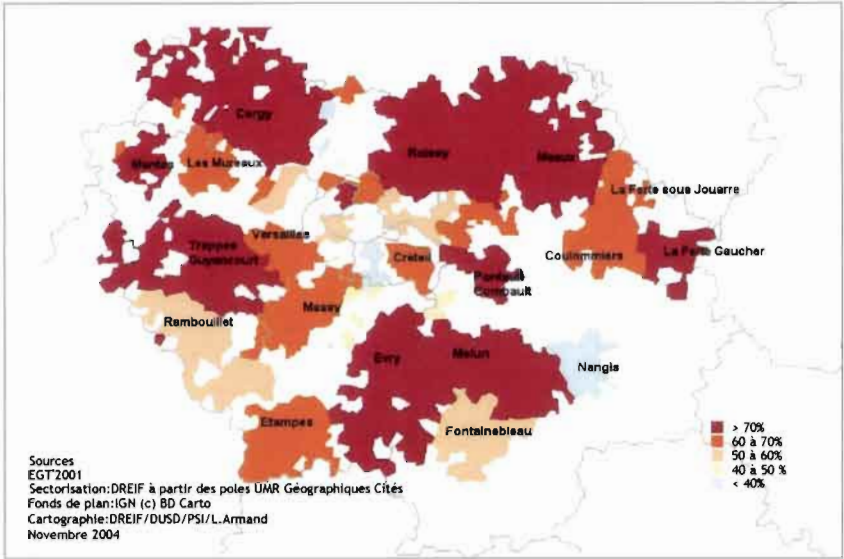


Figure 6: Part des flux internes en 2001 par sous-bassin d'emploi en région Ile-de-France

Source: Rohaud et Armand, 2005: 30.

## Références bibliographiques

- ALONSO W., 1964, *Location and Land Use toward a General Theory of Land Rent*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.
- ASCHER F., 1995, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob.
- Atelier « Pratique des espaces non résidentiels », 2006, *Pratiques spatiales non résidentielles et recompositions des territoires urbains : rapport de fin de contrat*, Paris, ACI Espaces et Territoires, multigr.
- AUTHIER J.-Y. (dir), BENSOUSSAN B., GRAFMEYER Y., LÉVY J.-P., LÉVY-VROELANT C., 2001, *Du domicile à la ville. Vivre en quartiers anciens*, Paris, Anthropos, coll. Villes.
- AUTHIER J.-Y., BONVALET C., LÉVY J.-P., 2009, *Les choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- BACCAÏNI B., 1996, « Les trajets domicile-travail en Ile-de-France. Contraste entre catégories socioprofessionnelles », *Économie et Statistique*, n° 294-295, p. 109-126.
- BACQUÉ M.-H. et FOL S., 1997, *Le devenir des banlieues rouges*, Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et Société.
- BASSAND M. et KAUFMANN V., 2000, « Mobilité spatiale et processus de métropolisation : Quelles interactions? », in BONNET M. et DESJEUX D., *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, coll. Sciences sociales et sociétés, p. 129-140.
- BERGER M., 2004, *Les périurbains de Paris*, Paris, CNRS éditions.
- BERGER M. et BEAUCIRE F., 2002, « Mobilité résidentielle et navette. Les arbitrages des ménages d'Ile-de-France », in LÉVY J.-P. et DUREAU F. (dir.), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et sociétés, p. 141-166.
- BERTRAND F., 2005, « Motorisation et usage de l'automobile en Ile-de-France », *Les Cahiers de l'Enquête Globale Transport*, n° 6, p. 1-20.
- BIDOU C., 1982, « Les modes de vie des nouvelles couches moyennes : modèle culturel et recherche d'identité », in *Espaces et Modes de vie. Actes du Colloque de Dourdan*, Paris, PCH et MRU, 1982, p. 63-69.
- BIDOU-ZACHARIASEN C. (dir.), 2003, *Retours en ville. Des processus de gentrification urbaine aux politiques de revitalisation des centres*, Paris, Descartes et C°.
- BONVALET C. (éd.), 1994, *Logement, mobilité et populations urbaines*, Les cahiers du PIR-Villes, Paris, CNRS Éditions.
- BONVALET C. et BRUN J., 2002, « État des lieux des recherches sur la mobilité résidentielle en France », in LÉVY J.-P. et DUREAU F. (dir.), 2002, *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et sociétés, p. 15-64.
- BONVALET C., GOTMAN A. et GRAFMEYER Y., 1999, *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Travaux et Documents, Paris, PUF-INED.

- BRIÈRE L. et GUILBERT Y., 2002, « Les cadres et les propriétaires travaillent le plus loin de chez eux », *Ile-de-France regards*, n° 54, INSEE, avril, p. 10-13.
- CASTEL R., 1995, *Les Métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- CHALAS Y. et DUBOIS-TAINE G., 1997, *La ville émergente*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- CHAMBOREDON J.-C. et LEMAIRE M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue Française de Sociologie*, vol. XI, n° 1, p. 3-33.
- COUREL J., MEYERE A., NGUYEN-LONG D., 2005, « Répartition géographique des déplacements : une nouvelle approche », *Les Cahiers de l'Enquête Globale Transport*, n° 3, p. 21-20.
- COUTARD O., DUPUY G., FOL S., 2002, « La pauvreté péri-urbaine : dépendance totale ou dépendance automobile ? », *Espaces et Société*, n° 108-109, p. 155-176.
- DELAUNAY D., DUPONT V., DUREAU F., 2002, « Travailler à domicile ou à l'extérieur : une comparaison internationale dans deux métropoles du Sud (Bogota et Delhi) », in LÉVY J.-P. et DUREAU F. (dir.), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et sociétés, p. 185-207.
- DESSE R.P., 2002, « Les centres commerciaux français, futurs pôles de loisirs ? », *Flux : « Paquebots urbains »*, n° 50, p. 6-19.
- DREIF, 2006, *Les déplacements en Ile-de-France : 12 propositions de la DREIF*, « 3.- La mobilité en Ile-de-France : répondre aux enjeux d'un aménagement polycentrique », Paris, DREIF.
- DUPONT V. et PUMAIN D., 2000, « De la ville compacte aux métropoles polycentriques », in DUREAU F., DUPONT V., LELIÈVRE E., LÉVY J.-P., LULLE T. (éd.), *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Paris, Anthropos, coll. Villes, p. 51-71.
- DUREAU F., DUPONT V., LELIÈVRE E., LÉVY J.-P., LULLE T. (éd.), 2000, *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*. Paris, Anthropos, coll. Villes.
- DUREAU F., 1999, « Les mobilités à géométrie variable des habitants de Bogota », *Espace Populations Sociétés*, n° 2, p. 329-344.
- DUREAU F., 2002, « Les systèmes résidentiels : concepts et applications », in LÉVY J.-P. et DUREAU F. (dir.), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et sociétés, p. 355-382.
- GAUTIÉ J., 2002, « De l'invention du chômage à sa déconstruction », *Genèses*, n° 46, mars, p. 60-76
- GRAB, Groupe de réflexion sur l'approche biographique (ANTOINE Ph., BONVALET C., COURGEAU D., DUREAU F., LELIÈVRE E.), 1999, *Biographies d'enquête. Bilan de 14 collectes biographiques*, Paris, INED-PUF, coll. Méthodes et Savoirs n° 3.

- GROUX G. et LÉVY C., 1993, *La possession ouvrière: du taudis à la propriété*, Paris, Les éditions de l'atelier.
- HAUMONT A., 1977, *Mobilité et mode de vie*, Paris, Institut de Sociologie Urbaine.
- HAUMONT A., 1993, « La mobilité intra-urbaine. Rétrospective et prospective », *Les Annales de la Recherche urbaine*, n° 59-60, p. 109-118.
- HAUMONT A., 2000, « Mobilité quotidienne dans la société salariale », in BONNET M. et DESJEUX D., *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, coll. Sciences sociales et sociétés, p. 141-154.
- HAUMONT N., 1966, *Les pavillonnaires. Études psychologique d'un mode d'habitat*, Paris, Institut de Sociologie Urbaine, CRU.
- HILY M.-H et RINAUDO C., 2002, « Entrepreneurs migrants sur le marché de Vintimille », in PÉRALDI M. (dir.), *La fin des norias ? réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose, p. 335-349.
- KAUFMANN V., 2009, « Pendulaires ou résidentiels en Suisse : un choix de vie », in AUTHIER J.-Y., BONVALET C., LÉVY J.-P., *Les choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 141-154.
- LA PRADELLE (de) M., 1998, « Société du spectacle, approvisionnement, marchés et échanges », *Les Annales de la Recherche urbaine: Échanges/Surfaces*, n° 78, p. 38-45.
- LE BRIS E., MARIE A., OSMONT A., SINOU A., 1987, *Famille et résidence dans les villes africaines*, Paris, L'Harmattan, collection Villes et entreprises.
- LELIÈVRE E., VIVIER G., 2001, « Évaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif, l'enquête "Biographies et entourage" », *Population*, volume 56, n° 6, p. 1043-1074.
- LELIÈVRE E., VIVIER G., BONVALET C., 2002, « L'approche de la mobilité à partir des données de l'enquête « Biographies et entourage » », in LÉVY J.-P. et DUREAU F. (dir.), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et sociétés, p. 383-398.
- LESTRADE S., 2002, « Les centres commerciaux dans la recomposition économique et culturelle des territoires urbains (note de recherche) », *Flux: « Paquebots urbains »*, n° 50, p. 59-62.
- LÉVY J., 2000, « Les nouveaux espaces de la mobilité », in BONNET M. et DESJEUX D., *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, coll. Sciences sociales et sociétés, p. 155-170.
- LÉVY J.-P. et BRUN J., 2000, « De l'extension au renouvellement métropolitain : mosaïque sociale et mobilité », in DUREAU F., DUPONT V., LELIÈVRE E., LÉVY J.-P., LULLE T. (éd.), *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Paris, Anthropos, coll. Villes, p. 229-246.
- LÉVY J.-P. et DUREAU F. (dir.), 2002, *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et sociétés.

- LÉVY J.-P., 1993, « L'habitat influe-t-il sur la mobilité ? La mesure de la mobilité résidentielle en France », *Les Annales de la Recherche urbaine*, n° 59-60, p. 33-43.
- LÉVY J.-P., 2000, « Pour une nouvelle lecture de la mobilité : entre espaces quotidiens et espaces résidentiels », in CUILLIER F. (dir.), *Les débats sur la ville 3*, Bordeaux, éditions Confluences.
- LÉVY J.-P., 2006, « Mixité à la française : Une vision politique de la ville lissée », *Mouvements*, 47-48, septembre-décembre, p. 167-173.
- MANGIN D., 2004, *La ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporain*, Paris, Éditions de la Villette.
- MANRY V., 2002, « La paix du marché ? Socialisation et légitimation des échanges dans un espace marchand (le cas du marché aux Puces de Marseille) », in PÉRALDI M. (dir.), *La fin des norias ? réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose, p. 377-395.
- MAZZELA S. et ROUDIL N., 1998, « La place du marché dans les politiques urbaines marseillaises », *Les Annales de la Recherche urbaine: Échanges/Surfaces*, n° 78, p. 65-71.
- METTON A., 1998, « Espoirs et amertumes du commerce des centres-villes », *Les Annales de la Recherche urbaine: Échanges/Surfaces*, n° 78, p. 46-54.
- MUTH R., 1969, *Cities and Housing. The Spatial Pattern of Urban Residential Land Use*, Chicago, The University of Chicago Press.
- ORFEUIL J.-P., 2000, « La mobilité locale : toujours plus loin et plus vite », in BONNET M. et DESJEUX D., *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, coll. Sciences sociales et sociétés, p. 53-67.
- ORFEUIL J.-P., 2002, « État des lieux des recherches sur la mobilité quotidienne en France », in LÉVY J.-P. et DUREAU F. (dir.), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et sociétés, p. 65-98.
- ORFEUIL J.-P., 1999, « Évolutions des mobilités locales et interfaces avec les stratégies de localisation », in BONNET M. (dir.), *Actes du séminaire "Mobilités et territoires"*, Paris, PUCA, multigr.
- PERON R., 1998, « L'urbanisme commercial à la française », *Les Annales de la Recherche urbaine: Échanges/Surfaces*, n° 78, p. 5-11.
- POURCHET G., 1964, *Le peuplement de Paris*, Paris, Ined, *Travaux et Documents*.
- RAKOTOMALALA J. et RESPLANDY M., 2001, « Croissance modérée des cadres en Ile-de-France entre 1900 et 1999 », *Ile-de-France regards*, n° 53, INSEE, décembre, p. 16-20.
- RÉMY J., 1996, « Mobilité et ancrages : vers une autre définition de la ville », in HIRSCHORN M. et BERTHELOT J.-M., *Mobilités et ancrage. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, p. 135-153.

- RÉMY J., 2002, « Ville visible, ville invisible : un réseau aréolaire ? », in LÉVY J.-P. et DUREAU F. (dir.), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'harmattan, coll. Habitat et Sociétés, p. 299-328.
- ROHAUT P. et ARMAND L., 2005, *Le fonctionnement de l'aire urbaine de Paris. Réalité des sous bassins d'emploi et de vie*. Complément au rapport « Le polycentrisme en Ile-de-France », Paris, DREIF, avril.
- SEMI G., 2002, « L'échange déplacé. Trajectoire d'un dispositif commercial marchand et pratiques sociales au marché aux puces de Donato (Milan) », in PÉRALDI M. (dir.), *La fin des norias ? réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose, p. 353-375.
- TOPALOV C., 1994, *Naissance du chômeur : 1880-1910*, Paris, Albin Michel.
- URRY J., 2005, *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la mobilité ?*, Paris, Armand Colin, coll. U, Sociologie.
- WIEL M., 1999, *La transition urbaine ou le passage de la ville pédestre à la ville motorisée*, Liège, Mardaga.
- ZAHAVI Y., 1980, *The Umot model*. Department of transport, Washington DC.



***CAPITAL CULTUREL, LISIBILITÉ SOCIALE  
DE L'ESPACE URBAIN ET MOBILITÉ QUOTIDIENNE***

---

Thierry RAMADIER

Maîtriser un espace suppose de le doter de frontières, que ce soit le pas-de-porte ou la limite d'État. Cette notion de frontière est depuis longtemps un objet d'étude de la géographie qui en analyse les multiples formes en s'appuyant autant sur l'espace comme étendue que sur ses formes réticulaires. En limitant notre problématique à l'espace urbain, la sociologie, pour sa part, avance l'idée que l'espace géographique urbain entretient un rapport d'homologie avec l'espace social (De Montlibert, 1995). Ici, les frontières sont envisagées comme la résultante des enjeux sociaux qui participent à la production même de l'espace (Lefebvre, 1974). Dès lors, la maîtrise de l'espace est plus difficilement accessible à la conscience individuelle ou collective, car elle n'apparaît plus comme un contrôle direct aux frontières géographiques des lieux, mais comme un ensemble de conditions sociales et matérielles du lieu en relation avec les conditions sociales et matérielles de l'individu. Dit autrement, c'est la situation issue de la relation entre les attributs du lieu et les dispositions de l'individu qui est en cause. Dès lors on peut se demander dans quelle mesure cette situation socio-spatiale structure les pratiques spatiales de notre quotidien.

Les analyses sur la structure socio-spatiale des pratiques ont rapidement débouché sur l'importance du capital économique des individus. Et il est maintenant notoire que ce type de capital organise la structure sociale et géographique de l'espace urbain, et participe du rapport d'homologie entre espace social et espace géographique. L'importante littérature sur les ségrégations socio-spatiales en géographie humaine comme en sociologie urbaine est là pour en témoigner. Y a-t-il d'autres facteurs, d'égale importance, qui réguleraient les pratiques spatiales, et notamment la mobilité quotidienne des citadins ?

Les travaux sur la cognition spatiale, issus de la psychologie environnementale et de la géographie humaine, permettent d'envisager une structuration tacite de l'espace qui s'appuie aussi sur le rapport à l'espace

des individus, et notamment sur les représentations cognitives de l'espace urbain. L'objectif de ce texte repose sur cette perspective en la conjuguant à une approche sociologique. Il consiste à montrer que les significations environnementales, envisagées comme une expression du capital culturel incorporé (Bourdieu, 1979), font de l'espace urbain un enjeu de lutte et surtout de contrôle cognitif au service de la mobilité quotidienne des citadins. Autrement dit, plus l'individu maîtrise efficacement un lieu par la représentation qu'il s'en fait, et plus ce lieu sera attractif pour ses activités quotidiennes. Ainsi, on peut énoncer l'hypothèse que la mobilité quotidienne n'est pas qu'une question de déplacement : elle est aussi une question de (re)placement (Ramadier, 2002 et 2007a; Ramadier *et al.*, 2007b et à paraître), autrement dit une question de positionnement à la fois social, géographique et cognitif qui ne peut être consciemment formulée<sup>1</sup> par l'individu, bien qu'elle s'opère à son niveau.

### **L'approche systémique transactionnelle et la situation environnementale**

En termes de rapport à l'espace, le cognitivisme a tout d'abord introduit l'idée que nous faisons appel à des représentations de l'espace (Tolman, 1948; Lynch, 1960), considérées comme des outils cognitifs, pour résoudre les problèmes d'ordre spatial que nous rencontrons : orientation, localisation, déplacement, etc. (Down, Stea, 1973). Cette conception n'a toutefois pas permis d'évacuer l'idée d'un « sens de l'orientation ». En effet, les premiers travaux montraient l'incidence des caractéristiques physiques de l'espace sur les représentations spatiales des individus (Lynch, 1960) en mettant l'accent sur les limites cognitives du fonctionnement cérébral (De Jonge, 1962; Byrne, 1979; Tversky, 1981), et laissaient finalement entendre que certains « styles cognitifs » permettent de s'orienter plus facilement que d'autres. En marge de cette approche bio-physicaliste, Denise Jodelet (1982) montre que les représentations cognitives de l'espace sont aussi des représentations sociales, et Roger Barker (1968) inclut la dimension sociale et normative dans sa définition de l'environnement, en élaborant une approche « écologique » étayée sur la notion de « site comportemental ». Dès lors,

---

1. La difficile prise de conscience du positionnement social, spatial et cognitif par l'individu vient essentiellement du fait que, d'une part la position est ici envisagée comme la résultante de trois dimensions alors que l'individu tend à segmenter chacune d'elles comme des points de vue indépendants qui sont guidés par ses choix et son expérience (identité personnelle, choix des lieux fréquentés, évaluation personnelle de l'espace centrée sur le vécu) et, d'autre part, les trois dimensions forment un système dont la structure est intériorisée plutôt que rationalisée. Autrement dit, ce sont des processus à la fois psychologiques et sociologiques étayés par l'espace physique plutôt que des produits sociaux et/ou psychologiques existant en soi, (un choix, une préférence, etc.), même si ces derniers évoluent dans le temps.

les significations prennent une part plus importante dans l'analyse de la relation individu/milieu et introduisent implicitement la notion de capital culturel dans la problématique du rapport à l'espace.

Ces approches ont, en définitive, limité la portée de l'expérience individuelle dans la construction des représentations cognitives de l'espace. De plus, leurs apports ont contribué à penser l'individu comme un sujet social et l'espace comme un objet culturellement marqué. Cependant la psychologie écologique ne tient pas compte des processus et des mécanismes qui modulent l'influence du site comportemental sur le comportement des individus (Gärling *et al.*, 1984) car l'environnement est envisagé comme ayant des significations en soi. À l'inverse, la théorie des représentations sociales met l'accent sur les caractéristiques sociales de l'individu, et ce au détriment des caractéristiques sociales de l'espace physique. Par conséquent, la dimension culturelle du rapport individu/milieu n'est que très rarement prise en considération. Pour le dire autrement, la situation environnementale, c'est-à-dire le degré de congruence entre les caractéristiques culturelles de l'individu et celles de l'espace, est occultée, à l'exception des travaux ethnographiques sur les situations d'acculturation et les processus d'enculturation. Cependant, l'ethnologie étudie la congruence culturelle du système individu/milieu pour décrire son incidence sur les pratiques sociales et/ou spatiales sans tenir compte des processus cognitifs en jeu dans le rapport à l'espace, à savoir la lecture et la représentation cognitive de l'espace. Dès lors, la congruence du système individu/milieu est envisagée comme le résultat soit d'un processus d'adaptation de la part de l'individu, soit d'un processus d'ajustement de l'espace à une représentation du monde, une cosmogonie.

La perspective systémique transactionnelle développée en psychologie environnementale (Ittelson, 1973; Altman et Rogoff, 1987; Altman, 1992) permet de dépasser cette dichotomie opérée par les théories précédentes entre l'individu et le milieu et d'introduire les outils cognitifs, tels que la représentation, comme des éléments modulateurs entre les caractéristiques de l'espace et les comportements spatiaux. En effet, cette perspective stipule que les deux entités du système individu/milieu se définissent mutuellement. Ainsi, plutôt que d'envisager l'influence respective de l'individu, comme sujet social, et du milieu, comme objet culturellement marqué, la perspective transactionnelle permet d'étudier une situation environnementale définie par les caractéristiques du système individu/milieu. Ici, l'unité d'analyse repose sur le système individu/milieu (encore appelée situation environnementale) et l'analyse porte sur le produit de cette situation (figure 1). Or, dans la mesure où la situation environnementale est définie en fonction des dimensions sociales de l'individu comme du milieu, le produit qui nous intéresse ici, c'est-à-dire les représentations socio-cognitives de l'espace, est considéré comme la modalité environnementale

du capital culturel opératoire de l'individu. Car toute personne qui arrive sur un lieu mobilise un ensemble de représentations environnementales, qui correspondent à des significations pratiques et symboliques, même si elles sont plus ou moins adéquates avec le lieu.

Toute référence suivante au capital culturel (Bourdieu, 1979) sera limitée aux dispositions cognitives que l'individu a intériorisées au fil de son histoire environnementale, écartant du coup le capital culturel matériel (livres et même cartes) et le capital culturel institutionnalisé (diplôme, niveau d'instruction, etc.), afin de restreindre notre problématique sur la cognition spatiale à la dimension sociale de la lisibilité de l'espace géographique.

### Lisibilité sociale de l'espace urbain et capital culturel

La représentation cognitive de l'espace peut être envisagée comme un capital culturel car ce n'est pas uniquement une image mentale. Elle est constituée, d'une part, d'éléments physiques auxquels sont associées des significations socialement élaborées (représentations conceptuelles) qui restent présentes en mémoire. D'autre part, ces mêmes éléments sont agencés mentalement de manière topologique, en fonction de leurs significations environnementales, pour constituer cette fois une image mentale opérationnelle d'un point de vue comportemental (figure 1).

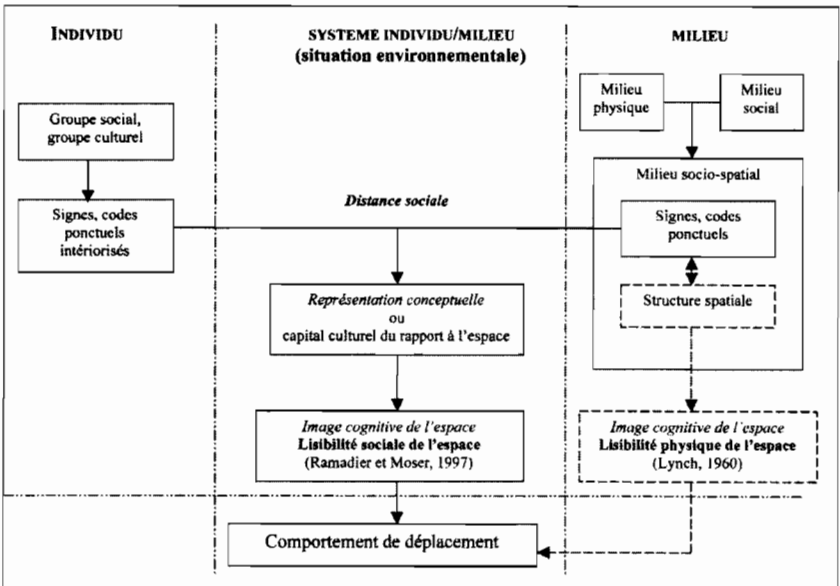


Figure 1 : Approche transactionnelle du rapport à l'espace

La représentation cognitive d'un espace donné est structurée sur la base de ce double codage (Paivio, 1971) des connaissances environnementales (significations et organisation spatiale des éléments physiques). Et c'est l'ensemble des significations qui constitue la représentation conceptuelle de l'espace que l'on assimile ici au capital culturel du rapport à l'espace

À un niveau individuel, envisager la représentation conceptuelle de l'espace comme un capital culturel incorporé renvoie à l'hypothèse d'une lisibilité sociale de l'espace. En effet, ce concept de lisibilité, initialement défini par Lynch (1960) comme étant la facilité avec laquelle le citoyen construit une image cohérente du milieu urbain, évacue volontairement les significations sociales de l'environnement. En incluant ces dernières, « la lisibilité sociale correspond alors à la facilité avec laquelle un individu utilise les caractéristiques socio-physiques du milieu pour intérioriser un ensemble de significations environnementales lui permettant d'organiser les éléments physiques en un schéma spatial » (Ramadier et Moser, 1998). Ainsi, d'un point de vue théorique, la dimension sociale de la lisibilité vient compléter la dimension physique d'origine. Selon le modèle cognitif du double codage, la lisibilité sociale (représentation sociale de l'espace) dépend de la représentation conceptuelle de l'environnement (le capital culturel du rapport à l'espace), et plus particulièrement de la structure de cette représentation conceptuelle. Car comme le précise Milton Rokeach (1960), ce n'est pas tant ce que l'on croit qui importe, mais la façon dont on le croit. Autrement dit, ce n'est pas sur le contenu des significations, mais sur la structure des dimensions environnementales sur lesquelles se forment les significations que doit porter l'investigation des représentations. Parce que l'environnement est multidimensionnel (Ittelson, 1973 ; Ledrut, 1973 ; Stockols, 1978), il est effectivement possible d'analyser la structure des dimensions environnementales sous-jacente à la représentation conceptuelle de la ville. De la sorte, l'analyse du rapport à l'espace, et de lisibilité sociale du milieu qui en découle, permet de cerner les structures cognitives qui modulent les pratiques spatiales.

À un niveau sociologique, aborder la représentation conceptuelle de l'espace comme une modalité environnementale du capital culturel permet d'envisager une régulation sociale des comportements spatiaux car, comme pour le capital économique, elle s'inscrit dans une comparaison sociale (Bourdieu, 1979) qui distingue finalement ceux qui possèdent le capital culturel adéquat à une situation environnementale donnée, de ceux qui ne le possèdent pas. La notion de situation environnementale de l'approche transactionnelle prend ici toute son importance, car toute personne possède un capital culturel d'ordre environnemental, mais ce dernier n'est pas nécessairement en congruence avec celui qui se trouve cristallisé dans l'espace géographique par les signes et les codes architecturaux ou urbanistiques. Ainsi, en termes sociologiques, toute personne ne possède

pas le capital culturel légitime de l'espace en question. Or, « sous peine de s'y sentir déplacé, ceux qui pénètrent dans un espace doivent remplir les conditions qu'il exige tacitement de ses occupants » (Bourdieu, 1993, p. 166). C'est ainsi que la production de l'espace est en même temps une production de « frontières cognitives », ce qui n'est certainement pas sans incidence sur la mobilité quotidienne.

Enfin, à un niveau géographique, la notion de capital culturel et de lisibilité sociale suppose d'accorder à l'espace physique une double position : à la position géographique (localisation) s'ajoute une position socio-spatiale, liée à l'inscription de l'espace social dans l'espace géographique et dans ses attributs physiques. Cette dernière position permet d'acquérir des profits d'occupation (Bourdieu, 1993). Elle permet notamment de minimiser le temps nécessaire à l'appropriation cognitive des lieux. Cependant, contrairement à la position géographique, elle ne peut toutefois pas être évaluée ou qualifiée indépendamment des caractéristiques de celui qui l'évalue (que ce soit le chercheur ou l'enquêté) puisqu'elles sont aussi intériorisées dans les structures cognitives de l'individu. Autrement dit, si les caractéristiques matérielles sont le support des significations qui permettent le découpage de l'espace en lieux, quartiers, etc., hiérarchisés, c'est le rapport à la fois de l'individu à l'espace et des individus entre eux qui donnent sens à l'espace : un quartier pauvre ou riche, calme ou animé, etc. Finalement, les significations des caractéristiques matérielles de l'espace dépendent de la position de l'individu dans la structure sociale qui a produit l'espace en question.

Dans la mesure où chaque individu a incorporé un capital culturel par l'éducation reçue sur son espace de vie, que se passe-t-il lorsqu'il sort de cet espace de vie, lorsqu'il migre ? Peut-il encore mobiliser son capital culturel environnemental ? Autrement dit, peut-il se replacer ? Dans la négative, quels sont les processus cognitifs à l'œuvre pour faire face à la situation environnementale ? Quelle est l'incidence de cette situation sur ses déplacements quotidiens dans le nouvel espace de vie ? Ces questions ne peuvent être posées, ni les réponses recherchées, en considérant l'individu isolément. Il est indispensable de considérer, d'une part simultanément l'individu et l'espace, ce que propose la perspective transactionnelle, et d'autre part l'individu comme le milieu en fonction de leurs dimensions sociales. C'est alors en faisant varier la distance sociale du système individu/milieu qu'il est possible de faire varier les propriétés fonctionnelles du capital culturel de l'individu, et qu'il devient possible de cerner le rôle de ce dernier tant dans la construction cognitive des images de la ville que dans la mobilité quotidienne. Nous faisons l'hypothèse que cette variation entraîne des modifications importantes au niveau du capital culturel mobilisable par l'individu. Autrement dit, la représentation conceptuelle ne serait pas de même nature étant donné que les codes et les signes physiques présents dans le milieu ne seraient plus accessibles, car non significatifs, si la distance

sociale est trop importante. Autrement dit, le capital culturel incorporé ne serait plus opératoire. L'hypothèse secondaire est qu'un repli sur l'expérience environnementale (l'espace comme valeur d'usage) caractériserait alors la représentation conceptuelle. Le processus de re-placement est cette fois littéral. La représentation de l'espace serait incarnée (c'est-à-dire liée à la position du corps et à l'usage qu'il fait de l'espace) plutôt qu'abstraite et désincarnée (Tversky, 2005) ce qui aurait pour première conséquence de détériorer l'image cognitive de l'espace géographique, et ensuite de rendre les déplacements quotidiens plus difficiles, car ils ne peuvent alors qu'être limités aux trajets déjà expérimentés

## **Méthode**

Ces hypothèses ont été testées à partir de dessins à main levée de Paris et d'entretiens administrés sur deux groupes d'étudiants étrangers résidant dans cette même ville.

### ***Site et variables***

Paris est une ville dotée de multiples particularités avantageuses : son imagibilité est forte, ses contours sont très peu ambigus car fortement marqués par l'autoroute périphérique qui est autant une limite, séparant Paris de sa banlieue, qu'une barrière visuelle et/ou comportementale, ou encore une voie de circulation reliant les « portes » de la ville. Dès lors, à l'aide d'une consigne claire et précise, il est possible d'activer une image générale de la ville qui facilite la mesure de la précision des cartes cognitives, une mesure indispensable à l'étude de la lisibilité de l'espace. En outre, il est important que les hypothèses de cette étude soient testées sur un espace urbain de grande taille. D'une part, cela permet de laisser au répondant une marge d'erreur de localisation des éléments urbains suffisamment importante, afin de s'assurer qu'elle n'est pas due à des compétences individuelles de production graphique. D'autre part, il est important que nous puissions comparer la précision de la représentation spatiale en s'appuyant sur des éléments représentés communs à nos groupes expérimentaux et que ces derniers puissent résider au même endroit sur le site. Or plus l'échelle spatiale du site est vaste et plus ces deux conditions sont aisées à remplir. Le choix de Paris intra-muros comme unique site d'étude nous permet enfin de maximiser la validité interne des résultats au détriment de leur validité externe (Matalon, 1988). En revanche, une composante de cette dernière, la validité écologique, est particulièrement renforcée par le choix d'une expérimentation sur le terrain.

Deux groupes expérimentaux ont été constitués sur la base de l'origine culturelle des individus. Au total, 193 entretiens ont été effectués soit

auprès d'étudiants originaires d'Europe du sud (Espagne, Portugal, Italie), soit auprès d'étudiants originaires d'Afrique sub-saharienne francophone. Quel que soit le groupe expérimental, les répondants ont été interrogés en français. Ces deux groupes expérimentaux sont suffisamment contrastés pour que la distance sociale au sein du système individu/milieu puisse varier. L'origine culturelle des sujets nous a permis d'opérationnaliser la dimension sociale de la lisibilité : les Européens étaient en situation cognitive de forte lisibilité alors que les Africains étaient en situation de faible lisibilité, et cela du fait que Paris est empreint de la culture européenne et reste l'unique terrain d'étude. En interrogeant uniquement des étrangers, nos deux groupes expérimentaux sont en situation d'acculturation tout en étant doté d'un capital culturel différent.

La durée de résidence des individus à Paris était la seconde variable considérée. Trois modalités ont été retenues :

- entre 15 jours et un mois et demi de résidence sur les lieux ( $t_0$ ),
- 10 à 12 mois de résidence sur les lieux ( $t_1$ ),
- 22 mois de résidence sur les lieux ( $t_2$ ).

En revanche, pour accroître la validité individuelle des résultats sur l'évolution de la représentation spatiale de la ville et les pratiques déployées, nous avons opté pour un plan longitudinal-transverse, permettant à la fois des mesures répétées sur les répondants tout en raccourcissant le recueil des données sur une année, en constituant deux cohortes (figure 2).

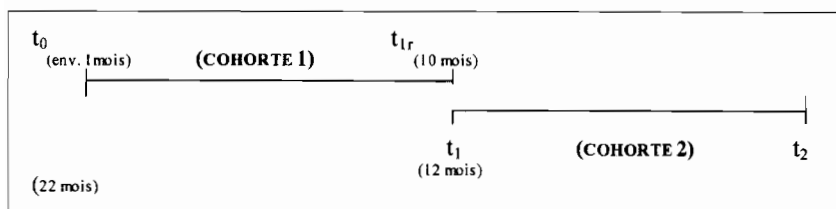


Figure 2: Plan expérimental longitudinal-transverse

Tableau 1 : Échantillon du plan d'analyse

	$t_0$	$t_1$	$t_2$	Total
<b>Africains</b>	31	52 (18+34)	18	101
<b>Européens</b>	24	47 (22+25)	21	92
<b>Total</b>	55	99	39	193

À partir de ce protocole d'enquête, 31 répondants originaires d'Afrique sub-saharienne et 24 répondants européens ont été interrogés à leur arrivée, puis 10 mois plus tard ; 34 étudiants africains et 25 étudiants européens ont été interrogés lors de leur 12<sup>e</sup> mois de résidence, puis 10 mois plus tard



(tableau 1). Les problèmes liés à la mortalité de l'échantillon lors d'une enquête longitudinale nous ont obligés à compléter le groupe  $t_1$  et  $t_2$ .

### **Procédure**

Toutes les données ont été recueillies par un entretien individuel effectué par le même enquêteur. L'objectif consistait à relever des informations spatiales et sémantiques sur des éléments physiques pertinents pour le sujet. Dans un premier temps, nous avons recueilli un dessin à main levée de Paris. Puis les enquêtés étaient invités à évoquer les caractéristiques de 15 éléments de leur production graphique. Enfin, la suite de l'entretien était consacrée au relevé des pratiques urbaines du répondant ainsi qu'au recueil de leurs caractéristiques sociographiques, de leurs modes de déplacement, de leurs expériences urbaines antérieures, de leurs déplacements hors de Paris intra-muros, ou encore de leur utilisation des cartes géographiques afin de s'assurer qu'il n'y avait pas de différences significatives entre les deux groupes expérimentaux sur ces quatre derniers points.

Pour la production graphique, nous demandions aux répondants de dessiner un plan de Paris en y joignant l'ensemble des éléments de la ville qu'ils connaissaient. Cette tâche n'était pas limitée dans le temps. Cependant, nous avons précisé aux sujets de se limiter à Paris intra-muros en insistant pour que la personne mentionne ses connaissances de Paris sous la forme d'un plan. Nous avons traité les productions graphiques de façon à mesurer la précision topologique de la représentation spatiale de Paris. La mesure portait sur les trois éléments ponctuels les plus cités par le groupe expérimental auquel l'individu appartenait et sur les trois autres éléments qu'il déclarait comme importants pour dessiner le plan (éléments-cibles). Pour que la mesure de la précision soit plus complète, nous avons mesuré la précision au niveau local et au niveau général pour ensuite calculer une note de précision totale.

La structure de la représentation conceptuelle de Paris a été recueillie en demandant aux enquêtés de nous préciser les caractéristiques des 5 premiers éléments, des 5 éléments médians et des 5 derniers éléments de leur production graphique. Pour cela nous leur présentions une feuille sur laquelle étaient mentionnées les principales caractéristiques environnementales que nous avons relevées lors d'une pré-enquête sur 20 étudiants de la Cité Internationale Universitaire de Paris d'origines culturelles diverses. La liste, non exhaustive, était la suivante : les caractéristiques physiques (forme, taille, couleur, etc.), les caractéristiques sociales (population ou réseau de relations associé à l'élément physique), la caractéristique fonctionnelle (utilité), la caractéristique d'usage (utilisation) et la caractéristique de point de repère. Les répondants pouvaient mentionner plusieurs caractéristiques pour un même élément du plan. Et c'est la structure de l'ensemble de ces

caractéristiques qui nous a permis de qualifier le capital culturel opératoire de chaque individu.

Enfin, le questionnaire nous a permis de relever le nombre de fois par semaine que l'enquêté sort habituellement à Paris pour : des spectacles, des achats ou promenades, se rendre chez des amis, aller au restaurant, aller dans des cafés, ou encore dans des bars de nuit.

### ***Traitement des représentations cognitives***

Le traitement du dessin à main levée nous permettait de mesurer la précision de la représentation spatiale afin d'évaluer la cohérence de l'image de la ville par rapport à la réalité géographique de l'espace urbain étudié.

La précision locale consistait à évaluer l'orientation, pour chaque élément-cible, des quatre éléments dessinés qui étaient les plus proches de cet élément. La précision de l'orientation était calculée en positionnant le centre d'un cercle découpé en secteur de 45° sur l'élément-cible. On comparait ensuite l'orientation de chaque paire d'éléments dessinés (élément-cible/élément proche) avec l'orientation observée à l'aide du même outil, sur une carte géographique au 1/10 000. Chaque secteur correspondait à une unité d'erreur d'orientation. La marge d'erreur acceptée était donc de 45°.

La précision générale consistait, quant à elle, à mesurer la position des six éléments-cibles par rapport à la représentation spatiale dans son ensemble. Ainsi, nous avons évalué la position cognitive de chaque élément-cible à l'aide d'une grille de 6x5 mailles, chaque fois ajustée à l'échelle du dessin à main levée. Cette grille a ensuite été appliquée à la carte géographique au 1/10 000 de Paris afin de compter le nombre de mailles qui séparait les deux observations. Notons que les diagonales comptaient pour deux unités. La marge d'erreur acceptée formait une surface de 1,9 sur 1,9 km sur le terrain, soit 3,61 km<sup>2</sup>.

### ***Variables contrôlées a priori***

Toutes les personnes interrogées sont de sexe masculin, d'une part pour éviter les biais liés à la situation d'enquête (un seul enquêteur de sexe masculin), d'autre part pour minimiser les différences culturelles du rapport à l'espace liées au sexe, enfin pour écarter le débat relatif au genre comme facteur de différenciation des représentations cognitives de l'espace.

Toutes les personnes interrogées étaient en situation d'acculturation du fait de leur origine culturelle et de leur absence de fréquentation antérieure des lieux. C'est alors le degré d'acculturation qui permet une analyse fiable de la structure cognitive du capital culturel opératoire et non la présence/absence d'une situation d'acculturation, car cette dernière suscite d'autres

incidences telles que « le mal du pays », le stress lié à la situation d'acculturation, etc.

Toutes les personnes interrogées étaient des étudiants ou des stagiaires qui suivaient une formation dans des établissements d'enseignement supérieur à Paris intra-muros. Ce facteur est particulièrement important car il permet de comparer des individus qui restent relativement homogènes du point de vue de leur position socio-économique et des compétences individuelles liées au niveau d'instruction. On sait par exemple que les dernières ont une forte incidence sur les méthodes de relevé des représentations spatiales (Ramadier et Bronner, 2006). Ainsi, nous avons aussi évité une co-variation entre le capital économique, homogène entre les groupes, et le capital culturel.

Nous avons systématiquement écarté toute personne qui effectuait des études dans les domaines suivants : urbanisme, architecture, géographie et art plastiques afin de ne pas introduire de biais lié à ces centres d'intérêt, notamment lors de la tâche de relevé de la représentation spatiale de Paris à l'aide d'un dessin à main levée.

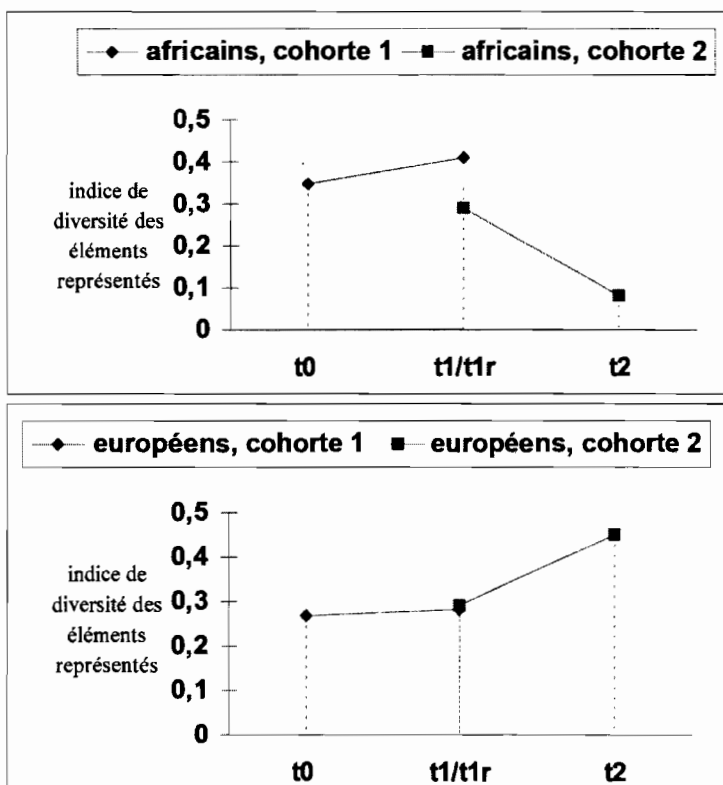
Toutes les personnes interrogées résidaient à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP), ce qui permettait de comparer des individus qui avaient par ailleurs le même accès à la ville. Enfin aucune des personnes interrogées ne possédait de véhicule particulier pour se déplacer.

## Résultats

Avant de montrer les différences quant à la représentation conceptuelle de Paris selon les groupes sociaux, un premier résultat montre que l'image cognitive d'un espace n'est pas le simple fait de l'expérience individuelle, mais qu'il émane aussi d'une construction sociale. En effet, l'élaboration d'un indicateur de diversité des éléments représentés dans le dessin à main levé<sup>2</sup> montre qu'une petite distance sociale dans le système individu/milieu (Européens) contribue à une plus faible diversité d'éléments urbains représentés dans la première année de résidence qu'une distance sociale plus importante (Africains). En revanche, dans la seconde année de résidence, la tendance s'inverse : au sein de la population européenne, la diversité des éléments urbains représentés augmente alors qu'elle diminue fortement pour la population africaine (figures 3a et 3b).

---

2. Nombre d'éléments urbains différents dans chaque groupe divisé par l'effectif du groupe. Cet indice a ensuite été divisé par le nombre moyen d'éléments urbains représentés dans chaque groupe afin de pouvoir comparer les groupes expérimentaux malgré les différences en terme de nombre moyen d'éléments représentés dans le dessin.



Figures 3a et 3b: Diversité des éléments urbains représentés selon la distance sociale

Autrement dit, la représentation spatiale de la ville s'appuie sur les connaissances partagées par le groupe social dès les premiers mois de résidence lorsque la distance sociale du système individu/milieu est petite, alors que le phénomène s'observe uniquement à partir de la seconde année de résidence lorsque la distance sociale est importante. Ce résultat montre déjà que la représentation cognitive de l'espace relève bien d'un capital culturel et que ce dernier est difficilement mobilisable lorsque la distance sociale est importante. L'analyse de la représentation conceptuelle de Paris permettra de comprendre ce premier résultat.

### *Représentation conceptuelle de Paris*

Cette analyse porte sur la structure de la représentation conceptuelle de l'espace en s'appuyant sur les caractéristiques environnementales sur lesquelles l'individu donne sens à l'espace. Une première analyse sur l'ensemble

des caractéristiques environnementales selon la distance sociale du système individu/milieu, toutes durées de résidence confondues montre que les Européens mentionnent plus fréquemment les caractéristiques physiques des éléments urbains alors que les Africains mentionnent leur propre usage des éléments urbains (tableau 2). Autrement dit, la lecture des codes et des signes architecturaux et urbanistiques est plus aisée lorsque la distance sociale est faible.

**Tableau 2: Distribution des caractéristiques environnementales en fonction de la distance sociale**

<b>Caractéristiques environnementales</b>	<b>Distance sociale forte</b> (Africains, <i>n</i> = 101)	<b>Distance sociale faible</b> (Européens, <i>n</i> = 92)
Aspects physiques de l'élément	11,65 %	17,45 %
Usage de l'élément	23,04 %	16,87 %
Point de repère	11,31 %	13,72 %
Fonction de l'élément	14,70 %	13,58 %
Élément connu de tous	10,35 %	10,21 %
Population qui fréquente l'élément	7,92 %	8,27 %
Réseau de relation associé à l'élément	5,05 %	6,10 %
Aspects affectifs	2,93 %	4,45 %
Réputation de la population associée à l'élément	2,83 %	3,56 %
Autre	3,82 %	1,98 %
Localisation de l'élément	3,73 %	1,92 %
Aspects temporels	2,28 %	1,56 %
Aspects symboliques	0,40 %	0,33 %
<b>Total des caractéristiques</b>	<b>3 246</b>	<b>3 593</b>

Si maintenant on se limite aux principales caractéristiques environnementales, en agglomérant les caractéristiques « population qui fréquente l'élément », « réseau de relations associé à l'élément » et « réputation de la population associée à l'élément » en une dimension unique « caractéristiques sociales » nous obtenons trois structures remarquables (figure 4).

Ces trois structures remarquables montrent effectivement que le capital culturel incorporé est difficile à mobiliser lorsque la distance sociale du système individu/milieu est importante, puisque c'est essentiellement sur l'expérience des lieux que s'étayent les significations environnementales.

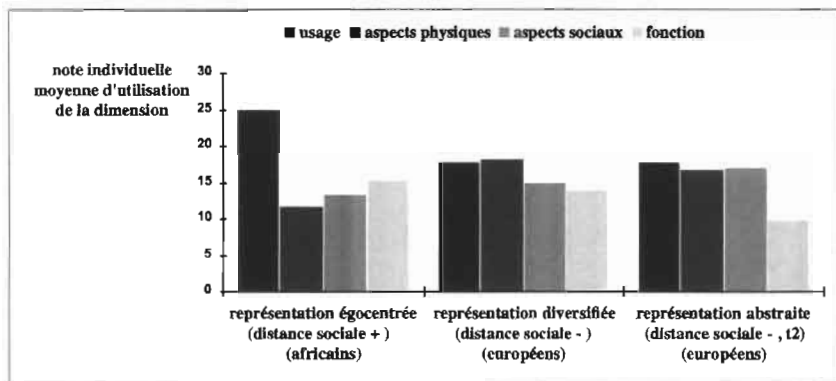


Figure 4: Structures remarquables de la représentation conceptuelle<sup>3</sup>

Ce constat est d'autant plus pertinent que nous n'observons plus le phénomène lorsque la distance sociale du système est faible. En effet, dans ce cas, les significations environnementales s'étayent simultanément sur les dimensions d'usages, physiques, sociales et fonctionnelles, sans que l'une prédomine. Enfin, une dernière structure, propre à une faible distance sociale au terme de deux ans de résidence sur les lieux, montre que les aspects fonctionnels des éléments sont significativement moins utilisés que les autres pour élaborer des significations environnementales, et cela au profit des aspects sociaux. Nous estimons cette dernière structure conceptuelle de l'espace comme plus abstraite et symbolique que les deux autres car elle n'est que très peu constituée de caractéristiques fonctionnelles, que celles-ci soient égocentrées (usage des éléments urbains) ou socialement définies (fonction des éléments).

**Tableau 3: Association des caractéristiques physiques sociales et fonctionnelles sur un même élément urbain selon la nature de la représentation conceptuelle**

		Représentation conceptuelle		Total
		Egocentrée	Diversifiée/ abstraite	
Association: physique, sociale et fonctionnelle	aucune	85 78,7 %	23 21,3 %	108 56,0 %
	une et plus	31 37,8 %	54 62,2 %	82 44,0 %
Total		116 60,1 %	77 39,9 %	193 100 %

$\chi^2 = 35,38$ ; ddl = 1; p = ,000

3. La part des occurrences d'une dimension est cette fois calculée sur la base de l'ensemble des dimensions citées par un individu (note individuelle) puis moyennée sur l'ensemble du groupe expérimental (note individuelle moyenne).

La structure conceptuelle diversifiée ou abstraite relève de co-occurrences des aspects d'usage physique et sociaux sur un même élément urbain (tableau 3). Autrement dit, ces structures montrent que le sens attribué aux lieux est multidimensionnel, ce qui renforce l'idée que c'est effectivement la mobilisation d'un capital culturel incorporé par l'individu qui permet de donner rapidement du sens à l'espace. Et ce constat explique en retour le fait que la disparité des éléments cités dans le dessin à main levée est plus faible (figure 3b) lorsque le capital culturel incorporé est rapidement mobilisable.

C'est alors sur la base de la co-occurrence des dimensions physiques, sociales et fonctionnelles qu'une structure conceptuelle diversifiée ou abstraite de l'espace est définie. En conséquence, bien que ces structures soient propres à une faible distance sociale, dans certains cas, nous observons ce type de structure lorsque la distance sociale du système est initialement importante (tableau 4).

**Tableau 4 : Distribution de l'échantillon en fonction de la distance sociale et de la structure de la représentation conceptuelle**

	Représentation conceptuelle		Total
	Egocentrée	Diversifiée/abstraite	
Distance sociale forte	71 70,3 %	30 29,7 %	101 52,3 %
Distance sociale faible	45 48,9 %	47 51,1 %	92 47,3 %
Total	116 60,1 %	77 39,9 %	193 100 %

$\chi^2 = 9,18$ ; ddl = 1;  $p = ,002$

Nous constatons cependant que 30 individus ont une représentation abstraite ou diversifiée alors qu'ils sont initialement en situation de forte distance sociale.

Lorsque nous contrôlons la durée de résidence, cette relation entre la structure de la représentation conceptuelle et la distance sociale individu/milieu s'observe dès l'arrivée des étudiants à Paris [ $\chi^2 = 3,79$ ; ddl = 1,  $p = ,05$ ] ou au terme de leur première année de résidence [ $\chi^2 = 6,24$ ; ddl = 1;  $p = ,012$ ]. Toutefois, dans le premier cas ( $t_0$ ), cette relation n'est significative qu'à condition d'écartier les étudiants qui ont déjà séjourné dans une grande ville située hors de leur continent d'origine. La relation n'est plus significative au terme de la seconde année de résidence [ $\chi^2 = 0,62$ ; ddl = 1;  $p = ,42$ ]. Ces résultats montrent d'une part, que la distance sociale individu/milieu n'est pas indépendante des expériences urbaines antérieures et d'autre part, qu'elle a un effet sur la structure de la représenta-

tion conceptuelle uniquement au cours de la première année de résidence. Autrement dit, au regard de la structure de la représentation conceptuelle, la distance sociale semble évoluer au cours du temps et son opérationnalisation sous la forme de groupes culturels distincts ne reflète qu'une dimension spécifique: la distance sociale individu/milieu *initiale*.

***Incidence de la représentation conceptuelle sur l'image cognitive de Paris***

Bien que nous retrouvions les résultats habituellement observés en cognition spatiale sur les différences culturelles, à savoir les populations africaines (ou afro-américaines en Amérique du Nord) ont une représentation de l'espace moins précise que les populations européennes, nous observons toutefois une forte relation entre la précision de l'image cognitive de l'espace et la structure conceptuelle de ce même espace (tableau 5).

**Tableau 5: Distribution de l'échantillon selon la précision de la représentation spatiale et la structure de la représentation conceptuelle**

		Erreur totale de précision		Total
		Faible	Forte	
Représentation conceptuelle	Diversifié/ abstraite	47 61,0 %	30 39,0 %	77 40,1 %
	Egocentrée	49 42,6 %	66 57,4 %	115 59,9 %
Total		96 50 %	96 50 %	192 100 %

$\chi^2 = 6,27; \text{ddl} = 1; p = ,012$

Dans la mesure où la distance sociale individu/milieu évolue lors de la seconde année de résidence (figure 5), nous focaliserons l'analyse sur cette période afin d'observer l'incidence de la représentation conceptuelle sur la lisibilité de l'espace.

Ainsi, alors qu'à l'issue de la première année de résidence les différences en termes de précision de la carte cognitive de l'espace restent très fortes quelle que soit la représentation conceptuelle de l'espace, au terme de la seconde année de résidence à Paris, les étudiants qui étaient initialement dans une situation de forte distance sociale avec la ville (Africains), mais qui ont développé une représentation conceptuelle diversifiée (appropriation d'un capital culturel), améliorent significativement la précision de leur carte cognitive, au point que nous n'observons plus de différence statistiquement significative avec le groupe qui a la même structure conceptuelle de la ville et qui était initialement dans une situation de



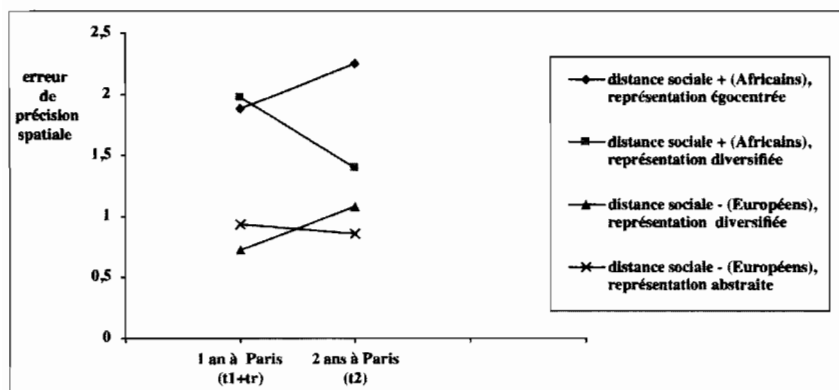


Figure 5: Précision de la représentation spatiale en fonction de la durée de résidence, de la distance culturelle individu/milieu et de la structure de la représentation conceptuelle

faible distance sociale individu/milieu (Européens) [moyennes respectives de l'erreur totale de précision: 1,40 et 1,08;  $t = 1,14$ ;  $ddl = 18$ ;  $p = ,268$ ]. Autrement dit, au terme de la seconde année de résidence et quelle que soit la distance sociale initiale du système individu/milieu, les étudiants dont la structure de la représentation conceptuelle est diversifiée ont une précision de leur représentation cognitive de l'espace de même qualité.

### *Incidence de la cognition spatiale sur les pratiques urbaines*

On constate d'importantes différences entre les modalités de la distance sociale individu/milieu quant à la fréquence des sorties par mois. Les étudiants dont la distance sociale avec la ville est faible (Européens) sortent significativement plus pour des achats ou des promenades (8,0), des visites chez des amis (3,2), des sorties nocturnes (2,9), fréquenter des cafés ou des brasseries (6,4), des restaurants (2,4), ou se rendre à un spectacle (3,5), que ceux dont la distance sociale à la ville est forte (resp.: 4,5; 1,8; 0,4; 2,4; 1,2; 0,8); l'ensemble des  $t$  de student sont significatifs à ,000.

La durée de résidence n'a pas d'effet aussi important que la distance sociale individu/milieu sur la fréquence des pratiques urbaines. Il existe toutefois un effet global de la durée de résidence sur les sorties en ville pour les spectacles. En effet, la fréquence des sorties au spectacle croît à mesure que le temps de résidence augmente (resp.: 1,33; 2,22 et 2,77), ceci particulièrement au cours de la première année [ $F_{2,190} = 3,77$ ;  $p = ,025$ ]. Mais ce sont essentiellement les étudiants dont la distance sociale à la ville est faible qui sortent davantage à des spectacles à mesure qu'augmente la durée de résidence, alors que les étudiants dont la distance sociale à la ville est forte atteignent un seuil dès la fin de la première année (figure 6).

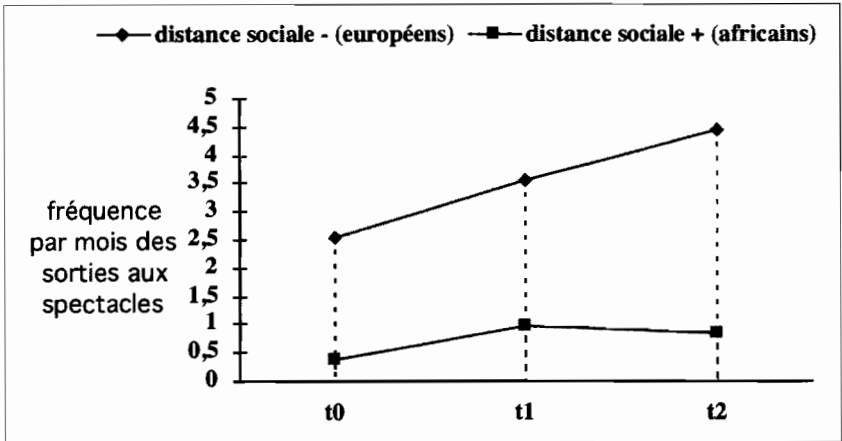


Figure 6: Évolution de la fréquence des sorties aux spectacles en fonction de distance sociale et de la durée de résidence

Lorsqu'on limite l'analyse aux étudiants qui viennent de s'installer à Paris ( $t_0$ ), les Européens qui ont une représentation égocentrée de l'espace ne sortent pas significativement plus en ville pour aller au restaurant (1,30), dans les cafés (4,50), ou chez des amis (2,30), que les Africains qui ont le même type de structure conceptuelle (respectivement: 2,05; 2,05 et 1,95). Notons toutefois que quelles que soient les six activités observées, aucune différence n'est statistiquement significative lorsqu'on compare ces deux sous-groupes. Autrement, si la distance sociale individu/milieu telle que nous l'avons opérationnalisée à l'aide de groupes culturels contrastés a une forte incidence sur les pratiques et les déplacements urbains, on s'aperçoit que cette incidence est restreinte lorsque le capital culturel incorporé par les individus n'est pas mobilisé, et ceci notamment pour les activités centrées sur la sociabilité (amis, restaurants, cafés).

Si l'on focalise maintenant l'analyse sur les étudiants de faible et de forte distance sociale à la ville qui ont tous les deux une représentation conceptuelle et une image cognitive de la ville équivalente au terme de la seconde année de résidence, on s'aperçoit qu'à l'exception encore des sorties à des spectacles [fréquences respectives: 5,33 et 1,12;  $t = 3,24$ ;  $ddl = 18$ ;  $p = ,005$ ] il n'y a plus de différence entre ces deux groupes pour les sorties au restaurant [respectivement 2,41 et 2,31;  $t = 0,099$ ;  $ddl = 18$ ;  $p = ,923$ ], chez des amis [respectivement 2,58 et 3,37;  $t = -0,303$ ;  $ddl = 9,40$ ;  $p = ,769$ ], ou pour des achats [respectivement 7,50 et 5,75;  $t = 0,760$ ;  $ddl = 18$ ;  $p = ,457$ ]. Par ailleurs, bien que les sorties dans les cafés/brasseries (respectivement 9,16 et 2,50), les sorties nocturnes (respectivement 2,79 et 0,75) et le total des sorties par mois (respectivement 29,87 et 17,81) soit plus important quand la distance sociale individu/milieu initiale est plus faible (Européens), ce n'est plus ce facteur qui explique statistiquement les différences constatées.

En revanche, lorsque, au terme de la seconde année de résidence, on compare les étudiants africains en fonction de la structure de leur représentation conceptuelle, on constate que ceux dont la représentation est diversifiée, donc ceux qui ont une représentation précise de la ville, se déplacent plus souvent pour voir un spectacle (1,12), aller au restaurant (2,31), visiter des amis (3,37), effectuer des achats (7,75), et au final sortent plus souvent en ville (17,81) que ceux dont la structure de la représentation conceptuelle reste égocentrée (respectivement: 0,60; 0,78; 1,30; 3,60 et 11,41). Cependant, la cognition spatiale ne suffit pas pour expliquer ces différences car aucune n'est statistiquement significative.

En résumé, les déplacements urbains ayant pour motif la sociabilité (visite chez des amis) ou la consommation (restaurant, achat) restent fortement dépendants de la lisibilité sociale de l'espace, c'est-à-dire du capital culturel du rapport à l'espace incorporé par l'individu. Cependant, le capital culturel opératoire lorsque la distance sociale initiale est forte n'est pas celui d'origine. Ce n'est que l'appropriation du capital culturel légitime qui permet de réduire la distance sociale initiale du système individu/milieu, notamment afin d'élaborer une représentation spatiale suffisamment fonctionnelle pour la résolution de problèmes spatiaux quotidiens. Toutefois, ce processus cognitif ne permet pas de générer un véritable capital culturel dans la mesure où ce dernier est approprié par l'expérience plutôt que par l'éducation. Le maintien de fortes différences selon la distance sociale initiale en termes de déplacement pour des motifs culturels tels que les sorties à des spectacles en témoignent. L'absence de significativité statistique concernant les différences constatées auprès de la population africaine selon la structure de la représentation conceptuelle au terme de la seconde année de résidence l'illustre aussi.

## **Discussion**

Les résultats de cette recherche montrent que la cognition spatiale s'étaye sur un capital culturel incorporé (Bourdieu, 1979) relatif à l'environnement urbain. C'est ce capital qui contribue à des formes particulières de rapport à l'espace en générant des outils cognitifs tels que les représentations cognitives de l'espace. Trois effets cognitifs ont été mis en évidence chaque fois que la distance sociale du système individu/milieu est importante, au point de rendre inopérant le capital culturel environnemental de l'individu. Tout d'abord, chaque fois que le capital culturel incorporé n'est pas mobilisable, il retarde l'élaboration d'une structure cognitive multidimensionnelle des significations environnementales, ainsi que la construction d'une représentation cohérente de l'espace et surtout d'une image partagée par le groupe social auquel l'individu appartient. Nos résultats montrent ensuite que le capital culturel a une forte incidence sur les dépla-

cements urbains, et d'une manière plus large sur les pratiques urbaines. Autrement dit le capital culturel relatif à l'espace urbain facilite autant le re-placement cognitif de l'individu (que nous proposons d'appeler position cognitive) que ses déplacements dans l'espace géographique.

Ces résultats nous amènent à effectuer un autre constat. Si la cognition spatiale s'effectue sur la base d'un capital culturel incorporé, comme dans le cas d'une large partie de la population européenne interrogée dans cette étude, elle peut aussi s'effectuer sur la base d'un capital culturel approprié par l'individu au fil de son expérience urbaine, et c'est le cas d'une partie de la population africaine à l'issue de la seconde année de résidence à Paris. La distinction que nous faisons alors entre ces deux formes de capitaux est la suivante : le capital culturel incorporé est le résultat d'un processus éducatif précoce qui permet de faire ensuite l'économie de l'expérience environnementale lorsqu'il est transposé dans un espace urbain non familier dans le temps mais produit par la même structure sociale, car il fonctionne sur des rapports sociaux intériorisés et directement appliqués sur et par l'espace. On rejoint ici en partie la notion de site comportemental de la psychologie écologique (Barker, 1968). En revanche, le capital culturel approprié est le résultat d'un apprentissage par l'expérience. Cette expérience contraint l'individu à faire face à l'écart et aux tensions qu'elle génère entre le capital culturel légitime (les caractéristiques matérielles de l'espace) et le capital culturel incorporé. Seul cet écart et ces tensions sont exprimables sur un mode affectif par les individus (« j'ai peur de me perdre, je ne me sens pas à l'aise, etc. »). L'individu est en quelque sorte dans une situation de dissonance cognitive (Festinger, 1957) qui l'amène soit à évacuer ces tensions en évitant les lieux qui lui sont difficiles à s'approprier cognitivement (repli dispositionnel), soit à les réduire en intériorisant de nouvelles significations environnementales (changement situationnel par reconfiguration dispositionnelle). En conséquence, bien que la distance sociale du système individu/milieu puisse être opérationnalisée *a priori*, cette distance peut toutefois fluctuer dans le temps et selon les individus, mais non sans investissements importants (d'un point de vue cognitif, affectif, etc.) de la part de l'individu. Or la possibilité de s'engager dans ces investissements psychologiques est très certainement conditionnée par le rapport affectif que l'individu entretient de manière générale avec l'espace urbain (sentiment de sécurité, intensité de la peur de se perdre, etc.) et par sa position sociale, deux variables qui ont aussi toutes les chances d'être fortement corrélées.

Finalement, la distance sociale *a priori* n'est pas un indicateur totalement fiable du capital culturel. Richardson (1980) montrait d'ailleurs qu'au sein d'un groupe d'Indiens Navaho, la représentation de l'environnement peut parfois varier significativement quand le degré d'acculturation avec la culture dominante nord-américaine diffère. Cependant, ces différences étaient moins importantes que lorsqu'il les comparait à un autre groupe

d'Indiens, les Hopi. En définitive, l'auteur en conclut que l'homogénéité d'un groupe doit être découverte plutôt que postulée *a priori*. C'est la raison pour laquelle il semble préférable de parler de « capital culturel du rapport à l'espace » ou de « capital culturel environnemental » et de le décliner en « capital culturel incorporé » au sens bourdieusien d'une part, et en « capital culturel approprié » d'autre part.

Pour conclure, que les significations environnementales soient préalablement intériorisées par l'individu, ou appropriées par l'expérience, elles constituent effectivement une modalité environnementale du capital culturel d'un individu car elles sont tout d'abord un produit collectif et socialement élaboré. C'est aussi un capital, au sens bourdieusien, dans la mesure où, quelle que soit son évolution au contact de l'expérience urbaine, il a pour fonction de distinguer les groupes sociaux entre eux. En effet, les individus qui finissent par s'approprier l'espace urbain d'un point de vue cognitif conservent toutefois certains stigmates comportementaux de leur capital culturel incorporé. Par conséquent, la production de l'espace urbain est un enjeu important de lutte et d'inégalité sociales car le groupe qui le produit, en y déposant matériellement les valeurs qu'il partage, conserve une supériorité dans son contrôle, notamment par sa capacité à agir dans cet espace en facilitant le nécessaire processus de remplacement lors de ses déplacements.

Cette approche du rapport à l'espace permet de comprendre sous un autre angle les problèmes de ségrégation sociale dans l'espace. Elle permet aussi de comprendre que la mobilité quotidienne s'appuie et contribue à renforcer les ségrégations socio-spatiales. Cette recherche pourrait en outre suggérer qu'il suffit de créer un urbanisme physiquement lisible par tous pour régler le problème. Tout d'abord, ce serait oublier l'incidence, cette fois, du capital économique. Ce serait aussi oublier ce que cette étude tente de dévoiler, à savoir que le milieu physique n'a pas un effet direct sur le rapport à l'espace. Nous venons effectivement de montrer que c'est surtout la structure des relations, ici constitutives du système individu/milieu, « qui commande la forme que peuvent revêtir les relations visibles d'interaction et le contenu même de l'expérience que peuvent avoir les individus » (Bourdieu, 1982, p. 42). Autrement dit, l'approche transactionnelle a permis de sortir de l'effet du milieu comme étant une fonction physique suffisante en soi pour guider l'action. Adopter une approche fonctionnaliste serait dans ce cas oublier l'importance de l'« imagibilité » des lieux (Lynch, 1960). En effet, comme le montre aussi cette analyse, l'approche fonctionnaliste de l'urbanisation n'est pas suffisante. C'est aussi les conclusions d'autres recherches qui montrent que, dans cette perspective, l'appropriation des lieux est difficile, car froide et « ennuyeuse », bien que la lisibilité de l'espace soit facilitée (Abu-Ghazze, 1996; Evans, 1980). Il est pourtant vrai que les non-lieux (Augé, 1992) de la modernité (centres commerciaux,

aéroports, complexes cinématographiques, etc.) ont un pouvoir attractif fort, notamment parce qu'ils sont lisibles par tous. Toutefois, dans ces situations environnementales, le capital économique auquel ces lieux sont dévoués a pris l'entière place du capital culturel pour le réguler. Là encore, la situation environnementale assujettit l'individu aux structures sociales et cognitives existantes, même si l'échelle spatiale du phénomène n'est plus la même et laisse penser qu'une mixité sociale s'opère.

Pour toutes ces raisons, il semble plus fructueux d'analyser la mobilité quotidienne, non pas comme un capital en tant que tel, et qui expliquerait des modes d'insertion sociale, mais à l'inverse comme un mode d'insertion sociale (Cologan, 1985), et donc spatiale, qui dépendrait fortement des capitaux nécessaires à sa mise en œuvre.

Une chose reste toutefois certaine à l'issue de cette étude : l'espace géographique n'a pas de signification en soi. Au contraire, il fait l'objet de luttes menées pour lui donner du sens, le « lire » aisément, voire immédiatement, et ceci par les formes urbaines et architecturales qui y sont déposées car ces dernières constituent dans certains cas un capital culturel opératoire pour se positionner, s'orienter, se guider et agir, autrement dit s'appropriier l'espace. Dès lors, ce sont les significations environnementales qui ont la fonction de système de coordonnées (ou de « métrique ») pour organiser la représentation de l'espace géographique, notamment parce qu'elles définissent les frontières et le contenu du découpage de l'espace physique (Holding, 1992) en lieux, paysages urbains, quartiers, etc. Et finalement, s'approprier la spatialisation (Lefebvre, 1974), c'est-à-dire la production de l'espace, c'est nécessairement s'approprier mentalement et dans les pratiques spatiales quotidiennes l'espace géographique. C'est dans ce sens que le rapport des individus à l'espace urbain n'est pas une question culturelle (comparaison de groupes culturels), mais une question à la fois psychologique, sociologique et géographique (comparaison de groupes socio-spatiaux) qui nécessite de considérer l'espace géographique dans la définition des personnes enquêtées.

## Références bibliographiques

- ABU-GHAZZEH T.M., 1996, « Movement and wayfinding in the King Saud University built environment: a look at freshman orientation and environmental information », *Journal of Environmental Psychology*, n° 16, p. 303-318.
- ALTMAN I., 1992, « A transactional perspective on transitions to new environments », *Environment and Behavior*, n° 24, p. 268-280.
- ALTMAN I., ROGOFF B., 1987, « World views in psychology: trait, interactional, organismic, and transactional perspectives », in STOKOLS D. et ALTMAN I. (éd.), *Handbook of environmental psychology*, New York, Wiley, p. 7-40.

- AUGÉ M., 1992, *Non-lieux: introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil.
- BARKER R.G., 1968, *Ecological psychology: concepts and methods for studying the environment of human behavior*, Stanford, CA, Stanford University Press.
- BOURDIEU P., 1979, *La distinction*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU P., 1982, *Leçon sur la leçon*, Paris, Édition de Minuit.
- BOURDIEU P., 1993, « Effets de lieu », in P. Bourdieu (éd.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, p. 159-167.
- BYRNE R. W., 1979, « Memory for urban geography », *Quarterly Journal of Experimental Psychology*, n° 31, p. 147-154.
- COLOGAN H., 1985, « Mobilité et représentation urbaines », in GUERIN J.-P. et GUMUCHIAN H. (éd.), *Les représentations en actes: actes du colloque de Lescheraines*, Institut de géographie alpine, Université scientifique et médicale de Grenoble, p. 125-128.
- EVANS G.W., 1980, « Environmental cognition », *Psychological Bulletin*, vol. 88, n° 2, p. 259-287.
- DE JONGE D., 1962, « Images of urban areas: their structure and psychological foundations », *Journal of the American Institute of Planners*, n° 28, p. 266-276.
- DOWNES R. M., STEA D. (éd.), 1973, *Image and environment: Cognitive mapping and spatial behavior*, Chicago, Aldine.
- FESTINGER L., 1957, *A Theory of Cognitive Dissonance*. Evanston, IL, Row, Perterson & Company.
- GÄRLING T., BÖÖK A. et LINDBERG E., 1984, « Cognitive mapping of large-scale environments », *Environment and Behavior*, vol. 16, n° 1, p. 3-34.
- HOLDING C. S., 1992, « Cluster and reference points in cognitive representations of the environment », *Journal of Environmental Psychology*, n° 12, p. 45-55.
- ITTELSON W. H., 1973, « Environment perception and contemporary perceptual theory », in W. H. ITTELSON (éd.), *Environment and cognition*, New York, Seminar Press, p. 1-19.
- JODELET D., 1982, « Les représentations socio-spatiales de la ville », in DERYCKE P.H. (éd.), *Conception de l'espace*, Paris, Université de Paris X, p. 145-177.
- LEDROUT R., 1973, *Les images de la ville*, Paris, Anthropos.
- LEFBVRE H., 1974, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.
- LYNCH K., 1960, *The image of the city*, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- MATALON B., 1988, *Décrire, expliquer, prévoir. Démarches expérimentales et terrain*, Paris, Armand Colin.
- DE MONTLIBERT C., 1995, *L'impossible autonomie de l'architecte: sociologie de la production architecturale*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.
- PAIVIO A., 1971, *Imagery and verbal processes*, New York, Holt, Rinehart & Winston.

- RAMADIER T., 2002, « Rapport au quartier, représentation de l'espace et mobilité quotidienne », *Espaces et Sociétés*, n° 108-109, p. 111-131.
- RAMADIER T., 2007a, « Mobilité quotidienne et attachement au quartier : une question de position ? », in AUTHIER J.-Y., BACQUÉ M.-H., GUERIN-PACE F. (dir.), *Le quartier : Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, coll. Recherche, p. 127-138.
- RAMADIER T., CARPENTIER S., DEPEAU S., DESPRES C., ENAUX C., HAMZA K., FORTIN A., LANNOY P., MARTIN-ROY S., 2007b, *Les mobilités quotidiennes : Représentation et pratiques. Vers l'identité de déplacement*, Rapport final du programme ATIP CNRS Jeunes Chercheurs 2005, 241 p. + annexes.
- RAMADIER T., PETROPOULOU C., BRONNER A.-C., BORJA S., 2008, « Les usages paysagers de la ville : le paysage urbain comme régulateur des mobilités quotidiennes », in J.-C. WIEBER et T. BROSSARD (dir.), *Paysage et information géographique*, Édition Lavoisier-Hermès Science, coll. Information Géographique et Aménagement du Territoire, p. 287-312.
- RAMADIER T., BRONNER A.-C., 2006, « Knowledge of the environment and spatial cognition: JRS as a technique for improving comparisons between social groups », *Environment and Planning B: Planning and Design*, n° 33, p. 285-299.
- RAMADIER T., MOSER G., 1998, « Social legibility, the cognitive map and urban behaviour », *Journal of Environmental Psychology*. vol. 18, n° 3, p. 307-319.
- ROKEACH M., 1960, *The open and closed mind*, New York, Basic Books.
- STOKOLS D., 1978, « Environmental psychology », *Annual Review of Psychology*, n° 29, p. 253-295.
- TOLMAN E. C., 1948, « Cognitives maps in rats and men », *Psychological review*, n° 55, p. 189-208.
- TVERSKY B., 1981, « Distortion in memory for maps », *Cognitive Psychology*, n° 13, p. 407-433.
- TVERSKY B., 2005, « La cognition spatiale : incarnée et désincarnée », in A. BERTHOZ et R. RECHT (éd.), *Les espaces de l'homme*, Paris, Odile Jacob, p. 161-184.



## QUEL TEMPS AUJOURD'HUI EN CES LIEUX INCERTAINS<sup>1</sup> ?

---

Michel AGIER

Les déplacements de populations, avec les nécessaires stratégies d'emplacement qu'ils engendrent en tant que pensées déplacées d'un lieu propre, contribuent aujourd'hui à la formation de nouveaux espaces dont la terminologie est encore hésitante (zones, camps, centres de transit, refuges, installations, squats, invasions...) mais qui progressivement modifient, dans les marges, sur des lignes de frontière et d'entre-deux, les cadres de la réflexion sur les identités locales et sur la formation d'une partie au moins des futurs espaces urbains. Les identités locales sont, dans ce contexte, plus flottantes que jamais, et les agglomérations qui naissent dans ces zones de transit sont conçues ou perçues comme promises à une existence éphémère. À ce titre, ces lieux incertains évoquent, de manière exemplaire et parfois extrême, d'autres réalités rencontrées dans les espaces urbains actuels. L'incertitude concerne autant leurs formes et leur matérialité actuelles que leur durée, bornée par le présent immédiat de l'urgence et l'absence de projection dans l'avenir.

### « Dessine-moi une ville »

Si un enfant, inquiet de l'avenir écologique de notre planète, demandait aujourd'hui à un explorateur d'imaginer, d'après ce qu'il voit, les grandes villes de demain, peut-être l'enfant trouverait-il amusant ou déroutant de découvrir, comme dans les jeux de Lego ou les dernières versions du logiciel Sim City, des formes malléables, remodelables à volonté, des cubes réversibles ou transposables; étrangement sa ville serait une grande agglomération dont la matière urbaine serait faite de murs en toile plastifiée, d'armatures en planches, tubes ou branchages, de citernes d'eau en caoutchouc, de canalisations et latrines en prêt-à-monter, de « lumières de la ville » intermittentes et blafardes fournies par des moteurs électrogènes poussifs, de

1. Ce texte a initialement paru dans *L'Homme*, n° 185-186 (L'anthropologue et le contemporain. Autour de Marc Augé), 2008 : 105-120. Nous remercions la rédaction de la revue de nous avoir autorisé(s) à le reproduire ici.

camions dont les va-et-vient incessants emmènent des grandes quantités de riz, de bulgur et de personnes déplacées; il verrait des tracés géométriques et des espaces laissant beaucoup de place pour des terrains vagues, nus, où des enfants noirs jouent au football. En somme, des villes en kit, aux infrastructures minimalistes et mouvantes. Les camps et zones de transit d'aujourd'hui offrent ce paysage et expérimentent ce type de « ville ». À ce titre, ils sont précurseurs d'une écologie et anthropologie urbaines dont nous ne connaissons presque rien encore si ce n'est qu'elles sont marquées par une culture de l'urgence qui meuble et organise arbitrairement des espaces nus pour des durées inconnues, avant de les défaire soudainement – une forme spatialisée du présentisme donc<sup>2</sup> –, marquées aussi par la répétition du vide social créé par l'artefact du camp à son premier jour, et par la résurgence permanente de la vie. Si c'est la matière d'une ville, bien sûr elle est plus périssable que celle de la ville historique en ces murs, qui était toute en dur, autant verticale qu'horizontale, toute en voies goudronnées saturées de véhicules, une ville qui maintenant craque, implose et expulse vers et au-delà de ses limites, mais pourtant continue de représenter le modèle urbain de référence du Premier Monde.

Un exercice de « décentrement » urbain est donc nécessaire. Car, dans quelques espaces marginaux et minoritaires de ce Premier Monde et surtout dans de nombreux pays du Sud, particulièrement en Afrique, on découvre ces espaces créés de manière provisoire pour des personnes en déplacement, en attente, sans place ni exercice d'une citoyenneté dans les territoires nationaux où elles se trouvent transplantées, et donc *stationnant* dans un entre-deux. Ce sont les « zones d'attente de personnes en instance » dans les aéroports, les centres d'accueil de demandeurs d'asile, les centres de rétention de migrants clandestins toujours plus éloignés de tout, les interstices de squats et de tentes installés au cœur des grandes villes, et enfin les zones des banlieues populaires les plus reléguées et *exilées* à l'écart du système commun des droits sociaux et politiques. Ce sont aussi le Nord et l'Est du Kenya, le Soudan, le Tchad, le Nord-Ouest de la Zambie, l'Angola, le Congo, les pays de la Mano River, le Maroc, l'Algérie ou la Libye, qui abritent des camps plus ou moins provisoires de réfugiés, de déplacés internes et de migrants « clandestins ». Ces espaces représentent d'ores et déjà une expérience nouvelle de la localité en tant que production permanente de lieux en marge, et ils forment un continuum où le Nord et le Sud se rejoignent effectivement, où leur *contemporanéité* se manifeste sous la forme d'une continuité qui peut être décrite, par exemple par la géographie urbaine et la démographie des migrations internationales, mais tout autant par l'anthropologie du présent<sup>3</sup>.

---

2. Sur la pensée contemporaine du présent, voir HARTOG, 2003.

3. Concernant la continuité de la forme et des usages des camps dans le temps et dans l'espace, voir : LE COUR GRANDMAISON, LHUILIER et VALLUY, 2007. Mike Davis (DAVIS, 2006) a tenté un inventaire de la « planète des bidonvilles », certes en forçant le trait,

*Lieux perdus et à réinventer, non-lieux pleins de signes et vides de sens, hors-lieux confinés aux frontières...* j'ébaucherai ici quelques réflexions autour de ces notions et à partir d'une recherche sur les camps. Signe des temps et de la fin de la rhétorique du « présent ethnographique », dans cette réflexion le rapport au temps (dont rend compte un ensemble de termes également convoqués dans cette recherche : témoignage, ruines de guerre, projet urbain, présent qui dure, etc.) croise sans cesse le rapport à l'espace. Précisément, toute l'œuvre de Marc Augé s'appuie, il me semble, sur cette double relation de la pensée anthropologique au temps et à l'espace. Quelles temporalités et spatialités définissent aujourd'hui ensemble les contextes où nous vivons ? Cette question est ce qui permet de fonder en théorie le « champ » des *mondes contemporains* pour l'anthropologue. Celui-ci est amené à pousser toujours plus loin sa curiosité, jusqu'aux limites de sa discipline (l'historien, l'architecte, le géographe sont interpellés) mais sans rompre pour autant avec la démarche anthropologique. En effet, dans la relation au temps, c'est le temps vécu dont il s'agit, celui qu'on voit défiler sous ses yeux, que ce soit dans l'événement présent ou dans les ruines visitées, et non pas le temps passé des historiens accessible par ses traces documentaires<sup>4</sup>. La relation à l'espace, elle, est toujours rendue comme une expérience de l'espace : c'est un espace intérieur en quelque sorte, parfois structuré par des rituels, parfois décrit selon une expérience personnelle déambulatoire, et non selon le point de vue totalisant et externe de Sirius et de la représentation cartographique<sup>5</sup>.

---

mais au bénéfice d'un tableau très parlant. Sur la continuité des zones reléguées à l'échelle mondiale, voir aussi AGIER, 2007.

4. Nous intéressent ici particulièrement quelques préliminaires de l'argumentation théorique qui fonde la réflexion de Marc Augé sur les lieux anthropologiques et les non-lieux : « L'anthropologie a toujours été une anthropologie de l'ici et du maintenant. L'ethnologue en exercice est celui qui se trouve quelque part (son ici du moment) et qui décrit ce qu'il observe ou ce qu'il entend dans ce moment même. [...] toute ethnologie suppose un témoin direct d'une actualité présente. [...] Tout ce qui éloigne de l'observation directe du terrain éloigne aussi de l'anthropologie, et les historiens qui ont des intérêts anthropologiques ne font pas de l'anthropologie » (AUGÉ, 1992 : 16-17). Sur le rapport direct de l'anthropologue au temps qui passe, voir l'exercice tenté dans une forme de journal expérimental du temps qui passe dans « Que se passe-t-il ? » (AUGÉ, 2000). Sur le sens de la perception présente du passé, de ses traces et de leur disparition (voir AUGÉ, 2003).
5. Ainsi, la figure païenne d'Exu ou Legba, divinité de l'entre-deux et des seuils dans les mondes yoruba, fon et afro-brésilien, permet de travailler les dimensions rituelles du rapport à l'espace (voir AUGÉ, 1988) ; et, par ailleurs, l'auto-analyse de l'expérience déambulatoire donne une image du dedans des espaces (voir AUGÉ, 1992) dont l'inspiration puise dans les cheminements urbains de l'auteur qui prolongent ceux pratiqués et interprétés par Michel de Certeau (CERTEAU, 1980).

## Lieux/non-lieux, local/mondial

Replacer l'anthropologie dans le contexte de la mondialisation suppose de penser ensemble le renouvellement des frontières de l'anthropologie et les nouvelles problématiques de la localité. L'exercice est indispensable d'abord parce que cette relation est fondatrice, même si elle n'a pas toujours été explicitée : l'enquête de l'anthropologue étant localisée, elle pose toujours la question du sens de l'espace observé. Toute anthropologie est donc inévitablement une anthropologie de l'espace. Exercice indispensable encore au sens où cette relation devient problématique aujourd'hui parce que les phénomènes mentionnés ici (déplacements, mondialisation, développement des marges et des frontières...) nous poussent à redéfinir les lieux où s'exerce l'anthropologie comme terrains et comme unités d'analyse.

Nous partons de l'idée du lieu. Double invention d'autochtonie par les indigènes et de totalité par l'ethnologue, le « lieu anthropologique » est cependant bien réel, note Marc Augé : il est « cette construction concrète et symbolique de l'espace qui ne saurait à elle seule rendre compte des vicissitudes et des contradictions de la vie sociale mais à laquelle se réfèrent tous ceux à qui elle assigne une place, si humble et modeste soit-elle » (Augé, 1992 : 68). Ce qui importe pour l'analyse du monde présent et de ses turbulences, c'est le statut référentiel que prend le lieu anthropologique en tant qu'il symbolise une mémoire, des relations et une identité idéalement attachées à un espace, en tant qu'il désigne donc l'idée – jamais totalement absente, même si elle n'est que partielle ou mythifiée – d'un rapport au territoire qui médiatise le rapport aux autres, étrangers, voyageurs, passants, etc. C'est dire toute l'amplitude, les multiples échelles et les fonctions incalculables d'une expression comme « chez nous... » (Biase et Rossi, 2006).

Cette réflexion sur le lieu référentiel est menée dans les années 1990 par plusieurs anthropologues soucieux de comprendre la mondialisation à un moment où elle devient de plus en plus envahissante dans nos vies quotidiennes, et d'en saisir les effets théoriques et pratiques sur les objets et les terrains de l'anthropologie. Finalement, l'enjeu est de taille : l'anthropologie doit redéfinir ses repères et ses objets si elle ne veut pas disparaître « avec l'eau du bain » dans le vaste processus de délocalisation des mondes contemporains. Même si les différences et les dissensions n'ont pas manqué dans ces analyses entre les auteurs et les épistémès nationales ou continentales, je voudrais retenir ici ce qui réunit ces réflexions qui visent à construire une anthropologie des espaces de/dans la mondialisation.

Ainsi, Arjun Appadurai a-t-il caractérisé la « localité » (le fait d'être d'un lieu) comme le résultat d'une « production de localité », se distinguant par là même d'une croyance ancienne et bien ancrée dans la démarche monographique de l'ethnologie selon laquelle le lieu était un support donné d'avance pour étudier les activités sociales et culturelles qui pouvaient s'y

observer, sans que soit questionné en lui-même cet attachement à un espace local. Il a fallu les excès de la mondialisation, et en particulier les rapides et massives mobilités des personnes, volontaires ou forcées, diasporiques ou anomiques, pour que ce rapport de l'identité au lieu perde son caractère d'évidence première. Plus que des considérations sur la mondialisation en tant que telle, l'intérêt majeur des travaux d'Appadurai vient de ce qu'il questionne la fausse évidence de la localité : il convient de décrypter aujourd'hui, souligne-t-il, les « techniques de production de la localité » en découvrant par là même, à rebours, qu'elles ont toujours prévalu : les rituels d'installation dans la nouvelle demeure d'une famille ou d'une communauté villageoise, comme ceux qui scandent la vie sociale (cycles agraires, passages des classes d'âge), fondent la symbolique de la localité autant que la socialité qui s'y réalise, et expliquent ainsi cette apparente évidence de l'attachement aux lieux pour ceux-là mêmes qui y vivent et les transforment matériellement<sup>6</sup>.

La rupture, le départ, la séparation d'avec le « lieu anthropologique » mettent en évidence sa précarité. À l'inverse, ils montrent la nécessité de penser et de reconstruire un rapport à l'espace dans les situations *a priori* instables, nouvelles ou précaires. Qu'en est-il aujourd'hui de la possibilité d'une anthropologie qui s'interroge sur la perte et la refondation des lieux, sur les emplacements autant que sur les déplacements ?

À la différence des lieux anthropologiques, les « non-lieux » ne sont pas a priori des cadres référentiels de la mémoire, des relations et de l'identité. Une fois posée cette première caractéristique globale et en creux, définissant les non-lieux en quelque sorte par défaut (« Comment imaginer l'analyse durkheimienne d'une salle d'attente de Roissy ? » (Augé, 1992 : 119), on peut distinguer deux voies de recherche vers une définition positive, ou constructive, et c'est celle-ci, bien sûr, qui appelle la confrontation critique aux données empiriques actuelles. En effet, les espaces vécus après la perte de localité peuvent se caractériser à leur tour par les deux grands registres du plein et du vide. Un « monde plein » se constitue, selon Marc Augé, dans les espaces traversés par des individus isolés – empiriquement, ce sont ceux du monde occidental riche et abondant, qui offre à l'échelle planétaire le spectacle d'un « *land of plenty* » effectivement réalisé<sup>7</sup>. Dans ce cadre,

6. Voir APPADURAI, 1996, en particulier le chapitre 9, « The production of Locality » : 178-199. Pour Gupta et Fergusson, la nécessité de l'enquête anthropologique sur les processus et pratiques actuels de « place making » prolonge la critique de l'objet « peuples et cultures » comme ethnologie décontextualisée (GUPTA et FERGUSON, 1997).

7. Le film de Wim Wenders, *Land of Plenty* (2004), montre bien en quoi ce monde plein (exemplairement les États-Unis) vit en permanence dans l'inquiétude sécuritaire liée à la haine provoquée par l'arrogance du spectacle de son abondance. Le spectacle est à l'échelle mondiale, comme l'a été l'effondrement des Twin Towers, et comme l'est le sentiment de la menace sécuritaire.

chacun, portant en soi tout le poids de ses quêtes de localité et d'identité, peut vivre sans être interpellé par d'autres – autres mêmes ou autres différents – car il « fonctionne » normalement grâce à de très nombreuses médiations technologiques : autoroutes et tapis roulants, marchandises, panneaux indicateurs et images publicitaires, télévision interactive, etc. Le monde « plein » des non-lieux est le monde de la circulation, de la consommation et de la communication qui s'adressent toujours à un individu unique et quelconque. Certes, d'autres recherches ont montré, tout en s'appuyant sur ces premières interrogations, que les centres commerciaux ou les moyens de transport de masse pouvaient aussi être des espaces de sociabilités et d'identification, en particulier pour tous ceux qui y travaillent et y vivent en permanence. Mais le passant et plus encore le passager restent les figures emblématiques pour caractériser le modèle du non-lieu plein, le non-lieu vécu dans l'expérience individuelle d'un « voyage » parmi une abondance de communications et de consommations stéréotypées. « L'espace du voyageur serait ainsi l'archétype du non-lieu » (Augé, 1992 : 110). C'est la société comme addition d'individus aux faibles attaches locales qui se trouve construite et interpellée par ce modèle social, et non pas une société comme rassemblement de communautés, de lignées ou de groupes.

Mais le vide et le plein des non-lieux sont organiquement solidaires. Zygmunt Bauman évoque également notre « monde plein » en soulignant que ce monde développe une culture du déchet, celui-ci devenant même plus volumineux que les produits dont il provient, et il est encombrant. Bauman généralise cette analyse pour évoquer les « déchets humains », le monde des surnuméraires formé de manière résiduelle au long des exclusions accumulées par la modernisation sans fin de l'économie, de la politique et de la territorialisation à l'échelle mondiale. En ce sens, on peut dire qu'à la contemporanéité des mondes aujourd'hui, sont associées d'autres caractéristiques : une unité organique existe entre les productions et les déchets, entre les biens consommés et les restes, les pleins et les vides ; une unité d'espace existe aussi, par exemple dans les chassés-croisés entre touristes et réfugiés (le Maroc des touristes et/ou le Maroc des migrants subsahariens tués sur les grilles de Ceuta et Melilla). La description par Bauman des modes de production de multiples catégories de *outcasts* élargit l'analyse des mondes contemporains en tant qu'unité espace/temps planétaire, par l'idée qu'une dimension politique « mondialisée » les traverse (Bauman, 2004). Les scènes de la contemporanéité dessinent ainsi un nouveau contexte mondial de domination, de violence et de production d'injustices. On le voit, à partir de l'hypothèse d'une crise généralisée de l'identité des lieux, deux ordres de réalité, étroitement mêlés, peuvent être décrits. L'un met en évidence le détachement émancipateur, qui est le bonheur et la liberté du non-lieu, dans un monde plein. L'autre est le déchirement violent, la perte de repère et l'errance, le vide. Ces deux logiques ne sont pas indépendan-

tes ni séparées. Elles se déploient dans la partition mondiale des espaces comme elles se retrouvent au sein d'un même espace ; elles se manifestent dans la catégorisation en chaîne des individus comme au sein de chaque biographie individuelle.

## Hors-lieux. Penser et vivre à la limite

Il me semble nécessaire de réserver une notion à part pour la description générique des espaces produits par cette exclusion multiforme et mondiale, vécus comme synonymes de frontière et de désert : des espaces autres, hétérotopiques, « des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables » (Foucault, 1984 : 752-762). Qu'ils soient localisables nous permet précisément de les observer, d'y séjourner, et ainsi d'aller comprendre par l'enquête ethnographique leur expérience intérieure pour les décrire en opérant ce décentrement évoqué plus haut et saisir le pouvoir de transformation qui en émane.

Les hors-lieux se constituent d'abord comme des *dehors*, placés sur les bords ou les limites de l'ordre normal des choses – ordre « normal » qui reste jusqu'aujourd'hui, en fin de compte, un ordre national. Ils sont caractérisés *a priori* par le confinement et par une certaine « extraterritorialité<sup>8</sup> ». Celle-ci se construit pour les réfugiés et déplacés dans l'expérience d'une double exclusion de la localité : une exclusion de leurs lieux d'origine, qui ont été perdus par le déplacement violent ; et une exclusion de l'espace des « populations locales » près desquelles se trouvent implantés les camps et les autres zones de transit. Mais les tensions de voisinage entre populations locales et réfugiées sont un leitmotiv des problèmes de gestion des camps. De fait, les positions des uns et des autres se négocient, des relations s'établissent entre réfugiés ou déplacés et locaux : ce sont des relations de travail autour des camps ou des conflits autour d'un accès à l'usage temporaire de la terre des villageois ; dans ces relations, les réfugiés occupent une position subalterne imposée par le double handicap de n'être pas « chez eux » et d'être presque totalement démunis. Mais des locaux se font parfois passer pour des réfugiés pour accéder aux infrastructures d'assistance humanitaire dans les camps. Et des mariages entre réfugiés et locaux ont également lieu, de nouvelles familles se forment et les aires matrimoniales des uns et des autres voient leurs limites se déplacer. Du désordre s'introduit dans le camp par le côté vivant des relations sociales, sensibles ou politiques, qui l'ouvrent sans faire disparaître sa limite, et ainsi posent sans cesse le problème de son ouverture et de sa fermeture, de son isolement et de sa perméabilité.

8. Zygmunt Bauman (BAUMAN, 2002) évoque une extraterritorialité croissante à l'échelle planétaire. On trouvera une discussion sur le sens des lieux dans les contextes de déplacement et de refuge dans : MALKKI, 1995 : 495-523 ; KIBREAB, 1999 : 384-428, et AGIER, 2002.

Je reviens sur l'idée d'extraterritorialité. Pour qu'une gestion des camps soit possible selon un principe d'assistance et de contrôle à l'écart de l'ordre « normal » et national des choses, autrement dit selon un principe qui sépare les droits de l'homme des droits du citoyen et justifie ainsi l'idée d'une certaine « exception », il faut qu'une fiction extraterritoriale ait été créée, qui est aussi une *fiction extranationale*. Au tout début des années 1980, Michel Foucault avait déclaré que les réfugiés sont les premiers « enfermés dehors<sup>9</sup> ». Mais c'est un dehors vide, un pur mirage sans pensée propre ni identité : son espace réel est occupé par le « dedans » d'un autre État. Autrement dit, les enfermés dehors sont des êtres « mis à l'écart dedans », au sein de chaque espace étatique qui représente le dehors de celui qui exclut. L'extraterritorialité des *outcasts* en tant que « restes » ou « déchets humains » au niveau mondial se définit ainsi dans cette tension répétée entre un dedans inaccessible du point de vue des catégories citoyennes nationales et un dehors qui est vécu dans l'incertitude complète, comme une forme de vie maintenue sous perfusion et tout autant sous contrainte. C'est dans cette tension ou double contrainte que le camp se constitue comme un artefact, un lieu de confinement qui semble se placer au milieu du vide, mais qui est toujours à la limite et à la frontière. L'espace du camp ou de la zone de transit comme « monde vide » placé hors de tous les lieux, et ainsi comme l'espace réifié de la frontière, s'édifie dans ce cadre comme une liminarité sous contrôle. Et ce sont bien les États eux-mêmes qui définissent ces espaces hors-lieux en creux, comme espaces de vie, physique et matérielle, maintenue *a minima*, comme vide politique et, à l'origine au moins, comme vide social et sans temporalité.

La multiplication des zones de frontière, de transit et le contrôle des circulations supposent cependant que des modalités pratiques de confinement, d'assistance et de contrôle en assurent la mise en œuvre et le gouvernement spécifiques. Bon gré mal gré, les institutions militaires, policières et humanitaires se trouvent associées dans ces tâches, le plus souvent sous la couverture de la justification humanitaire<sup>10</sup>. On constate ainsi dans l'actualité tout autant l'édification de murs plus hauts, plus longs et plus sophistiqués (entre Israël et Cisjordanie, entre États-Unis et Mexique, entre Maroc et Espagne, etc.), mais aussi l'élargissement des *borderlines* : espaces de *no man's land* entre deux postes frontières, multiplication des zones de transit et des centres provisoires de rétention, assistance humanitaire des camps auto-installés harcelés par la police, stabilisation fréquente des camps de réfugiés ou de déplacés internes. D'une manière générale, de Goma à Sangatte et Guantanamo, on observe le recours banalisé et

9. Dans une intervention militante à l'occasion de la mobilisation d'intellectuels européens autour des *boat people*.

10. J'ai évoqué ailleurs cette forme de gestion dans le cas des camps de réfugiés (AGIER, 2006 : 411-428).



multi-fonctionnel à la solution des camps. Différents dans leurs finalités et leur degré de clôture matérielle, ils sont gérés par trois types d'institutions distinctes mais sans cesse amenées à cohabiter : par des forces armées ou policières (comme à Guantanamo, mais aussi dans les camps de rétention de demandeurs d'asile aux marges de l'Europe), par des agences onusiennes (à Goma, en République Démocratique du Congo et en principe dans les camps de réfugiés), par des organisations humanitaires (comme la Croix rouge à Sangatte, et d'autres ONG internationales dans des camps de déplacés internes), ou encore par des dispositifs militaro-humanitaires (comme à Woomera, en Australie). Ce sont des relations généralement tendues, méfiantes ou franchement hostiles qu'entretiennent les agents de ces différentes institutions. Pourtant, quels que soient leurs gestionnaires effectifs, les camps ont pour caractéristique commune d'écarter, de retarder ou suspendre toute reconnaissance d'une égalité politique entre les occupants de ces espaces autres et des citoyens ordinaires. Il y a donc bien un régime d'exception associé à ces espaces et permis par la fiction d'extraterritorialité.

On peut dire de ces espaces qu'ils sont des « emplacements hétérotopiques » selon les termes de Michel Foucault (Foucault, 1984 : 760). Hétérotopies « de déviation » (comme le sont les cliniques psychiatriques, les prisons ou les maisons de retraite) au sens où ils sont faits pour des personnes traversant une situation passagère, et qui pourraient n'être qu'un lieu/moment « de crise » (*Ibid.* : 756). Mais en les fixant et les regroupant en collectifs, ces espaces autres font de leurs occupants de durables parias. Avant de revenir sur la question de la durée, notons ici d'ores et déjà que la catégorisation collective (« réfugiés », « déplacés internes », « clandestins », « vulnérables », etc.) va de pair avec la consolidation des espaces *ad hoc* faits pour ces « populations » à part. Elles se renforcent mutuellement.

Je voudrais conclure cette réflexion sur les hors-lieux en m'autorisant une remarque aussi critique que bienveillante à l'attention de quelques historiens et militants sur la nécessité et le « périmètre » d'une problématique de recherche aujourd'hui sur les camps. Le modèle qui s'impose dans ce que je connais des camps actuels n'est pas celui du camp de la mort, le camp nazi dont l'existence a relevé d'une logique exterminatrice et génocidaire, mais qu'on ne peut pas à strictement parler adosser à la forme du camp comme espace de pouvoir, voire d'exception.

Plusieurs faits évoqués ci-dessus pour caractériser les hors-lieux des camps et zones de transit peuvent fournir des arguments empiriques au concept de « vie nue » utilisé par Giorgio Agamben pour dire que le camp est le « modèle de la biopolitique » (Agamben, 1997). Ce qui pose problème dans cette affirmation d'Agamben n'est pas tant le concept de « vie nue » qui synthétise les multiples formes du pouvoir absolu sur la vie (et donc du pouvoir de mort) que peuvent avoir à un moment donné en un lieu donné

les institutions et organisations qui décident de soigner et de ne pas soigner des personnes à l'abandon, les faire vivre ou les laisser mourir. Cela est pour ainsi dire une des formes possibles du « monde vide » déjà évoqué plus haut. Ce qui pose problème dans les analyses d'Agamben est la supposée transformation de ce pouvoir (plus précisément ce « biopouvoir ») en un modèle de la politique et l'idée de l'incarnation exacte de ce modèle dans la forme du camp. Par cette figuration abstraite et déductive, le camp est ramené en dernière analyse à un pur espace de mort, une mort sociale avant d'être une mort physique comme l'ont été les camps d'extermination auxquels Agamben réduit finalement la figure et le sens du camp en général, ce que contredisent toutes les enquêtes de terrain dans les camps existants<sup>11</sup>.

Les camps ont existé bien avant et bien après la période de l'extermination nazie<sup>12</sup>. Interdire, au nom de l'exceptionnalité et de « l'indicible » de la Shoa, qu'une réflexion se développe sur la banalité du camp et sa multifonctionnalité, aussi bien dans les domaines de l'histoire que de l'anthropologie du monde contemporain, c'est fermer la recherche en sciences sociales à tout un champ de questions et d'enquêtes sur les formes du pouvoir, de l'exception politique, et sur les contextes limites de l'action politique dans des espaces à l'écart que j'appelle ici génériquement des hors-lieux. En outre, si l'on s'autorise cette recherche-ci, certains écrits sur les camps de « regroupement », de « concentration » et de « travail » des années 1930 et 1940 en Europe peuvent venir à l'appui d'une anthropologie critique de la forme du camp en général. Je pense par exemple aux travaux sur les camps français (les deux cents camps de « rassemblement » et « d'internement » sous administration française entre 1938 et 1946; voir Peschanski, 2002), mais aussi aux écrits de Primo Lévi et à ses descriptions et témoignages du camp où il a vécu, travaillé et survécu pendant une année, témoignant de débrouillardises, de combines et solidarités, de pouvoirs multiples et de contrôles exercés par une « pègre » ambiguë, dont on peut noter une certaine universalité fondée sur des descriptions spécifiques et qu'on peut confronter aux formes de pouvoir internes dans les camps d'aujourd'hui<sup>13</sup>.

---

11. Pour une analyse critique plus détaillée des thèses d'Agamben sur la notion de vie nue et sur le sens du camp, je renvoie à l'article de Maria Muhle, (MULHE, 2007).

12. Voir notamment Marc BERNARDOT (2007).

13. Utilisant lui-même la majuscule du Camp comme réalité générique, Primo Lévi a voulu tirer son expérience vers une dimension universelle même s'il reconnaissait la difficulté de se détacher de la minutie du souvenir de son vécu. Voir la présentation de Philippe Mesnard (sous le titre « Un texte sans importance », MESNARD 2005) à l'ouvrage Rapport sur Auschwitz de Primo Lévi, (LÉVI, 2005). Réédité en 2005, ce « Rapport sur l'organisation hygiénico-sanitaire du camp de concentration de Monowitz pour Juifs (Auschwitz, Haute Silésie) » a été écrit en 1945 et 1946 par Primo Lévi en collaboration avec Leonardo Debenedetti. Les informations contenues dans ce rapport ont fourni une partie importante de la matière de l'ouvrage de Primo Lévi, Si c'est un homme (LÉVI, 1987) dont la première édition italienne date de 1947.

Pour qui mène des recherches aujourd'hui sur les camps qui durent et s'installent dans la précarité induite par une politique de l'urgence, le modèle est plutôt celui du camp palestinien. Au Liban, en Syrie, en Jordanie et sur les Territoires palestiniens eux-mêmes (Gaza, Cisjordanie), des dizaines de camps existent depuis plus de cinquante ans, où vivent un million et demi de réfugiés palestiniens et où viennent chercher asile, depuis peu, des exilés soudanais et irakiens sans statut. Pas plus que les autres, ces camps n'étaient prévus pour durer. Avec le temps, ils sont progressivement devenus les lieux d'une identification locale et le noyau dur d'une identité politique palestinienne. Le maintien dans le hors-lieux politique et juridique du camp alimente la justification du retour comme seule solution de reconnaissance. Mais il y a longtemps que les habitants des camps ont réorganisé leur existence dans ces espaces. Un écart se creuse toujours plus entre le Camp – avec majuscule et dans sa définition d'exception spatiale et d'attente sur le plan juridique et politique – et les multiples camps palestiniens comme réalités urbaines et sociales en mouvement.

Ce ne sont plus tout à fait des camps mais des sortes de ghettos ou des portions de villes : le monde vide s'est transformé intérieurement ; l'espace nu initial s'est peuplé ; des relations sociales, culturelles, politiques, se sont développées au sein d'un espace délimité sinon totalement fermé. Et comme dans l'histoire générale des ghettos urbains, le développement d'une vie « autre » dans un enfermement relatif favorise les politiques identitaires, quel que soit leur fondement (ethnique, racial, national, religieux, etc.)<sup>14</sup>. Dans le camp, du lieu se forme et le camp lui-même est le cadre où naît une stratégie identitaire (palestinienne, sahraouie...) et non l'inverse comme on l'entend souvent : ce qui me semble contestable dans les interprétations sur la transformation des camps en sanctuaire ethnique, c'est l'idée selon laquelle les camps seraient des espaces humanitaires foncièrement « neutres », qui seraient envahis par des forces identitaires, voire des armées ethniques qui leur préexisteraient. Certes les groupes nationaux ou ethniques peuvent avoir préexisté au camp mais c'est dans l'espace du camp qu'ils se transforment, se confrontent et se « mélangent », et éventuellement font naître des forces ethnopolitiques dont les expressions sont multiples. Et ce n'est là qu'une conséquence parmi d'autres de la consolidation territoriale et sociale des camps.

Pour le dire dans les termes d'une réflexion inspirée par les théories de l'anthropologie des espaces contemporains, quand l'idée de lieu s'introduit dans le monde originellement vide des hors-lieux, alors la forme urbaine qui l'accompagne est celle du ghetto. On peut ensuite se demander si il ne vaut pas mieux un ghetto qu'un camp, au sens où ce ghetto-là serait le camp qui a développé une vie sociale et culturelle dans l'espace même de son confinement.

---

14. Sur les ghettos urbains, voir WACQUANT, 2006.

## Urgence et durée des camps

On admet aisément que les réfugiés parlent de leur pays d'origine où ils attendent de retourner, mais pas de l'histoire de ce camp dans lequel ils vivent depuis quinze ou trente ans en attendant le retour. Autrement dit, sur ces terrains-là et de manière exemplaire, le temps lui-même est devenu le paramètre le plus critique de la réalité sensible.

En effet, des camps de réfugiés dont toute durée est *a priori* niée, on peut sans cesse se demander s'ils vont vraiment exister au-delà de l'instant présent que je saisis sur le vif. Sans passé et sans projet, les camps sont des « zones d'attente », des sas de la vie ordinaire dont la non-existence semble nous dispenser d'abord d'en chercher le sens et la fonction. D'un certain point de vue, tout est dit dans la formule lapidaire *Care, cure and controle* utilisée par les gestionnaires des camps du HCR pour dire le presque rien qu'il y aurait à dire de ces espaces impensés (sauf d'un point de vue technique et logistique), c'est-à-dire dont le sens ne ferait que renvoyer à d'autres réalités visibles ailleurs: les guerres ou les différentes formes de violence qui ont provoqué des fuites et ont amené des personnes vers ces hors-lieux. Rien à dire de plus sur l'existence des camps eux-mêmes donc s'ils ne se prolongeaient dans le temps et ne se répandaient dans l'espace, dans certaines parties du monde au moins (Afrique, Proche-Orient, Asie) alors même que personne ne semble le souhaiter, ni ceux qui en décident l'établissement, ni ceux qui les gouvernent, ni ceux qui y habitent.

Dans les camps, aucune mémoire collective du « lieu » ne peut légitimement se former dès lors qu'on est censé attendre seulement d'en repartir; aucune histoire n'en est jamais écrite; aucune « ruine » n'en est gardée et valorisée: dans les camps de la périphérie de Monrovia en 2007, le HCR fait détruire les cases des réfugiés sierra-léonais qui partent, pour tenter (bien en vain!) d'entraver la fixation d'une population de déplacés internes (libériens) à la place des partants et empêcher la transformation urbaine des camps. Mais certains camps perdurent spontanément et d'autres déplacés internes s'installent par milliers dans les squats des immeubles abandonnés de la capitale libérienne de l'après-guerre.

Dans le vide où arrivent les premiers habitants d'un camp et dans l'extrême versatilité des installations matérielles, la temporalité devient vite le principal critère de réalité. Un camp qui dure est une intervention d'urgence – de sauvetage et de police – qu'on a laissée en *stand by*. Pourtant l'attente crée du temps socialisé, un quotidien commun à celles et ceux qui vivent là, et progressivement des transformations de l'espace font des camps les supports d'une vie sociale et politique originale, inexistante ailleurs.

De fait, les camps ne s'installent jamais pour quelques semaines seulement. Ils durent des mois et plus souvent des années, plus de quinze ans pour les réfugiés somali du Kenya, plus de vingt ans pour les camps sahraouis

en Algérie, trente-cinq ans pour les camps de réfugiés angolais en Zambie, plus de cinquante ans pour les réfugiés palestiniens vivant dans différents pays du Proche-Orient, etc. La vie sous toutes ses formes se déploie. Les « habitants » des camps s'installent dans une durée, même indéterminée. Certaines relations s'établissent entre les réfugiés venus de différents villages, régions ou pays, et les volontaires expatriés travaillant pendant quelques mois pour la distribution de l'aide internationale et faisant eux-mêmes l'expérience d'un dépaysement important, sans être évidemment comparable au contexte de l'exil forcé des réfugiés qu'ils rencontrent là. Quoi qu'il en soit, un certain télescopage des cultures a lieu dans un temps suspendu (les expatriés sont juste de passage pour quelques mois, les réfugiés en attente pour une durée inconnue) et dans un espace qui se socialise rapidement.

Les uns et les autres découvrent et font vivre le monde humanitaire qui est pour eux un monde de camps. Dans les relations qu'ils nouent, dans les conflits et les mésententes qui se développent chaque jour sur la fonction et le sens de l'aide humanitaire et du langage qui la justifie, ils transforment les camps – et, au-delà, l'ensemble des camps installés sur la planète – en un monde contemporain où les rapports entre l'espace, la culture et la politique prennent un contenu inexistant ailleurs, annonçant de nouvelles manières d'être au monde. Ils anticipent et nous apprennent à vivre dans un temps éphémère et dans des lieux incertains.

## Références bibliographiques

- AGAMBEN G., 1997, *Homo sacer : le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil.
- AGIER M., 2002, *Aux bords du monde, les réfugiés*, Paris, Flammarion.
- AGIER M., 2006, « Le gouvernement humanitaire et la politique des réfugiés », in CORNU L. et VERMEREN P. (éd.), *La Philosophie déplacée : autour de Jacques Rancière*, Paris, Éditions Horlieu (« Colloque de Cerisy »).
- AGIER M., 2007, « Le ban-lieu du monde. Marges, solitudes et communautés de l'instant », in MACEL C. et GUILLAUME V. (éd.), *Airs de Paris*, Paris, Éditions du Centre Pompidou.
- APPADURAI A., 1996, *Modernity at Large : Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press [trad. franç. : *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001].
- AUGÉ M., 1988, *Le Dieu objet*, Paris, Flammarion.
- AUGÉ M., 1992, *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, (« Librairie du xx<sup>e</sup> siècle »).
- AUGÉ M., 2000, *Fictions fin de siècle*, suivi de *Que se passe-t-il ?* Paris, Fayard.
- AUGÉ M., 2003, *Le Temps en ruines*, Paris, Galilée.
- BAUMAN Z., 2002, *Society under Siege*, Cambridge, Polity, [trad. franç. : *La Société assiégée*, Rodez, Le Rouergue/Paris, Chambon, 2005].

- BAUMAN Z., 2004, *Wasted lives: Modernity and its Outcasts*. Cambridge, Polity Press, [trad. franç. : *Vies perdues : la modernité et ses exclus*, Paris, Payot, 2006].
- BERNARDO M., 2007, « Les mutations de la figure du camp », in LE COUR GRANDMAISON O., LHUILIER G. et VALLUY J. (éd.), *Le Retour des camps ?*, Paris, Autrement : 42-55.
- BIASE A. de et ROSSI C. (éd.), 2006, *Chez nous : territoires et identités dans les mondes contemporains*, Paris, Éditions de La Villette (préface de Marc Augé).
- CERTEAU M. de, 1980, *L'Invention du quotidien, 1: Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- DAVIS M., 2006, *Le Pire des mondes possibles*, Paris, La Découverte.
- FOUCAULT M., 1984, « Des espaces autres », in *Dits et écrits*, tome IV, Paris, Gallimard.
- GUPTA A. et FERGUSON J. (eds), 1997, *Culture, Power, Place: Explorations in Critical Anthropology*, Durham, Duke University Press.
- HARTOG F., 2003, *Régimes d'historicité: présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil (« Librairie du XXI<sup>e</sup> siècle »).
- KIBREAB G., 1999 « Revisiting the Debate on People, Place, Identity and Displacement », *Journal of Refugees Studies*, vol. 12, n° 4.
- LE COUR GRANDMAISON O., LHUILIER G. et VALLUY J. (éd.), 2007, *Le Retour des camps ? Sangatte, Lampedusa, Guantanamo...*, Paris, Autrement.
- LÉVI P., 1987, *Si c'est un homme*, Paris, Julliard.
- LÉVI P., 2005, *Rapport sur Auschwitz*, Paris, Kimé, (avec la collaboration de L. BENEDETTI).
- MALKKI L., 1995, « Refugees and exile: From "Refugee Studies" to the National Order of Things », *Annual Reviews of Anthropology*, n° 24.
- MESNARD P., 2005, « Un texte sans importance », in LÉVI P., *Rapport sur Auschwitz*, Paris, Kimé, p. 9-47
- MUHLE M., 2007, « Le camp et la notion de vie », in LE COUR GRANDMAISON O., G. LHUILIER et J. VALLUY (éd.), *Le Retour des camps ?...*, Paris, Autrement, p. 68-76.
- PESCHANSKI D., 2002, *La France des camps: l'internement, 1938-1946*, Paris, Gallimard.
- WACQUANT L., 2006, *Parias urbains: ghetto, banlieues, État*, Paris, La Découverte.

## *PAS DE MONDE SANS MOBILITÉS*

---

William BERTHOMIÈRE

À la lecture de l'introduction de Françoise Dureau et Marie-Antoinette Hily, il ressort que l'édition de cet ouvrage revêt différentes intentions dont plusieurs sont clairement identifiables.

Participer à l'enrichissement conceptuel et méthodologique des usages de la notion de mobilité constitue l'une des ambitions principales de la démarche impulsée par les coordonnatrices. Et ce qui est identifié comme une difficulté (la multiplication de ses champs d'application) parvient au final à dégager plusieurs facettes de la notion de mobilité. Les travaux présentés tendent tous vers le même but, celui de lire les mobilités en explorant « les liens entre personnes mobiles, motifs des mouvements et effets complexes sur la vie et l'organisation sociale ».

Déplacer le regard pour mieux saisir le contenu de la notion de mobilité constitue l'une des lignes directrices de l'ouvrage et plus particulièrement de sa première partie (*Mobilité et projet migratoire*). Les travaux sur les migrations internationales proposent une lecture renouvelée, qui souligne l'évolution des problématiques au sein de ce champ d'études. En s'inscrivant à la fois dans le temps long de la recherche et dans une perspective comparative, l'action de mobilité est analysée dans des parcours de recherches qui permettent de la penser au-delà des déterminants et des causalités habituellement avancés. Ces recherches voient donc, d'un point de vue conceptuel, « le mobile » prendre les traits d'un migrant animé d'un projet et, en termes méthodologiques, prendre les dimensions d'un travail de refonte du champ lexical des migrations internationales. Ce premier ensemble de textes a donc le mérite de conduire la réflexion sur la notion de mobilité dans tous ses prolongements, au risque de possibles antilogies pour un lecteur profane qui objecterait du « caractère primordial » des écarts de richesse à l'échelle planétaire et donc du primat des déterminations extérieures.

Si se déplacer est un acte de production dans le sens où il mobilise des capitaux promoteurs de savoir-faire, alors le second ensemble de textes offerts dans cet ouvrage en est une illustration. En s'intéressant à l'urbain,

l'objet « mobilité » est perçu comme le révélateur de pratiques qui font la ville. La production scientifique sur « la fabrique de la ville » est certes abondante, mais l'intérêt des contributions rassemblées dans cet ouvrage réside dans la conduite d'une réflexion où « la mobilité n'est ni bonne ni mauvaise en soi<sup>1</sup> ». Comme le soulignent Fred Dervin et Aleksandra Ljalikova dans un récent ouvrage, la recherche sur les mobilités, notamment professionnelles et domestiques, permet « de faire émerger certains hiatus entre les réalités et les discours » (2008 : 10) et de mettre au cœur du débat la mobilisation de capitaux dont l'évaluation peut être réalisée en termes de disparités, différenciations et inégalités dans l'accès à la ville. Même si le propos de cet ouvrage n'est pas de débattre du bien-fondé de la notion d'hypermobilité « comme hypothèse et contribution au paradigme des nouvelles mobilités » (2008 : 10), on retrouve dans les recherches présentées le même souci d'analyser de nouveaux modes de spatialisation. Une différence mérite néanmoins d'être relevée : si pour Fred Dervin et Aleksandra Ljalikova, c'est l'intensité des mobilités mais aussi celle du débat – notamment suscité par les travaux de John Urry – qui justifient la démarche, pour les auteurs de ce volume, la réflexion est à inscrire dans le prolongement des problématiques qui interrogeaient dès les années 1980 le rapport mobilité-ancrage (Hirschhorn et Berthelot, 1996). En travaillant à des échelles d'analyse fort différentes, ces recherches se sont caractérisées par leur capacité à rendre compte des changements du rapport des hommes à l'espace. L'objectif se définissait – et se définit toujours – dans la compréhension de modes de spatialisation conjuguant des formes d'ancrage et de mobilité inédites voire innovantes.

Cette approche aura puisé en partie ses ressorts méthodologiques dans l'importance conférée à la figure de l'acteur<sup>2</sup> « qui se révèle sans doute la plus féconde pour analyser les contenus sociaux dynamiques configurant les espaces géographiques » (Di Méo et Buléon, 2005 : 29). Ce recentrement sur l'acteur « agissant » aura conduit à un enrichissement du lexique qui s'est révélé également productif dans le champ d'études de la mobilité comme en atteste un vocabulaire sans cesse en mouvement et où le sujet a pu prendre les traits d'un « homo mobilis<sup>3</sup> » défini par ses aptitudes à se mouvoir comme l'a proposé Vincent Kaufmann avec le concept de motilité (Kaufmann, Schuler *et al.*, 2003 ; Kaufmann, 2005 et 2008).

- 
1. Citation de Michel Bonnet et Dominique Desjeux faite dans Oliver Klein *et al.*, « Mobilités, différenciations et inégalités : des questions actuelles », *EspacesTemps.net*, Textuel, 25.04.2007, <http://espacestemp.net/document2239.html>
  2. Dans un article intitulé, « La mobilité au quotidien, entre choix individuel et production sociale » (*Cahiers internationaux de sociologie*, 2005, n° 118), Marie-Hélène Massot et Jean-Pierre Orfeuillou soulignent que le recours au terme de mobilité (plutôt que celui de migration) n'a pas été « purement sémantique : il exprime le passage de l'empire de la nécessité aux capacités stratégiques et aux désirs des acteurs ».
  3. Cf. les travaux d'Eric Le Breton.



Autant d'éléments qui viennent confirmer l'intérêt premier de cet ouvrage qui a relevé le défi de rassembler des mondes (scientifiques) aux prises avec la mobilité. Il souligne l'étendue des espaces de production de la notion et de ses enjeux (notamment déclinés en termes d'inégalités et de différenciations socio-spatiales). Cet ouvrage nous convie donc à « une lecture plurivoque » des mobilités; et dans ce texte de conclusion, je voudrais d'une part revenir sur les conditions de production (épistémologique) de la notion de mobilité et d'autre part esquisser deux avant-scènes de la mobilité.

## Production des mobilités

Étudier les mobilités, sous diverses approches conceptuelles ou bien au filtre de méthodologies distinctes, semble conduire vers un seul et même but: participer à la mise en visibilité de l'évolution des sociétés. Il y a indéniablement dans l'analyse des mobilités une dynamique qui relève d'un intérêt pour les transformations qui affectent l'organisation sociale, pour la compréhension « du changement social » ou plus justement « des changements sociaux » (Rocher, 1968 ; Trémoulinas, 2006). Les propos de Georges Balandier mis en exergue de l'introduction de cet ouvrage ou bien encore l'influence de l'analyse sociologique de John Urry soulignent le lien entre modernité et mobilité (Urry, 2005).

La mise en (hyper-)mobilité de l'individu social a ainsi ouvert de nouvelles pistes à la recherche. John Urry par exemple qui cherche à interroger les dynamiques et les conséquences de la « nouvelle » modernité, procède d'un point de vue disciplinaire notamment dans l'article qu'il publie dans le *British Journal of Sociology* (Urry, 2000) sous le titre « *Mobile Sociology* ». En choisissant de citer Jean-François Lyotard: « Le soi est peu, mais il n'est pas isolé, il est pris dans une texture de relations plus complexe et plus mobile que jamais » (Lyotard, 1979<sup>4</sup>), il affiche son projet: comprendre la nature du lien social à l'épreuve de la diversification croissante des mobilités humaines. Cette approche rencontre la démarche d'Emmanuel Ma Mung quand il traite « du projet d'autonomie ». Il s'agit bien si nous relisons ce chapitre de *La condition postmoderne* de ne pas figer l'analyse sur « la représentation paradisiaque d'une société "organique" perdue » (Lyotard, 1979: 31), mais bien plus de lire l'évolution des « identifications » dans un monde global complexe (Urry et Sheller, 2004 ; Urry, 2007). À la « décomposition des grands Récits », qui a fait que « chacun est renvoyé à soi. Et chacun sait que ce soi est peu » (Lyotard, 1979: 30), succèdent donc de nouvelles significations sociales issues de l'inscription de chacun dans des systèmes de la mobilité (Urry, 2005).

4. John Urry tire cette référence de la version anglaise de 1984 (p. 15) et cette même citation est accessible dans la version française de 1979 en page 31.

De manière générale, il convient de rappeler que cette approche a su éviter l'inflation théorique induite par la multiplication des travaux sur le processus de globalisation comme l'ont souligné Anne Barrère et Danilo Martuccelli :

« En dépit de quelques excès métaphoriques, la mobilité concentre un nombre suffisamment important de significations pour que son étude se révèle un outil précieux pour cerner bien des éléments de la modernité. À condition de ne pas réduire la mobilité uniquement à ses dénominations proprement spatiales (ou à des variantes proches, comme dans la notion de "mobilité sociale") et de la comprendre comme un imaginaire articulant un rapport au temps, à l'espace, et la recherche d'une transformation existentielle. » (2005 : 56)

Lire les mobilités serait donc le moyen d'esquisser des imaginaires qui seraient autant de significations possibles : le fruit d'un imaginaire social pour « le point de vue de l'autonomie » (castoriadisienne) (Ma Mung, 1999 ; Caumières, 2007 : 66-67) ou bien encore une « "aventure" transitoire » comme avaient pu le souligner les travaux de Simmel (Barrère et Martuccelli, 2005 : 59-60). Toutes portent cette capacité de projeter les individus dans des univers sociaux et territoriaux particuliers : « territoires circulatoires » chez Alain Tarrius (Tarrius et Missaoui, 2000 : 124-128), « mondes migratoires » chez Emmanuel Ma Mung.

## Des avant-scènes de la mobilité

Dans la perspective proprement urbaine des mobilités développée dans la seconde partie de l'ouvrage *Mobilité et production de localité*<sup>5</sup>, il est possible d'évoquer les caractéristiques des deux avant-scènes<sup>6</sup> de la mobilité : l'espace de la rue, et celui des territoires dits numériques offert par le développement des nouvelles technologies de la communication : le *cyberespace*.

---

5. Nous ne prenons pas le temps de discuter ici la question du caractère urbain que véhicule la notion de mobilité à laquelle s'opposerait un monde rural sédentaire mais nous souhaitons attirer l'attention sur les travaux de Paul-André Rosental ainsi que ceux de Béatrice Franques et notamment son article : « L'invention de la sédentarité rurale », *EspacesTemps.net*, Textuel, 05.04.2004. <http://espacestems.net/document556.html>. Ces deux auteurs participent d'une lecture renouvelée des mobilités qu'a eu à connaître le monde rural européen, même s'il n'en demeure pas moins vrai que le monde est de plus en plus urbain et que si l'exode rural est une rhizo-migration, c'est bien la ville qui est aujourd'hui l'un des théâtres qui regroupe la plus grande diversité des acteurs de la mobilité.

6. Dans une perspective goffmanienne ou se rapprochant des travaux de Michel Cerateau.

## La rue, une interface mobilité/sédentarité

Espace de circulations par excellence, la rue est à la fois un lieu privilégié de l'observation des « mobiles », qui peuvent simplement l'emprunter, la traverser et un lieu qui permet de mettre un visage sur les « mobiles » car ils peuvent y faire station (qu'ils soient vagabonds regroupés au portail d'une église, cadres internationaux à une terrasse wifi ou périurbains déjeunant d'une salade Tupperware sur un banc public). Au-delà de ces modes de spatialisation et des ambiances urbaines produites (Fleury, 2004 ; Thibaud, 2006), la rue est également une interface particulière car elle met en contact – en coprésence – des mobiles et des sédentaires, des individus qui possèdent tous des rapports distincts à la mobilité.

Ces coprésences font de la rue une avant-scène des mondes de la mobilité, aujourd'hui décrite comme un espace privilégié de condensation des processus de globalisation (Bordes-Benayoun, 2005 ; Berthomière et Hily, 2006)<sup>7</sup>. Il s'agirait donc pour le chercheur de lire l'espace de la rue au filtre des mobilités qui s'y exercent, d'y repérer « les dynamiques qui touchent les rues et ceux qui les habitent » (Bruslé, 2006 : 41) et au final (peut-être) d'en extraire des formes qui seraient autant de mots qui s'ajouteraient à une grammaire de la rue, produit de l'observation et de l'enquête<sup>8</sup>. Dans cette perspective, l'approche géographique participerait donc d'une micro-analyse de la rue qui peut se structurer de manière intuitive et se décliner dans un champ lexical défini autour de termes comme trace (*i.e.* des éléments qui témoignent d'un passage ou d'une antériorité), signe (*i.e.* un objet qui laisse voir et, peut-être, comprendre une présence), marque (*i.e.* la modification des fonctions du bâti en lien avec de nouvelles présences), ou bien encore seuil (*i.e.* un pas-de-porte nécessitant la mobilisation d'un capital social pour être franchi) et refuge (*i.e.* un porche utilisé dans des temporalités particulières)<sup>9</sup>. L'étude des mobilités contribue alors par une observation fine à enrichir les notions d'appropriation de l'espace et d'espace public car :

7. Voir notamment le récent Colloque « Où en est la rue face à la globalisation ? » organisé par Djemila Zeneidi et André-Frédéric Hoyaux (Laboratoire ADES, UMR 5185 CNRS-Univ. Bordeaux 3), les 27-28 Novembre 2008.

8. Voir la communication de William Berthomière et Caroline Rozenholc, « Qui n'a pas rêvé, en flânant sur le boulevard des villes, d'un monde qui (...) débiterait avec les intentions ? » : la rue comme figuration de formes « d'être-au-monde (sud Tel Aviv, 2005-2008) » au colloque « Où en est la rue face à la globalisation ? » organisé par Djemila Zeneidi et André-Frédéric Hoyaux (Laboratoire ADES, UMR 5185 CNRS-Univ. Bordeaux 3), les 27-28 Novembre 2008. En termes méthodologiques, voir notamment les travaux du Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (CRESSON – UMR 1563).

9. Pour ces deux derniers descripteurs, voir respectivement les travaux de Lucine Endelstein et de Tristan Bruslé.

« C'est la possibilité même de rendre manifestes ses actes à autrui et d'observer les siens en retour qui institue socialement un espace comme public. C'est en engageant et en mobilisant leur environnement par une activité perceptive et expressive que les acteurs produisent ensemble un champ d'observabilité partagé. » (Chelkoff et Thibaud, 1992)

De ces éléments, il ressort que la rue n'est pas qu'un simple décor (Charmes, 2006) ; elle est bien plus un univers de mondes comme ceux des navetteurs, ceux des migrants internationaux. Elle compose un espace-ressources où les individus, qui y circulent, prennent le temps d'une pause ou d'une étape, puisent les représentations qui alimentent ce qui peut-être défini comme un imaginaire migratoire (Simon, 2006). Et en retour, la rue devient aussi l'espace où « le sédentaire » comme « le fixe » trouvent les ressources qui nourriront leurs propres imaginaires. Il s'agit donc d'univers qui donnent sens aux lieux et qui sont à la fois le fruit de coprésences mais aussi de présences successives, distinctes dans le temps.

Dans la perspective des migrations internationales, les coprésences décrites sont une interaction, fruit de mobilités « asymétriques »<sup>10</sup>, qui se caractériserait par un état d'hospitalité réciproque : celle offerte à une population de migrants internationaux par des citoyens et celle offerte par un monde de migrants « mondialisés » à des citoyens en quête d'ailleurs. C'est donc dans ces rencontres que la rue devient l'espace privilégié d'une expérimentation de formes « d'être-au-monde » et de manières « de faire-société » qui sont autant d'intentions ou de résultantes de mobilités et d'immobilités à explorer.

### ***Le cyberspace, un promoteur de mobilités***

Autre avant-scène de la mobilité, l'espace virtuel compte aujourd'hui parmi les frontières de la recherche qu'il s'agit d'explorer. Les nouvelles technologies de l'information offrent un espace de mobilités qui peut-être envisagé sous deux points de vue : celui qui voit dans le cyberspace, une simple extension de l'environnement technologique des sociétés dont se dotent « intuitivement » les individus déjà installés dans des pratiques de mobilités « avancées » ou « kinétiques »<sup>11</sup>, et celui, d'une certaine manière assez proche des propos tenus dans le cadre de la rue comme avant-scène, où le cyberspace brouillerait les frontières délimitant sédentarité et mobilité.

---

10. La situation décrite pourrait être définie comme une dynamique sociale mettant en phase deux formes de mobilité décrites par Bertrand Montulet : les mobilités « sédentaire » et « kinétique », cf. Bertrand MONTULET, « Au-delà de la mobilité : des formes de mobilités », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2005, n° 118, p. 137-159.

11. On pense ici à la figure du « businessman » décrite par Bertrand MONTULET (2005 : 154).

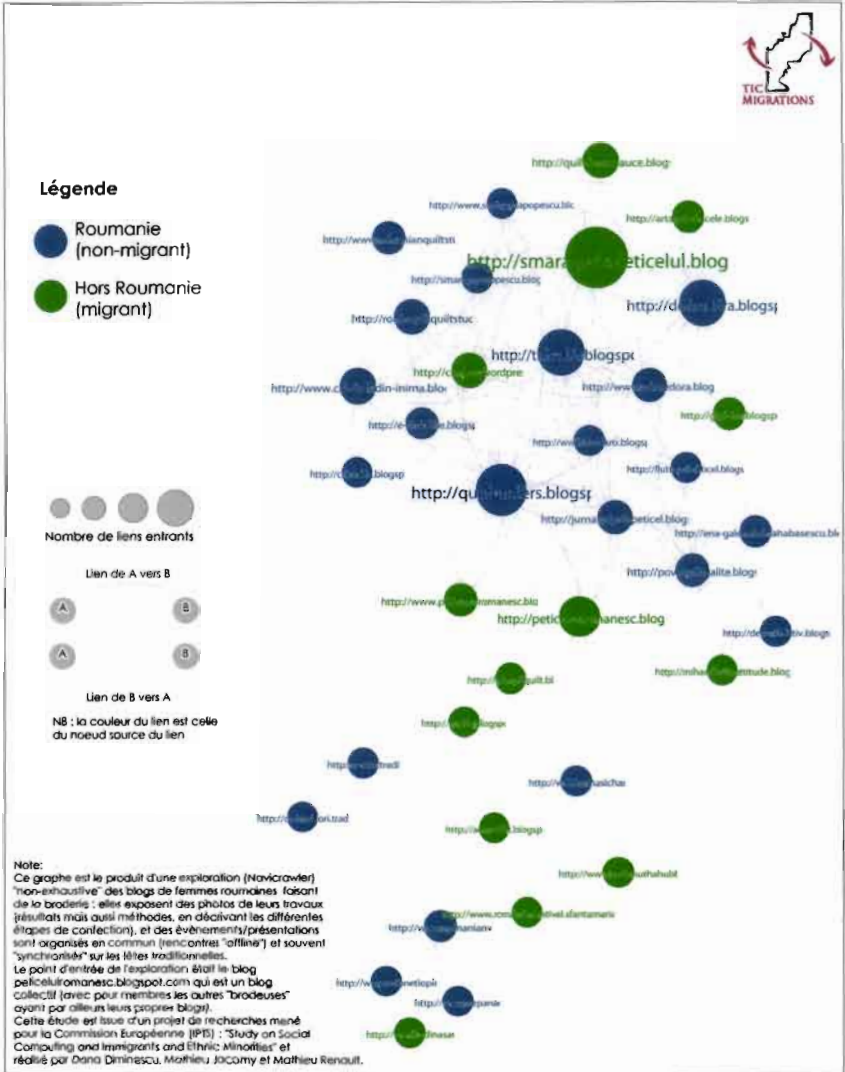


Figure 1 : La blogosphère des « brodeuses » roumaines

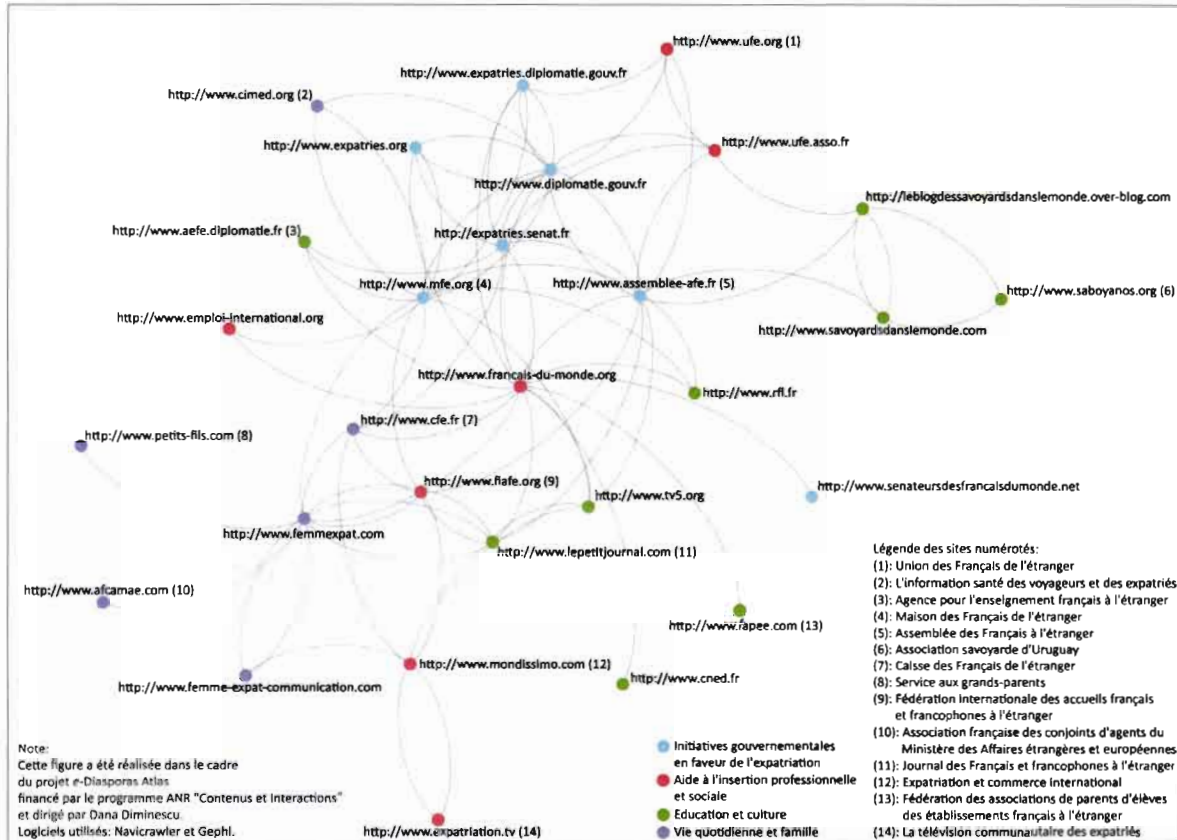


Figure 2: Les Français de l'étranger: « une diaspora à faible culture de la mobilité »

Si les publications sur le premier point de vue sont abondantes dans la production scientifique sur la globalisation, il semble pertinent de développer ici la question du rapport mobilité/immobilité tant le cyberspace ouvre de nouveaux champs d'expérimentation<sup>12</sup>. Deux exemples peuvent illustrer brièvement notre propos :

Dana Diminescu, dans un article pionnier sur les liens grandissants entre migration internationale et développement des nouvelles technologies de communication, réaffirmait que le « lien est créateur de mobilité » (Diminescu, 2005) en prenant notamment appui sur ses travaux consacrés aux migrations roumaines. La poursuite de sa réflexion – et les travaux parallèles – qui ont pu être impulsés par les pratiques sociales des migrants au sein de l'espace virtuel attestent du développement de nouvelles formes de mobilité qui lient par un ensemble de réseaux sociaux : « expatriés et familles restées au pays », « migrants et sédentaires ». L'ensemble de ces circulations prenant appui sur le web tissent les mailles des réseaux transnationaux, qui caractérisent notamment les diasporas contemporaines mais aussi des communautés rassemblées sur des principes autres que celui d'une origine partagée. L'exemple fourni par la figuration de la blogosphère des « brodeuses » roumaines témoignent de cet emboîtement de mobilités suscité via le cyberspace (figure 1). Ce réseau social – constitué sur un savoir-faire partagé : la broderie –, installe dans une nouvelle forme de mobilité des groupes roumains dispersés en Angleterre, en France, en Italie, au Canada et aux États-Unis entrés en lien avec des brodeuses de Roumanie.

L'espace internet peut aussi être perçu comme un espace-ressources susceptible de soutenir la mise en mobilité de groupes de populations qui se définissent sous une même communauté. S'il est parfaitement inscrit dans les pratiques sociales de communautés transnationales structurées, le cyberspace accueille également des groupes migrants caractérisés par une plus faible « culture de la migration » (Tarrius, 1996 ; Faret, 2003 ; Simon, 2006). La communauté française à l'étranger en est une illustration. La structuration des deux millions de Français à l'étranger (dont un peu plus de la moitié officiellement enregistrés) au sein du cyberspace souligne une communauté expatriée faiblement dotée en « capital social du mouvement » et qui, de fait, se voit rassemblée autour d'un nombre réduit de sites ressources (figure 2). Ce maillage de l'espace internet présente également la particularité de placer en son centre des sites institutionnels comme la Maison des Français de l'étranger ou bien encore des sites pratiques accompagnant les premiers pas de l'expatrié à l'étranger comme Français du monde ou la

12. Pour plus d'informations, voir notamment les objectifs du projet de recherche ANR « E-diasporas atlas : exploration et cartographie des diasporas sur les réseaux numériques », dirigé par Dana Diminescu. <http://www.ticm.msh-paris.fr/spip.php?article75>.

FIAFE (Fédération Internationale des Accueils Français et francophones à l'Étranger). On trouve en périphérie un ensemble de liens tissés sur la base des questions qui animent les expatriés français « confrontés » à la migration : l'éducation des enfants, la non-activité du conjoint, le devenir des parents laissés au pays, etc. L'exploration de ces nouveaux e-territoires permet quelquefois de rendre visibles une histoire migratoire ancienne comme ici celle des Savoyards d'Uruguay.

Plus globalement, les pratiques observées avec l'extension du cyberspace (notamment avec l'ère du web 2.0) viennent confirmer la pertinence d'une entrée par la notion de mobilité pour explorer les transformations sociales actuelles. Elle est un descripteur « confirmé » des changements sociaux. La lecture des formes de mobilité donne à voir la (sur-)modernité et pour reprendre les perspectives offertes par Georges Balandier sur le thème « crises pratiques et théoriques de la modernité », elle souligne avec force :

« La multiplication des alternatives. Cette dernière résulte de processus internes : les générateurs de changement, qu'ils relèvent du domaine technique, scientifique (...), deviennent de plus en plus opérants ; par l'effet des transformations cumulées, l'ordre social paraît et est à la fois plus problématique et plus « ouvert » ; la nécessité du choix entre les avenir possibles et l'obligation constante de construire et de définir la société (et non de la reproduire purement et simplement) s'imposent de manière plus contraignante. » (Balandier, 2005 : 293)

Le cyberspace est l'un des espaces d'expression des « générateurs de changement ». Étudier les mobilités qui y sont en émergence nous informe sur de nouvelles facettes de « l'individu social en mouvement ». Le changement d'échelle de référence offert, dont on ne peut par définition prendre la mesure, ne saurait pour autant, comme le rappellent Françoise Dureau et Marie-Antoinette Hily, justifier une sociologie des mobilités en tant que telle.

## **Conclusion – Achille et la tortue**

Dans le numéro « Mobilité et modernité » des Cahiers internationaux de sociologie (n° 118, 2005), François Ascher mentionnait « la nécessité d'un usage réflexif des métaphores dans les sciences sociales » et au terme de la lecture de cet ouvrage, cette assertion semble prendre toute sa force. Les différents chapitres apportent, au détour de formes de mobilité finement expertisées, une connaissance approfondie de pratiques sociales qui font sens dans l'analyse réflexive conduite sur l'évolution des sociétés et qui font toutes places à l'imaginaire et à la créativité.

Ainsi, si je devais poser un regard métaphorique sur les connaissances offertes par cet ouvrage, j'userais volontiers du paradoxe d'Achille et de la



tortue formulé par Zénon d'Élée. Il me semble que cette métaphore traverse nombre des problématiques qui ont pu être explorées dans ce livre. La course que livre Achille à la tortue interroge à la fois les notions de distance et de proximité, sous-jacente à la problématique des mobilités, et bien plus encore celle de projet migratoire.

Dans la lecture – et surtout la proposition de résolution –, que nous offre Henri Bergson de ce paradoxe, il me semble que la réflexion proposée contient des éléments essentiels à la délimitation des contours de la notion de projet migratoire. Henri Bergson – comme le chercheur – tente de comprendre le mouvement et pour cela il opère – comme nous le faisons –, en donnant la parole à Achille; mais il ajoute au préalable qu'il a la conviction qu'on ne peut pas traiter le mouvement comme on traite l'espace parcouru. Cette problématique ne contiendrait-elle pas la condition nécessaire qui nous permettrait de sortir de ce cercle impossible: le projet c'est la migration, la migration c'est le projet? Lorsqu'Henri Bergson nous livre « sa » course et qu'il écrit:

« J'accomplis ainsi une série d'actes indivisibles. Ma course est la série de ces actes. Autant elle comprend de pas, autant vous pouvez y distinguer de parties. Mais vous n'avez pas le droit de la désarticuler selon une autre loi, ni de la supposer articulée d'une autre manière. Procéder comme le fait Zénon, c'est admettre que la course peut être décomposée arbitrairement, comme l'espace parcouru; c'est croire que le trajet s'applique réellement contre la trajectoire; c'est faire coïncider et par conséquent confondre ensemble mouvement et immobilité. » (1993: 160-161)

ne faut-il pas conclure qu'il y a certes dans toutes migrations un projet mais qu'il est peut-être réducteur – voire insensé – de vouloir résumer la trajectoire à la somme des mouvements recomposés pour lui donner sens?

Je n'aurais pas ici la prétention de résoudre ce paradoxe et je soulignerais simplement que mobilité et immobilité trouvent leurs origines dans les imaginaires mouvants dont l'actualité n'est pas sans nous rapprocher de l'œuvre d'Yves Bonnefoy:

« Tout de même, que la vraie vie soit là-bas dans cet ailleurs insituable, cela suffit pour qu'ici prenne l'aspect d'un désert<sup>13</sup>. »

---

13. Je dois cette citation d'Yves Bonnefoy à la lecture de l'ouvrage de Paul CLAVIER, 2000, *Le concept de monde*, Paris, PUF.

## Références bibliographiques

- BALANDIER G., 2005, *Anthropologiques*. Paris, Le livre de poche.
- BARRÈRE A., MARTUCCELLI D., 2005, « La modernité et l'imaginaire de la mobilité. L'inflexion contemporaine », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n° 118, p. 55-79.
- BERGSON H., 1993, *La pensée et le mouvant*, Paris, PUF.
- BERTHOMIÈRE W., HILY M.-A., 2006, « Décrire les migrations internationales. Les expériences de la co-présence », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 22, n° 2, p. 67-82.
- BORDES-BENAYOUN C., 2005, « De la rue ethnique au vaste monde », in BRODY J., *La rue*, Toulouse, PUM, p. 281-294.
- BRUSLÉ T., 2006, *Aller et venir pour survivre ou s'enrichir : circulations de travail, logiques migratoires et construction du monde des Népalais en Inde*, thèse de doctorat en Géographie, Poitiers, Université de Poitiers.
- CAUMIÈRES P., 2007, *Castoriadis. Le projet d'autonomie*, Paris, Éditions Michalon.
- CHARMES E., 2006, *La rue, village ou décor ? Parcours dans deux rues de Belleville*, Paris, Creaphis éditions.
- CHELKOFF G., THIBAUD J.-P., 1992, « L'espace public, modes sensibles : le regard sur la ville », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 57-58, p. 7-16.
- DERVIN F., LJALIKOVA A. (éd.), 2008, *Regards sur les mondes hypermobiles. Mythes et réalités. Logiques sociales*, Paris, L'Harmattan.
- DI MÉO, BULÉON G. (éd.), 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin, collection U.
- DIMINESCU D., 2005, « Le migrant connecté : pour un manifeste épistémologique », *Migrations société*, vol. 17, n° 102, p. 275-292.
- ENDELSTEIN L., 2008, *Une géographie du renouveau religieux, judaïsme et expérience urbaine en quartier cosmopolite. Paris, 19<sup>e</sup> arrondissement*, thèse de doctorat en Géographie, Poitiers, Université de Poitiers.
- FARET L., 2003, *Les territoires de la mobilité : migration et communautés transnationales entre le Mexique et les États-Unis*, Paris, CNRS Éditions.
- FLEURY A., 2004, « La rue : un objet géographique ? », *Tracés*, n° 5, p. 33-44.
- HIRSCHHORN M., BERTHELOT J.-M. (éd.), 1996, *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, coll. Villes et entreprises.
- KAUFMANN V., 2005, « Mobilités et réversibilités : vers des sociétés plus fluides ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n° 118, p. 119-135.
- KAUFMANN V., 2008, « Mobilité et qualité de vie en ville », in DAMON J., *Vivre en ville*, Paris, PUF, p. 119-140.
- KAUFMANN V., SCHULER M. et al., 2003, *Mobilité et motilité. De l'intention à l'action*, Lausanne, École Polytechnique Fédérale de Lausanne, Cahier du Lasur, n° 4, 80 p.

- LYOTARD J.-F., 1979, *La Condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Paris, Éditions de Minuit.
- MA MUNG E., 1999, *Autonomie, migrations et altérité*, Poitiers, Université de Poitiers, 459 p.
- ROCHER G., 1968, *Introduction à la sociologie générale : le changement social*, Montréal, HMH.
- SIMON G., 2006, « Migrations, la spatialisation du regard », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 22, n° 2, p. 9-21.
- TARRIUS A., 1996, « Territoires circulatoires et espaces urbains », in MOROKVASIC M. et RUDOLPH H., *Migrants : les nouvelles mobilités en Europe*, Paris, L'Harmattan, p. 93-117.
- TARRIUS A., MISSAOUI L., 2000, *Les nouveaux cosmopolitismes : mobilités, identités, territoires*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube.
- THIBAUD J.-P., 2006, « La fabrique de la rue en marche : essai sur l'altération des ambiances urbaines », *Flux*, n° 66-67, p. 111-119.
- TRÉMOULINAS A., 2006, *Sociologie des changements sociaux*, Paris, La Découverte.
- URRY J., 2000). « Mobile Sociology », *British Journal of Sociology*, vol. 51, n° 1, p. 185-203.
- URRY J., 2005, « Les systèmes de la mobilité », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n° 118, p. 23-35.
- URRY J., 2005, *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, Paris, Armand Colin.
- URRY J., 2007, « Global Complexities », in ROSSI I., *Frontiers of globalization research : theoretical and methodological approaches*, New York, Springer Science, p. 151-164.
- URRY J., SHELLER M., 2004, « Le nouveau paradigme de la mobilité », in KAPLAN D. et LAFONT H., *Mobilités.net : villes, transports, technologies face aux nouvelles mobilités*, Paris, FING-LGDJ, coll. Questions numériques.



## TABLE DES MATIÈRES

<i>Présentation des auteurs</i> .....	9
---------------------------------------	---

Françoise DUREAU et Marie-Antoinette HILY

<i>Introduction</i> .....	13
---------------------------	----

### *Première partie*

#### Mobilité et projet migratoire

Emmanuel MA MUNG

<i>Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : « penser de l'intérieur » les phénomènes de mobilité</i> .....	25
--	----

Christophe DAUM

<i>Le travail de la terre et le salaire du chantier : logiques migratoires en région de Kayes au Mali</i> .....	39
---	----

André QUESNEL

<i>De la communauté territoriale à l'organisation familiale en archipel : la mobilité spatiale des familles rurales en Afrique de l'Ouest et au Mexique</i> .....	67
---	----

### *Deuxième partie*

#### Mobilité dans la ville et production de localité

Jean-Pierre LÉVY

<i>Mobilités urbaines : des pratiques sociales aux évolutions territoriales</i> .....	107
---	-----

Thierry RAMADIER

<i>Capital culturel, lisibilité sociale de l'espace urbain et mobilité quotidienne</i> .....	137
--	-----

Michel AGIER

<i>Quel temps aujourd'hui en ces lieux incertains ?</i> .....	161
---	-----

William BERTHOMIÈRE

<i>Pas de monde sans mobilités</i> .....	175
--	-----

Achévé d'imprimer  
sur les presses du service reprographique  
de l'université Rennes 2  
en septembre 2009

*Imprimé en France*

# Les mondes DE LA mobilité

Les auteurs : Michel Agier  
(anthropologue, IRD - EHESS),  
William Berthomière (géographe, CNRS),  
Christophe Daum (anthropologue,  
Université de Rouen), Françoise Dureau  
(géographe et démographe, IRD),  
Marie-Antoinette Hily (sociologue, CNRS),  
Jean-Pierre Lévy (géographe, CNRS),  
Emmanuel Ma Mung (géographe, CNRS),  
André Quesnel (démographe, IRD),  
Thierry Ramadier (psychologue, CNRS).

**PUA** Réseau des Universités  
OUEST ATLANTIQUE  
[www.pur-editions.fr](http://www.pur-editions.fr)



ISBN 978-2-7535-0902-3

19 €

Proposer de parler de mobilité, c'est d'abord interroger les déplacements dans l'espace, mais aussi les facilités dont ils jouissent ou à l'inverse les freins qui les entravent. Interroger la mobilité, c'est aussi considérer les transformations sociales qu'elle produit et les nouvelles formes de socialisation qu'elle peut établir.

Quels territoires, localités, lieux, les hommes dessinent dans leur mouvement, quels sont les ressorts de leur action et comment les hommes dans leurs déplacements produisent du social.

Et c'est bien là le sujet de cet ouvrage collectif dont les auteurs se sont emparés, chacun à leur manière, pour nous donner une lecture des pratiques de mobilité qui s'écarte de l'opposition classique entre ancrage et mobilité. Soutenues par des travaux empiriques, les interrogations théoriques qui animent les auteurs visent à réfléchir à différentes échelles spatiales et temporelles aux modalités

d'articulation des conditions matérielles et sociales de la mobilité avec les projets des hommes inscrits dans des rapports sociaux : parenté, famille, voisinage, groupe de pairs, réseaux professionnels, etc.

En nous livrant leurs analyses des transformations sociales et spatiales produites par la mobilité, les auteurs ont accepté de faire dialoguer « les mondes de la mobilité ».

Photo : Jean-Benoit Hily, Linea, Paris, 2005.